Le Monde

Le Monde des livres
Un cahier de 10 pages

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15898 – 7 F — VENDREDI 8 MARS 1996 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Trente millions d'Iraniens élisent leurs députés

QUELQUE trente millions d'Iraniens sont appelés, vendredi 8 mars, à désigner les 270 députés de l'Assemblée consultative islamique. Cette compétition électorale relance le débat entre conservateurs et *« modernistes »*, entre le clan – majoritaire au sein du pouvoir – de ceux qui, au nom des principes religieux, veulent donner la priorité à la justice sociale et ceux qui cherchent à favoriser d'abord le développement économique. Ces tensions politiques viennent d'être illustrées par les commentaires quasi officiels que le régime de Téhéran a faits au lendemain de la vague d'attentats-suicides en Israël et dont il s'efforce après coup de minimiser la portée, tant ils ont soulevé la désapprobation de la communauté internationale, notamment en Europe où les Quinze s'apprêtent à prendre leurs distances à l'égard de l'Iran.

Lire pages 2 et 3

Sandoz et Ciba-Geigy créent un géant mondial de la pharmacie

Les groupes suisses lancent la plus grande fusion industrielle de l'Histoire

LES SOCIÉTÉS pharmaceutiques suisses Ciba-Geigy et Sandoz ont annoncé, jeudi 7 mars, la signature d'un accord de fusion. Elles créeront le deuxième groupe mondial de pharmacie derrière le britannique Glaxo Wellcome, constitué en 1995. Regroupant 143 000 personnes, le nouvel ensemble, baptisé Novartis, réalisera un chiffre d'affaires de 26 milliards de francs suisses (environ 110 milliards de francs français) et 4,2 milliards de bénéfices. Il affichera une capitalisation boursière de 76 milliards de francs suisses. Ciba-Geigy et Sandoz vont se recentrer sur la pharmacie, en abandonnant leurs métiers annexes dans la chimie.

L'opération constitue la plus grande fusion industrielle mondiale de tous les temps, devançant la légendaire OPA de KKR sur le groupe agroalimentaire RJR-Nabisco en 1989. Au moment où ils perdent leurs rentes avec l'arrivée des médicaments génériques et où les gouvernements cherchent à maîtriser leurs dépenses de santé, les laboratoires pharmaceutiques doivent se regrouper pour financer une recherche de plus en plus coûteuse.



La mondialisation ne permet plus de disperser ses ressources financières. La course au gigantisme, imposée par la globalisation des marchés, dans la pharmacie comme dans l'armement ou la finance, n'en est qu'à ses débuts. Pour exister mondialement, il ne suffit plus d'être gros, il faut être géant. La tentation des monopoles resurgit.

Lire page 17

Retour du tirage au sort pour les malades du sida

Le Comité d'éthique n'exclut pas cette solution

LE COMITÉ NATIONAL consultatif d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé se prononce, dans une recommandation rendue publique jeudi 7 mars, pour un tirage au sort, *« au plan local »* mais *« en ultime possibilité »*, des malades du sida susceptibles de bénéficier d'un nouveau traitement mis sur le marché américain le 1er mars. Les résultats, prometteurs mais préliminaires, obtenus avec le ritovanir, produit par les laboratoires Abbott, avaient été révélés début janvier lors d'un congrès à Washington.

Les « sages » rejoignent ainsi le Conseil national du sida, dont les conclusions, publiées le 26 février, avaient déclenché une vague de protestations. Ils recommandent en premier lieu aux pouvoirs publics de mettre au point une *« définition précise »* des patients concernés, qui seraient actuellement 18 000 en France. Le premier ministre ayant jugé *« inacceptable »* l'hypothèse du hasard, la question reste entière. Mille traitements supplémentaires seront mis chaque mois à la disposition des hôpitaux à compter d'avril, mais le gouvernement ne propose pas de solution alternative immédiate. En attendant l'autorisation de l'Agence européenne du médicament, il n'exclut toujours pas d'importer directement la molécule en provenance des Etats-Unis.

Lire page 9

Le 8 mars des femmes

SIX MOIS après la quatrième Conférence mondiale des femmes qui, l'automne dernier à Pékin, a reconnu que *« les droits des femmes sont partie intégrante et indivisible de tous les droits humains et des libertés fondamentales »*, la Journée internationale des femmes, célébrée vendredi 8 mars, garde tout son sens. En France, un souffle nouveau anime le féminisme, notamment face aux attaques des commandos anti-avortement.

Lire pages 10 et 16

■ Embargo renforcé contre Cuba

Le Congrès des Etats-Unis a adopté des mesures destinées à dissuader les investissements étrangers à La Havane. p. 30

■ L'Europe d'Edouard Balladur

L'ancien premier ministre souhaite que l'emploi devienne une priorité dans la politique communautaire. p. 6

■ Réforme de l'Etat

Le plan de réforme de l'Etat propose une réduction drastique du nombre de corps de fonctionnaires. p. 7

■ La haine ordinaire

Imed Amri, 17 ans, est mort le 3 mars à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), abattu à la sortie d'un concert. Il avait été figurant dans le film *La Haine*. p. 9

■ Jacques Chirac et sa Corrèze

Le président a gardé des liens privilégiés avec le département où il a commencé sa carrière politique. p. 13

■ La saison de formule 1

Le moteur Renault reste grand favori pour la série des grands prix automobiles qui commence à Melbourne le 10 mars. p. 21

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 220 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 350 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2700 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON., 250 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 850 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisie, 1 Din; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0308 - 7,00 F

La BERD gagne de l'argent dans le chocolat

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Les créateurs de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) avaient-ils imaginé que les profits de l'Europe centrale serviraient à financer le développement de l'Europe orientale? Que les banquiers de Londres feraient de l'argent dans les chocolats de Prague pour le recycler dans le traitement des eaux usées à Bakou? Que les profits tirés de l'industrie pharmaceutique hongroise seraient utilisés pour développer l'usage de la location-vente en Ouzbékistan? Peut-être que oui, mais certainement pas si vite.

Pour la première fois depuis sa création, en 1991, la BERD a enregistré, en 1995, un bénéfice confortable de près de 50 millions de francs (7,56 millions d'écus). Elle a réalisé des gains exceptionnels lors de la cession de participations dans plusieurs entreprises, dont le confiseur tchèque Chokoladovny et l'entreprise pharmaceutique hongroise Egis. L'époque paraît lointaine où l'on reprochait au président, Jacques Attali, de gaspiller l'argent dans des dépenses excessives, halls en marbre ou locations de jets privés.

Certains jugeront scandaleux que la « Banque de l'Europe pauvre » gagne de l'argent à l'intérieur de son champ d'action alors qu'elle est censée assister des Etats qui en ont si peu. D'autres répondront qu'il est habituel pour les institutions financières internationales d'enregistrer des bénéfices et que la BERD, organisation multilatérale d'un nouveau type, n'a pas été conçue seulement pour prêter de l'argent et encaisser les remboursements, mais largement pour financer des projets et prendre des participations en capital.

Le mandat de la BERD est explicite : elle doit rechercher les profits, à défaut de les maximiser comme le ferait une banque d'affaires classique. Depuis Londres, on ne peut que féliciter l'organisme de la bonne gestion récente de ses comptes. Les bénéfices ont été engrangés malgré le quasi-gel des dépenses administratives.

Les pays d'Europe centrale, qui manifestent généralement peu de sympathie pour les nouveaux Etats de l'ex-Empire soviétique, pourraient s'inquiéter de voir la Banque gagner de l'argent sur leurs propres marchés pour l'utiliser, plus à l'Est, dans des projets à la rentabilité moins assurée.

En fait, les responsables d'Europe centrale savent que la BERD leur sera encore utile pendant de longues années, même s'il leur faut rester associés à des régions peu développées. Et pour les pays industriels, les profits réalisés en Europe centrale permettent de libérer des fonds pour les régions les plus reculées de l'ancien bloc de l'Est, ignorées des investisseurs étrangers. Les profits de la BERD à l'Est sont donc accueillis par tous avec satisfaction, et le président, Jacques de Larosière, aura une bonne carte en main pour faire avaliser le doublement du capital de l'organisation, prévu cette année.

Françoise Lazare

Canal Plus, roi du numérique



PIERRE LESCURE

FORMIDABLE renversement d'alliances dans le monde de la télévison européenne : alors qu'un accord semblait sur le point de se conclure entre la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et Rupert Murdoch au travers de la société britannique BskyB pour le lancement d'un bouquet de chaînes numériques en Allemagne, le magnat australo-américain a finalement traité avec Canal Plus, Bertelsmann et Havas. Annoncée mercredi 6 mars, la nouvelle société commune à ces quatre partenaires devrait diffuser dès l'automne en Allemagne un bouquet de chaînes numériques thématiques avant de le proposer dans d'autres pays européens.

Il s'agit d'une alliance capitale pour Canal Plus, qui pense trouver ainsi le meilleur accès possible au marché allemand tout en limitant l'accès de Rupert Murdoch au marché français. A quelques semaines du lancement par Canal Plus de son bouquet francophone, c'est une belle opération pour la Générale des Eaux et Havas, actionnaires de référence de la chaîne présidée par Pierre Lescure. Jeudi, à l'ouverture des cotations à la Bourse de Paris, l'action Havas avait gagné 7,3 %, tandis que Canal Plus était réservée à la hausse.

Lire page 18

POINT DE VUE

Femmes brisées, journée risible *par Taslima Nasreen*

PERSONNELLEMENT, je n'ai guère de prédilection pour les célébrations telles que la Journée internationale des femmes. Dans le monde entier, on organise des Journée de l'enfant, Journée des handicapés... Je soupçonne que c'est précisément parce qu'on voit toujours la femme faible et sans défense, comme les enfants ou les handicapés, qu'on a jugé bon d'instituer une Journée des femmes. A-t-on jamais eu l'idée de célébrer une Journée des hommes?

Beaucoup soutiendront que c'est parce que la femme n'est pas traitée avec la dignité d'être humain que ce genre de manifestation se révèle nécessaire. Je me demande combien de temps encore les femmes devront s'appuyer sur de telles solennités pour faire valoir leurs droits les plus légitimes.

A sa naissance, en 1971, l'Etat du Bangladesh a reconnu le principe de l'égalité des droits des hommes et des femmes. On pouvait donc s'attendre que le sort des habitantes de ce pays connaîtrait une amélioration. Or c'est le contraire qui s'est produit : la dégradation de la condition féminine n'a fait que s'accentuer. La raison de cette situation est simple et tient en peu de mots : depuis son indépendance, notre pays a été soumis à une politique d'islamisation toujours plus poussée.

Le Bangladesh est l'un des pays les plus pauvres du monde. La grande majorité de ses habitants vivent à la campagne. La pauvreté de 60 % des familles rurales qui ne possèdent pas de terres ne fait que s'aggraver – problème dont aucun parti politique ne détient la solution. L'islam apparaît l'unique recours contre tous les maux. Partout retentit le slogan : *« Une seule solution : l'islamisation ! »*

Lire la suite page 15
et le point de vue page 14

Taslima Nasreen *est écrivain.*

ÉLECTIONS **Quelque 30 millions d'Iraniens, hommes et femmes, sont appelés à participer, vendredi 8 mars, au premier tour des élections législatives afin de choisir, parmi plus de 3 000 candidats, les 270 députés de l'Assemblée consultative islamique. ● « RECONSTRUCTEURS » ET CONSERVATEURS se disputent les suffrages des électeurs. Les premiers veulent favoriser un développement économique, générateur de justice sociale, tandis que, pour les seconds, la justice sociale prime tout car elle est un principe religieux. Ces derniers sont donnés favoris, la seule incertitude étant de savoir si les « modernistes » pourront obtenir une minorité de blocage au Parlement. ● LA FILLE AÎNÉE du *président Rafsandjani, qui se présente à la députation sur une liste de « reconstructeurs », veut aider les femmes à « prendre leur place dans la société ».***

Modernistes et conservateurs iraniens s'affrontent aux législatives

La désignation des 270 députés de l'Assemblée consultative islamique, vendredi 8 mars, relance le débat entre ceux qui accordent la priorité à la relance économique et ceux qui privilégient la justice sociale

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

« Et dire que j'ai failli jouer le jeu, que j'envisageais d'aller voter *pour la liste des réformateurs, que* j'étais pour une fois convaincue qu'il fallait faire un choix sans trop d'illusions sur les résultats. Et voilà qu'on nous propose une bouillie indigeste où tout se confond dans tout et réciproquement. » D'abord grave, la voix se perd dans les aigus tant le dépit est grand. Néguine n'ira donc pas aux urnes vendredi 8 mars, jour du premier tour des élections législatives, les cinquièmes depuis l'avènement de la République *islamique* en 1979.

Il faut dire qu'il y a de quoi perdre *son persan. Sur les trois* listes en principe concurrentes dans la course aux trente sièges de Téhéran, une quinzaine de candidats se retrouvent partout, le plus prestigieux d'entre eux étant le président du Parlement sortant, Ali Nateg Nouri. Et dans la mesure où la tradition électorale veut que les listes soient parrainées par un certain nombre d'associations, plusieurs tuteurs se retrouvent ici et là. Mais les choses ne sont pas aussi simples qu'il y paraît. L'existence de listes concurrentes n'est pas un écran de fumée. L'Association du clergé combattant (ACC), c'est-à-dire la droite conservatrice, est en opposition réelle avec ceux que l'on appelle ici les *« serviteurs de la reconstruction »* ou les réformateurs, *tous proches du président* de la République Ali Akbar Hachemi Rafsandjani.

Et si quelques noms se retrouvent ici et là, c'est d'une part parce que les « reconstructeurs » n'ont pas été en mesure de constituer une liste homogène – ils ont même contracté une alliance contre nature avec les radicaux de gauche, à l'élimination desquels ils avaient contribué en 1992 – et aussi, selon les exégètes de la politique *iranienne, parce que le haut* clergé des villes saintes de Qom et de Machad *a demandé que les res*ponsables connus du grand public et dauphins du guide de la République soient sur toutes les listes.

Mais au-delà des bizarreries ce qui est en jeu, c'est un choix de développement que reflètent, à défaut de programmes, les slogans des candidats. Comme leur appellation l'indique, les « reconstructeurs » veulent favoriser un développement économique, générateur, selon eux, de cette justice sociale au nom de laquelle s'est faite la révolution des *« déshérités ». « C'est à travers le développement que seront réglés les problèmes des gens. Nous devons accélérer le rythme, notamment en matière d'infrastructures,* expliquait un des parrains des « reconstructeurs », le maire de Téhéran, Gholam Hossein Karbastchi, avant la clôture de la campagne électorale. *Même chose dans les domaines politique et culturel. »*

La République islamique

Tabriz · Machad · Téhéran · Qom · IRAN · 500 km

■ **Economie (1994)**
PNB — 122 milliards de dollars
PNB/habitant — 1 820 dollars
Taux d'inflation — 31,5 %
Taux de chômage — 30 %

■ **Principales productions (1994)**
Gaz naturel — 31,1 milliards de m³
réserves — 20 700 milliards de m³
Pétrole — 177,9 millions de tonnes
réserves — 12 176 millions de tonnes
Exporte 44,3 % et importe 43,7 % (1993) avec l'Union européenne

en % du PNB
Services · Agriculture · Industrie · Mines
37 · 39 · 8

Pour leurs vis-à-vis, la justice sociale prime tout car elle est un principe religieux imposé par l'imam Ali lui-même – dont se réclame l'islam chiite. Singapour, la Corée du Sud, le Japon sont des pays à la pointe du développement, mais la justice sociale y est étrangère, s'est exclamé, lors d'un rassemblement électoral, un des candidats de l'ACC, Assadollah Badamtchian. Et pour enterrer définitivement les illusions de ceux qui seraient tentés de voter pour les « reconstructeurs », le tout-puissant M. Badamtchian a rappelé que le deuxième plan quinquennal a été voté, il y a un an seulement, ce qui limite, sinon anéantit, toute marge *de manœuvre des réformateurs.*

Si l'initiative des modernistes a été bien accueillie par la population lorsqu'elle a été lancée, la désillusion était grande à la veille du scrutin. Car de bémols en reculades, leur projet s'est rétréci comme peau de chagrin sous les attaques de la redoutable alliance du clergé et des bazaris et de toutes les associations et fondations qui gravitent autour d'eux. Historiquement, faiseur et tombeur de rois, ce duo conservateur n'a pas hésité à insinuer que les « reconstructeurs » – pourtant issus du système – *étaient en collusion* avec les Etats-Unis, dans la *mesure où ils renonçaient* aux idéaux révolutionnaires. Or, les Etats-Unis sont plus que jamais ici le *« Grand Satan », surtout* depuis qu'ils ont lancé une véritable offensive diplomatique qui vise à étrangler l'Iran pour l'amener à résipiscence.

« Trop peu, trop tard », commente Ibrahim Yazdi, secrétaire général du Mouvement pour la libération de l'Iran, toléré mais non légal, et qui ne participe pas au scrutin. Ce qui est vrai en tout cas, c'est que le sursaut des « reconstructeurs » est une réaction à une *situation d'impasse politique* et diplomatique et à une crise *économique grave. Mais il ne cor*respond pas à une véritable *culture politique, ni ne propose un* projet structuré d'avenir. Ce sont les éléments les plus éduqués et éclairés du pouvoir qui en sont les acteurs.

Certains d'entre eux évoquent la nécessité de créer des partis politiques, mais la condition *sine qua non* – antinomique de la liberté politique – demeure à leurs yeux la reconnaissance du *velayat e faquih* (gouvernement de la religion), c'est-à-dire de l'omnipotence du Guide suprême, Ali *Khamenei,* par rapport à toutes les institutions de l'Etat. *Les « reconstructeurs » ou* technocrates demeurent donc prisonniers du système et ne sont, d'après l'expression d'un journaliste iranien, qu'*« un petit plant qui se heurte à un arbre aux profondes racines ».*

Cette excroissance n'en reflète pas moins un état d'esprit à l'intérieur même de l'appareil gouvernemental et administratif. Des responsables, jusqu'alors prisonniers de la langue de bois officielle, admettent désormais que le pays est en train de *« rectifier les erreurs d'une expérience originale, que la guerre contre l'Irak a freinée pendant huit ans, à laquelle il faut donner le temps de mûrir et qui se heurte encore à de nombreuses résistances rigoristes ».*

Cela est dit sous le sceau de l'anonymat, précisément parce que ce sont les rigoristes qui demeurent les plus forts. Pour avoir été jugés trop tolérants en matière d'édition, plusieurs responsables du ministère de la culture islamique ont été récemment purement et simplement remplacés. Et les décisions contradictoires se multiplient entre les ministères ou les différents centres de pouvoir. *« Tout cela fonctionne de manière dyslexique »,* commente M. Yazdi.

Les Etats-Unis sont plus que jamais le « Grand Satan »

Dépités, certains intellectuels s'accrochent quand même à un espoir : celui de voir, à très court terme, les rénovateurs emporter au moins trente-trois sièges, qui correspondent à la minorité de blocage au Parlement pour que le pays ne soit pas placé en coupe réglée par les conservateurs. Sceptiques sur la capacité du système à se réformer lui-même, *ces mêmes* intellectuels espèrent qu'à plus long terme cette petite brèche s'élargira, la société civile se chargeant, par ses multiples formes de résistance, de faire le reste.

La participation ou non des jeunes au scrutin – 70 % de la population a moins de vingt-cinq ans – pèsera dans la balance parce qu'une grande partie est imperméable à l'ensemble des enjeux du pouvoir. L'analyse des résultats du scrutin devra tenir compte non seulement du taux de participation et de la répartition des voix, mais aussi de l'efficacité de ce moyen de pression dont disposent les autorités et qui est le tampon officiel attestant du vote sur la carte d'identité de l'électeur et qui *« facilite »* la vie en Iran.

Mouna Naïm

3 231 candidats pour 270 sièges

Environ trente millions d'Iraniens, sur une population totale de soixante-quatre millions d'habitants, sont appelés à participer, vendredi 8 mars, dans les 196 circonscriptions du pays, au premier tour des élections législatives – le second tour est prévu le samedi 20 avril – et à désigner les 270 députés de l'Assemblée consultative islamique. Trente sièges sont réservés pour Téhéran et cinq pour les représentants des minorités religieuses (deux pour les Arméniens, un pour les Assyriens, un pour les Juifs et un pour les Zoroastriens). 3 231 candidats sont en lice dans l'ensemble du pays. Tous les Iraniens, hommes et femmes, de quinze ans révolus, ont le droit de vote.

L'élection est organisée selon un mode de scrutin uninominal majoritaire à deux tours, sauf dans les grandes villes où le système *s'apparente à un scrutin de liste. Le vote est secret mais il n'y a pas* de bulletins imprimés. Les électeurs doivent écrire eux-mêmes le ou *les noms du ou des candidats de leur choix sur une feuille de papier.*

La fille aînée du président Rafsandjani veut aider les femmes à « prendre leur place dans la société »

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

L'aînée, Fatmé, trente-cinq ans, est présidente de l'Association de solidarité des femmes iraniennes et sa cadette de deux ans, Fayzé, est vice-présidente du Comité national olympique iranien et candi*date aux élections législatives sur* la liste des « reconstructeurs », les amis de son père. Elles sont les filles du président de la République islamique, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, et militent pour ce qu'elles pensent être le meilleur avenir pour les femmes et pour leur pays.

Jugés trop rigoristes et étriqués par la frange la plus libérale de la population – « Nous ne voulons pas entrer dans le jeu de leurs accommodements et les aider à régler leurs propres contradic*tions », commente une habitante* de Téhéran –, leurs projets sont au contraire trop laxistes aux yeux de la fraction la plus pure et dure des Iraniens.

Il n'empêche que, malgré leurs limites, leurs activités ont au moins le mérite d'apporter un bol d'air à défaut de briser le carcan des mœurs islamiques. Et nombreux sont ceux qui, peu suspects de sympathie envers le régime, estiment qu'il faut les encourager dans la voie qu'elles ont choisie. Certains caressent même le secret espoir qu'une fois la libéralisation mise en marche, elle prendra un cours irréversible quelle que soit l'intention de ses auteurs.

Fayzé ne cache pas qu'elle profite de son statut de fille de président de la République pour promouvoir le sport féminin et en faire une activité à la portée de toutes. Dans son bureau aux murs clairs, situé dans les quartiers nord de Téhéran, le débit aussi rapide que le geste nerveux, drapée dans un tchador qui ne l'empêche pas de s'occuper tout à la fois de l'intendance et de ses affiches électorales tout en répondant aux ques*tions de ses collaborateurs et des* journalistes, Fayzé pose clairement son postulat de base : *« Nous sommes un pays musulman qui a ses propres principes et valeurs et vous devez nous accepter tels que nous sommes. »*

La natation, le volley-ball ou tous les sports exigeant une certaine forme de nudité se pratiquent, pour les femmes, dans un espace clos d'où sont exclus les hommes

*Cela n'entrave pas l'épanouisse*ment du corps et de l'esprit, l'un *étant la condition* de l'autre, une *« nécessité »* pour une meilleure harmonie. *Alors,* le ski, le canoë-kayak, l'équitation ou le tennis de table, oui mais les cheveux couverts et la veste recouvrant les hanches. La natation, le volley-ball ou tous les sports exigeant une certaine forme de nudité se pratiquent en revanche dans un espace clos d'où sont exclus les hommes.

Et l'on se retrouve tout disposé à la suivre jusqu'à cette curieuse affirmation : le vrai problème des *femmes, dit-elle, est une quasi-au*tomutilation *« bien antérieure à la Révolution »* et dont le remède consiste à *« rendre aux femmes confiance en elles-mêmes, les aider à prendre leur place dans la société, bref à se retrouver ».*

Comme si, dans ce pays où nombre de droits sont, il est vrai, reconnus aux femmes, dont celui d'élire et d'être éligible – ce qui est une quasi-exclusivité dans la région –, la gent féminine était seule responsable de ses propres difficultés. Difficultés telle celle, re*connue, y compris par une autre* candidate, d'une inégalité des chances entre hommes et femmes. Ou le refus par la majorité du Parlement sortant de voir se constituer une commission des femmes députés au cours de la législature qui s'achève. Ou plus simplement encore, mais plus douloureusement, l'incompréhension de la part de ceux qui se sont érigés en *« commandeurs du bien et censeurs du mal »* du harcèlement dont les femmes sont victimes, le *« mal »* étant une notion vague et extensible à souhait qui va de la longueur non *« réglementaire »* de la jupe à la couleur jugée un peu trop claire du foulard.

Et cela, l'aînée, Fatmé, l'admet et le regrette tout en rejetant la responsabilité sur des groupes *« zélés »* dont le gouvernement ne doit pas être tenu, dit-elle, pour responsable. Est-ce parce qu'elle ne s'encombre pas de considérations électorales ou parce que son activité au sein de l'association des femmes la rapproche davantage de leur condition, l'aînée des filles du président iranien reconnaît aussi qu'il existe d'autres *problèmes : juridique, tel le déni* du droit des femmes à demander elles-mêmes le divorce, *ou* celui qui, relevant, explique-t-elle, d'une *« certaine tradition religieuse »* ou interprétation abusive de l'islam, récuse la capacité des femmes, à cause *« d'une sentimentalité exacerbée »,* d'occuper les fonctions de juge alors qu'elles peuvent être avocates.

Fatmé plaide aussi pour la création de partis politiques qui favoriseraient un réel débat d'idées en lieu et place de ce qu'elle appelle *« des groupes de pression » qui* paralysent aujourd'hui le gouvernement. Elle se veut enfin le chantre d'une partie de la jeunesse dont elle a toutefois bien du mal à définir les objectifs.

En somme, l'une comme l'autre font un pari : celui de réussir une expérience originale d'une société moderne qui ne renonce à aucune de ses spécificités dont la première est une stricte observance de l'islam. Pari risqué mais un pari qu'Addyoum, la trentaine, chauffeur de taxi de son métier, semble disposé à prendre. Il votera pour Fayzé et ceux que l'on appelle ici les *« réformateurs »* ou les *« serviteurs de la reconstruction »* qui plaident pour le changement. Reste à savoir combien d'Iraniens seront dans son cas.

M. Na.

De puissants personnages défendent les couleurs des conservateurs

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

Pour les élections à cette cinquième législature, la droite conservatrice – l'Association du clergé combattant (ACC) – a présenté des poids lourds de la courte histoire – dix-sept ans – de la République *islamique. Le président* du Parlement, Ali Akbar Nateg-Nouri, *en est la figure de* proue, mais d'autres candidats sont des personnages *tout aussi prestigieux*, sinon plus puissants.

Avec le rire franc et la ferme poignée de main que confère une grande assurance politique et une légitimité historique incontestée, M. Nateg-Nouri est un des plus anciens compagnons de l'imam Rouhollah Khomeiny. Membre du comité d'accueil, à Téhéran, du fondateur de la République islamique, après le départ du shah en 1979, détenteur d'une maîtrise en philosophie *islamique,* frère d'un « chahid », c'est-à-dire d'un combattant mort *sur le champ de* bataille, lors de la guerre contre l'Irak (1981-1988), M. Nateg-Nouri a bon nombre d'atouts en main.

Responsable, jusqu'à la mort de Khomeiny, de la sécurité de ce dernier, il supervise, aujourd'hui encore, la sécurité du Guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, qu'il a initié à l'escalade. Car ce sexagénaire à la barbe blanche est aussi un féru d'alpinisme – chose rare sinon tout à fait exceptionnelle au sein du clergé, plutôt porté sur la sédentarité notariale. M. Nateg-Nouri, en qui certains se risquent à voir – sauf retournement de situation, toujours possible en Iran – le futur président de la République, est originaire de la région de Nour sur la Caspienne, dans le Mazdaran, berceau, dit-on ici, des hommes forts de l'Iran.

Moins ou pratiquement pas connu du grand public, Assadollah Badamtchian est considéré par les spécialistes comme une des figures les plus influentes du régime. Son parcours en dit long sur la puissance de cet homme que l'on dit être un manuel de l'histoire récente de l'Iran. Ex-membre du Front national de l'ancien premier ministre Mossadegh, puis du *Mouvement pour la libération* de l'Iran de Mehdi Bazargan, avant de se *convertir au khomeinisme,* M. Badamtchian est aussi l'homme du Bazar, *en raison* de ses liens familiaux avec le « parrain » des bazaris, Saïd Amani Hamedani, président des associations islamiques et professionnelles du Bazar.

Avec ses lunettes d'intellectuel, le cheveu court et la barbe discrète poivre et sel, M. Badamtchian est aussi secrétaire exécutif de la toute-puissante Association de la *coalition* islamique, noyau dur historique de la droite conservatrice. Et, *qui plus est, il* est membre d'une dizaine d'autres associations et du *conseil d'administra*tion de l'agence officielle Iran.

D'autres aussi *sont de grosses* pointures, tels Abdoul Hussein Moezzi, membre influent du bureau d'Ali Khamenei, ou Mevahedi Kermani, vice-président du Parlement sortant et représentant du Guide suprême auprès du corps des « gardiens de la Révolution ». Les femmes ne sont pas en reste. Il y en a cinq sur la liste de l'ACC.

M. Na.

Les dirigeants iraniens atténuent leurs commentaires sur les attentats-suicides

L'agence officielle avait glorifié les terroristes

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

S'agit-il de luttes entre factions au sein du pouvoir, d'une erreur d'aiguillage, ou est-ce tout simplement le naturel qui revient au galop ? *« Ce qui est certain en Iran, c'est qu'on n'est jamais sûr de rien »*, ironisait, mercredi 6 mars, un diplomate occidental à la lecture d'un commentaire de l'agence officielle IRNA, qualifiant l'attentat de l'avant-veille en Israël de *« châtiment divin »* dont *« l'héroïsme »* des auteurs doit être exalté.

La similarité entre ce texte et une déclaration du président de la République, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, qualifiant de *« vengeance de Dieu »* l'assassinat, le 4 novembre 1995, de l'ancien premier ministre israélien, Itzhak Rabin, est d'autant plus troublante que, depuis lors, les dirigeants et les journaux de Téhéran faisaient preuve d'une décence remarquée dans leurs discours anti-israéliens. Le commentaire de l'IRNA n'a pas été repris, du reste, par la presse locale.

S'il en fallait moins pour que les Etats Unis, Israël et l'Autorité palestinienne accusent l'Iran d'être à l'origine des attentats, le commentaire de l'IRNA brouille, de surcroît, les relations franco-iraniennes. Grave conséquence pour Téhéran, qui joue la carte du dialogue, si « critique » soit-il, avec l'Europe, contre l'hostilité des Etats-Unis. Les déclarations d'Alain Juppé, qui a dénoncé *« les pays qui poussent au crime et encouragent les terroristes »* et exclu *« toute visite ministérielle avec l'Iran »*, ont valu à l'ambassadeur de France à Téhéran, Jean-Pierre Massé, des protestations officielles du ministère iranien des affaires étrangères.

Les dirigeants iraniens, indique-t-on de source diplomatique, essaient, par tous les moyens, d'atténuer le commentaire de l'IRNA. Le vice-ministre des affaires étrangères chargé des affaires internationales, Javad Zarif, a *« catégoriquement démenti tout lien ou implication »* dans les attentats anti-israéliens et rejeté fermement *« les accusations absurdes et irresponsables »* de l'Etat juif. Il a affirmé que son pays a toujours été *« favorable à un effort international concerté pour résoudre le problème »* du terrorisme, qui fait des victimes *« innocentes »*.

« VISÉES SIONISTES »

Quelles que soient les interprétations qui peuvent être données aux commentaires venus d'Iran, les accusations portées contre Téhéran ne peuvent que renforcer les inquiétudes quasi obsessionnelles des dirigeants locaux quant à un véritable « encerclement » israélo-américain de leur pays. Le ministre des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, s'en est encore plaint, la semaine dernière à Bakou, à son homologue d'Azerbaïdjan. Selon le journal *Iran News*, il a *« attiré son attention »* sur les objectifs sionistes au Proche-Orient, dans le Caucase et en Asie centrale, et lui a conseillé de lire le livre de Shimon Pérès, *Le Nouveau Proche-Orient*, pour *« mieux comprendre les visées sionistes dans la région »*.

Lorsqu'on se souvient qu'en 1995 l'Iran avait été écarté, sous la pression des Etats-Unis, de l'exploitation de gisements pétroliers de la mer Caspienne et que les mêmes Etats-Unis s'emploient, par tous les moyens, à renforcer les sanctions – jusqu'à maintenant unilatérales – qu'ils ont adoptées contre Téhéran, on mesure la psychose des responsables locaux. L'opposition est sur la même longueur d'ondes. Ibrahim Tazid, secrétaire général du Mouvement pour la libération de l'Iran, un parti d'opposition que le pouvoir refuse de légaliser, projetait encore, mercredi, une vision dramatique de l'avenir : *« Une fois que l'Irak, après la Syrie, aura accepté de signer la paix avec Israël, les Etats-Unis concentreront leurs efforts contre l'Iran. »*

M. Na.

L'armée israélienne allège son bouclage des territoires palestiniens

Le nouveau Conseil de l'autonomie se réunit à Gaza

L'armée israélienne et la police palestinienne continuent de faire des raids dans les maisons et les mosquées susceptibles d'héberger, dans les territoires occupés et autonomes, des extrémistes islamistes. Plusieurs centaines de suspects ont été arrêtés. Tsahal a levé, jeudi 7 mars, l'interdiction faite aux Palestiniens, depuis le début de la vague d'attentats-suicides, de circuler entre villes et villages de Cisjordanie.

JÉRUSALEM
de nos envoyés spéciaux

Semblant coopérer plus étroitement que jamais, les forces de sécurité israéliennes et la police palestinienne ont continué avec succès, mercredi 6 mars, une offensive commune contre le terrorisme islamiste: arrestation, en Israël, de l'homme qui a transporté, de Gaza à Tel-Aviv, le kamikaze palestinien responsable de la mort de douze personnes ; arrestation, dans la ville autonome de Ramallah, de Mohamed Abou Warda, qui a recruté et préparé les trois attentats-suicides à Jérusalem et à Ashkelon.

Appréhendé en compagnie d'un complice, un nommé Abed Rabbo Moussa Cheikh Eid, vingt ans, il a été interrogé, mercredi, à la télévision israélienne. « Première » dans la coopération israélo-palestinienne, qui laisse à penser que les agents du Shin Beth ont été autorisés par Yasser Arafat à interroger ce Palestinien.

« JUSQU'AU BOUT »

L'objectif politique des attentats, destinés à déstabiliser le gouvernement travailliste, amener la droite nationaliste au pouvoir et ainsi stopper le processus de paix, *« n'a pas surpris »* le premier ministre. Interrogé, mercredi, à la télévision, Shimon Pérès n'a cependant pas voulu s'étendre sur ce sujet. La brièveté avec laquelle les attentats auraient été préparés ne l'a pas non plus étonné. *« Nous connaissons leurs méthodes,* a-t-il affirmé. *Cela explique la difficulté pour nos services de trouver la piste de ces gens. »*

M. Pérès a assuré, une nouvelle fois, sa détermination à combattre le terrorisme *« jusqu'au bout »* et s'est dit *« favorable »* aux bannissements des suspects palestiniens hors des territoires *« dans le cadre de la loi »* – en réalité, des ordonnances britanniques de l'état d'urgence d'avant 1948, réactivées. Il n'a voulu apporter *« aucune réponse à la pseudo-trêve »* demandée, la veille, par des activistes du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) et acceptée ensuite par sa branche armée. *« Ces gens sont des menteurs »*, a-t-il dit.

Sur l'arrestation du camionneur palestinien de nationalité israélienne qui aurait caché et transporté le dernier kamikaze à Tel-Aviv, M. Pérès affirme détenir *« des détails »* qu'il *« ne peut pas révéler aujourd'hui »*. L'homme, dont l'identité n'a pas été révélée, réside dans un petit village bédouin en Galilée. Il aurait agi pour de l'argent – environ 5 000 francs. Il a affirmé au juge de Tibériade n'avoir jamais eu aucune idée de ce que son passager clandestin avait alors en tête.

Lundi, le bouclage des territoires, qui avait été imposé une semaine plus tôt après le premier attentat de Jérusalem, laissait encore passer les camions de marchandises. Le suspect avait l'habitude de faire la navette entre Gaza et Israël. Il aurait déposé son passager devant le centre commercial Dizengoff, à Tel-Aviv, une minute à peine avant l'explosion. *« Accuser tous les Arabes israéliens –* comme certains parlementaires l'ont fait – *est tout simplement scandaleux*, se fâche le premier ministre. *Tous les responsables de la communauté ont condamné les attentats. »*

Forte d'environ 900 000 âmes, soit 17 % de la population israélienne, la communauté arabe est composée des Palestiniens qui, lors de la création de l'Etat juif en 1948, ont refusé d'abandonner leurs maisons et sont devenus, eux et leurs enfants, des citoyens israéliens.

« UN CHAMP DE MINES »

Non soumis à la conscription, ceux qui se nomment les *« Palestiniens de 48 »* n'envoient, chaque année, sur une base de volontariat, qu'une poignée d'entre eux dans les rangs de Tsahal. Représentés à la Knesset par deux partis communautaires et disposant de cinq élus sur cent vingt, dont un membre du parti de gauche Meretz, les Arabes israéliens se plaignent régulièrement de discriminations. Pourtant, a rappelé M. Pérès, *« au fil de cinq guerres, ils ont largement prouvé leur loyauté à Israël »*.

Le premier ministre a réaffirmé sa foi dans le processus de paix. *« Non, je ne me suis pas trompé. Nous sommes dans une phase difficile. Mais n'oublions pas que la plus grande ex-organisation terroriste* [l'OLP] *ouvre aujourd'hui le feu sur des terroristes et les emprisonne* (...). *La voie de la paix est un champ de mines. Yasser Arafat en fait aujourd'hui plus qu'avant* [contre le terrorisme] *mais nous irons jusqu'au bout de ce combat. »*

A Gaza et dans les huit enclaves autonomes de Cisjordanie, les raids faits par la police palestinienne dans les mosquées et les maisons suspectées d'abriter des extrémistes ainsi que les arrestations ont continué, portant à cinq cents le nombre de personnes emprisonnées depuis le début de ces opérations. Pour la première fois depuis son retour en Palestine, en juin 1994, M. Arafat a ordonné à ses hommes d'investir la grande université islamique de Gaza. Des portes ont été forcées et du matériel de propagande islamiste a été saisi.

Pris en tenaille entre les Israéliens et les Palestiniens, le groupe Ezzedine El Qassam a réitéré, mercredi, dans un communiqué, sa décision de cesser les attentats et a annoncé son intention de livrer armes et explosifs à l'Autorité palestinienne. *« Notre décision est sérieuse*, a-t-il assuré. *Nous demandons à nos frères de l'Autorité palestinienne de discuter avec Israël afin que les noms de nos militants recherchés soient rayés de la liste* [israélienne] *des personnes à éliminer, car la violence ne peut entraîner que la violence. »*

C'est dans ce contexte que s'est réuni, jeudi, à Gaza, en séance inaugurale, le Conseil palestinien, élu le 20 janvier. Pour la circonstance, les élus de Cisjordanie ont bénéficié d'une autorisation spéciale israélienne pour contourner le bouclage des enclaves autonomes décrété le 25 février, au début de la vague d'attentats, et qui vient d'être allégé de manière à permettre aux Palestiniens de circuler entre villes et villages. M. Arafat devait profiter de cette première séance, au cours de laquelle doit être élu le président dudit Conseil, pour défendre une nouvelle fois sa politique de coopération avec le gouvernement israélien contre le terrorisme.

Patrice Claude et Gilles Paris

Les confessions d'un recruteur de kamikazes

Arrêté mardi par la police de M. Arafat, à partir, affirme-t-on côté israélien, de renseignements fournis par le Shin Beth, Mohamed Abou Warda, vingt ans, a avoué avoir recruté et préparé les trois kamikazes palestiniens qui ont perpétré trois des quatre récents attentats-suicides. Condamné aux *« travaux forcés à perpétuité »* par la Cour de sûreté nationale palestinienne, il a avoué avoir *« commis une grave erreur »* et a demandé *« aux Palestiniens de cesser de tels actes »*. Sympathisant du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), il a affirmé avoir été recruté *« par les brigades Ezzedine El Qassam, il y a quatre semaines, à Ramallah, par un certain Abou Ahmed »*, originaire de la bande de Gaza. *Il m'a demandé si je voulais devenir martyr, j'ai dit non. Il m'a alors demandé si je pouvais trouver trois candidats, j'ai accepté. Je n'ai eu aucune difficulté à les trouver. » « Il s'agissait,* a-t-il ajouté, *d'intensifier les actions militaires avant les élections israéliennes pour provoquer un renversement politique en faveur du Likoud. Nous savions que si la droite revenait au pouvoir, le processus* [de paix] *s'arrêterait. »*

Sans vouloir rompre, l'Europe durcit le ton à l'encontre de Téhéran

CHOQUÉS par les réactions de Téhéran à la vague d'attentats-suicides en Israël et soucieux de voir se poursuivre le processus de paix au Proche-Orient, les pays de l'Union européenne (UE) ont décidé de durcir le ton à l'égard de l'Iran, sans vouloir, pour autant, rompre avec ce pays comme le réclament les Etats-Unis.

Première manifestation de l'évolution des Européens, la France a annoncé, mercredi 6 mars, qu'elle *« différait »* la visite que le vice-ministre iranien des affaires étrangères, Mahmoud Vaezi, devait faire dans quelques jours à Paris. Le séjour de M. Vaezi aura lieu *« à une date ultérieure »*, a expliqué un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay à l'ambassadeur iranien en France.

Celui-ci avait été convoqué au ministère, ainsi que son collègue libyen, pour entendre le directeur pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, Denis Bauchard, leur faire part de la *« réprobation »* de la France à la suite des réactions entendues à Téhéran et Tripoli après les sanglants attentats perpétrés en Israël. L'agence officielle iranienne IRNA avait parlé de *« châtiment divin »* contre l'*« entité sioniste illégale »*, cependant qu'on expliquait, à Tripoli, que les dirigeants israéliens *« étaient responsables des massacres de Jérusalem et d'Ashkelon »*.

Les responsables de l'UE veulent marquer le coup. Dès ce week-end à Palerme, ils consacreront une partie de la réunion informelle des ministres des affaires étrangères à définir une attitude plus réservée à l'égard de Téhéran. Il devrait s'agir, essentiellement, de limiter plus encore les contacts politiques avec les dirigeants iraniens. Déjà, l'ensemble des Quinze observent une politique commune, décidée en 1992, à l'encontre de l'Iran et qui restreint le dialogue politique avec ce pays. Il est peu vraisemblable que l'UE décide d'aller beaucoup plus loin. Les *« représailles seront limitées »*, dit-on dans les milieux diplomatiques, puisque l'Allemagne, principal investisseur européen en Iran, la Grande-Bretagne et la France ont d'ores et déjà fait savoir qu'elles n'entendaient pas restreindre leur relations économiques avec Téhéran.

« POLITIQUE AMBIGUË »

A Paris, où M. Juppé avait laissé entendre mercredi que toute visite ministérielle avec l'Iran pourrait être exclue, on n'en assumait pas moins celle entreprise au début du mois par Bernard Pons à Téhéran. A l'Elysée, on dit *« n'avoir pas de regrets »* pour un voyage, *« approuvé par tout le monde »*, réalisé par un ministre en charge d'un domaine technique, les transports et l'équipement, et qui aurait tenu aux dirigeants iraniens un langage particulièrement franc. Tel n'est pas l'opinion de François Léotard, président du Parti républicain, qui déclarait mercredi à France Info : *« Cela fait des années que je regrette que, vis-à-vis d'Etats qui sont, soit terroristes, soit totalitaires, nous ayons une politique ambiguë. »*

Enfin, pour manifester la solidarité de la France avec Israël et le soutien de Paris au processus de paix, le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, devait, avant Palerme, se rendre à Jérusalem, en compagnie, notamment, du vice-président de la commission des affaires étrangères, Aymeri de Montesquiou (UDF-AD).

Une dizaine de ministres ont participé à la manifestation de Paris

QUELQUES milliers de personnes ont répondu, mercredi 6 mars, à l'appel pour une manifestation silencieuse lancé par une trentaine de partis de gauche, de syndicats et d'associations, bientôt rejoints par les formations de la majorité. Sur l'esplanade du Trocadéro, aucun symbole, aucune image, rien qui permette au recueillement de se manifester. Quelques bougies avaient été disposées afin de permettre aux présents de témoigner leur douleur, leur solidarité et leur révolte après les attentats qui ont ensanglanté Israël et menacent aujourd'hui le processus de paix. L'important était d'être là et de vérifier que les responsables de tous bords se retrouvaient côte à côte pour une même condamnation et un même engagement en faveur du processus de paix.

Arrivés peu avant 18 heures, mercredi 6 mars, les manifestants, venus signifier leur refus du terrorisme, se sont donc massés le long des barrières qui, ménageant un couloir au beau milieu de l'esplanade, isolaient les personnalités de la foule. Avi Pazner, ambassadeur d'Israël en France, et Leïla Chahid, déléguée générale de la Palestine en France, comptaient au nombre des participants. Des applaudissements ont salué l'arrivée de Lionel Jospin, à l'origine de l'appel. Autour de lui se pressaient les principaux responsables de la direction du PS.

Daniel Vaillant, numéro deux du PS, Henri Emmanuelli, l'ancien premier ministre Pierre Mauroy, président de l'Internationale socialiste, Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat, et Dominique Strauss-Kahn ont retrouvé sur place Michel Rocard, Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, Robert Badinter, ancien président du Conseil constitutionnel, Martine Aubry, ancien ministre du travail, Michel Sapin, ancien ministre de l'économie, et Jack Lang, ancien ministre de la culture.

« Je suis heureux que d'autres mouvements politiques, des hommes et des femmes y compris de la majorité actuelle se soient finalement associés à ce mouvement », a déclaré M. Jospin. *« Ils représentent donc une quasi-totalité de la communauté française afin de dire non au terrorisme, oui à la paix »* ; *« C'est la voie de la paix qui est la solution raisonnable, c'est celle qui assurera l'avenir »*, a ajouté l'ancien candidat à l'élection présidentielle.

De fait, les représentants de la majorité étaient nombreux à avoir fait le déplacement. Une dizaine de membres du gouvernement, parmi lesquels Roger Romani (RPR), ministre des relations avec le Parlement, Corinne Lepage, ministre de l'environnement, Philippe Douste-Blazy (UDF-FD), ministre de la culture, Jean-Pierre Raffarin (UDF-PPDF), ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, Eric Raoult (RPR), ministre délégué à la ville et à l'intégration, côtoyaient Jean Tiberi (RPR), maire de Paris, François Léotard, président du Parti républicain, Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, Alain Madelin, vice-président du PR, et André Rossinot, président du Parti radical. *« Il était important d'être là et d'être là ensemble, au-delà de tous les clivages politiques »*, résumait François Bayrou.

A gauche, Robert Hue, secrétaire national du PCF, signataire de l'appel, côtoyait Georges Sarre (MDC), député de Paris, Bernard Kouchner (Radical). Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, et Marc Blondel, secrétaire général de FO, étaient également présents. Autour d'Henri Hajdenberg, président du Conseil représentatif des institutions juives de France, et de Jean-Pierre Pierre-Bloch, président d'honneur de la Licra, M. Jospin, M. Léotard, M. Bayrou et M. Raffarin se sont symboliquement retrouvés pour déposer une bougie à la mémoire des victimes des attentats.

Cécile Chambraud

« La paix ! La paix ! »

« DE GRÂCE, ne filmez pas ça ! » Le journaliste ne répond pas. Il filme. *« Arrêtez, je vous en supplie ! C'est du sabotage ! »* La femme est au bord des larmes. La caméra ronronne. Dans l'objectif, une grappe de jeunes gens enragés mettent le feu au drapeau vert et noir de Palestine, en criant : *« Arafat assassin ! »* Trois, cinq, huit micros sont aussitôt brandis. Enfin, des manifestants parlent... Les autres, des centaines d'autres observent la scène, horrifiés. *« Vous vous trompez en prenant ces images ! Ces excités ne représentent qu'eux-mêmes. La communauté veut la paix ! »* Alors, la foule va rompre le silence qu'elle s'était imposé. Elle va scander : *« La paix, la paix ! »* pour qu'il ne soit pas dit que le camp des guerriers triomphe.

« Jérusalem est restée digne. Soyons à la hauteur, dit une jeune grand-mère dont le fils a choisi de vivre en Israël. *Ce ne sont pas quelques énergumènes écervelés qui vont prétendre stopper ce qui n'est qu'une suite à l'exécution de six millions de juifs ! »* Une ancienne déportée lui répond d'une voix très douce : *« Mais, Madame, on n'est pas un peuple parfait. Chacun tente de s'exprimer à sa façon... Ces enfants sont nos enfants, qui souffrent et qui pleurent, et ne brûlent un drapeau que faute de savoir s'exprimer. »*

« La paix, la paix ! » Quelle paix ? Ils ne souhaitent pas répondre. Ce n'est pas le moment. *« Aucun retour en arrière n'est possible. Au fond, chaque attentat le martèle. Non à la guerre ! Mille fois non ! Mes nuits à moi sont hantées par la Shoah, hélas, celles de mon fils aussi. Mes petits-enfants, eux, doivent sortir de la spirale. »* Une femme qui se dit fière d'avoir *« l'âge d'Israël »* sourit : *« N'est-ce pas le destin du notre peuple ? Le monde ne veut pas d'un juif en paix. »* La dame devant elle a tressailli : *« Raz-le-bol de cette culture de la persécution ! Grotesque, le mythe du juif courbant l'échine. C'est fini tout ça ! Quoi qu'il arrive, les juifs ont un pays !*

– Nous n'en finirons jamais avec la violence.

– Qu'est ce qui vous fait dire cela ?

– Je le sens. »

On répugne à citer le nom d'Arafat. Un homme pose sur une marche un bouquet de tulipes blanches. Des centaines de bougies clignotent. *« La poignée de main devant Clinton, c'était quand même très fort »*, rêvent deux adolescentes. Une femme se souvient qu'en 1948, elle était venue fêter ici-même la création de l'Etat d'Israël. Elle sortait, meurtrie, de la guerre. Mais elle avait dansé toute la nuit.

Annick Cojean

Le président Fernando Henrique Cardoso vante la « révolution blanche » du Brésil

La mise en place du plan real a été déterminante, selon le chef de l'Etat

Le président brésilien, Fernando Henrique Cardoso, qui répondait, mardi 5 mars, aux questions des correspondants étrangers, estime que son pays a accompli ces dernières années une *« révolution blanche »*, c'est-à-dire une transformation profonde sans à-coups ni soubresauts. La société brésilienne, a-t-il déclaré, se démocratise, même si elle reste *« plus injuste encore que sous-développée »*.

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Fernando Henrique Cardoso est un président heureux. Avec un revenu moyen annuel par habitant de l'ordre de 4 000 dollars (environ 20 000 francs), le chef de l'Etat estime que la société brésilienne se rapproche du seuil à partir duquel sera possible un véritable décollage en direction du monde développé. L'élément déterminant de ce qu'il nomme la *« révolution blanche »*, cette transformation en douceur de la société brésilienne, a été, selon lui, le plan real, qui porte le nom de la nouvelle monnaie lancée le 1er juillet 1994 et qui a permis d'en finir avec l'inflation galopante. La hausse des prix atteint désormais 20 % par an, alors qu'elle était de 50 % par mois avant juillet 1994. *« Le pays était habitué à vivre sous la morphine de l'inflation. Il en souffrait, mais ne s'en rendait pas compte. »*

La stabilisation de la monnaie a permis en particulier aux Brésiliens les plus pauvres de mieux se nourrir. Et M. Cardoso de citer les statistiques qui montrent que la consommation de protéines, en particulier d'œufs et de viande, a considérablement augmenté en un an. Quand on l'interroge sur son appartenance à la gauche, le président brésilien répond que *« le plan real a apporté plus d'égalité et de justice. Il a permis la plus forte redistribution de revenus de toute l'histoire récente du pays. C'est cela, être de gauche. Tout le reste est du bavardage »*.

M. Cardoso n'est pas pour rien un ancien professeur. Il conçoit son rôle avant tout comme celui d'un pédagogue, chargé d'expliquer inlassablement à ses concitoyens la nécessité des changements. C'est ce qu'il a fait à propos de l'inflation, dont le Brésil s'accommodait depuis près de trois décennies. La même méthode a été utilisée pour la réforme du système des retraites, qui doit être prochainement votée par le Congrès. *« C'est une question très sensible dans tous les pays du monde. Nous n'avons pas imposé notre plan, mais nous avons choisi la voie de la négociation »*, affirme le président. La réforme de la fonction publique et celle des impôts devraient suivre.

Un des maux traditionnels du Brésil est le clientélisme. M. Cardoso est fier d'avoir supprimé deux ministères, celui de l'intégration régionale et celui du bien-être social, qui en étaient les victimes. *« Les ressources de ces deux départements étaient dispensées en fonction des pressions des membres du Congrès et des groupes d'intérêts. »* Les dépenses normales, concernant par exemple le fonctionnement des cantines et des autobus scolaires, sont envoyées désormais directement aux intéressés, sans qu'il y ait besoin de la médiation d'un élu local.

A propos des paysans sans terre, *« un problème qui fait beaucoup de bruit »*, M. Cardoso rejette les accusations d'indifférence et d'immobilisme qui lui sont portées par la gauche, en particulier par le Parti des travailleurs et par l'aile la plus progressiste de l'Eglise brésilienne. *« Mon gouvernement est celui qui est allé le plus loin dans ce domaine. Nous avons fourni des terres à 42 000 familles l'an dernier. Vous pouvez vérifier ces chiffres et les noms des bénéficiaires. La liste est disponible. »* Cette dernière précision vise le Parti des travailleurs, qui conteste ces statistiques.

M. Cardoso récuse également les critiques concernant sa politique à l'égard des 300 000 Indiens brésiliens. Celles-ci ont été vives en Allemagne et dans les pays nordiques après la promulgation, le 8 janvier, d'un décret autorisant la révision des frontières de 344 réserves. L'objectif n'est pas de retirer des terres aux Indiens, mais de donner un statut juridique à certaines réserves, dont les limites n'avaient pas été légalement enregistrées jusqu'ici, affirme le président. M. Cardoso reconnaît qu'*« il y a beaucoup de corruption »* à la FUNAI, la Fondation nationale de l'Indien, l'organisme gouvernemental qui a la tutelle des réserves. Mais la FUNAI n'a pas, selon lui, les moyens matériels d'empêcher les contacts entre les Indiens et les *« pionniers blancs »*, lesquels provoquent une désorganisation sociale du milieu indien traditionnel.

M. Cardoso affirme enfin que l'obtention d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU n'est pas une de ses obsessions. *« Le Brésil n'est candidat à rien »*, explique-t-il. Certes, le Brésil *« souhaite jouer un rôle plus actif »* sur la scène internationale, *« mais il n'a pas d'ambitions hégémoniques »*. Ce qui compte, pour le président brésilien, c'est l'accession de son pays au statut que confère la puissance économique réelle.

Dominique Dhombres

M. de Charette prolonge en Malaisie l'élan du sommet Europe-Asie

KUALA-LUMPUR. Après le sommet Europe - Asie de l'Est de Bangkok, Hervé de Charette a effectué, du dimanche 3 au mardi 5 mars, la première visite officielle d'un ministre français des affaires étrangères en Malaisie. Reçu notamment par le premier ministre, Mahathir Mohammad, et le vice-premier ministre, Anwar Ibrahim, M. de Charette a estimé que la diplomatie française devait *« rattraper le temps perdu »* dans cette région. Il a annoncé la venue d'autres ministres français à Kuala-Lumpur *« dans les douze mois »*, ainsi que la création d'une commission bilatérale et d'un club d'affaires. Il a confirmé que la France participera à l'étude du projet de voie ferrée transasiatique adopté par le sommet de Bangkok. L'année 1997, a-t-il précisé, sera consacrée à la *« définition d'un programme d'action »* s'inscrivant dans *« la logique »* de l'impulsion donnée par Jacques Chirac à la diplomatie française en Asie. – *(Corresp.)*

Des banques allemandes vont prêter 4 milliards de marks à la Russie

BONN. Un consortium de banques allemandes mené par la Deutsche Bank va prêter 4 milliards de deutschemarks (13,6 milliards de francs) à la Russie, a annoncé le porte-parole du gouvernement de Bonn, Peter Hausmann, mercredi 6 mars. Ces crédits prolongent le prêt prévu par le FMI dans l'accord du 22 février, a précisé M. Hausmann ; la première tranche de 3 milliards de marks doit servir *« immédiatement à soutenir les réformes économiques »*, la seconde à financer des projets économiques d'intérêt commun à l'Allemagne et à la Russie et à plus long terme. De son côté, la France va accorder un prêt de 2 milliards de francs *« pour soutenir le processus de transition économique »*. Ces prêts sur sept ans sont remboursables après la quatrième année. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **IRLANDE DU NORD : l'Armée républicaine irlandaise (IRA) a exclu,** jeudi 7 mars, de rétablir le cessez-le-feu rompu il y a un mois, en déclarant que les tentatives anglo-irlandaises de relance du processus de paix en Irlande du Nord étaient inadéquates. L'IRA a aussi exclu de se défaire de son stock de 100 tonnes d'armes et d'explosifs, et a annoncé son intention de poursuivre la *« lutte armée »* contre la Grande-Bretagne, *« étant donné les conditions politiques actuelles »*. – *(Reuter.)*

■ **RUSSIE : le président russe Boris Eltsine** annoncera, à la fin du mois de mars, un projet visant à créer à terme une *« confédération »* entre la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan, a assuré, mercredi 6 mars, Oleg Soskovets, numéro deux du gouvernement, qui dirige la campagne de M. Eltsine pour l'élection présidentielle de juin. – *(AFP.)*

■ **ARMÉNIE : le procès de 31 membres du parti arménien** d'opposition interdit Dachnaktsoutioun s'est ouvert mardi 5 mars à Erevan. Les inculpés, accusés d'avoir préparé des actes terroristes, d'avoir voulu assassiner le président arménien, Levon Ter-Petrossian, et plusieurs autres dirigeants, ainsi que d'avoir voulu organiser un coup d'Etat le 29 juillet 1995, jour du second tour des élections législatives, sont passibles de la peine de mort. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **BURUNDI : le président Sylvestre Ntibantunganya est arrivé à Paris,** mercredi 6 mars ; il devait rencontrer, jeudi, le ministre français de la coopération, a-t-on appris de très bonne source. Cette visite, non annoncée officiellement, survient au moment où le Burundi, plongé *« dans la spirale de la violence ethnique »* selon le département d'Etat américain, connaît une nouvelle vague de tueries qui ont fait, d'après l'ONU, plus d'une centaine de morts ces deux dernières semaines. – *(AFP, Reuter.)*

■ **TCHAD : un référendum constitutionnel sera organisé le 31 mars,** a-t-on appris, mercredi 6 mars, à N'Djamena. Cette consultation, annoncée par décret présidentiel, devrait être suivie d'élections présidentielle et législatives. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **HAÏTI : le nouveau premier ministre, Rony Smarth,** un agro-économiste de cinquante-cinq ans, a pris officiellement ses fonctions mercredi 6 mars. Son gouvernement comprend quatre ministres du cabinet sortant, dont le chancelier (ministre des affaires étrangères) Fritz Longchamps. Le diplomate vénézuélien Enrique Ter Horst a été nommé, mardi, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Haïti ; le général de brigade canadien Pierre Daigle, commandant de la composante militaire de la Mission des Nations unies en Haïti (Minuha), et le colonel français Philippe Balladur, commissaire de la composante de police civile. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : le produit intérieur brut** a reculé de 0,5 % au quatrième trimestre 1995 par rapport au troisième, en données corrigées, a indiqué jeudi 7 mars l'Office fédéral des statistiques. L'Office a expliqué le recul par la baisse des investissements dans les biens d'équipement et le bâtiment. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : les commandes industrielles** ont augmenté de 0,5 % en janvier par rapport au mois précédent, après une hausse de 1,7 % en décembre. – *(AFP.)*

Au Japon, trois GI sont condamnés pour le viol d'une collégienne d'Okinawa

TOKYO
de notre correspondant

Le tribunal de Naha, capitale de l'archipel d'Okinawa, a condamné, jeudi 7 mars, à sept ans de prison deux des trois soldats américains accusés de l'enlèvement et du viol d'une adolescente japonaise de douze ans. Le troisième accusé a été condamné à une peine de six ans et demi. Dans un communiqué, l'ambassade des Etats-Unis s'abstient de tout commentaire de la sentence, rappelant que le Japon est un Etat de droit et qu'aucune entorse à la procédure n'a été relevée par le représentant des forces américaines qui a suivi le déroulement du procès.

Le tribunal d'Okinawa n'a pas suivi le ministère public, qui avait demandé des peines de dix ans de prison, plus sévères que celles requises généralement pour des affaires similaires au Japon (de trois à cinq ans). Il n'en a pas moins tenu à ce que cette sentence serve d'exemple.

Cette triste affaire, survenue le 4 septembre, a soulevé une vague d'indignation au Japon, et en particulier à Okinawa, où sont concentrés environ 60 % des 47 000 soldats américains stationnés dans l'archipel. Elle a donné lieu à des manifestations importantes à Okinawa (80 000 personnes) et plus sporadiques à Tokyo. Devant le tribunal de Naha, jeudi, des banderoles peu amènes à l'égard des Américains (*« Les animaux US, retournez dans la jungle »*) – insultes d'autant plus sensibles que les GI sont des Noirs – étaient révélatrices du caractère passionnel des réactions locales à un incident tragique qui a ravivé les rancœurs des habitants d'Okinawa à l'égard du gouvernement central. Colonisés par les Japonais au XIXe siècle, discriminés puis victimes de la plus dure bataille de la guerre du Pacifique (*Le Monde* du 23 juin 1995), les habitants d'Okinawa estiment aujourd'hui subir seuls la charge de la présence des bases américaines au Japon.

Ce tragique incident avait aussi pris une dimension internationale : elle a conduit le président Clinton à présenter ses excuses au peuple japonais et ouvert un débat sur le système de sécurité nippo-américain, un sujet qui sera au centre des entretiens que doit avoir le chef de la Maison Blanche lors de sa visite à Tokyo en avril.

Philippe Pons

Etre journaliste en Algérie

LA PRESSE PRIVÉE algérienne, née à la fin des années 80, à la faveur d'une éphémère parenthèse pluraliste (1989-1991), aura été, pendant un bref moment, une des plus libres du monde arabe. Cette tentative d'expérience citoyenne, véritable *« aventure intellectuelle »* pour des journalistes maintenus *« sous tutelle »* depuis trois décennies, tournera court. Libre – à l'exception des journaux islamistes, interdits dès 1992 –, la presse locale l'est restée, grosso modo, jusqu'à la fin de 1993, année marquée par une montée sans précédent du terrorisme et par une reprise en main étatique très efficace des organes d'information.


BIBLIOGRAPHIE

A la censure, aux pressions du pouvoir – imprimeries et publicité restent monopole de l'Etat – s'ajoutent les menaces terroristes et les assassinats, dont plus de cinquante journalistes ont été victimes en l'espace de trois ans : autant d'*« attentats à la liberté de la presse »* que la journaliste Ghania Mouffok, ancienne collaboratrice du quotidien *Algérie actualités*, décrit avec sang-froid dans un livre remarquable, *Etre journaliste en Algérie*, dont on veut espérer qu'il pourra être diffusé, un jour, de l'autre côté de la Méditerranée.

Des émeutes d'octobre 1988, date à laquelle le Mouvement des journalistes algériens (MJA) commence à se faire connaître, jusqu'aux lendemains sanglants de l'élection présidentielle du 16 novembre 1995, l'auteur déroule le fil de l'histoire récente, celle d'un pays et de sa presse courageuse parfois, martyre souvent, mais dont l'indépendance et l'esprit critique n'ont jamais été les vertus majeures.

Décortiquant les rouages d'un système liberticide qui a ouvert la voie à toutes les barbaries, l'auteur dresse un portrait sans complaisance de la presse algérienne et, à travers elle, du pouvoir et des islamistes, dont les conceptions, en matière de démocratie et de respect de la personne humaine, ne sont pas si éloignées l'une de l'autre.

On trouvera, en annexe, les *« recommandations »* du ministère de l'intérieur, sorte de vademecum de la censure officielle, adressé, en juin 1994, à toutes les rédactions algériennes. Et, en prologue, la liste des journalistes assassinés entre octobre 1988 et décembre 1995. Liste qui n'a cessé, depuis lors, de s'alourdir.

C. S.

★ ***Être journaliste en Algérie*, de Ghania Mouffok, Reporters sans frontières, 5, rue Geoffroy-Marie, 75009 Paris. 144 pages, 85 francs.**

Le pouvoir algérien montré du doigt par le département d'Etat

Tortures, assassinats, arrestations arbitraires, emprisonnements sans procès, atteintes à la liberté de réunion et d'expression : dans son rapport annuel sur la situation des droits de l'homme, publié, mercredi 6 mars, à Washington, le département d'Etat dresse un sévère réquisitoire à l'encontre des autorités algériennes – sans épargner, pour autant, les groupes islamistes, notamment les GIA, accusés d'avoir tué *« des centaines, voire des milliers de personnes »*. Le département d'Etat estime à près de 50 000 le nombre total des tués, depuis ces cinq dernières années.

Au Bénin, le second tour de la présidentielle opposera M. Soglo à M. Kérékou

COTONOU
de notre envoyé spécial

L'appel du général Mathieu Kérékou aux *« révolutionnaires d'hier et aux démocrates d'aujourd'hui »* semble avoir été entendu. Mercredi 6 mars, dans la soirée, soixante-douze heures après la clôture du scrutin présidentiel, les résultats officiels n'étaient toujours pas publiés. Mais les deux quotidiens de Cotonou, la capitale économique, *la Nation* et *le Matin*, étaient d'accord, dès mercredi, pour consacrer leur « une » au second tour, prévu pour le 18 mars, et pour en désigner comme protagonistes l'actuel président, Nicéphore Soglo, et son prédécesseur, Mathieu Kérékou.

Moins de 1 % des 2,6 millions d'électeurs inscrits séparerait les deux hommes, qui auraient recueilli environ 36 % des suffrages chacun. On retrouvera donc la même affiche qu'en 1991. A l'époque, le Bénin était à l'avant-garde de la démocratisation et du multipartisme en Afrique, et le général Kérékou, après avoir régné en dictateur pendant dix-huit ans, accepta le verdict des urnes, laissant la place à M. Soglo. Aujourd'hui, le général-*« caméléon »* revient en force, raflant la majorité des voix dans ses fiefs du Nord, mordant ailleurs sur l'électorat de ses rivaux. Il fait campagne contre les *« privatisations sauvages »*, accusées d'avoir accru le chômage. Il est vrai que M. Soglo a appliqué avec ardeur l'ajustement structurel dont le Bénin a bénéficié, devenant le principal exportateur de coton filé d'Afrique subsaharienne. Mais ce boom cotonnier n'a pas suffi à lui rallier la sympathie des électeurs des régions productrices, au centre du pays, qui ont voté pour M. Kérékou.

SIGNES DE TENSION

Affaibli par les querelles institutionnelles et les campagnes de rumeurs, M. Soglo, contrairement à la plupart des chefs d'Etat africains, ne bénéficie d'aucune « prime au sortant ». Son implantation à Cotonou reste pourtant solide et il y arriverait largement en tête. *« Les gens oublient que, sous Kérékou, les fonctionnaires n'étaient pas payés »*, s'indigne un manutentionnaire du port autonome de la capitale économique.

Arrivé en troisième position, Adrien Houngbedji, ancien président de l'Assemblée nationale, devient, presque malgré lui, un véritable faiseur de rois. Mercredi, il semblait pencher en faveur de M. Kérékou – dans les geôles duquel il fut pourtant détenu, avant de s'évader et de s'exiler en 1975. *« Il faut que le prochain chef de l'Etat soit le président de tous les Béninois »*, a-t-il déclaré, reprochant au président sortant son *« arrogance »*.

Bénin : 2,6 millions d'électeurs

Porto-Novo
Cotonou

Economie (1994)

PNB	1,95 milliard de $
PNB/hab.	360 $
Taux d'inflation	38,6 %
Production de coton	90 000 tonnes

1er export. de coton filé de l'Afrique sub-sahar.

en % du PNB : Services 35 ; Agriculture 56 ; Industrie 6 ; Mines 3

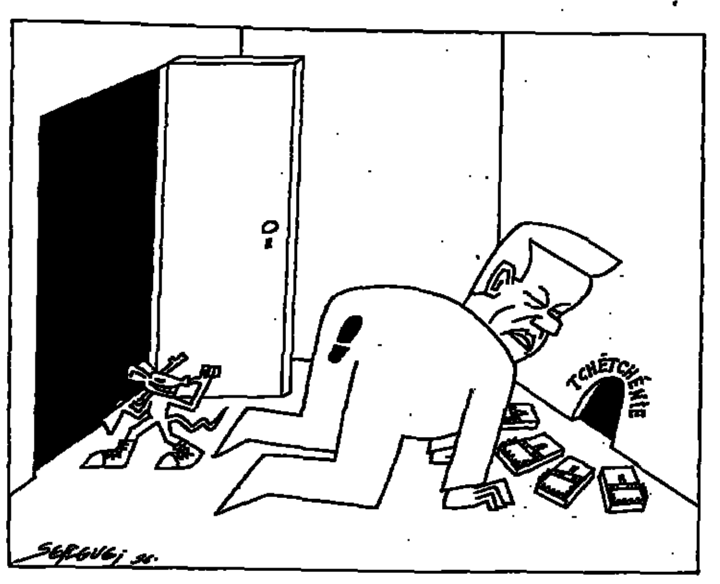
Si les bailleurs de fonds dissimulent mal leur inquiétude d'un éventuel retour de M. Kérékou, ils sont néanmoins rassurés par le déroulement du scrutin, d'un calme et d'une sérénité exemplaires. Malgré le désordre lié aux problèmes d'organisation, les électeurs ont fait la queue pendant des heures, certains bureaux ouvrant parfois avec une demi-journée de retard. Selon des estimations officieuses, la participation aurait avoisiné les 80 %. *« Les électeurs sont aujourd'hui conscients de leurs choix. Le peuple a pris goût à la démocratie*, explique un avocat. *Même si Kérékou revient, il sait que l'appareil du parti unique, c'est du passé, et qu'il devra composer avec plusieurs courants, plusieurs partis à la fois. Mais je ne suis pas sûr que le deuxième tour se passe aussi bien »*.

D'un côté comme de l'autre, des signes de tension apparaissent. Le gouvernement envisage de renforcer son dispositif de sécurité, surtout dans le Nord, afin d'éviter *« d'éventuelles infiltrations de milices armées »*. Les partisans de M. Kérékou accusent le parti au pouvoir de fraude. Mais les Béninois aiment à faire remarquer qu'ils ont *« entièrement confiance dans le courage et l'impartialité »* de la Cour constitutionnelle, chargée de vérifier la régularité du scrutin. L'an dernier, après avoir constaté des anomalies lors des élections législatives, la Cour n'a pas hésité à annuler les résultats des neuf sièges du département de l'Atlantique, qui, sans cela, seraient revenus au chef de l'Etat.

François Picard

Les Tchétchènes se livrent à une démonstration de force à Grozny

Le Conseil de sécurité se réunit à Moscou



MOSCOU
de notre correspondante

Un calme relatif régnait à Grozny, jeudi 7 mars à l'aube, selon des journalistes sur place, après vingt-quatre heures de violents combats qui ont permis aux indépendantistes de reprendre, en quelques heures, le contrôle d'une partie de la ville en ruine, où reste concentré le plus gros des forces russes en Tchétchénie.

Nul ne savait encore s'il s'agissait d'une simple accalmie ou si les combattants, ayant ainsi démontré avec éclat la fragilité du dispositif russe, avaient décidé un repli, comme l'a affirmé le commandement russe, jeudi matin. Mais certaines rues du centre-ville, théâtre des plus violents affrontements de la veille, étaient vides et aucun char russe n'y était posté, selon un correspondant de Radio-Liberty. Des tirs sporadiques s'élevaient du quartier de la gare, d'après l'AFP.

La veille, les forces russes avaient dû recourir aux tirs d'artillerie lourde et de roquettes d'hélicoptères pour tenter d'arrêter la progression des combattants sur quatre ou cinq fronts dans la ville. Mercredi matin, les forces tchétchènes contrôlaient au moins trois quartiers de Grozny, ainsi que la principale raffinerie de pétrole, selon les témoignages d'habitants.

Les combats les plus violents s'étaient déroulés près du centre, dans le quartier de Minoutka, où l'avenue Lénine, une des principales artères, était sous leur contrôle à la mi-journée. De là, les combattants menaçaient les principaux bâtiments de l'administration pro-russe installée à Grozny, désertés par leurs occupants, selon des témoins. Mais à la tombée de la nuit, de fortes concentrations de troupes russes et de chars étaient observées dans ces parages, où les combats continuaient.

CAMP RETRANCHÉ

Dans l'après-midi de mercredi, la télévision locale avait infligé un outrage supplémentaire à Moscou. La transmission de la première chaîne russe ORT était brusquement interrompue pour diffuser une cassette préenregistrée dans laquelle le président indépendantiste Djokhar Doudaev annonçait que l'opération de Grozny se déroulait sur ses instructions. Car à tous les niveaux de l'administration locale pro-russe installée dans la capitale, les indépendantistes bénéficient de complicités.

La police tchétchène sous contrôle russe, qui aurait reçu à la hâte dans la matinée des armes et des munitions, ne serait pas intervenue dans les combats, même si plusieurs de ses membres ont été tués dans l'offensive. L'un d'eux confiait au correspondant de l'AFP que nombre de ses collègues ne voulaient pas combattre ; *« nous sommes tous des Tchétchènes »*, disait-il.

Pour sa part, le correspondant de Radio-Liberty a déclaré avoir vu, dans la matinée, des habitants de Grozny encourager des groupes de combattants qui étaient entrés dans la ville. *« Beaucoup d'habitants cherchent à s'armer, mais les armes manquent »*, a-t-il rapporté, en soulignant toutefois que des combattants étaient déjà présents, clandestinement, dans Grozny et opéraient comme *« snipers »* en soutien aux attaquants, embusqués sur des bâtiments en ruine surplombant les positions russes.

Le bruit courait d'ailleurs dans Grozny que le général Doudaev et son commandant le plus célèbre, Chamil Bassaev, étaient apparus mardi sur la télévision artisanale, captée par intermittence dans les foyers tchétchènes, pour annoncer que *« la ville de Grozny va être libérée »* et qu'il n'y aura *« pas de pardon pour les traîtres »*. Chamil Bassaev avait mené la première grande prise d'otages dans le sud de la Russie ayant entraîné l'ouverture d'éphémères négociations russo-tchétchènes l'été dernier. Mercredi, il aurait dirigé l'un des groupes, d'une centaine de combattants chacun, entrés dans Grozny.

Leur opération aura en tout cas démontré la fragilité des forces russes en Tchétchénie, même si, grâce à leur présence militaire massive et au silence occidental, celles-ci peuvent continuer à détruire quartiers et villages, sans jamais pouvoir cependant les contrôler à long terme. Le bombardement de la localité de Sernovodsk, à 45 kilomètres à l'ouest de Grozny, s'est ainsi poursuivi, mercredi, pour le quatrième jour consécutif, les forces russes interdisant désormais toute sortie aux civils – plusieurs milliers de personnes – qui y seraient encore enfermés, sans aucun accès humanitaire.

A Grozny même, démonstration a été faite que les forces russes ne contrôlent, réellement et en permanence, que le vaste camp militaire de Khankala, aux abords de la ville, et son aéroport, transformé en camp retranché et où loge le « chef » pro-russe de la République, Dokou Zavgaev. Ce furent d'ailleurs les deux seuls endroits visités, lundi, par le ministre de la défense, Pavel Gratchev, lors d'un déplacement éclair, durant lequel ce vieux partisan de la guerre fit sensation en affirmant qu'il est *« prêt à rencontrer Doudaev »*, alors même qu'il continue à parler de la nécessité de *« liquider les bandits tchétchènes, de plus en plus isolés »*. Ce qui restait la ligne officielle du Kremlin, à la veille de la réunion, prévue jeudi, du Conseil de sécurité russe autour de Boris Eltsine pour *« examiner les moyens de mettre fins aux combats »* en Tchétchénie.

Mais l'offensive tchétchène sur Grozny aura brouillé toutes les cartes du Kremlin, fondées sur l'illusion qu'une pression militaire accrue, comme celle que mènent ses forces depuis décembre en divers points de la petite République, amènera les indépendantistes à renoncer à leur combat ou la population à les désavouer.

Sophie Shihab

■ **Le député russe Sergueï Kovalev a reçu, mercredi 6 mars, le prix annuel de la Ligue internationale pour les droits de l'homme. M. Kovalev, un ancien dissident soviétique, a démissionné de son poste de président de la commission des droits de l'homme auprès du président Eltsine après avoir inlassablement dénoncé l'intervention militaire russe en Tchétchénie. – (AFP.)**

Les deux partis conservateurs turcs ont formé un nouveau gouvernement

Mesut Yilmaz sera remplacé au poste de premier ministre par Mme Ciller dans un an

Soixante-treize jours après les législatives du 24 décembre 1995, les deux formations ennemies de la droite turque sont parvenues à un accord de coalition. Leur union est animée par le souci d'écarter du pouvoir le parti islamiste (Refah), arrivé en tête du scrutin de décembre. *« Le 53e gouvernement sera un gouvernement de réforme et de changement »*, a déclaré M. Yilmaz *(lire aussi notre éditorial page 16)*.

ISTANBUL
de notre correspondante

Bravant la tempête de neige qui a paralysé la capitale turque, Mesut Yilmaz s'est rendu, dans la soirée du mercredi 6 mars, au palais présidentiel à Ankara, où il a soumis au président Suleyman Demirel le programme et la composition du gouvernement de coalition formé par son Parti de la mère patrie (ANAP) et par le Parti de la juste voie (DYP) de Tansu Ciller. Il est ressorti de la présidence quarante-cinq minutes plus tard, officiellement premier ministre. *« Le 53e gouvernement sera un gouvernement de réforme et de changement »*, a déclaré M. Yilmaz.

L'ère de l'Anayol (*« La voie principale »*) – contraction des sigles de l'ANAP et du DYP –, tracée par l'alliance tardive de ces deux partis rivaux de droite depuis plus de dix ans, a débuté, soixante-treize jours après les élections législatives du 24 décembre 1995. Le programme de la coalition sera présenté à l'Assemblée nationale, jeudi 7 mars, et soumis à un vote de confiance qu'il obtiendra sans peine le mardi 12 mars.

CONVERGENCE D'OPINIONS

L'union politique de l'ANAP et du DYP est essentiellement un mariage de raison, arrangé de surcroît sous la pression des médias, de l'opinion publique et des institutions laïques. Les deux partenaires sont parvenus à un accord, à un partage des tâches et des responsabilités – neuf portefeuilles au DYP, huit à l'ANAP et huit ministères d'Etat chacun – qui est acceptable pour les deux camps, sans pour autant réellement satisfaire l'un ou l'autre. *« Quelqu'un devait faire un sacrifice, j'ai fait ce sacrifice »*, a souligné Tansu Ciller, qui, malgré la supériorité numérique de son parti sur son rival l'ANAP à l'Assemblée nationale, cède – jusqu'à la fin de l'année 1996 – sa place à la tête du gouvernement à son rival, Mesut Yilmaz.

En leur faveur, ces deux partis ont une convergence d'opinions qui leur permettra de collaborer sans conflit idéologique. Mais la tâche qui les attend est herculéenne. Minoritaire à l'Assemblée nationale, ce gouvernement qui affirme vouloir le changement devra constamment plaider avec l'opposition de gauche – en l'occurrence le Parti démocratique de gauche (DSP) de Burent Echent –, qui lui accordera un soutien conditionnel. Le manque d'enthousiasme du DSP pour les privatisations, ses principes de gauche – qui pourraient entrer en conflit avec la politique du gouvernement, notamment si un plan d'austérité est introduit – en font un partenaire peu sûr.

Très rapidement, la coalition devra s'attaquer à des dossiers épineux : parmi les plus urgents, figurent le renouvellement du mandat de « Provide Comfort », l'opération occidentale au nord de l'Irak – de plus en plus contestée en Turquie, notamment par le DSP, où elle est perçue comme un appui indirect des alliés à la rébellion kurde –, qui devra être décidé avant la fin de mars. Le cabinet devra également se prononcer sur l'extension de l'état d'urgence dans dix provinces du Sud-Est anatolien, recommandée par le tout-puissant Conseil national de sécurité.

La priorité du gouvernement sera accordée à l'économie. La dérive politique des derniers mois n'a fait qu'exacerber des problèmes structurels qui devront être traités pour éviter une crise. Le gouvernement a fait appel aux meilleurs spécialistes des deux partis pour tenter d'endiguer l'inflation galopante, qui se situe autour de 80 % et le déficit budgétaire. Parmi les ministres de l'ANAP figurent plusieurs des acteurs principaux de la libéralisation des années 80 pendant l'ère de Turgut Ozal. De son côté, Tansu Ciller a introduit au cabinet plusieurs anciens hauts fonctionnaires ou hommes d'affaires qu'elle avait recrutés pour sa campagne électorale. *« Ce gouvernement est peut-être celui sur lequel pèsent les plus lourdes responsabilités dans l'histoire de la République »*, a commenté Mme Imren Aykut, ministre d'État.

Dans les jours qui suivront son intronisation, le gouvernement devra adopter un nouveau budget. La coalition prévoit également de relancer le processus de privatisation, promesse entendue si souvent au cours des dix dernières années qu'elle est accueillie avec un certain scepticisme, et d'élargir la base fiscale. Les casse-tête de la politique étrangère – la dispute avec la Grèce, les tensions avec la Syrie et l'Irak au sujet de l'eau, la rivalité avec la Russie – seront gérés par Emre Gönensay, un économiste devenu chef de la diplomatie après avoir été le conseiller privé de Mme Ciller.

RÉSULTATS RAPIDES

Le programme ne prévoit aucun remède-miracle pour mettre fin au conflit kurde. Tout au plus mentionne-t-il la nécessité pour la Turquie de se conformer aux accords internationaux sur les droits de l'homme, d'alléger les restrictions à la liberté d'expression et de lever, graduellement, l'état d'urgence. Mais dans son premier entretien accordé au quotidien *Hürriyet*, qui titrait sur *« le gouvernement de l'espoir »*, le premier ministre, Mesut Yilmaz, a promis des *« ouvertures »* dans le domaine de l'éducation et de la télévision en kurde.

De ce gouvernement, formé tardivement, la population attend des résultats rapides et concrets. Un mauvais départ affecterait le futur de la droite turque tout entière et risquerait d'encourager des électeurs désillusionnés à se tourner vers les islamistes, désormais principal parti d'opposition, lors de prochaines élections.

Nicole Pope

Trois femmes ministres

Nahit Mentese représentera le DYP aux côtés de Mesut Yilmaz, en tant que vice-premier ministre, jusqu'à la fin de 1996. Parmi les principaux ministères entre les mains de l'ANAP figurent celui des finances, confié à Lütfullah Kayalar, celui de la défense, accordé à Oltan Sungurlu, et celui de l'intérieur, qui revient à Ulkü Güney, une des figures-clés des négociations entre les deux partis. Du côté du DYP, Emre Gönensay, un économiste et conseiller privé de Mme Ciller, devient ministre des affaires étrangères. L'ancien chef de la police, Mehmet Agar, devient ministre de la justice, alors que Yalim Erez, ancien président de l'Union des chambres du commerce et de l'industrie, prend en main le ministère de l'industrie. Le ministère de la santé a été confié au psychiatre Yildirim Aktuna, qui était le porte-parole du gouvernement précédent. Trois femmes – un record – prennent place dans ce nouveau cabinet : Isilay Saygin, ministre du tourisme, ainsi que Ayfer Yilmaz et Imren Aykut, ministres d'Etat. – (Corresp.)

La « galère » sans fin des enfants des rues de Bucarest

BUCAREST
de notre correspondant

Les deux mille cinq cents enfants qui, selon la police, vivent dans les rues de Bucarest, ont au moins deux handicaps : ils ne votent pas et n'émeuvent pas grand monde. En cette année électorale, le pouvoir et la mairie de Bucarest (opposition) peuvent donc multiplier, en toute impunité, les démonstrations de force à l'égard de ces sans-abri en culotte courte, innocentes victimes de la crise.

Au plus fort de l'hiver, les *boschetari* (en référence aux bosquets où ils dorment l'été) ont tout d'abord été expulsés *manu militari* des couloirs de métro par des vigiles parfois accompagnés de chiens. Puis, une nuit de février, ce sont des centaines de policiers, certains encagoulés, qui sont venus les déloger des canalisations et des halls d'immeubles où ils s'étaient réfugiés pour fuir la neige. Plus de mille *boschetari*, âgés pour quelques-uns de dix ans à peine, ont été interpellés en quelques heures et dirigés vers des établissements pour enfants, à Bucarest et en province. L'opération « Labyrinthe », nom de code aux accents guerriers donné à cette rafle sans précédent, s'est prolongée depuis par l'arrestation quotidienne de petits vagabonds.

« L'efficacité de cette action est très incertaine », reconnaît pourtant en privé un responsable de la police, persuadé que ces enfants retourneront là où on les a pris. Mais, à l'approche des élections municipales, prévues pour le printemps, et des scrutins présidentiel et législatif de cet automne, le temps n'est pas aux politiques sociales de long terme. Il ne l'a jamais été. *« Les Bucarestois on tout d'abord ressenti de la pitié, puis de l'indifférence, et maintement de la haine envers ces gosses »*, observe Olivier Fenichiu, de l'ONG suisse Terre des hommes.

Les *boschetari* sont les rejetons de la politique nataliste imposée dès les années 70 par Ceausescu, et de la profonde crise économique et sociale que connaît le pays sans discontinuer depuis plus de quinze ans. Or, si des pans entiers de l'ancienne protection sociale se sont effondrés, rien ou presque ne les a remplacés. La prévention dans les familles à risque est insignifiante. Les efforts pour réinsérer les enfants en rupture familiale reposent principalement sur quelques ONG débordées. Par ailleurs, il n'existe à Bucarest que trois cent cinquante places dans les foyers d'accueil pour mineurs alors que les enfants des rues sont deux fois plus nombreux qu'en 1989.

Malgré tout, les autorités actuelles appliquent les mêmes recettes qu'hier. Le chef d'Etat et le maire de Bucarest viennent ainsi d'inaugurer un centre « modèle » : un bâtiment entouré d'une haute palissade métallique imperméable aux regards, perdu dans l'un des quartiers tsiganes de la capitale et d'où les quatre-vingts « pensionnaires », rasés et en uniforme, n'ont pas le droit de sortir. *« Un ghetto dans le ghetto, générateur de délinquants »*, s'attriste Olivier Fenichiu.

Christophe Chatelot

Les multiples curiosités des urnes helvétiques

BERNE
de notre correspondant

Quoi de commun entre des alambics, des uniformes militaires, des places de parking, le sort d'un village de 71 habitants et l'avenir du romanche ? A première vue, pas grand-chose, sinon que tout ce que la Suisse compte d'électeurs et d'électrices est convoqué aux urnes dimanche 10 mars afin de donner son avis sur ces questions capitales.

Les Suisses ont beau être habitués à devoir se prononcer sur les sujets les plus divers, rarement référendum aura reflété une image aussi caricaturale de la démocratie directe. Nombre de Suisses eux-mêmes et certains commentateurs sont les premiers à le relever. *« On ne s'y prendrait pas autrement pour dissuader les gens de s'intéresser à la politique »*, écrit *Le Nouveau Quotidien* de Lausanne sous le titre « Les faux enjeux du 10 mars ».

Ayant choisi de se moquer, l'hebdomadaire *Le Jura libre* ironise sur *« les mœurs bizarroïdes de ces Confédérés qui se déplacent par millions pour décider de futilités inouïes »*. D'un ton plus grave, un professeur d'économie de Bâle, Silvio Borner, estime *« politiquement dangereux »* de soumettre à l'approbation populaire des questions *« qui frôlent le ridicule »*.

Première cible, les alambics. Autrement dit, le gouvernement demande la suppression de l'obligation qui lui est faite de racheter l'eau-de-vie produite en Suisse ainsi que les appareils à distiller. Aujourd'hui contraire aux accords du GATT et ne se justifiant plus, cette mesure avait été prise en 1932 pour lutter contre les bouilleurs de cru et l'alcoolisme. Son abolition permettrait une économie de 3,5 millions de francs suisses par an.

« HISTOIRES DE GROS SOUS »

C'est encore de gros sous qu'il est question à propos des uniformes militaires et des places de parking. Ainsi, 15 millions de francs pourraient être économisés en centralisant l'acquisition de l'équipement personnel des soldats de l'armée de milice. Cette responsabilité est encore du ressort des cantons et d'aucuns craignent que plusieurs centaines d'artisans selliers et tailleurs ne fassent les frais de cette réforme. Par ailleurs, le Conseil fédéral escompte 20 millions de francs par an d'économies de la suppression de subventions à l'aménagement de places de stationnement près des gares.

D'à peine 40 millions de francs suisses, ces économies paraissent bien modestes et représentent moins de 2 % du programme d'assainissement des finances fédérales.

Quatrième point : toutes les parties intéressées sont d'accord pour avaliser le rattachement au canton du Jura de la petite commune limitrophe de Vellerat, actuellement liée à celui de Berne. Cette ultime formalité mettra un terme à une affaire vieille de vingt ans.

Sujet d'importance dans un pays quadrilingue comme la Suisse, le nouvel article constitutionnel sur les langues était censé renforcer la cohabitation linguistique. Partagé entre partisans du principe de la territorialité et adeptes de la liberté des langues, le Parlement a cependant passablement édulcoré la réforme proposée. Finalement, la principale innovation consiste à revaloriser le romanche, parlé par 40 000 personnes, soit 0,6 % de la population du pays, dans les vallées du canton des Grisons.

Devenu quatrième langue nationale en 1938, le romanche devrait obtenir un statut semi-officiel et bénéficier d'une augmentation des aides financières, tout comme l'italien. Reste à savoir si ce coup de pouce suffira à sauver cet idiome de plus en plus menacé par le suisse allemand. Reste aussi à savoir combien de citoyens et de citoyennes jugeront utile de se déplacer pour répondre à des questions ni débattues ni vraiment contestées alors que l'abstentionnisme en Suisse est déjà un mal chronique.

Jean-Claude Buhrer

MAJORITÉ Avant la réunion du conseil national du RPR consacrée, le 23 mars, à la conférence intergouvernementale européenne, Edouard Balladur a communiqué aux parlementaires de la majorité et à des « décideurs » économiques un document exposant ses conceptions de la réforme des institutions et de l'Union économique et monétaire. Il prononcera un discours à ce sujet à Bruxelles, le 18 mars, et prendra la parole devant le conseil national du RPR. ● PARTISAN du respect des critères du passage à la monnaie unique, M. Balladur souhaite que l'emploi passe au rang des politiques communautaires prioritaires. Il confirme, d'autre part, sa vision d'une Union à « trois cercles ». ● LA PRÉÉMINENCE du droit communautaire sur la législation nationale est critiquée par Pierre Mazeaud (RPR), qui propose de soumettre les directives européennes au contrôle du Conseil constitutionnel.

Edouard Balladur veut faire de l'emploi une priorité européenne

Dans un document transmis aux parlementaires RPR et UDF, l'ancien premier ministre défend sa conception d'une Union à trois « cercles » et regrette que la lutte contre le chômage n'ait pas été davantage prise en charge, jusqu'à maintenant, au plan communautaire

« L'EUROPE - POURQUOI ? COMMENT ? » Sous ce titre, faussement malhabile, Edouard Balladur vient de s'employer à « *réactualiser ses convictions* ». Dans un document d'une trentaine de pages dactylographiées, destiné, à compter du jeudi 7 mars, à l'ensemble des parlementaires de la majorité ainsi qu'à quelques centaines de « décideurs » économiques, l'ancien premier ministre s'applique, sans polémique, à monter un peu plus haut la barre du débat européen engagé avant la conférence intergouvernementale (CIG) qui doit commencer à la fin du mois de mars à Turin.

Paradoxalement, les « eurosceptiques », de tempérament ou d'intérêt, pourront y trouver de vraies raisons pour alimenter leur *rejet, parfois passionnel*, de la construction européenne. C'est que, toujours fidèle à lui-même, l'ancien candidat à la présidence de la République préfère annoncer par avance les écueils qui bordent la voie à suivre.

Pour qui l'oublierait, en effet, M. Balladur n'omet pas de rappeler qu'il avait été chargé de bâtir la plate-forme du RPR pour les élections européennes de 1989. Il se satisfait aussi qu'après l'épreuve du référendum sur le traité de Maastricht en 1992 le *mouvement néogaulliste*, *ou*, du moins, son bureau politique, ait pu récemment se rassembler sur un texte de synthèse élaboré par Pierre Lellouche, délégué général du RPR chargé des relations avec les partis politiques étrangers et député du Val-d'Oise (*Le Monde* du 9 février). Il n'avait émis luimême, à cette occasion, qu'une seule objection sur la proposition, jugée irréaliste, de réserver la présidence de l'Union européenne aux cinq principaux Etats, et il avait d'ailleurs obtenu satisfaction.

Sans plus se démarquer de ce texte, qui doit être ratifié, le 23 mars, après débats dans les fédérations, par le conseil national du RPR, le député de Paris préfère anticiper, quitte à déborder du champ de réflexion fixé par la CIG et limité aux institutions européennes. Au-delà de ce qu'il considère être le fonds commun en faveur de l'Europe, M. Balladur met l'accent dans sa contribution sur cinq exigences.

● **Le couple franco-allemand** doit continuer d'être le moteur de la construction européenne et ouvrir de nouveaux domaines de coopération sur les questions budgétaires et fiscales, sur l'éducation, les affaires sociales, sans pour autant donner le sentiment aux autres partenaires européens d'être marginalisés. Le traité de l'Elysée, conclu en 1963, devrait donc être réactualisé.

● **Pour mieux organiser l'Europe**, M. Balladur redéfinit sa conception des « *cercles* », ouverts à tous les pays, qui n'a rien à voir, précise-t-il, avec « *une Europe à la carte* ». Il rejoint en cela l'analyse de Philippe Séguin qui distingue une Europe à plusieurs vitesses, allant au rythme de chaque pays mais dans le même sens, d'une Europe à géométrie variable, qui se contenterait de juxtaposer, à deux, quatre ou huit, des politiques communes.

● **Sur la monnaie**, l'ancien premier ministre lance deux défis : le premier consiste à remédier à la sous-évaluation du dollar américain, qu'il estime à 15 %, par rapport au futur « euro » ; le second porte sur les relations entre la future monnaie unique européenne et les monnaies des pays qui ne participeront pas, du moins immédiatement, à l'Union monétaire. Comment éviter, en clair, à l'avenir les « *dévaluations compétitives* » ? M. Balladur voudrait que les pays concernés « *soient tenus de participer à un système monétaire rénové* ».

● **Les prélèvements obligatoires**, en France, devraient être réduits de 2,5 points, en cinq ans, afin de les ramener au niveau de la moyenne européenne, qui est elle-même supérieure de 10 points à la ponction pratiquée aux Etats-Unis et au Japon.

● **Les intérêts commerciaux de l'Europe**, enfin, doivent être mieux défendus, pour « *faire respecter une concurrence équitable dans les échanges internationaux* ». M. Balladur regrette, à ce propos, qu'une « *clause sociale* », portant sur la prohibition du travail des enfants et le respect des droits syndicaux, n'ait pas avancé depuis 1994.

« *Je n'ai pas prétendu résoudre tous les problèmes que je soulève* », indique M. Balladur au sujet du document qu'il a décidé de diffuser. Il reconnaît assez volontiers qu'il lui faudrait davantage cultiver l'adhésion sociale à l'idée européenne et qu'il manque à sa vision des « *objectifs à long terme* » un volet culturel. C'est affaire de moyens : M. Balladur n'est plus premier ministre et il n'a pas encore reçu de réponse à sa proposition de remettre la *majorité* au travail sur quelques sujets essentiels. Toutefois, en européen résolu, il tire de sa propre expérience une conviction qu'il voudrait partager : « *Jamais nous n'aurions pu gagner l'affaire du GATT sans le concours des pays européens.* »

Jean-Louis Saux

« Entrer la tête haute dans l'Union monétaire »

APRÈS UN LONG EXPOSÉ, à caractère pédagogique, des raisons historiques de la *construction européenne et de ses réalisations*, Edouard Balladur établit, dans le document qu'il a diffusé jeudi 7 mars, la liste de ses ambitions pour l'Europe. Il faut, dit-il, « *donner, avec l'Allemagne, un nouvel élan à la construction européenne* ». Afin de « *préparer les élargissements futurs de l'Union européenne* », il recommande une méthode « *progressive* », un « *régime de pré-adhésion* » construit « *sur la base de critères définis à l'avance* ».


VERBATIM

Concernant sa conception des « *cercles* », l'ancien premier ministre précise qu'au « *cercle de droit commun* », auquel participent tous les Etats de l'Union européenne, peuvent s'ajouter « *des cercles plus restreints permettant des coopérations plus approfondies* » ainsi que « *le cercle des proches, comprenant les Etats en attente d'adhésion et les Etats voisins de l'Union* ».

En prévision de l'élargissement de l'Union, M. Balladur estime que l'ensemble des traités apparus depuis celui de Rome mériteraient *d'être codifiés dans un texte unique*. Au titre des institutions, l'ancien premier ministre n'entend pas réduire le rôle de la Commission, dès lors qu'elle agirait dans le cadre d'un mandat déterminé. Il propose que son président, nommé par le conseil européen, puisse désigner lui-même les autres commissaires, lesquels seraient investis par un vote du Parlement européen.

POUR DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLARGIES

M. Balladur suggère aussi d'« *élargir le champ d'application des décisions à la majorité qualifiée* » et d'« *admettre un système d'abstention positive* » notamment en matière de politique extérieure et de sécurité. Enfin, il propose de revoir le nombre de sièges par Etat au Parlement européen ainsi que, en France, le mode de scrutin de ces députés, afin de rapprocher ces derniers de leur électorat. Sa préférence personnelle va à des circonscriptions élargies, regroupant plusieurs régions ou plusieurs départements.

En matière d'emploi, M. Balladur estime qu'une telle politique « *devrait figurer dans la liste des politiques communautaires* ».

« *Pour réussir l'Union monétaire, la France doit se mettre en situation d'entrer la tête haute dans l'Union monétaire dès 1999,* ajoute le document. *Le traité comporte des lacunes qu'il faut combler.* (...) *Il est silencieux sur les relations entre la monnaie unique et les monnaies des pays qui ne participeront pas immédiatement à l'Union monétaire. Ne peut-on prévoir que ces pays soient tenus de participer à un système monétaire rénové ? Deuxième condition impérative : le Conseil devra jouer pleinement son rôle de gouvernement économique face à la Banque centrale européenne.* (...) *Il est essentiel que la monnaie européenne ait sa juste valeur vis-à-vis du dollar. L'Europe ne peut tolérer que le dollar soit durablement sous-évalué, il y va de la compétitivité de ses entreprises, de ses perspectives de croissance et de création d'emplois.* »

Dans le même esprit, M. Balladur rappelle que « *l'Union européenne est plus ouverte aux échanges extérieurs que les Etats-Unis et le Japon* » et qu'il convient de « *faire respecter une concurrence équitable dans les échanges internationaux* ».

Les trois « cercles », toujours et encore

APRÈS AVOIR COGÉRÉ pendant deux ans la politique européenne de la France à la tête du gouvernement, on ne saurait, sans se renier, faire de graves entorses à la continuité. La contribution *à la conférence* intergouvernementale présentée par Edouard Balladur reprend, pour l'essentiel, les thèses que l'ancien premier ministre a développées par le passé. En réponse au document signé de deux responsables de la démocratie chrétienne allemande, il avait signé, le 30 novembre 1994, dans *Le Monde*, un article qu'il reprend parfois mot pour mot. Il se réfère aussi volontiers au pacte de stabilité qu'il avait proposé au lendemain de son arrivée à Matignon et conclu à la veille de son départ, mais qui est menacé par l'oubli.


ANALYSES

Selon M. Balladur, l'Europe doit être organisée autour de trois ensembles, qu'il appelle « *cercles* ». Le plus large englobe les pays candidats à l'Union européenne et ceux n'ayant pas vocation à y entrer. C'est la « *grande Europe* », placée sous le toit de l'OSCE, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Elle est gérée par un « *partenariat étroit* » entre l'UE et l'OTAN d'une part, la Russie, l'Ukraine, la CEI d'autre part.

Le deuxième cercle, que M. Balladur appelle « *de droit commun* », correspond à l'UE, avec le grand marché et les acquis communautaires. Le troisième ensemble est *une figure géométrique plus* complexe, formée de cercles plus restreints, eux-mêmes composés d'un nombre limité de pays décidés à lancer entre eux des « *coopérations approfondies* », ce que le gouvernement actuel nomme des « *solidarités renforcées* ». L'ancien premier ministre renouvelle donc son opposition à l'idée allemande d'un « *noyau dur* » unique, regroupant les Etats les plus avancés sur la voie de l'intégration. A côté des cercles de la monnaie et de la défense, il pourrait y avoir un cercle des affaires intérieures, avec « *communautarisation* » des politiques de visas et d'asile.

Jusque-là, il témoigne donc d'une grande orthodoxie. Il ne prend pas non plus de grands *risques par rapport à ses amis politiques* quand il se prononce pour une extension des votes à la majorité, avec nouvelle pondération des voix, tout en conservant le compromis de Luxembourg.

PRÉSIDENCE D'UN AN

Toutefois, sur la réforme des institutions, il manifeste son originalité à trois reprises au moins. *D'une part, il se montre pour le* moins réticent à l'idée d'un « M. PESC », avancée par Jacques Chirac depuis la campagne présidentielle afin de donner une voix et un visage à la politique extérieure et de sécurité commune de l'Europe. « *L'allongement de la durée de la présidence de l'Union, de six mois à un an par exemple, pourrait répondre à ce souci, sans souffrir l'inconvénient que présenterait un dédoublement institutionnel* », écrit-il. Admettons. Mais cette proposition se heurte à un autre objection : après l'élargissement, les grands pays peuvent-ils accepter de voir leur présidence, avec des mandats d'un an, revenir tous les vingt-cinq ou trente ans ?

Ensuite M. Balladur soutient une suggestion d'Helmut Kohl : *profiter de l'absorption de l'UEO* (l'organisation militaire européenne) par l'UE pour étendre la garantie de sécurité contenue dans la charte de l'UEO à tous les membres de l'Union. Pour le moment, le gouvernement français n'a pas accepté d'aller au-delà d'une « *solidarité politique* ».

Enfin, l'ancien premier ministre revient sur une idée qui lui est chère : la conclusion d'un nouveau traité franco-allemand. L'utilité d'un tel texte est discutable s'il s'agit d'ouvrir des champs inédits de coopération car, malgré son âge, le traité de l'Elysée fait encore l'affaire. Elle est douteuse s'il s'agit de « *clarifier les positions* », car l'expérience montre que l'entente franco-allemande résiste mieux à la persistance souterraine de malentendus qu'aux tentatives de résolution.

Daniel Vernet

Un volontarisme nouveau, une audace limitée

SUR LES QUESTIONS économiques et monétaires européennes, Edouard Balladur a toujours été un pragmatique. Partisan, alors que se négociait le traité de Maastricht, d'une « *monnaie commune* », il s'était finalement rallié à la monnaie unique. Le document qu'il rend public confirme ce choix, mais aussi cette capacité d'adaptation aux réalités. L'ancien premier ministre affiche un volontarisme nouveau, mais fait preuve, globalement, d'une audace somme toute limitée.

Instruit par son expérience à Matignon et en campagne électorale, M. Balladur veut tout d'abord, lui aussi, mettre l'emploi « *au cœur de l'Europe* ». Il estime que « *la politique de l'emploi devrait figurer dans la liste des politiques communautaires* ». Il propose que la Commission mobilise, dès aujourd'hui, les fonds inutilisés pour financer les grands travaux d'infrastructure prévus. Le député de Paris plaide en faveur du « *dialogue social* » et pour « *une relance de la négociation collective au niveau européen* ».

M. Balladur préconise, dans le même temps, une Europe économique plus active. Il propose la constitution d'une « *véritable industrie européenne de l'armement* ». Il souhaite que l'Union défende mieux ses intérêts commerciaux dans le monde et qu'elle se serve, pour cela, « *de manière offensive* », des possibilités offertes par l'organisation mondiale du commerce (OMC). Pour limiter les mouvements de capitaux excessifs, il suggère d'accélérer l'harmonisation fiscale en Europe et, plus nouveau, de créer « *un tarif fiscal extérieur commun* ».

STABILITÉ DES CHANGES

C'est sur la monnaie unique, cependant, que M. Balladur propose une approche originale. S'il a pu évoluer sur ces questions, il a depuis toujours une conviction forte : la stabilité des changes est, à ses yeux, une condition *sine qua non* de la croissance. Aussi, s'il estime que le calendrier défini pour l'euro doit être respecté et se refuse à entrer dans le débat sur les critères de convergence, il juge indispensable de combler certaines lacunes de ce traité. Tout en suggérant qu'il pourrait accepter le « pacte de stabilité » proposé par Theo Waigel pour la gestion des relations entre les pays membres de la monnaie unique, M. Balladur se préoccupe surtout des rapports entre l'euro et les autres monnaies. C'est effectivement une question-clé.

Sa première proposition porte sur les relations entre l'euro et les monnaies des pays européens qui ne seront pas prêts, au 1er janvier 1999, à rejoindre le noyau dur. C'est, dans le langage techno-européen, le débat sur les liens entre les *in* et les *out*. M. Balladur propose la constitution d'un « super-SME » organisé autour de l'euro et auquel tous les membres de l'Union devraient être obligés de participer. L'objectif est d'éviter que certains pays ne continuent à jouer au jeu, dangereux pour le marché unique, des dévaluations compétitives.

DOLLAR SOUS-ÉVALUÉ

La seconde proposition concerne les relations entre l'euro et les autres grandes monnaies internationales, dollar et yen. M. Balladur préconise que l'Europe se dote, dès maintenant, d'une véritable politique de change commune vis-à-vis de l'extérieur, afin, notamment, de mettre fin à la *sous-évaluation du* dollar. Selon lui, à terme, c'est le Conseil qui devra jouer, face à la *Banque centrale*, le rôle du « *gouvernement économique* » et gérer cette politique de change.

Lancées dans le débat européen, ces deux propositions heurteront sans doute la susceptibilité de la Bundesbank. S'il y a un super-SME, la banque centrale européenne sera amenée, éventuellement, à intervenir pour soutenir les monnaies attaquées : c'est un mécanisme que les banquiers de Francfort n'ont jamais beaucoup prisé. Quant à la politique de change, ils ont toujours pensé que les parités doivent être fixées par les marchés et non par les gouvernements.

Erik Izraelewicz

Pierre Mazeaud veut contrôler le droit communautaire

DEPUIS TOUJOURS, Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois de l'Assemblée nationale, ferraille contre l'impérialisme croissant du droit communautaire, qui « *ignore les règles et principes de valeur constitutionnelle que se donne chaque Etat, dans le plein exercice de sa souveraineté* ». Il avait repris sa croisade à l'occasion de l'examen par le Parlement de la révision constitutionnelle sur la Sécurité sociale, interpellant fortement le premier ministre sur cette question, le 19 février, depuis la tribune du Congrès réuni à Versailles pour adopter la révision constitutionnelle.

M. Mazeaud revient à la charge dans un rapport d'information sur les liens entre le droit communautaire dérivé et les constitutions nationales qu'il a soumis, le 5 mars, à la délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée et qui doit être examiné – et adopté, selon toute vraisemblance – par cette délégation, le 11 mars. La démonstration est parfaitement rodée, mais elle prend un relief particulier à trois semaines de l'ouverture de la conférence intergouvernementale.

« JURISPRUDENCE CONSTANTE »

Le président de la commission des lois rappelle, en premier lieu, qu'une « *jurisprudence ancienne et constante* » de la Cour de justice des Communautés européennes « *fait prévaloir le droit communautaire, y compris le droit communautaire dérivé, sur toutes les normes de droit interne des Etats membres* ». Il relève, en second lieu, que la jurisprudence française, du Conseil constitutionnel comme du Conseil d'Etat ou de la Cour de cassation, ne tranche pas nettement la question d'un conflit éventuel entre droit communautaire et norme constitutionnelle nationale. Dès lors, constate-t-il, le droit communautaire tend à ignorer les règles constitutionnelles des Etats membres et cette « *brèche* » est d'autant plus profonde que le droit communautaire « *imprègne de plus en plus le droit applicable dans notre pays* ».

M. Mazeaud entend donc « *redonner à la Constitution son rang de norme suprême, méconnu par une interprétation des traités européens qui lui est systématiquement défavorable* ». Pour réaliser cette « *nouvelle ambition* », il propose tout d'abord, au niveau national, d'« *étendre le contrôle de constitutionnalité aux projets d'actes de l'Union européenne* ». Outre ce pouvoir de contrôle « *préventif* », donné au Conseil constitutionnel, le président de la commission des lois propose de réaffirmer que le « compromis de Luxembourg », permettant d'écarter la procédure du vote à la majorité et de rechercher un accord unanime lorsque les intérêts d'un Etat-membre sont en jeu, donne la possibilité à un Etat-membre d'obtenir qu'une négociation communautaire puisse se poursuivre jusqu'à ce qu'une solution non contradictoire avec sa Constitution puisse être retenue par le Conseil.

Gérard Courtois

Jacques Chirac parle défense avec Jean-Pierre Chevènement

Un dîner d'élus à la préfecture de Franche-Comté

Commençant, mercredi 6 mars, sa visite dans le Doubs, Jacques Chirac a présidé un dîner « régional », qui lui a permis de s'entretenir ostensiblement avec Jean-Pierre Chevènement, député du Territoire de Belfort et ancien ministre de la défense. La conversation a porté sur l'avenir du service national.

BESANÇON
de notre envoyée spéciale

Fichu protocole républicain ! Dans la salle à manger de la préfecture de région, mercredi 6 mars, à Besançon, mieux valait être ancien ministre, et de gauche, que femme, député, RPR et chiraquienne. Du premier jour du voyage présidentiel dans le Doubs, on ne retiendra donc que cette image : autour d'une longue table ovale, Jacques Chirac s'entretenant, dans un quasi tête-à-tête complice avec Jean-Pierre Chevènement, tandis que la trentaine de personnalités conviées à dîner avec le chef de l'Etat – dont une large majorité de parlementaires RPR et UDF – étaient réduites au rôle ingrat de figurants, arc-boutés sur leur assiette de potée franc-comtoise pour tenter de saisir, en vain, quelques bribes de la conversation présidentielle.

Cette image-là, Jacques Chirac la voulait, et Jean-Pierre Chevènement n'y voyait que des avantages. Le reste était une simple affaire de glissement sémantique : le président de la République est en voyage dans le Doubs. Besançon est le siège de la préfecture du Doubs, donc M. Chirac vient à Besançon. Mais Besançon est également la capitale régionale de la Franche-Comté. Or, le Territoire de Belfort est en Franche-Comté, et M. Chevènement est député du Territoire-de-Belfort. Donc M. Chevènement peut être légitimement invité à Besançon. Et le tour est joué.

PAS DE « TRAUMATISME »

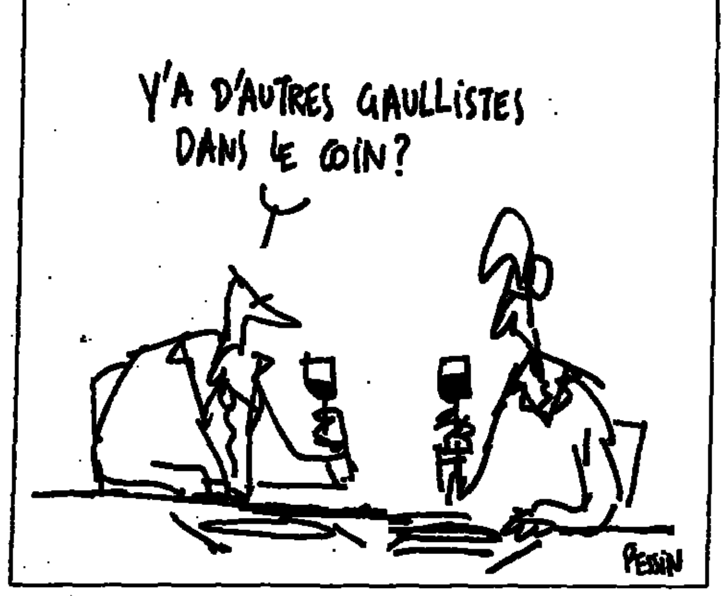
Le chef de l'Etat s'est contenté de l'image. L'ancien ministre s'est acquitté du son. Sitôt bu son café, il s'est attardé avec gourmandise dans la cour de la préfecture. « *C'était très aimable, très cordial. Le président de la République est partout chez lui en France et en particulier dans une préfecture*, a déclaré le maire de Belfort. *Jacques Chirac est un homme de contact, personne ne le conteste. C'est son style. Il va au devant des gens.* » Le président du Mouvement des citoyens a ajouté : « *C'est sympathique.* »

Assis l'un à côté de l'autre – « *J'étais à sa gauche* », s'est empressé de préciser M. Chevènement –, ils ont, bien sûr, parlé de l'armée. L'ancien ministre de la défense, hostile à la suppression de la conscription, a été « *rassuré* » d'entendre le président de la République envisager le maintien, à l'intérieur du futur service civil, d'un service militaire sur la base du volontariat. « *Si j'ai bien compris*, a-t-il observé, *le débat reste ouvert.* »

A son interlocuteur privilégié, M. Chirac s'est toutefois gardé de préciser quel sera l'avenir des nombreux régiments installés dans la région. « *C'est comme Robespierre, on sait que des têtes doivent tomber, mais on ne sait pas lesquelles* », a ironisé M. Chevènement en faisant allusion à une phrase restée célèbre de Paul Quilès, prononcée à l'occasion d'un congrès du Parti socialiste à Valence au début du premier septennat de François Mitterrand. Invité, lui aussi, sur la liste des figurants au dîner donné à la préfecture, Robert Schwint, le maire socialiste de Besançon, concevait sans doute moins d'amertume que les élus de la majorité, de n'avoir pu s'immiscer dans la conversation du chef de l'Etat. Lui, au moins, avait eu les honneurs présidentiels quelques instants auparavant.

Chère tradition républicaine ! Elle veut qu'un président de la République en déplacement officiel dans une ville, rende une visite de courtoisie au maire et à son conseil municipal. En accueillant Jacques Chirac dans le salon de son hôtel de ville, M. Schwint n'avait pas laissé passer l'opportunité de l'interroger sur les conséquences douloureuses, en termes d'emploi, de sa réforme de l'armée. Dans cette ville et ce département particulièrement concernés, le chef de l'Etat s'est voulu rassurant.

« *Je n'ignore pas les conséquences de ces restructurations* », a-t-il déclaré, en faisant allusion, une fois de plus, à ses trente années d'élu local en Corrèze. « *Elles vont se faire d'une manière aussi sage que possible. Cette réforme va prendre six ans* », a continué le président. Il a conclu : « *Ma volonté, c'est que les choses se passent normalement, en leur accordant le temps nécessaire et avec les contreparties qui s'imposent. Il ne doit pas y avoir de dommages (...), pas de traumatisme.* » Ce dernier mot renvoyait implicitement au « livre blanc » de la direction du personnel militaire de l'armée de terre, redoutant un « *traumatisme majeur* » pour les régiments menacés (*Le Monde* du 7 mars).



Au soir de cette première journée, il n'y avait guère que les élus de la majorité à se sentir frustrés d'attention présidentielle. Parmi eux, rappelait suavement un député socialiste, il y avait eu un certain nombre de partisans d'Edouard Balladur, dont le président du conseil général du Doubs, Georges Gruillot (RPR) assis... à la droite du chef de l'Etat. Fichue campagne présidentielle !

Pascale Robert-Diard

Le gouvernement propose une réforme tous azimuts pour moderniser l'Etat

Le plan triennal veut rapprocher l'administration du citoyen. Il envisage également de réduire de plus de moitié le nombre de corps de fonctionnaires

LE MENU est impressionnant : pour réformer l'Etat, Dominique Perben explore plus d'une centaine de pistes dans le plan triennal qu'il doit rendre public jeudi 7 mars. Le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation doit poursuivre ses entretiens sur ce vaste plan, en discutant, jusqu'à la mi-avril, avec les syndicats de fonctionnaires.

Logiquement, cette réforme de l'Etat proposée décline les orientations fixées par Alain Juppé dès le mois de juillet 1995 (*Le Monde* du 29 juillet 1995). Ainsi, ce plan triennal cherche à ce que soit mieux pris en compte les besoins des usagers.

Pour cela, il préconise notamment : la rédaction d'une charte des citoyens et des services publics, faisant figurer leurs droits et devoirs respectifs ; l'amélioration de la qualité des services publics, par la définition d'objectifs et la mesure de la satisfaction des usagers : la suppression d'un certain nombre d'autorisations et de déclarations administratives préalables ; l'augmentation du nombre de cas où un défaut de réponse de l'administration vaut acceptation ; la généralisation, dans un délai de deux ans, des moyens de paiement modernes (carte bancaire, notamment) dans les administrations.

SAISINE DU MÉDIATEUR ÉLARGIE

Le plan triennal de réforme de l'Etat encourage l'élargissement de la saisine du médiateur de la République. Il propose de renforcer les moyens à la disposition des personnes privées pour obtenir le remboursement de ce que leur doit l'Etat, la possibilité de pénalité étant même envisagée. Il conseille l'expérimentation d'agences locales de services publics polyvalents.

Longuement mûri depuis l'été par l'ensemble des membres du gouvernement, ce plan triennal veut aussi réformer le fonctionnement des administrations centrales de l'Etat. Celles-ci devraient se concentrer sur leurs missions premières : analyser, concevoir, légiférer et évaluer. Les missions de gestion devraient donc être transférées aux services déconcentrés ainsi qu'aux établissement publics.

En conséquence, ce plan préconise la réduction du nombre de ces directions centrales et de leurs effectifs (10 % en 1996, soit 7 000 personnes). Sont ainsi proposés, notamment, une réforme du commissariat général du plan, un renforcement des fonctions d'évaluation au sein de chaque ministère, la révision du dispositif interministériel d'évaluation des politiques publiques mis en place en 1990.

Constatant que les responsabilités sont éclatées entre des administrations qui s'ignorent ou se combattent, M. Perben demande que l'organisation du travail interministériel soit revue, de façon à réduire les arbitrages de Matignon, insiste sur la nécessité de légiférer mieux et moins et de mener à bien le programme général de codification à droit constant lancé en 1989.

La déconcentration est aussi un élément essentiel de cette réforme afin de mieux équilibrer les pouvoirs de l'Etat et des collectivités locales, qui ont largement profité de la décentralisation. Les services extérieurs, jugés trop nombreux et trop cloisonnés, devront être réorganisés.

Pour renforcer le pouvoir des préfets, représentants de l'Etat et, à ce titre, chefs de ces services déconcentrés, il est proposé de leur attribuer une « *marge de manœuvre en personnel et en crédits* » de deux mille emplois et 2 milliards de francs en 1997, et cela malgré l'opposition du ministère des finances. De même, l'expérimentation des contrats de service (par lesquels les chefs de service s'engagent sur certains objectifs de modernisation, en contrepartie d'une globalisation de leurs crédits) sera généralisée. Une telle réforme impose, bien entendu, une simplification de la gestion des fonctionnaires de l'Etat. Le gouvernement souhaite réduire le nombre des corps de neuf cents à cinq cents en trois ans. Leur cloisonnement et leur multiplicité, en effet, génèrent des complexités et limitent la mobilité des agents.

Le plan triennal propose donc de fusionner l'ensemble des corps administratifs en quatre corps seulement, afin de constituer une filière homogène qui concernerait 200 000 personnes.

Ces fusions entraîneront une remise à plat des primes, jugées trop nombreuses et trop opaques. Pour que les hauts fonctionnaires aient une meilleure connaissance des contraintes de l'administration déconcentrée, le gouvernement prévoit que les élèves de l'ENA passeraient au moins deux ans, au cours de leurs six premières années de carrière, dans un service extérieur.

Pour rénover la gestion publique, le gouvernement propose de mieux associer l'ensemble des ministères à la procédure budgétaire, et notamment de revoir son calendrier, afin que les arbitrages les plus importants n'aient plus lieu en plein mois d'août. Il juge aussi nécessaire l'introduction des comptabilités analytique et patrimoniale. Il prévoit, enfin, un fonds pour accompagner les mesures prises dans le cadre de ce plan triennal, notamment les mutations.

Rafaële Rivais

Large concertation

Pour mettre au point son programme triennal de réforme de l'Etat, Dominique Perben a multiplié les entretiens avec des personnalités de toutes tendances, avant de recevoir, dans les jours à venir, les responsables des syndicats de fonctionnaires.

Ainsi, il a notamment reçu : des représentants du monde patronal (Francis Mer, PDG d'Usinor-Sacilor, Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurances et vice-président du CNPF, Yves Cannac, président de la Cegos, Jean-René Fourtou, président de Rhône-Poulenc, Jacques Calvet, président du directoire de Peugeot SA) ; Jean Boissonnat, membre du conseil monétaire de la Banque de France ; Raymond Soubie, président du groupe Altedia ; Jean Bastide, président du Conseil national de la vie associative ; Marceau Long, président du Haut Conseil de l'intégration ; Jean Auroux, ancien député socialiste et président de la Fédération des villes moyennes ; François de Closet, journaliste ; Jean-Claude Delarue, président de l'Association des usagers du service public ; Roger Burnel, président de l'Union nationale des associations familiales ; le sociologue Edgar Morin ; René Lenoir, président de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux.

Charles Millon estime qu'une armée professionnelle ne pourra accueillir qu'un appelé sur cinq

L'ARMÉE professionnelle ne pourra accueillir que le cinquième des appelés, selon la formule de service national – obligatoire ou volontaire – qui sera finalement retenue. Cette précision a été donnée par Charles Millon, ministre de la défense, qui était entendu, le 5 mars, par les députés membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale.

Devant ces parlementaires, M. Millon a détaillé le niveau des effectifs selon le format choisi pour les armées. « *Les effectifs civils et militaires du ministère de la défense*, a-t-il indiqué – en rapprochant la notion de « *projection de puissance* » et celle de disponibilité grâce à la professionnalisation des forces –, *passeront de 577 000 à 434 000 personnes, ce qui représente une réduction de près de 25 %.* » « *Alors que l'armée de terre verra ses effectifs diminuer de 37 %, l'armée de l'air de 26 % et la marine de 20 %, seuls les effectifs de la gendarmerie progresseront de 5 %, en raison de son rôle dans la défense du territoire et de l'augmentation des missions* », a précisé M. Millon.

Dans ce cadre-là, a ajouté le ministre de la défense, « *l'un des choix s'ouvrant à l'avenir de la conscription repose sur un service volontaire avec des modes d'engagement soit dans l'armée, soit dans des formes civiles* ». Alors que le service militaire accueille aujourd'hui 80 % des appelés, l'armée professionnelle ne pourrait en accueillir que 20 % au terme de la période de transition fixée à six ans. « *L'adaptation sera facilitée par le nombre actuel des reports d'incorporation* [on en compte 1,2 million en 1996], *la date de l'arrêt de la conscription pouvant être décidée en tenant compte de ces sursitaires* », a indiqué M. Millon.

A propos des services civils, le ministre de la défense a expliqué que le recensement et l'orientation des jeunes Français resteraient de la responsabilité de son administration, mais que la charge financière de la gestion sera répartie entre les ministères utilisateurs de la ressource.

D'autre part, M. Millon a reconnu que le passage à une conscription volontaire posera « *un réel problème* » aux professions médicales et au service de santé des armées, qui utilise nombre d'aspirants médecins, chirurgiens-dentistes ou pharmaciens. Enfin, le ministre de la défense a attiré l'attention des députés sur l'importance des forces de sécurité intérieure dans le contrôle du territoire national et dans la prévention contre les actes terroristes. « *Il ne faut pas oublier*, a-t-il dit, *qu'aux cinquante mille réservistes des trois armées s'ajoutent soixante-dix mille réservistes de la gendarmerie, qui peuvent intervenir lors d'événements majeurs.* »

Rappelant que le débat reste ouvert sur les objectifs à assigner à un nouveau service national et sur sa nature, volontaire ou obligatoire, M. Millon a précisé que le premier ministre fera connaître « *dans quelques jours* » la forme que prendra ce débat qu'il souhaite « *approfondi* ». « *La participation du Parlement est prioritaire*, a-t-il conclu, *compte tenu de la nature d'une réforme de société qui touche à l'esprit de défense.* » Un débat est prévu à l'Assemblée nationale le 20 mars.

Jacques Isnard

L'Ecole de Cherchell

Le ministre des anciens combattants, Pierre Pasquini, a rendu hommage, mercredi 6 mars, à Saint-Cyr-Coëtquidan, dans le Morbihan, aux promotions de l'Ecole des élèves-aspirants de Cherchell, en Algérie, seule école militaire française durant la deuxième guerre mondiale. Lui-même ancien élève de Cherchell, M. Pasquini a présidé une cérémonie réunissant des anciens de l'école et les jeunes élèves-officiers de Coëtquidan, dont la promotion, qui porte le nom de « Cadets de Cherchell », terminera sa formation en juillet et compte cent quatre-vingt-seize élèves.

Valéry Giscard d'Estaing confirme son hostilité envers François Léotard dans la bataille pour l'UDF

COMMENT prendre parti sans s'engager ? Tout l'art est dans la manière. Et Valéry Giscard d'Estaing s'y entend. Pendant que François Léotard, Alain Madelin et André Rossinot mènent campagne dans l'espoir de lui succéder à la présidence de l'UDF, l'ancien chef de l'Etat a décidé de réserver sa position jusqu'à la mi-mars. Néanmoins, s'il se refuse à dire ouvertement qui a sa préférence, il envoie des signaux. Pour l'heure, tous convergent vers M. Madelin.

Après avoir remis en question le choix des Adhérents directs de l'UDF en faveur de M. Léotard (*Le Monde* du 7 mars), le président de la confédération a proposé, le 5 mars, l'organisation d'un « référendum », au sein de la confédération UDF sur la transformation de cette dernière en « *un mouvement politique unifié* ». « *Les dirigeants de l'UDF refuseront-ils indéfiniment de répondre à l'appel de la base ?* », a lancé l'ancien chef de l'Etat.

Entre M. Giscard d'Estaing et M. Madelin, la télépathie fonctionne : à peine formulée, la proposition a reçu l'agrément de l'ancien ministre de l'économie, qui présentait, mercredi 6 mars, son projet pour l'UDF. Dans ses nouveaux et fastueux locaux de campagne, abrités par son club Idées-Action, M. Madelin a annoncé son intention de faire de l'UDF, s'il est élu et en un an, une « *formation politique unifiée* ». Il propose de donner « *la parole aux militants et aux adhérents sur la base du principe démocratique : un homme, une voix* ». Vouloir se fier à la bonne entente pour faire fonctionner l'UDF dans ses structures actuelles, a-t-il ajouté en faisant allusion à l'accord qui lie M. Léotard à François Bayrou, président de Force démocrate, c'est se contraindre « *au provisoire, dès lors que chacun a pour projet légitime de fortifier sa propre organisation au sein de l'UDF* ».

REPRENDRE LA MAIN

Pour byzantine qu'elle soit, la proposition de référendum sur l'organisation de l'UDF est une manière, pour M. Giscard d'Estaing, de tenter de reprendre la main dans la course ouverte pour la succession à la tête de l'UDF. L'ancien président de la République se prépare à livrer bataille le jour même de la réunion du conseil national, le 31 mars. En demandant aux responsables de l'UDF de se prononcer, avant d'élire son successeur, sur une UDF plus unie, il pense placer M. Léotard, favorable à la persistance des composantes, dans une situation embarrassante.

L'ancien ministre de la défense a très vivement réagi, du reste, à la proposition de M. Giscard d'Estaing. Presque soulagé de voir le chasseur embusqué montrer enfin le bout de son fusil, M. Léotard a dénoncé « *la manœuvre* ». Mercredi, sur France-Info, il a exprimé le souhait que l'on élise le président de l'UDF avant « *d'aller plus loin* ». « *On peut tout imaginer*, a-t-il dit, *mais on ne va pas passer en quelques minutes d'une absence de démocratie à une espèce d'agitation quotidienne.* » « *J'admire ceux qui aujourd'hui veulent brutaliser quelque chose qu'ils ont laissé en sommeil pendant des années* », a aimablement ajouté le député du Var.

Le ton s'est durci, aussi, entre les deux principaux candidats. Après avoir appelé l'UDF à un « *devoir de loyauté à l'égard de la majorité et du président de la République* » et à « *l'affirmation de son identité* » aux élections législatives de 1998, M. Madelin a fait un pas de plus vers son départ du parti de M. Léotard en indiquant qu'en cas d'échec, il ne saurait « *exprimer son projet* » dans une formation au sein de laquelle le « *pluralisme ne vit plus* ». A quoi son adversaire a répondu sèchement que le député d'Ille-et-Vilaine « *n'a rien à continuer, si ce n'est la politique de la chaise vide* ».

Dans un entretien publié par *Le Nouvel Observateur* (daté 7-13 mars), l'ancien ministre de la défense « *conseille beaucoup plus de modestie* » à M. Madelin. « *Personne n'a le monopole des idées* », explique-t-il. On ne reprochera pas, en tout cas, à M. Léotard de prétendre au « monopole du cœur », cher à M. Giscard d'Estaing.

Cécile Chambraud

Le premier ministre va renforcer la position du patronat dans la gestion de la Sécurité sociale

Les directeurs des caisses locales seront nommés par l'État

Le gouvernement a envoyé, mercredi 6 mars, aux parlementaires et aux partenaires sociaux les textes préfigurant les trois ordonnances sur la Sécurité sociale, qui seront prises avant fin avril. Contrairement à la situation actuelle, le patronat devrait disposer du même nombre de sièges que les syndicats au sein des caisses. Une agence sera créée dans chaque région pour financer et restructurer hôpitaux et cliniques.

LE GOUVERNEMENT a adressé, *mercredi 6 mars, aux parlementaires*, aux partenaires sociaux et aux professionnels de santé trois « documents d'orientation » dessinant les contours – désormais assez précis – des trois ordonnances sur la Sécurité sociale, *qui seront prises avant la fin avril.*

Pour le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, l'enjeu est de taille, puiqu'il s'agit d'*« échapper à l'alternative diabolique hausse des cotisations-baisse des prestations »* et d'éviter que ne resurgissent *« le débat idéologique et les guérisseurs adeptes de la privatisation ou de l'étatisation »*.

Dans le texte sur la gestion des caisses, le premier ministre a donné satisfaction à une vieille revendication du CNPF : *« Les représentants des salariés et des employeurs disposeraient d'un même nombre de sièges dans les conseils d'administration des caisses nationales et des caisses locales. »* Ce paritarisme – instauré en 1967 et supprimé en 1982 – ne figurait pas dans le plan présenté le 15 novembre par Alain Juppé.

Le texte confirme la suppression des élections à la Sécurité sociale, dont les dernières remontent à 1983. Désormais, *« les partenaires sociaux désigneraient leurs représentants »*, et ce, *« dès cette année »*. Le mandat des administrateurs sera d'une durée de cinq ans et ne pourra être renouvelé qu'une fois, la limite d'âge étant fixée à soixante-cinq ans. Pour la répartition des sièges entre syndicats, le texte avance deux options : accorder *« un nombre de sièges identique »* (1 ou 2) ; faire une pondération *« selon un mode à organiser »*.

CONCESSION A FO

MM. Juppé et Barrot ont fait une concession à FO, qui préside les deux tiers des caisses d'assurance-maladie depuis 1967 : la nomination en conseil des ministres des directeurs des caisses nationales *« ne pourrait plus intervenir sans l'avis du président du conseil d'administration »* de ces organismes. Ceux-ci pourront saisir le gouvernement et le Parlement de leurs propositions au moment de l'examen, chaque automne, des lois de financement de la Sécurité sociale.

Les directeurs des caisses locales ne seront plus nommés par les conseils d'administration, mais par les directeurs des caisses nationales, *« après avis »* des présidents des caisses locales. La durée de leur mandat sera limitée à cinq ans renouvelables.

Des personnalités qualifiées feront leur entrée dans les conseils *« à raison de leurs compétences »*. Nommées par le ministre pour les caisses nationales, et par le préfet de région pour les organismes locaux. *« Membres à part entière des conseils »*, ces personnalités ne pourront cependant pas présider une caisse, ni participer à l'élection de son président.

Chaque organisme national du régime des salariés aura un *« conseil de surveillance »* composé de députés, de sénateurs et de représentants d'associations (retraités, familles...). Il veillera au *« respect des responsabilités »* propres à l'État, au Parlement et aux caisses et à la bonne mise en œuvre des contrats d'objectifs signés entre les caisses nationales et les caisses locales.

En outre, l'État et les organismes nationaux signeront, dès 1997, des conventions pluriannuelles (au moins trois ans). En contrepartie d'engagements sur la bonne application de la maîtrise des dépenses, la qualité du service aux assurés ou la réduction des coûts de gestion, l'État pourrait assurer une relative stabilité des ressources financières des organismes et exercer une tutelle moins pesante. Cette réforme est surtout importante pour l'assurance-maladie, car ces conventions incluront les objectifs de dépenses votés chaque année par le Parlement.

Les objectifs seront déclinés localement par des unions des caisses d'assurance-maladie. Ces regroupements des organismes de tous les régimes d'assurance-maladie n'auront pas un rôle direct de gestion, mais plutôt de suivi. De plus, le gouvernement se montre prudent en proposant des *« fusions volontaires de caisses »* locales. Le projet de *« constituer un seul organisme par département et par branche »*, évoqué par Alain Juppé le 15 novembre, semble abandonné.

« CONFLITS D'INTÉRÊTS »

Enfin, pour *« éviter les situations de conflits d'intérêts »*, les *« organisations représentant les intérêts des acteurs du système de soins pourraient ne plus siéger dans les conseils d'administration »*. Dans ces conditions, on voit mal comment le président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique, Bernard Mesuré, pressenti pour siéger dans les rangs patronaux au sein de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés, pourrait briguer ce poste.

Jean-Michel Bezat

Le gouvernement impose ses mesures de relance à l'Assemblée nationale

La grogne de la majorité ne s'est pas manifestée

LE PROJET DE LOI portant diverses dispositions d'ordre économique et financier avait suscité, à la commission des finances de l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 5 mars), puis lors de la discussion générale du texte en séance publique (*Le Monde* du 7 mars), un vent de critiques acides de la part de la majorité. Venues des rangs de l'UDF, comme du RPR, de nombreuses voix avaient regretté le manque de *« lisibilité »* et d'efficacité des mesures de relance de l'économie inscrites dans ce projet.

Contre toute attente, pourtant, la discussion des articles, mercredi 6 mars, s'est soldée par une victoire du gouvernement sur tous les points controversés. Les grognons de la majorité ont été renvoyés, sans ménagement, à leur statut de *« godillots »*. Ce qui n'est pas sans lien, à l'évidence, avec le brutal rappel à l'ordre adressé, mercredi, par le premier ministre à Philippe Auberger (RPR, Yonne), rapporteur général de la commission des finances. *(Lire page 30.)*

Le premier signe de flottement dans la majorité est venu au moment de la discussion de l'amendement présenté, notamment, par le président de la commission des finances, Pierre Méhaignerie (UDF-FD), et le rapporteur général sur la réforme du régime de la transmission d'entreprises. Celle-ci, visant à alléger fortement la fiscalité sur la transmission d'entreprises, avait été engagée, à l'automne, dans le cadre du budget pour 1996, mais le Conseil constitutionnel avait rejeté cette disposition. La commission des finances avait donc saisi l'occasion de l'examen du DDOEF pour adopter un amendement destiné à contourner la censure du juge constitutionnel. Philippe Auberger a plaidé l'*« urgence »* de cette mesure et rappelé qu'il s'agissait d'un *« engagement formel du président de la République »* pendant sa campagne électorale.

Il s'est heurté à une triple opposition. Celle de l'orateur du groupe RPR, Daniel Garrigue, qui a jugé le dispositif proposé trop étroit et l'interventionnisme du Conseil constitutionnel inadmissible ; celle des socialistes, qui ont dénoncé l'avantage *« exorbitant »* offert aux entreprises ; celle enfin du ministre de l'économie et des finances. Jean Arthuis a, en effet, estimé que cette nouvelle mouture n'écartait pas *« tout risque constitutionnel »* et, surtout, qu'elle devenait trop contraignante pour les entreprises. Contre l'engagement du gouvernement d'apporter une solution à ce problème *« dans le cadre de la loi de finances pour 1997 »*, il a obtenu le rejet de l'amendement.

MANQUE DE COMBATIVITÉ

Le manque de combativité de la majorité est devenu patent dans l'après-midi. La grogne attendue sur la série de déductions fiscales destinées à soutenir l'activité en encourageant la consommation des ménages et l'investissement des entreprises ne s'est pas manifestée. La majorité a voté ces dispositions avec le même souci qu'elle avait mis à les critiquer. Cela a été particulièrement spectaculaire pour les dispositions concernant la réduction d'impôt octroyée aux bénéficiaires de crédits à la consommation, la commission des finances ayant défendu sans conviction l'amendement de plafonnement dont elle paraissait faire un préalable. De même, un autre amendement de la commission prévoyait de plafonner à 15 % du revenu net imposable le total des réductions d'impôt. Le rapporteur s'en est finalement désolidarisé et cette limitation a été rejetée.

Finalement, les députés n'ont modifié qu'à la marge le texte du gouvernement. Ainsi, l'exonération des plus-values de cession de titres d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) en cas de réinvestissement dans l'immobilier ou d'achat de biens ménagers sera valable jusqu'au 30 septembre 1996 et non jusqu'au 30 juin. Les autres dispositions – Livret jeunes, amortissement des biens immobiliers locatifs, doublement du délai d'imputation des déficits fonciers, majoration des coefficients d'amortissement dégressifs applicables aux entreprises – ont été adoptées sans modifications.

Gérard Courtois et Caroline Monnot

M. Viannet lance la campagne « revendicative » de la CGT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGT, *Louis Viannet, a lancé, mercredi* 6 mars, à Nîmes, sa campagne nationale *« revendicative »*, précisant qu'elle se déroulera sur plusieurs mois, au rythme d'une ville visitée par semaine. M. Viannet a indiqué, lors d'une conférence de presse, que sa campagne serait principalement axée sur le secteur privé, où *« souvent, il n'y a pas de syndicats et où s'exercent de fortes pressions patronales »*. Elle portera notamment, a-t-il assuré, *« sur le temps de travail, avec une réduction à trente-cinq, voire à trente-deux heures, sans diminution de salaire, et pour tous les salariés »*. Ces visites seront appuyées de temps forts *« relais »*, comme la *« réunion de la confédération européenne des syndicats, toutes branches confondues »*, parallèlement à l'ouverture de la conférence intergouvernementale, le 29 mars, à Turin. Au lendemain de la réélection de Marc Blondel (FO), M. Viannet estime, qu'*« après un répit consécutif au fort mouvement de décembre »*, il est temps de relancer la mobilisation, *« sous une forme unitaire »*.

Double attentat à Ajaccio

DEUX ATTENTATS ont endommagé, mercredi 6 mars, peu après 21 heures, les locaux de la trésorerie générale et de la trésorerie principale d'Ajaccio, où des charges de moyenne puissance avaient été déposées devant les deux entrées. Les deux explosions, qui n'ont pas été revendiquées, n'ont fait aucune victime. La trésorerie générale est occupée depuis plusieurs semaines par des agents grévistes des services fiscaux. Ceux-ci réclament, depuis la fin du mouvement social de décembre dernier, un alignement des conditions de sortie de grève par rapport au personnel de l'éducation nationale. Mercredi, leur autorité de tutelle avait répondu négativement à cette demande.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : le Parti socialiste est le seul parti politique à bénéficier d'une image positive dans l'opinion**, selon une enquête réalisée par la Sofres pour des journaux de province, du 21 au 23 février auprès de 1 000 personnes. Ce sondage indique que 49 % des Français se disent proches du PS alors que 45 % s'en sentent éloignés. 33 % seulement se sentent proches du RPR (contre 59 %) et 29 % de l'UDF (contre 62 %).

■ **CONJONCTURE : l'opinion des ménages sur l'évolution du chômage s'est nettement dégradée en février**, selon l'enquête mensuelle de l'Insee publiée mercredi 7 mars. D'après l'institut de conjoncture, si les ménages se montrent un peu plus confiants qu'en janvier sur l'évolution de leur situation financière personnelle, leur opinion sur la situation générale s'est détériorée. En ce qui concerne l'évolution du chômage, le solde entre pessimistes et optimistes est passé de 49 en janvier à 58 en février (53 en décembre). De fait, les ménages jugent opportun d'épargner dans les mois à venir.

■ **Codevi : le Parlement a définitivement adopté, mercredi 6 mars, une proposition de loi** du député Alain Gest (UDF-PR, Somme) permettant l'utilisation, jusqu'au 31 décembre 1996, des ressources des Codevi par les collectivités locales pour des *« dépenses d'équipement »* destinées à *« favoriser l'activité et l'implantation des PME »*. Ce texte a été voté en deuxième lecture par les députés de la majorité UDF-RPR sans modification par rapport à la rédaction adoptée, le 25 janvier, au Sénat.

■ **PORTS : Bernard Pons, ministre de l'équipement,** des transports et du tourisme, a vivement incité les responsables des ports de Rouen, Dieppe et Le Havre, ainsi que ceux du port de Paris, à faire taire leurs rivalités et à travailler ensemble *« dans un esprit de solidarité constructive des ports de la Seine »*. Il a annoncé, le 4 mars, à Rouen, un programme de travaux de dragage de 156 millions de francs afin d'améliorer la profondeur du chenal entre la mer et Rouen.

■ **RAPATRIÉS : le Gers est le seul département qui** soit parvenu à boucler l'ensemble des dossiers d'apurement des dettes des rapatriés d'Afrique du Nord dans les délais fixés par l'Etat, c'est-à-dire au 1er janvier. Ces dettes remontent à l'installation de ces rapatriés sur des terres agricoles à leur retour en France métropolitaine. Sur les 140 dossiers examinés par une commission *ad hoc*, sous l'autorité du préfet, 90 ont été jugés recevables et validés par la Commission nationale d'aide aux rapatriés. Pour les seuls dossiers acceptés, le montant total de l'endettement avoisine 75 millions de francs. L'aide apportée par l'Etat est de 370 000 francs en moyenne par rapatrié gersois. – *(Corresp.)*

Les hôpitaux seront gérés au niveau de chaque région

LA *RÉFORME* *de l'hospitalisation*, soumise dans les jours qui viennent aux syndicats des agents, des directeurs et des praticiens, prévoit la création, dans chaque région, d'une agence d'hospitalisation responsable du *« pilotage du système »*. Cette *« autorité régionale forte »* aura pour mission de répartir une enveloppe financière entre les établissements et *« d'adapter le tissu hospitalier aux besoins de la population »*. Jacques Barrot a souligné, mercredi 6 mars, qu'elle devra *« exiger l'adaptation des structures »* par des *« redéploiements, des regroupements »* et *« parfois la fermeture de certains services »*.

Aujourd'hui, les budgets hospitaliers sont arrêtés au plan national, les préfets ne disposant que d'une petite marge de manoeuvre régionale pour moduler les dotations. Cette application *« quasi uniforme depuis douze ans »* d'un taux d'évolution du budget global a conduit, selon le document, *« à creuser les inégalités entre les régions et entre les hôpitaux »*. Les agences se verront attribuer une *« dotation régionale »* en fonction des *« priorités nationalement établies »* et de la nécessité de *« corriger progressivement les inégalités »* entre les régions. Une *« conférence régionale de santé »* définira les besoins sanitaires et les priorités de santé publique, y compris pour la médecine de ville.

L'agence régionale sera constituée sous la forme d'un groupement d'intérêt public et associera à parité Etat et assurance-maladie. Son directeur, choisi parmi les grands corps de l'Etat et les directeurs d'hôpitaux, de DRASS ou de caisses régionales, sera nommé en conseil des ministres. Il présidera une commission exécutive aux pouvoirs étendus. L'agence signera un contrat d'objectifs de trois à cinq ans avec chaque établissement, qui déterminera les moyens alloués et donnera les autorisations d'activités ou d'équipements.

DÉLIVRANCE D'UN LABEL

Pour arrêter les budgets, les hôpitaux et les cliniques devront, à terme, tenir compte des coûts de traitement de chaque maladie et du *« niveau d'activité actuel et à venir »*. L'évaluation médico-économique interviendra avant la signature du contrat et durant son exécution. Elle permettra de *« dresser un bilan global »* de chaque hôpital. Le gouvernement va créer une Agence nationale d'accréditation et de développement de l'évaluation des soins, qui donnera son label à des *« normes de bonnes pratiques cliniques »* définies par des professionnels. L'accréditation deviendra progressivement *« obligatoire »* dans les cinq ans pour les hôpitaux et les cliniques, qui pourront *« obtenir la reconnaissance par les pairs de la qualité »* de leurs services, de leurs activités ou l'ensemble de la structure.

Si le gouvernement a décidé que le maire ne sera plus, de droit, président du conseil d'administration de l'hôpital de sa commune, il a laissé cette responsabilité à un politique : ce président pourra être désigné *« parmi les membres de son conseil municipal, mais aussi parmi les autres élus communaux, départementaux ou régionaux »*, et parmi les *« personnes qualifiées membres du conseil »* d'administration de l'hôpital. Sa composition pourrait être élargie aux *« élus des communes avoisinantes »*.

J.-M. B.

Le Sénat défend les intérêts des régions dans la réforme de l'apprentissage

À L'INSTAR des députés, les sénateurs ne se sont pas privés, mercredi 6 mars, lors de l'examen en première lecture du projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage, adopté le 7 février par l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 9 février), de critiquer le manque d'envergure du texte gouvernemental. *« Il s'agit d'un projet de loi de portée modeste, destiné à apporter une solution, sans doute provisoire, aux problèmes de financement des centres de financement d'apprentis »*, a rappelé Jean Madelain (Union centriste), rapporteur de la commission des affaires sociales.

Plus virulent, Guy Cabanel, président du groupe du Rassemblement démocratique, a évoqué une *« réforme parcellaire »* qui *« n'est pas en rapport »* avec la dimension du problème posé par le chômage des jeunes. *« Il est à craindre que votre mini-réforme révèle une absence de volonté »* en matière de formation professionnelle, a renchéri Marie-Madeleine Dieulangard (PS, Loire-Atlantique). *« Ce projet de loi n'est qu'un élément d'une démarche beaucoup plus globale »*, a reconnu Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, rappelant qu'il convenait d'attendre les conclusions du rapport demandé à Michel Davy de Virville avant d'envisager *« des réformes structurelles de la formation professionnelle »*.

Dès le début de la discussion générale, M. Barrot a fait un nouveau pas en direction du patronat, qui avait mené une intense campagne de lobbying pour obtenir une réévaluation de la subvention destinée à se substituer aux multiples aides et exonérations dont bénéficient les entreprises et les artisans acceptant des apprentis. Une nouvelle « rallonge » – de cinquante francs par heure pour la durée des formations excédant six cents heures par an – devrait ainsi s'ajouter à celles déjà obtenues au Palais-Bourbon.

PÉRÉQUATION

Les sénateurs se sont démarqués des députés sur plusieurs points. Soucieux de préserver les intérêts des collectivités locales, ils ont ainsi supprimé la disposition, réclamée par les chambres de métiers, visant à créer, au sein du comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage, un Conseil national de l'apprentissage (CNA), chargé notamment d'évaluer les politiques régionales d'apprentissage et les besoins de ce secteur : *« Le caractère national du CNA est en contradiction avec l'esprit de la décentralisation »*, a souligné M. Madelain.

Les sénateurs ont obtenu satisfaction sur les modalités de la péréquation destinée à remédier aux inégalités de ressources entre les centres de formations d'apprentis (CFA). Selon le texte élaboré en commun par la commission des affaires sociales et le gouvernement, il est en effet prévu que, tout en transitant par un compte d'affectation spéciale, la fraction de la taxe d'apprentissage destinée à cette péréquation sera *« reversée intégralement aux fonds régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue »*.

Jean-Baptiste de Montvalon



SANTÉ Dans une recommandation rendue publique jeudi 7 mars sur *« la mise à disposition d'un traitement antiviral dans le sida »*, le Comité national consultatif d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE) n'exclut pas l'hypothèse du tirage au sort préconisée par le Conseil national du sida dans un avis du 26 février et rejetée deux jours plus tard par Alain Juppé. ● LES SAGES recommandent la mise au point d'une *« définition précise, au niveau national, des malades devant bénéficier du produit »* et indiquent qu'*« un tirage au sort au plan local pourra être retenu mais en ultime possibilité »*. 18 000 patients seraient concernés. ● RAPPELANT le caractère préliminaire des résultats scientifiques prometteurs obtenus avec l'antiprotéase de la firme Abbott, le CCNE s'interroge sur l'aide à apporter aux malades des pays en développement.

Le Comité d'éthique n'exclut pas un tirage au sort des malades du sida

Les « sages » évoquent cette hypothèse en « ultime possibilité ». Ils interpellent les pouvoirs publics, souhaitant une clarification de leurs relations avec l'industrie pharmaceutique et l'organisation d'un « débat à l'échelon de la nation »

LA POLÉMIQUE sur le tirage au sort des malades infectés par le virus du sida, en tant que possible réponse à la pénurie de nouveaux médicaments, rebondit brutalement avec la recommandation, rendue publique jeudi 7 mars, du Comité consultatif national d'éthique (CCNE). Les « sages » qui composent cette instance, présidée par le professeur Jean-Pierre Changeux, déclarent en effet qu'ils ne sont pas opposés, *« en ultime possibilité »*, au principe de la désignation aléatoire des personnes infectées par le VIH, qui pourraient à l'avenir bénéficier des nouvelles trithérapies, incluant l'antiprotease de la multinationale américaine Abbott. Ils rejoignent en cela l'analyse du Conseil national du sida, qui avait déclenché une forte polémique (*Le Monde* des 29 février et 1er mars).

Le texte rendu public jeudi 7 mars est une « recommandation » et non un « avis » du CCNE. Cette différence tient au fait que le comité ne répond ici qu'à une question précise des pouvoirs publics sur *« la mise à disposition d'un traitement antiviral dans le sida »*. En pratique, les sages avaient rédigé leurs conclusions avant le Conseil national du sida. En décembre 1995, le directeur général de l'Agence du médicament et le directeur général de la santé avaient demandé à ce comité de mener une réflexion sur l'inadéquation entre la disponibilité restrictive de nouvelles médications du sida et la demande de mise à disposition compassionnelle de ces produits, ainsi que sur l'éventualité d'un tirage au sort. Le CCNE avait été également saisi de cette question par la filiale française de la multinationale américaine Abbott et par une association de malades.

Le CCNE rappelle : *« A la fin de 1995, des résultats scientifiques publiés dans les meilleures revues internationales avaient montré une excellente efficacité biologique de ce produit. Les essais étaient alors menés avec un* « sirop » *très mal supporté par le malade (35 % d'abandons de traitement), qui avait conduit le fabricant à décider le passage à la forme « gélule ». Abbott lançait alors un programme compassionnel international qui permettrait de traiter par sirop huit cents patients en dehors des Etats-Unis dont cent* « octroyés » *par Abbott à la France.* » Ce sont ces cent malades qui étaient mentionnés dans la saisine de décembre, pour lesquels il était demandé sur quelles bases éthiques ils devaient être désignés.

RESPONSABILITÉ COLLÉGIALE

La situation a notablement évolué depuis cette date. Lors d'un congrès scientifique organisé en janvier à Washington, ont été présentés les résultats d'une analyse intermédiaire d'un essai clinique international portant sur plus de mille patients, qui comparait un groupe Ritanovir à un groupe placebo. *« Ces résultats communiqués à un congrès mais non encore publiés doivent être considérés comme préliminaires,* souligne le CCNE. *Il n'est pas du tout exclu que la tendance observée s'annule, ou même s'inverse, au cours du temps. Cependant, les médecins spécialistes de la maladie parlent pour la première fois de « rémission ». En conséquence, au moins les malades définis dans le protocole de l'essai international devraient tous bénéficier de ce traitement, soit, selon les estimations, dix-huit mille patients en France. On s'est donc aujourd'hui éloigné de l'optique « compassionnelle » de la fin de l'année dernière. »*

C'est dans ce contexte que la filiale française d'Abbott devait évoquer, sans plus de précisions, des difficultés de production industrielle de cette molécule, inhérente à la complexité de sa structure chimique et de son nouveau conditionnement sous forme de gélules. *Cette situation fait qu'il* semble impossible dans l'immédiat de disposer des quantités nécessaires au traitement de tous les patients qui pourraient en bénéficier. *« Abbott espère pallier cette pénurie par une montée en puissance de mille traitements supplémentaires par mois à partir d'avril, mais, pour l'instant, ne peut-il ou ne veut-il s'engager sur aucune perspective chiffrée ?* peut-on lire dans le texte du CCNE. *Il apparaît certain que la préférence sera donnée au marché américain et que la dimension de ce dernier dépendra largement des toutes prochaines décisions de la FDA concernant les dossiers déposés tant par Abbott que par Merck. »*

Les recommandations formulées par le comité d'éthique dépassent donc de beaucoup le problème initial des cent malades à traiter par du Ritonavir (sirop). Elles portent bel et bien sur le problème beaucoup plus large de la gestion d'une pénurie qui risque de durer plusieurs mois. *« Un principe éthique indiscutable est celui de l'égalité d'accès au produit pour tous les patients qui en ont également besoin,* expliquent les sages. *Aussi, le CCNE a-t-il rejeté d'emblée une suggestion de prendre en compte des critères tels que les responsabilités qu'auraient pu exercer les patients dans la lutte contre la maladie. »*

Ce principe doit être accompagné de règles opératoires précises, nécessaires tant pour assurer une meilleure transparence vis-à-vis des malades et de l'opinion, que pour éviter d'éventuelles dérives et inégalités. C'est ainsi que la première règle énoncée par le CCNE est *« la définition sur des critères scientifiques et médicaux, de la population des patients devant bénéficier du traitement »*. La seconde règle est *« infiniment plus difficile »* à édicter, puisqu'elle concerne la procédure de choix de priorité des patients. La méthode utilisée aux Etats-Unis est celle du tirage au sort au niveau national. Pour sa part, le CCNE attendait, avant de se prononcer, d'établir *« sans aucun a priori une liste des avantages et des inconvénients éthiques de cette méthode » (lire ci-dessous).*

Après avoir pesé l'ensemble de ces arguments, le CCNE estime sur ce point : *« Il est de la responsabilité collégiale des comités antiviraux de chaque centre d'information et de soins pour l'immunodéficience humaine de décider un ordre de priorité des malades, à partir de tous les critères médicaux, scientifiques et personnels pertinents. Un tirage au sort au plan local pourrait être retenu, mais en ultime possibilité, dans les cas où les éléments rationnels de décision ne suffiraient pas pour parvenir à une décision. »*

Le CCNE rappelle enfin, fort opportunément : *« Les résultats scientifiques actuels, bien que très prometteurs, ne sont encore que préliminaires et ne doivent pas être surestimés : l'efficacité du produit à long et moyen terme et les résistances qu'il est susceptible de développer sont encore inconnues. »*

J.-Y. N.

Mille traitements en avril

En France, cent malades bénéficient actuellement d'un traitement incluant le ritonavir des laboratoires Abbott. Le secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, Hervé Gaymard, avait annoncé que *« dès le mois d'avril, ce sont mille traitements de plus chaque mois qui seront mis à la disposition des hôpitaux »*. Mille patients devraient donc bénéficier du ritonavir en avril, 2 000 en mai, 3 000 en juin, etc.

Le nombre de bénéficiaires potentiels s'élevant à environ 18 000 personnes et le premier ministre Alain Juppé ayant jugé *« inacceptable »* la méthode du tirage au sort, en attendant l'AMM européenne, le gouvernement n'a pas pas exclu la possibilité d'importer ce médicament en procédant directement à des achats aux Etats-Unis.

Trois molécules

Il existe à l'heure actuelle trois inhibiteurs de la protéase du VIH : le saquinavir de la multinationale Roche, l'indinavir de la multinationale Merck et le ritonavir de la multinationale Abbott. Le saquinavir a reçu une autorisation de mise sur le marché (AMM) aux Etats-Unis et une autorisation temporaire d'utilisation (ATU) en France. *« Il est cependant peu utilisé, ne semble pas très prometteur et n'est pas concerné par la saisine »*, note le CCNE. La demande d'AMM de l'indinavir de Merck doit être examinée par la Food and Drug Administration américaine, mais aucun dossier n'a encore été déposé devant les instances européennes et françaises. Reste donc le ritonavir d'Abbott, dont l'AMM américaine *a été accordée* le 1er mars et dont le dossier est en cours d'examen à l'Agence européenne du médicament.

COMMENTAIRE

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Après le Conseil national du sida, le Comité national d'éthique n'exclut pas, en *« ultime possibilité »*, un tirage au sort des patients pouvant bénéficier d'une nouvelle et encore trop rare molécule que l'on pare aujourd'hui de toutes les vertus, alors même qu'on en connaît mal les véritables propriétés et les possibles dangers.

Au nom de l'éthique, les sages *du CCNE n'écartent donc nullement* une hypothèse qu'Alain Juppé avait rejetée il y a quelques jours, sans pour autant proposer de solutions pour remédier à l'actuelle situation de pénurie invoquée par les laboratoires Abbott. Après avoir décidé de ne pas suivre les propositions du Conseil national du sida, le gouvernement osera-t-il demain désavouer une structure qu'il a saisie, structure certes consultative, mais qui jouit depuis plus de dix ans d'un poids moral incontestable ?

Au-delà de la douloureuse question du tirage au sort, le gouvernement ne pourra pas longtemps faire l'économie du *« débat à l'échelon de la nation »* proposé par le CCNE. Cette entreprise, dont nul ne connaît la forme, la portée et les prolongements, imposera aux pouvoirs publics d'éclaircir des relations ambiguës et secrètes avec les puissantes multinationales pharmaceutiques. Il s'agira également, point essentiel, de situer la part des ressources nationales que les autorités de la santé et de la Sécurité sociale entendent accorder à la prise en charge des personnes *contaminées par le VIH.*

Le secrétaire d'Etat à la santé Hervé Gaymard indiquait, il y a peu, qu'aucun obstacle financier ne s'opposerait à cette prise en charge. *Faut-il en conclure que les* très coûteux médicaments du sida, et eux seuls, correspondront demain à des dépenses qui ne seront pas soumises au carcan des enveloppes globales hospitalières ? Aucune réponse n'est actuellement apportée.

Jean-Yves Nau

« Eviter de nouvelles situations de crise »

VOICI les principaux extraits de la recommandation du Comité national d'éthique :

« L'avantage éthique du tirage au sort est que seul il permet une égalité indiscutable des chances des malades quand il n'est pas possible de les classer, sur des critères de rationalité, selon un ordre de priorité. Le tirage à la courte paille reflète bien l'idée que le tirage au sort est préférable au favoritisme. Il permet également d'exprimer une protestation face à l'impossible situation dans laquelle la pénurie place les médecins. »

VERBATIM

Après avoir dressé la liste des « inconvénients éthiques » *liés à ce procédé, le CCNE explique que* « le tirage au sort se heurterait très vraisemblablement à une opposition quasi unanime des médecins, des malades, de la société. Une procédure aussi révolutionnaire pour notre mode de pensée français ne peut se concevoir sans qu'elle ait été précédée par un large débat mené hors de l'urgence et des passions. »

Le CCNE soulève en conclusion cinq questions essentielles :

« Comment concilier le principe d'égalité des malades avec les inégalités inhérentes aux différences socio-économiques ? La préférence *donnée aux malades américains sur les malades* européens est dénoncée, mais comment apporter une aide aux pays en voie de développement qui participent à certains essais thérapeutiques et dont les malades, infiniment plus nombreux, ne bénéficient d'aucun traitement ?

» La France du sida vit depuis un mois au rythme des déclarations – imprécises – ou des silences de multinationales pharmaceutiques. Peut-on imaginer des règles saines et claires de discussions et de négociations entre les firmes pharmaceutiques et les autorités de notre pays ? » Les coûts de prise en charge du sida pourraient s'amplifier considérablement (les chiffres avancés pour le traitement annuel d'un malade s'échelonnent entrer 60 000 et 300 000 francs). Si le développement de traitements efficaces est porteur d'un très sérieux espoir, comment la société pourra-t-elle en gérer le coût sans qu'en pâtissent les efforts consentis pour d'autres malades et d'autres affections ?

» *L'évolution extrêmement rapide des traitements* anti-sida, la rapidité avec laquelle des essais cliniques sont menés et des résultats préliminaires communiqués, laissent penser qu'une circonstance analogue va se reproduire. Quelle réflexion – sereine – mener dès à présent pour éviter de nouvelles situations de crise ?

» Le problème du sida continue à être abordé de manière souvent irrationnelle. Comment parvenir à une indispensable attitude de raison ? »

La cité de la Noé, « La Haine » et la mort d'Imed au hasard d'un affrontement entre bandes

Le jeune homme a été tué d'un coup de fusil, le 3 mars. Les « grands frères » de Chanteloup (Yvelines) s'inquiètent de l'agressivité des plus jeunes

JUSQU'ICI, tout allait bien. Dans la salle municipale du parc des sports de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), dimanche 3 mars, la musique était bonne, rap et funky. Il fallait payer pour entrer, c'était pour la bonne cause. L'Association de solidarité franco-algérienne collectait des fonds pour que les plus jeunes de la cité du Clos-du-Roi puissent aller faire du ski. Et puis il y eut *« un truc »*, *« une folie »*, disent les jeunes de Chanteloup-les-Vignes. Une histoire de filles, peut-être. Une histoire de mots, comme souvent. Ceux d'Argenteuil sont sortis avec ceux de Chanteloup, *« pour s'expliquer »*. Jeux de mains entre deux bandes de jeunes de quinze à vingt ans. Jeux de lames. Banale story de la banlieue ouest, un dimanche soir.

Jusqu'à cette phrase : *« On va chercher le fusil. » Jusqu'à* ce qu'on entende deux coups de feu. Jusqu'à ce qu'Imed tombe, la tête emportée par une décharge de plombs. Il était 19 heures.

A Chanteloup-les-Vignes, Imed Amri, dix-sept ans, *habitait* la cité de la Noé, immortalisée par *La Haine*, de Mathieu Kassovitz, fraîchement sacré César du meilleur film. *« L'important, ce n'est pas la chute,* entend-on dans *La Haine*, *c'est l'atterrissage. »* Imed est mort à 22 heures, à l'hôpital de Pontoise. Ses amis rappellent qu'on pouvait voir *« sa bonne masse »* parmi les figurants du film.

Zouhair, vingt-huit ans, le grand frère, a le regard vide, la voix chaude pour exprimer des phrases encore conjuguées au présent. *« Imed, il est comme tous les jeunes de la cité. Des fois, il se laisse aller. Il cherche du travail, il cherche pas. Mais là, il remontait. Il disait : Je commence à grandir, il faut que je me secoue. »* Il avait quitté le collège en quatrième, trouvé un petit job de manutentionnaire, puis galéré. Sa mère, seule avec ses quatre enfants, l'avait poussé pour qu'il réussisse.

Ces derniers jours, il frappait à toutes les portes, de la mission locale à l'agence intercommunale pour l'emploi. Il aimait la mécanique. *Chez lui, il s'interrogeait,* réfléchissait, analysait les paroles des groupes de rap français pour mieux s'y retrouver.

« On voulait qu'il devienne grand, vite », dit Thierry, vingt-huit ans, *« dont vingt-trois de cité »*. Thierry a vu naître Imed. Lui s'en est sorti, a monté sa propre entreprise de nettoyage. Il dit son dégoût : *« Tous, ils partent comme ça. »* L'an passé, c'était un autre jeune de la Noé, d'un coup de couteau. Et à Poissy, il y a peu, *« le frère d'un copain »*. Avec Imed, ils parlaient du présent, de l'avenir. *« J'étais son grand frère de rue. Lui, il avait beau être costaud, impulsif, il était tout minus. On est faible quand on est jeune, influençable. C'était pas un voyou. Mais quand les autres arrivaient, son langage changeait. »*

DES ARMES BANALES

Sur son lit, la mère d'Imed pleure un fils. Après autopsie, le corps sera rapatrié vers sa famille à Tunis. Le F4 est surchauffé, un parfum de menthe s'échappe des tasses de thé. Elle tient la main de Zouhair. Elle implore : *« Ne retourne pas dans les bus, mon fils. »* A la Noé, Zouhair est « messager », c'est-à-dire permanent de cette entreprise d'insertion professionnelle implantée dans le quartier. Certains « messagers » sécurisent la cité en calmant les plus jeunes, d'autres arpentent les couloirs des trains qui vont à Saint-Lazare, d'autres encore contrôlent les bus de la compagnie de transport locale.

« Dans les bus, c'est de plus en plus chaud, explique Zouhair. *Les petits, ceux qui ont entre dix et douze ans, sont incontrôlables. Ils n'ont plus de respect, même pour nous. Ils sont agressifs et les armes, pour eux, sont devenues banales. » « Ces petits-là, ils vont donner quoi ?* reprend un grand frère, ancien messager. *La violence, elle sort de la télé. Nous, de notre temps, on rêvait devant les films de Bruce Lee. On en gardait la fierté. Maintenant, il n'y a plus de fierté. Le jeune, il sait que sortir son* gun, *comme à la télé. »*

Les armes ? On assure qu'*« il n'y en a jamais eu autant »*. Dans les échauffourées, elles surgissent de nulle part, expliquent les policiers. D'une cave ou d'un coffre de voiture, butin hétéroclite de différents cambriolages. Pas des armes de voyou, mais des fusils de chasse, des pistolets de défense, des battes de base-ball, des barres de fer, des armes blanches, du tout-venant...

« L'AVENIR, C'EST NOUS »

A Saint-Ouen-l'Aumône, dimanche 3 mars, personne n'a vu d'où était sorti le fusil. *« Moi, j'croyais pas qu'ils en avaient un,* dit un jeune qui y était. *Alors, ils sont revenus. Un grand a mis le fusil dans les bras d'un petit. Il lui a dit : Tire ! tire ! »* Un premier coup serait parti. Ceux de Chanteloup auraient détalé, surpris. Sauf un : un *« petit »* de quatorze ans qui aurait trébuché, puis qui se serait fait *« planter »* par quatre ou cinq jeunes d'Argenteuil. Imed l'aurait vu, serait revenu pour l'aider. Puis se serait retrouvé face au fusil.

Dans l'appartement de Zouhair, le père d'Imed a les yeux boursouflés par les larmes. Il réclame *« la paix »* pour son fils. Dehors, dans l'allée du pas, d'autres jeunes parlent encore de descendre à Argenteuil *« pour mettre le feu »*. Emmanuel M'Bong, le directeur des Messagers, essaient de les calmer. *« A quoi ça sert si ici on calme nos petits frères et qu'ailleurs ils leurs tirent dessus ? »*, questionne une voix.

Les enquêteurs, eux, ont confiance. Tout s'est passé à visage découvert. Alors viendra probablement le temps des assises. Pour mineurs peut-être. On y parlera cette fois d'une autre vie de jeune, celle de l'accusé. On y fixera les traces d'un autre passé, on y butera sur un autre avenir. Un responsable d'une agence pour l'emploi à Chanteloup a parlé, pour ses jeunes, du *« vertige absolu de l'avenir »*. A la Noé, à l'entrée d'un local où les jeunes tuent l'ennui au baby-foot et au ping-pong, un tag précise : *« L'avenir, c'est nous. »*

Jean-Michel Dumay

Les attaques contre les droits des femmes relancent le féminisme

La journée internationale célébrée vendredi 8 mars, et marquée par différentes manifestations, sera l'occasion de sensibiliser l'opinion et de mettre en échec les pressions exercées par les groupes anti avortement

La traditionnelle journée du 8 mars paraît avoir perdu cette année un peu de son caractère excessivement institutionnel. Ces derniers mois ont été marqués par une montée du « lobby anti avortement », dont les actions, visant notamment à investir certains hôpitaux pour empêcher que soient pratiquées des interruptions volontaires de grossesse, ont donné lieu à une intense controverse devant les tribunaux. En réponse, le mouvement féministe a repris des couleurs, notamment en organisant, le 25 novembre dernier, une manifestation dont l'ampleur avait surpris. Les jours qui viennent vont lui fournir une occasion supplémentaire de se mobiliser avec la discussion, le 14 mars devant l'Assemblée nationale, d'un amendement adopté par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales. Déposé par les députés UDF Christine Boutin et Jean-Louis Beaumont, ce texte autorise les associations *« de défense et de promotion du droit à la vie »* à se porter partie civile en cas de *« provocation à l'avortement »*.

LES DROITS DES FEMMES ne sont plus aujourd'hui bafoués en toute impunité. Depuis quelques mois, la justice n'hésite pas à sanctionner fermement les infractions à la loi Neiertz, qui a créé, en 1993, le délit d'entrave à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Des peines de prison ferme ont été prononcées pour la deuxième fois par un tribunal à l'encontre de militants anti-avortement (*Le Monde* des 17 et 20 janvier) et la Cour de cassation a récemment rejeté le pourvoi des neuf membres d'un « commando anti-IVG ». Mercredi 6 mars, la préfecture des Yvelines a interdit une manifestation de l'association SOS-Tout-petits et de la Ligue pour la vie, prévue pour le samedi 9 mars devant l'hôpital André-Mignot du Chesnay et jugée *« de nature à troubler l'ordre public »*. Une contre-manifestation en faveur du droit à l'avortement avait par ailleurs été annoncée.

LOBBY ACTIF

Cependant, les défenseurs du droit des femmes restent sur leurs gardes, car le lobby anti-avortement reste très actif, jusque dans les institutions républicaines. Jeudi 14 mars, à l'Assemblée nationale, la discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire (DMOSSS) promet en effet d'être animée. Dans cet ensemble de textes concernant essentiellement le secteur médical, se niche un amendement favorable aux groupes anti-avortement. Adopté contre l'avis du rapporteur RPR par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, il sera proposé au vote des députés.

Déposée par Christine Boutin, député (UDF-FD) des Yvelines, et Jean-Louis Beaumont, député (UDF-AD) du Val-de-Marne, tous deux fers de lance des mouvements anti-IVG au Palais-Bourbon, la proposition consiste à autoriser les associations *« de défense et de promotion du droit à la vie »* à se porter partie civile en cas de *« provocation à l'avortement »*. En France, seuls la victime et le ministère public sont fondés à agir devant la justice pénale. Les exceptions à ce principe sont très rares. Quelques organisations, en nombre extrêmement limité – les associations de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, celles qui défendent l'enfance martyrisée, les victimes de guerre ou de crimes contre l'humanité –, ont l'autorisation de déroger à cette règle et de déclencher des poursuites.

Les associations *« de défense et de promotion de la vie »* ne bénéficient pas de ce régime particulier. Elles ne peuvent intenter une action en justice que si elles sont directement en cause dans une affaire ou si elles interviennent aux côtés d'une victime, qui a pris l'initiative en matière judiciaire.

Si l'amendement Boutin-Beaumont est adopté, les associations anti-avortement bénéficieront d'un avantage considérable. Alors que M[me] Boutin considère qu'il s'agit d'une *« mesure juste et légitime »*, le journal d'extrême droite *Présent*, dans son édition du 27 février, assure que *« l'amendement Boutin-Beaumont veut donner aux associations pro-vie le pouvoir de faire ce que le parquet ne fait pas pour imposer silence aux propagandistes du droit à l'avortement »* et qu'il s'agit d'*« un nouveau test pour les "catholiques" de ce gouvernement »*.

De son côté, Véronique Neiertz, député (PS) de Seine-Saint-Denis, dénonce une *« nouvelle manifestation de cet ordre moral qui taraude régulièrement une partie de la droite parlementaire, qui tente par tous les moyens de revenir sur les droits acquis des femmes »*. L'ancien ministre craint que les associations *« pro-vie »* n'attaquent en justice des campagnes d'information du Planning familial ou des cours d'éducation sexuelle. Le groupe communiste s'opposera lui aussi à cet amendement. La gauche ne sera pas seule à s'opposer à ce texte. Bernard Accoyer, député (RPR) de Haute-Savoie et rapporteur de la commission, estime que *« le changement que cet amendement introduit est excessif et non justifié »*.

« LUTTER PIED À PIED »

Une manifestation destinée à sensibiliser l'opinion et les députés aura lieu, le 13 mars, devant l'Assemblée. *« Où se trouve l'information, où commence la propagande ?*, s'interroge Joëlle Brunerie-Kauffmann, vice-présidente de la Ligue des droits de l'homme. *Quand je serai invitée à la télévision ou quand je rencontrerai des lycéens, ils pourront m'accuser de faire de la propagande »* en faveur de l'avortement. *« Nous ne devons pas relâcher notre pression, il faut lutter pied à pied contre ces gens-là »*, affirme Maya Surduts, présidente de la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (Cadac).

« Leur stratégie a échoué, ils cèdent du terrain, lance le docteur Paul Cesbron, président de l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception (Ancic). *Il n'ont pas réussi à retourner l'opinion en leur faveur. La France n'est pas un pays puritain comme les Etats-Unis. Je ne pense pas qu'ils puissent obtenir le vote de cet amendement. Le gouvernement ne veut pas voir resurgir ce vieux démon. »*

Michèle Aulagnon et Aude Dassonville

Les « pro-vie » ont aussi leur service télématique

LE MESSAGE est sans ambiguïté : sur le côté droit de l'affiche, une photographie couleur d'une jeune femme enceinte rayonnante ; à gauche, en noir et blanc, une seconde jeune femme, qui n'est pas enceinte, regarde le vide par-dessus le balcon, l'air déprimé. Les coordonnées d'un service Minitel 3615 SOS-Bébé sont indiquées aux passants. Sur ce service télématique, l'utilisateur trouvera une rubrique intitulée « Détresse après l'avortement, que faire ? ». Là, sont repris les propos d'un certain docteur Mango publiés dans *Famille chrétienne* en novembre 1992. Ce dernier évoque les troubles qui interviennent, d'après lui, *« après le soulagement d'avoir trouvé cette solution : perte de l'estime de soi, culpabilité, troubles de l'appétit, anxiété, insomnie, cauchemar sur leur bébé qui les hait ou les appelle au secours. Tous ces symptômes s'amplifient chaque fois que la femme rencontre un événement qui lui évoque son avortement : femme enceinte, clinique, bruit d'aspirateur (...) »*.

Enfin, le service télématique présente des histoires de femmes ayant avorté. Il y a celle, particulièrement édifiante, de Danièle et Arthur, intitulée « Quand l'avortement tue deux fois ». Pour résumer, Danièle aime Arthur, se retrouve enceinte, mais il ne veut pas garder l'enfant. Elle n'ose pas en parler à sa famille, choisit d'avorter, mais Arthur la quitte et... elle se suicide. *« Le mois prochain, l'histoire de Denise »*, promet le serveur.

« ACONFESSIONNEL ET APOLITIQUE »

Ce service télématique existe depuis 1991 et dépend de l'association SOS-Bébé. Sa vice-présidente, Thiphaine Millet, précise que son mouvement est *« aconfessionnel et apolitique »*, qu'il ne bénéficie d'aucune aide publique, même si elle ne désespère pas d'en obtenir. Il serait financé grâce à des dons, les connections télématiques n'étant pas encore suffisantes. Le service Minitel n'a pas permis, par exemple, de financer la campagne de publicité dans le métro parisien. Celle-ci a pu avoir lieu grâce à *« un mécène privé qui souhaite rester anonyme »*. Les effets de la campagne sont immédiats puisque, de quatre-vingts connexions mensuelles, le 3615 SOS-Bébé est passé à deux cents. Malgré les textes diffusés, résolument opposés à l'avortement, M[me] Millet précise qu'*« on ne peut pas dire que l'on soit pour ou contre l'avortement, on ne juge pas »*.

La régie publicitaire des transports parisiens, Métrobus, n'a fait aucune difficulté à afficher, pour la deuxième année, la campagne de cette association. Le Bureau de vérification de la publicité (BVP) n'a pas été consulté, car précise-t-on, *« il n'y a rien de juridiquement condamnable dans cette campagne en faveur des femmes enceintes en difficulté »*. Une campagne qui, à vrai dire, paraît davantage dictée par la volonté de remettre en cause le droit à l'avortement que par le souci d'aider les femmes enceintes.

M. A.

Dans les entreprises, la misogynie se porte bien

NI CHEZ PEUGEOT, ni chez Renault, ni chez le pétrolier Total, ni chez Rhône-Poulenc, ni chez Saint-Gobain, pas même à l'Oréal ou chez Christian Dior... Dans les états-majors des entreprises, les femmes brillent par leur absence. La loi, les études, l'époque supposée moins misogyne n'ont pas infléchi les vieilles habitudes. A peine 5 % des trois cents premiers groupes français ont une femme dans leur direction générale, selon une étude de la SCRL, une société d'informations économiques et financières.

Alors que même la police ose nommer une femme à la tête d'un de ses services les plus prestigieux, « la crim », les grandes entreprises, comme le monde politique, n'ont pas changé. Quelques noms reviennent, toujours les mêmes, comme alibis de l'ouverture : *Anne Lauvergeon, associé-gérant chez Lazard* ; Isabelle Bouillot à la direction de la Caisse des dépôts et consignations ; Patricia Barbizet-Dussart, directrice générale d'Artémis, la holding de François Pinault ; Véronique Morali, directrice générale de Fimalac. Annette Roux, présidente des chantiers de plaisance Bénéteau, joue l'éternelle *« veuve Cliquot »* aux affaires.

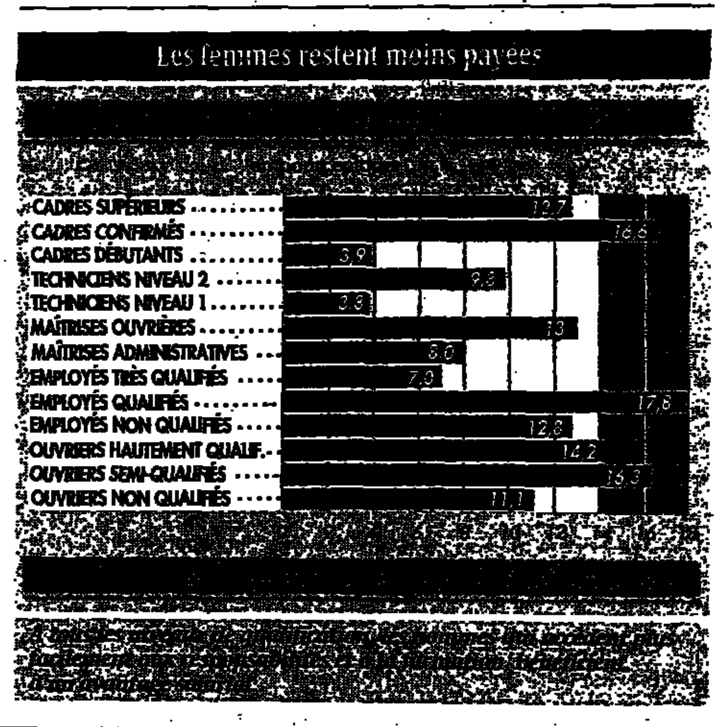
Depuis le milieu des années 70, les grands corps de l'Etat comme les grandes écoles de commerce ont accepté la mixité dans leurs rangs. Mais, brusquement, ces grandes écoles, sésame indispensable pour figurer dans les directions des grands groupes, perdent leur pouvoir d'ascenseur social quand directeur doit se dire au féminin. *« Simple passage de génération »*, s'excusent certains présidents de groupe. Pourtant, dans les viviers des futures directions générales, la situation n'avance guère. Alors que 78 % des femmes de moins de quarante ans travaillent, seuls 26 % des trois cents premiers groupes français ont des cadres supérieurs féminins.

CONSEILS D'ADMINISTRATION VERROUILLÉS

Elles se sont immiscées où elles ont pu, surtout dans les postes nouveaux, souvent considérés comme subalternes par les hommes. Ainsi, 26,7 % des femmes cadres occupent un poste dans la communication, 9 % dans l'administration générale. Elles ne sont plus que 7,2 % dans les finances, 5,1 % dans les relations humaines et 3 % dans l'informatique. La réalité par secteur est encore plus crue. Si le monde financier et le commerce paraissent un peu s'ouvrir, l'industrie et le bâtiment restent hermétiquement clos. Dans ces grands groupes, il n'y a pas de femme cadre supérieur dans la production ou la recherche.

Hauts lieux du pouvoir, les conseils d'administration sont tout aussi verrouillés. Sur les 2 261 mandats d'administrateurs des 200 premières entreprises françaises, 58 ont été attribués à des femmes, selon la *Lettre des états-majors* : 14 de ces mandats sont dans les entreprises publiques, le reste dans les entreprises privées. Mais ces femmes-administrateurs s'appellent souvent... Monique Bouygues chez Bouygues, Irène Allibert chez *Sommer-Allibert, ou Liliane Bettencourt chez* L'Oréal, fondé par son père. « Femme de paille » ou héritière, elles ne doivent souvent leur siège qu'à leur rôle de gardienne des intérêts familiaux.

Martine Orange



Les frilosités syndicales sont bousculées

COMMENT REBONDIR sur le succès de la manifestation du 25 novembre dernier ? Ce jour-là, plus de trente mille personnes avaient défilé à Paris et dans plusieurs villes de province pour la défense des droits des femmes. A l'origine de cette journée, prévue de longue date, on retrouvait essentiellement des collectifs national et régionaux et la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (Cadac), créée en octobre 1990 pour combattre la résurgence des commandos anti-IVG, qui regroupe une centaine d'associations, mais aussi des syndicats (CGT, FSU, SUD-PTT, CRC Santé-sociaux, FGTE-CFDT) et des partis politiques, tous situés sur l'aile gauche de l'échiquier.

Cette journée s'est retrouvée prise dans les prémices du mouvement social de la fin 1995, qui a fait naître une nouvelle donne syndicale. Alors que la défense des droits des femmes fait partie du champ des revendications traditionnelles des syndicats, ces derniers se sont retrouvés concurrencés. Les questions concernant les *femmes n'étant* guère traitées à l'intérieur des organisations représentatives, beaucoup de femmes syndicalistes sont venues grossir les rangs associatifs. En fait, ce n'est pas tant un retour de la question féministe qu'une manière différente de l'aborder qui s'est fait jour. Arrivent aujourd'hui sur le marché du travail des femmes qui *ont connu la mixité sur la totalité* de leur parcours scolaire. Le 25 novembre, s'étaient côtoyées trois générations de femmes, celles qui ont mené les combats dans les années 70, la génération intermédiaire et les plus jeunes. Les frilosités syndicales ont été bousculées. En février, *Le Peuple*, mensuel de la CGT, s'interrogeait sur le fait de savoir si *« le féminisme n'est pas une idée neuve »*.

Face à ce regain, l'attitude des confédérations syndicales a changé. Elles sont pour la plupart sorties de leur réserve sur la question des femmes et ont décidé de marquer le coup pour la journée du 8 mars, à l'exception de FO, qui s'est tenue à l'écart. *La* confédération a toujours préféré agir dans des cadres institutionnels, notamment au Bureau international du travail (BIT). *La* CFTC et la CFDT situent leur action dans le cadre de la défense des droits des femmes au travail. La CFTC rendra publics, le 8 mars, ses travaux sur la conciliation entre vie familiale et vie *professionnelle. La CFDT – qui* peut au moins faire valoir que son secrétaire général est une femme – conduit, dans le cadre d'Actuelle 96, dix-huit rencontres régionales dont l'aboutissement sera des rassemblements à Paris les 7 et 8 mars. Enfin, la CGT a organisé à la hâte, jeudi 7 mars, une rencontre sur le thème « Femmes et travail, quel syndicalisme ? ».

ÉTAT DES LIEUX

Néanmoins, les grandes confédérations restent cantonnées sur le terrain du travail des femmes. Aussi, c'est avec les organisations syndicales comme le Groupe des dix, SUD-PTT, la FSU, des responsables syndicaux non majoritaires de la CFDT, de FO et de la CGT que le Collectif national pour le droit des femmes *et* la Cadac *sont* le plus en phase. Avec toutes les organisations parties prenantes du 25 novembre, l'objectif est de dresser un état des lieux des droits des femmes dans la société française. Six thèmes ont été définis : le *droit des* femmes au travail, mais aussi le droit de choisir, les violences, la place des femmes dans la vie publique, les *questions* de précarité et de pauvreté, la laïcité et l'intégrisme religieux. L'ambition est de construire une plate-forme revendicative et des assises nationales, dont le point d'orgue pourrait être le 8 mars 1997.

Alain Beuve-Méry

Les manifestations prévues le 8 mars

Plusieurs initiatives sont prévues dans le cadre de la journée internationale des femmes.

● **Dans la nuit de jeudi 7 mars**, à 0 h 55 sur France 2, l'émission « Le Cercle de minuit » sera consacrée au « féminisme, la nouvelle vague ».

● **Vendredi 8 mars**, les confédérations CFDT et CFTC organisent chacune une journée d'étude sur les conditions de travail des femmes et la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle.

● **Samedi 9 mars**, une manifestation pour les droits des femmes en Algérie se tiendra à partir de 14 h 30, place de la République à Paris, à l'appel du Collectif national pour les droits des femmes et, parmi les premiers signataires, de la Coordination des associations *pour le droit* à l'avortement *et* à la contraception (CADAC), de la Ligue des droits de l'homme, de la FSU, de la CGT, du PCF et du PS...

Le commissaire Yves Jobic va être nommé à la tête de la brigade « anti gang »

Jeu de chaises musicales au Quai des Orfèvres

AYANT servi de détonateur à ce qui allait devenir *« l'affaire Jobic »*, un rendez-vous du 27 août 1987 entre le contrôleur général de la police Olivier Foll et le juge d'instruction Jean-Michel Hayat mérite aujourd'hui d'être rappelé. Au gré d'une enquête sur le démantèlement d'un réseau de revendeurs d'héroïne en région parisienne, le juge Hayat s'étonne à l'époque du rôle joué par le jeune commissaire, Yves Jobic, qui intervient auprès de l'un des suspects, Jean-Claude Moustafa. Le magistrat rend donc visite à M. Foll qui, alors sous-directeur de la police judiciaire parisienne, décrit M. Jobic comme *« un policier hors classe »* et promis à devenir *« dans quelques années »* le chef de l'une des brigades centrales du Quai des Orfèvres.

Devenu en décembre 1995 le directeur central de la PJ parisienne, M. Foll avait visiblement la mémoire de cet entretien : la tourmente de l'*« affaire »* passée, le commissaire Jobic va prendre la tête, à trente-huit ans, de la brigade *de recherche et d'intervention, plus* connue sous le nom d'*« anti-gang »*. Cette nomination attendue de M. Jobic est l'une des conséquences du jeu de chaises musicales provoqué par la récente installation de Martine Monteil à la tête de la brigade criminelle (*Le Monde* du 2 février). Outre M. Jobic, la commission administrative paritaire de la police a proposé, mercredi 6 mars, de nommer le commissaire Frédéric Péchenard, âgé de trente-huit ans et jusqu'à présent adjoint au chef de la brigade criminelle, au poste de chef de la brigade de répression du banditisme qu'occupait dernièrement Mme Monteil. La place de M. Péchenard doit être prise par le commissaire Patrick Hemer, également âgé de trente-huit ans, jusqu'à présent patron du huitième cabinet de délégations judiciaires, qui enquête notamment sur les affaires des HLM de la région parisienne. Enfin, le commissaire Jobic succèdera à son collègue Jean-Marc Bloch, devenu le mois dernier patron du service départemental de la police judiciaire (SDPJ) du Val-de-Marne. Mouvement le plus spectaculaire de cette série de nominations, qui accompagne le retour d'Olivier Foll au Quai des Orfèvres après le limogeage contesté de son prédécesseur Claude Cancès (*Le Monde* du 21 décembre 1995), la promotion d'Yves Jobic a l'allure d'une revanche sur le passé.

LE « PETIT PRINCE »

Sorti major de sa promotion à l'école des commissaires, auteur d'une thèse sur l'action caritative de l'ordre de Malte, le jeune policier semblait promis à une carrière prometteuse. Bouillant commissaire dirigeant les unités de recherche d'une division de la PJ parisienne, âgé de trente-et-un ans, *M. Jobic se prend en 1986 dans* les filets de *« l'affaire »* à laquelle il allait donner son nom. Le policier est mis en cause par trois prostituées de la sordide rue de Budapest, dans le quartier de la gare Saint-Lazare, qui l'accusent de leur avoir extorqué de l'argent. Le 28 novembre 1987, le juge de Nanterre Jean-Michel Hayat inculpe Yves Jobic *de « proxénétisme aggravé »* et de *« corruption passive de fonctionnaire »*.

Après une année et demi d'instruction tendue, le commissaire Jobic sera finalement relaxé et déclaré non coupable, le 28 avril 1989, par le tribunal de Nanterre. Le jugement certifie en particulier *« la motivation purement professionnelle »* d'Yves Jobic dans ce dossier. Le commissaire Jobic a toujours nié les *faits. Mais l'« affaire » a largement* dépassé son cas personnel, prenant une coloration politique en tournant à un affrontement passionné entre le corps des commissaires – dont Daniel Dugléry, le patron du syndicat majoritaire, proche de la droite, défend le *« Petit prince du 36 quai des Orfèvres »* – et une partie de la magistrature – le juge Hayat appartient au Syndicat de la magistrature, proche de la gauche, qui dénonce les dévoiements policiers.

Totalement lavé des charges pesant contre lui, et indemnisé de 150 000 francs par la justice pour avoir abusivement passé une quinzaine de jours en détention provisoire, M. Jobic a d'abord retrouvé un poste discret, à l'écart des services actifs de la PJ jusqu'en avril 1991. Son purgatoire avait alors touché à sa fin : nommé sous-chef de l'une des six divisions de PJ qui se partagent les arrondissements de la capitale, puis chef de l'une d'entre elles en novembre 1994, il reprend aujourd'hui le cours normal de sa carrière.

E. In.

Le procureur demande le renvoi de M. Papon en cour d'assises

Les débats devant la chambre d'accusation dureront jusqu'au 8 mars

La chambre d'accusation de Bordeaux a commencé, mercredi 6 mars, l'examen du dossier Maurice Papon. Le procureur général a demandé le renvoi devant la cour d'assises, pour complicité de crime contre l'humanité, de l'ancien haut fonctionnaire de Vichy, se montrant *« plus ferme »* que le réquisitoire écrit.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Cheveux gris ou cheveux blancs, une quinzaine d'hommes et de femmes bavardent par petits groupes dans la salle des pas perdus du palais de justice de Bordeaux. Sans colère, ils racontent, une fois de plus, comment, un jour de l'été 1942, un père, une mère ou un frère sont partis dans l'un des convois emmenant des centaines de personnes vers la déportation sur le seul motif qu'elles étaient juives. Dans le jargon juridique, ces familles de déportés sont des « parties civiles » constituées dans l'information judiciaire ouverte contre Maurice Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, inculpé en 1983 de complicité de crime contre l'humanité pour son rôle dans l'arrestation et la déportation des juifs du département.

En treize ans, les familles des victimes ont eu le temps de se familiariser avec la procédure, au point de ne pas être démontées *par les aspects surréalistes de la* mécanique judiciaire. Les parties *civiles savent qu'il n'y a rien* d'anormal à ce que Maurice Papon ne soit pas présent. Elles savent aussi que l'audience, pour préserver le secret de l'instruction, est à huis clos, même si chaque pièce du dossier est largement connue. Les familles ont donc été un peu surprises d'apprendre que le président Claude Arrighi avait décidé de les faire entrer dans la salle. Mais ce ne fut que pour un court instant. Certes, un arrêt de la Cour de cassation envisage cette possibilité, mais les avocats ont préféré ne pas courir le risque d'une nullité de procédure.

Très vite, les familles sont retournées dans la salle des pas perdus. A midi, un avocat leur dira que le rapport du président est terminé. Vers 17 heures, elles apprendront que le procureur a achevé son réquisitoire en demandant le renvoi de Maurice Papon devant la cour d'assises pour complicité de crime contre l'humanité. Le réquisitoire semble satisfaire tout le monde. Pour les avocats des plaignants, le *magistrat a été*, au regard du document rédigé en 1995, *« plus ferme »* pour les uns, *« plus virulent »* pour les autres. Et sans prétendre que les réquisitions ont été modifiées, ils estiment que le magistrat a présenté les faits d'une telle manière qu'elle leur laisse *« une porte ouverte »* pour plaider la circonstance que Maurice Papon connaissait le sort fatal réservé aux déportés.

De son côté, Me Jean-Marc Varaut, défenseur de l'ancien fonctionnaire, a une lecture inverse. *« Le raisonnement du procureur général achoppe sur l'élément essentiel du crime contre l'humanité parce qu'il ne peut pas établir l'adhésion à une hégémonie idéologique »*, affirme l'avocat, entouré de gardes du corps du GIGN, en déclarant qu'il s'agit d'un *« débat loyal »*. Le soir tombe. Sur les bancs de bois, les familles des victimes attendent encore, sans cacher leurs regrets de ne pouvoir écouter Me Gérard Boulanger et les plaidoiries des dix-sept autres avocats des parties civiles, qui se prolongeront jusqu'au 8 mars.

Maurice Peyrot

L'avant-projet sur l'immigration suscite des réactions hostiles

L'AVANT-PROJET de loi sur l'immigration rédigé par le ministère de l'intérieur (*Le Monde* du 7 mars) a provoqué des réactions hostiles. Réforme du droit d'asile, fichage des personnes recevant des étrangers, extension des pouvoirs des préfets : le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) *« s'insurge contre l'ensemble de cet avant-projet de loi qui accentue la précarité des étrangers en France et porte atteinte aux principes fondamentaux »*.

De son côté, le Syndicat de la magistrature (SM) estime que ce projet *« légalise une voie de fait sanctionnée par la justice »* en autorisant le maintien à fond de cale pendant dix jours des passagers clandestins. Plus généralement, le SM condamne *« l'irresponsabilité politique qui conduit à marginaliser des pans entiers de la population (...) au nom de la « guerre sainte » contre l'immigration clandestine »*. Enfin, le Mouvement des jeunes socialistes (MJS), dénonçant des mesures *« purement et simplement inacceptables »*, appelle *« toutes les forces de gauche à se mobiliser »* pour y faire échec.

Deux adolescents avouent le meurtre d'un de leurs camarades

DEUX ADOLESCENTS de Gournay-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), Sébastien et Véronique, âgés de dix-sept et dix-huit ans, ont avoué le meurtre de leur camarade Abdeladim (seize ans), victime d'une quarantaine de coups de couteau, dont le corps a été retrouvé, dimanche 3 mars, enterré dans le jardin du pavillon familial de l'un des jeunes gens. En fuite depuis la nuit de samedi à dimanche, les deux adolescents ont été arrêtés, mardi 5 mars, sans opposer de résistance, dans le centre d'Aurillac (Cantal). Entendus par des inspecteurs du SRPJ de Seine-Saint-Denis, ils devaient être présentés au parquet du tribunal de Bobigny avant leur mise en examen. Bien que les circonstances ne soient pas totalement élucidées, une violente altercation entre les deux garçons serait à l'origine de ce meurtre. Alors qu'une cassette du film *Tueurs-nés* a été retrouvée dans la chambre de Sébastien, les enquêteurs tentent de cerner la personnalité de ce jeune couple et notamment de la jeune fille, auteur de poèmes et de romans noirs.

■ **INTERDICTION : Danielle Mitterrand confirme la demande d'interdiction du** *Grand secret*. Dans une lettre adressée, jeudi 6 mars, à son avocat, Me Georges Kiejman, l'épouse de l'ancien président de la République revient sur ses précédentes déclarations à RTL, où elle avait affirmé que sa famille n'avait jamais demandé la saisie de l'ouvrage du Docteur Claude Gubler (*Le monde* du 7 mars). Alors que la cour d'appel de Paris a décidé de rouvrir les débats, Mme Mitterrand écrit que *« nulle sanction judiciaire ne contrebalançait, en sa portée symbolique, l'outrage que représentait pour nous ce livre, sinon son retrait pur et simple »*.

■ **ARC : Jacques Crozemarie, ancien président de l'ARC, aurait perçu,** entre 1991 et 1994, 2 millions de francs d'honoraires d'une société américaine alimentée par des fournisseurs de l'Association pour la recherche contre le cancer. Récemment entendue par Jean-Pierre Zanoto, juge d'instruction, Danielle Pibl, présidente d'Andara, une société de conseils aux entreprises basée à New York, qui a été mise en examen dans cette affaire pour *« faux et usage de faux »*, a détaillé le circuit de versement des honoraires attribués à M. Crozemarie. Selon elle, cet argent provenait d'agences de voyages et de relations publiques, ainsi que d'une imprimerie belge, toutes prestataires de services de l'ARC.

DISPARITIONS

Alberto Jacoviello

Journaliste et militant fidèle du Parti communiste italien

LE JOURNALISTE italien Alberto Jacoviello est décédé à Rome, samedi 2 mars, des suites d'une longue maladie, à l'âge de soixante-quinze ans. Il était l'un des acteurs les plus marquants d'une génération de journalistes italiens, par qui, depuis cinquante ans, s'étaient exprimés les espoirs et les rébellions d'un communisme ancré dans la réalité de leur pays, après le fascisme.

Personnage rugueux, ami aussi fidèle qu'inconfortable, Alberto Jacoviello, né en 1921, portait sur le visage et dans le verbe son origine de paysan des Pouilles, fils de communiste, en *qui survivaient les* fièvres de la révolte agraire. Un malheureux accident dans sa jeunesse ne lui avait laissé d'autre choix que les études universitaires. Tout l'aurait *destiné à faire un* homme d'appareil, si son entrée à *La Voce* de Naples, en 1944, puis à *L'Unità* de Rome, n'avait suscité sa vocation. Dans la jeune garde de Togliatti, répartie entre l'organisation du PCI et les différents supports de culture, Alberto Jacoviello représenta le chroniqueur de politique étrangère, voyageur permanent à travers une Europe qu'il connaissait bien, la France surtout, toujours tendu par une solidarité de classe avec les gens de la terre, *dont les drames le requéraient* d'abord. D'autres de ses confrères se faisaient historiens ou travaillaient dans le Parti, lui ne quitta jamais le journalisme.

Togliattien fidèle, stalinien en son temps, il connut son drame en assistant à la répression de la révolte de Budapest en 1956, en compagnie d'une exceptionnelle équipe d'en*voyés spéciaux de la presse ita*lienne. Il vit que les insurgés contre les chars russes étaient des ouvriers et des paysans. Il l'écrivit dans ses articles pour *L'Unità*, dont Pietro Ingrao, alors directeur du quotidien du PCI, interdit la publication. Refusant la thèse officielle de son parti, Jacoviello connut des alternances de faveur et de disgrâce. A deux reprises, il fut déchu de son poste de chef du service de politique étrangère, sans jamais rompre. Militant fidèle, il demeu*rait coi, pour ne pas renier ce qu'il* avait vu, sans joindre ses amis du *Manifesto*.

Il eut sa période maoïste, après un voyage en Chine, d'où il tira un *livre qui lui valut une seconde dis*grâce. Il refusa de faire son autocritique. Son stupéfiant enthousiasme pour cette expérience ne se fondait pas sur la cécité – car il me*surait tous les leurres présentés aux* voyageurs de passage –, mais sur la volonté de croire quand même que les paysans chinois y trouveraient leur libération.

Jacoviello fut aussi le pionnier de la découverte réciproque du PCI et des Etats-Unis. Correspondant de *L'Unità* à Washington, en 1977, il y fit jouer toutes ses capacités de séduction. Pour les lecteurs communistes, il démantela les images diaboliques qu'ils conservaient de la politique américaine, proposa des *chroniques de la vie quotidienne*, qui remodelaient peu à peu les stéréotypes. Ambassadeur autant que journaliste, il contribua à transformer l'idée que le monde politique *de Washington se faisait du PCI*, lequel évoluait profondément.

Revenu en Italie en 1980, il repartit pour Moscou pour *La Repubblica*, où Eugenio Scalfari l'appelait. *Son analyse acerbe des années* Gorbatchev rendait compte, autant que son coeur y participait, de la liquidation d'une utopie dont il avait avec véhémence accompagné toutes les étapes. La considérable suite de ses articles en donnait une chronique passionnée, où la rigueur du militant s'inclinait toujours *devant ce que le journaliste* croyait vrai. Il acheva sa carrière comme éditorialiste de *La Repubblica*. La vie de Jacoviello fut longtemps inséparable de celle de sa *première épouse*, Maria-Antonietta Macciocchi, elle aussi grande journaliste communiste. Les destins de ces deux personnages très entiers, qui lièrent leurs ferveurs, leurs pas*sions et leurs jugements catégo*riques, se séparèrent lorsqu'ils s'accomplirent. Mais, dans le souvenir comme dans l'histoire de leur pays, l'un ne vit pas sans l'autre.

Jacques Nobécourt

■ **JACQUES TAURAN**, membre du bureau politique du Front national, est *décédé* le 28 février, à la Martinique, où il se trouvait en vacances, à l'âge de soixante-cinq ans.
Né le 7 mai 1930 à Bois-Colombes (*Hauts-de-Seine*), il s'était consacré à l'édition en devenant gérant puis directeur de société d'impression dans le centre de la France (1958-1973), après ses études *de droit* à Paris. Secrétaire de Pierre Poujade, membre du Front national depuis 1974, Jacques Tauran avait *été* élu député européen en 1989 *sur la liste du parti* d'extrême droite, dont il était l'un des dirigeants.

■ **LA PRINCESSE SHAMS PAHLAVI**, sœur aînée de feu le chah Mohamed Reza Pahlavi, est décédée, le 29 février, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Fille du fondateur de la dynastie Pahlavi, elle avait *présidé*, de 1946 à 1979, la *Société* du Lion et Soleil Rouge, la Croix-Rouge iranienne.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Dany, Philippe et Elsa
JAUBERT ALBAREDES
ont la joie d'annoncer la naissance de

Lukas,

le 23 février 1996, à Paris.

52, rue Julien-Minos,
78730 Sainte-Mesme.

François WOHRER
et Marion
LEBLANC-WOHRER
ont la joie d'annoncer la naissance de

Thibaut,

le 1er mars 1996, à Washington.

1322, 29th Street NW,
Washington DC,
20007 USA

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire

Papa Croquettes

Jekyll.

Décès

– *La direction du laboratoire*,
Et tous ses collègues du service d'Aéronomie du CNRS,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Patrick AIMEDIEU,
chargé de recherche au CNRS,

survenu le 5 mars 1996, à l'âge de cinquante ans.

Patrick Aimedieu a contribué avec dynamisme et compétence à l'avancée des connaissances scientifiques dans le domaine de la stratosphère terrestre et de l'évolution de la couche d'ozone sous l'influence des activités humaines. Passionné par la vulgarisation scientifique, il avait toujours su transmettre ses connaissances à un large public. Sa disparition brutale laisse un grand vide au sein de la communauté scientifique.

– Mme Simone Benammar,
son épouse,
Jean-Marc Benammar,
Patrick Benammar, Geneviève Petton et Anouk,
ses enfants et petite-fille,
Mme Rose Lafon,
M. et Mme Jean-Paul Lafon
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BENAMMAR,

survenu le 2 mars 1996, dans sa cinquante-huitième année.

L'incinération aura lieu le mardi 12 mars à 14 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, suivie de l'inhumation au cimetière de La Villette, 46, rue d'Hautpoul, Paris-19e.

Les fleurs peuvent être remplacées par un don à Greenpeace ou à Amnesty International.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue de Paradis,
75010 Paris.

– M. Pierre Bost,
son époux,
M. et Mme Jean-Bernard Bost,
M. et Mme Pascal Morisson,
ses enfants,
Marie, Sixtine et Pierre-François Bost,
Romain et Nicolas Morisson,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre BOST,
née Suzanne SALESSES,

survenu le 5 mars 1996, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Cécile, 44, rue de l'Est, à Boulogne, le mardi 12 mars, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial à Usson-en-Forez.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Lazare-Hoche,
92100 Boulogne.
Route nationale,
42550 Usson-en-Forez.

« J'aurai l'air d'être morte et ce ne sera pas vrai. »

Hélène BUISSON,
épouse de Gilles
Margot-Duclot,

est décédée, à Paris, à l'âge de quarante-neuf ans, le 5 mars 1996.

Elle a éclairé de son amour tous ceux qui l'ont approchée.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Paris et nous l'avons accompagnée à Kérity Penmarc'h où elle repose.

De la part de
Gilles, son mari,
Etienne, son fils
et Guillaume,
Ses parents et beaux-parents,
Ses frères et sœurs,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Sa nombreuse famille,
Ses amis
et Marie Lou.

14, rue des Tanneries,
75013 Paris.

– Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès brutal de

Philippe CASTELAIN,

le 28 février 1996, à l'âge de cinquante-deux ans.

Arnouville-lès-Gonesse,
84, rue de Strasbourg,
36000 Châteauroux.
6, rue d'Epernon,
76600 Le Havre.

– M. et Mme Jean Courtaud,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Courtaud,
leurs enfants et petits-enfants,
Roland et Detty, Léa, Anne de Tinteniac,
ont la douleur de faire part du décès de

Olivier-Jacques
COURTAUD,
ancien radio-navigant
à l'Aéropostale et Air-France,
membre du réseau CND Castille,
déporté à Buchenwald,
Ellrich et Bergen-Belsen,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
médaille de l'Aéronautique,
Military Cross,

survenu le 4 mars 1996, à Arces.

Les obsèques ont eu lieu à Arces (Yonne) dans la plus stricte intimité familiale, selon les volontés du défunt.

– Nicole Dorra,
a la grande tristesse d'annoncer le décès de sa mère,

Anny DORRA,

survenu le 5 mars 1996, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Elle a rejoint, comme elle le souhaitait depuis longtemps, son époux,

Elie DORRA
(30 août 1990).

Pensez à eux.

41, avenue Bosquet,
75007 Paris.

– Ella Hermann,
son épouse,
Luc et Julie,
ses enfants,
Philippe et Jeanine Hermann,
son frère et sa belle-sœur,
Leurs enfants et leurs petits-enfants,
Toute la famille et ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Bruno HERMANN,

survenu brutalement le 26 février 1996, à l'âge de soixante ans.

Il était et sera toujours si près de nous.

Bruno Hermann a fait don de son corps à la médecine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue de la Brèche,
78720 Dampierre.

– Les collaborateurs,
Et la direction du groupe Ocil,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

René LE VAN KIM,
architecte-conseil
du groupe depuis 1988.

Les obsèques ont eu lieu le 3 mars 1996.

Ocil,
141, rue de Saussure,
75017 Paris.

– Clément Osbert,
son époux,
Josette, Michel, Jonathan de Pracontal,
ses enfants et son petit-*fils*,
Les familles Levy, Moch, Osbert,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Liliane LEVY-OSBERT,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 4 mars 1996, à l'âge de soixante-seize ans.

Résistante dès 1941, prisonnière en France, de 1941 à 1943, elle fut déportée à Auschwitz et à Ravensbrück en 1944.

Les obsèques auront *lieu* le vendredi 8 mars, à 11 h 15, au cimetière du Père-Lachaise, entrée principale, boulevard de Ménilmontant.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

– L'Association nationale des anciens combattants de la résistance (ANACR),
La Fédération nationale des déportés internés résistants et patriotes (FNDIRP),
L'Amicale des anciens déportés d'Auschwitz,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Liliane
LEVY-OSBERT,
officier de la Légion d'honneur,
membre du bureau national
et secrétaire générale du comité
de Paris de l'ANACR,

survenu le lundi 4 mars 1996.

Résistante de la première heure, déportée à Auschwitz, elle fut durant plus de cinquante ans une militante infatigable et une dirigeante respectée des organisations de la Résistance et de la Déportation.

Les obsèques auront lieu le vendredi 8 mars, à 11 h 15, au cimetière du Père-Lachaise, entrée principale, boulevard de Ménilmontant, où un hommage lui sera rendu.

– *On nous prie d'annoncer le décès de*

M. Henri RACHOU,
ancien *chef de service*
à la direction des enseignements
supérieurs au ministère
de l'éducation nationale,
ancien chef du service des bibliothèques
au ministère des universités,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
commandeur des *Palmes académiques*,
officier des Arts et des Lettres,
officier du Mérite agricole,
officier de l'ordre national
de la République du Sénégal,
chevalier de la Santé publique,

survenu le 5 mars 1996, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, le samedi 9 mars 1996, à 9 heures, en la chapelle des Petites-Sœurs-des-Pauvres, 23, rue de Varize, Paris-16e.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

5, rue Daumier,
75016 Paris.

– L'établissement public de santé de Ville-Evrard,
Le conseil d'administration,
Le directeur et l'équipe de direction,
La commission médicale d'établissement,
La communauté médicale,
Le personnel de Ville-Evrard,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean Louis VACCON,
psychiatre des Hôpitaux,

survenu le 4 mars 1996, dans sa quarante et unième année.

Tous ceux qui l'ont connu le regrettent.

Une messe sera célébrée le jeudi 14 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Eloi, Paris-12e.

L'incinération aura lieu le même jour à 12 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Remerciements

– Mme Françoise Sailly,
son épouse,
Et toute sa famille,
infiniment touchées par les nombreuses marques de sympathie qui *leur ont été* témoignées lors du décès de

Jean-François SAILLY,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, par leurs messages, se sont associées à leur profond chagrin.

Chemin de Saint-Maur,
77700 Magny-le-Hongre.

Condoléances

– Le ministère du travail et des affaires sociales,
Et les agents qui ont collaboré avec

Thierry DORRIDANT

s'associent à la peine de sa femme et de sa fille après sa disparition brutale, survenue le 27 février 1996.

Manifestations du souvenir

– Avec sa famille et ses amis,
Tous ceux qui ont connu et aimé

Philippe BROCARD

se souviennent qu'il y a dix ans, dans la nuit du 7 au 8 mars 1986, *Philippe était* lâchement assassiné, lors des élections législatives de mars 1986.

Nous ne t'oublions pas.

Un *rassemblement silencieux* à sa mémoire aura lieu le dimanche 24 mars 1996, à 11 heures, à Croissy-sur-Seine, angle de l'avenue P.-Déroulède *et du pont* de Croissy.

De la part de
l'Association des amis de P. Brocard,
l'Union des ingénieurs et cadres (UCC-CFDT),
le comité d'entreprise de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC),
la *fédération* du Parti *socialiste des* Yvelines,
et de Michel Rocard, candidat lors les élections législatives *de mars 1986*.

Anniversaires de décès

– Une pensée pour notre

Mirjana,
8-3-1994 - 8-3-1996.

Faïk, Nicole
et Svebor DIZDAREVIC.

– Tozeur. Tunis. Paris. Doëlan.

Il y a un an, nous quittait

M'hamed CHABBI.

Sa famille et ses amis connaissaient sa générosité, la fidélité de son amitié et sa loyauté envers les grandes causes.

Qu'ils se souviennent aujourd'hui.

– Il y a quatre ans, le 8 mars, décédait

Walter GERSTGRASSER.

Que ceux qui l'ont connu, estimé, aimé aient une *pensée et une prière pour lui*.

Colloques

Alliance israélite universelle, Collège des études juives. Colloque : « L'École juive de Paris » – dimanche 10 mars de 9 heures à *18 h 30* à la *Société de géographie*, 184, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris (PAF) – Renseignements : 42-80-35-00.

– L'Association des Amis de la revue *Passages*, avec le concours d'*EDF et de la* Cinquième, organise un colloque international le 14 mars 1996, à la Cité des sciences et de l'*industrie de La Villette* (à l'amphithéâtre Gaston-Berger) sur le thème : « Complexité scientifique et choix *démocratiques* » avec les *interventions* d'Emile Malet, Emmanuel Le Roy Ladurie, André Lichnerowicz, Yves Quere, *Philippe Lazar*, Alexandre Minkowski, Xavier Le Pichon, Jean-Paul Escande, Hubert Reeves, Hervé Le Bras, *Lucien Sfez, André Lebeau*, Geneviève Schmeder, Gérard Athias, Jacques Leibowitch, Christian Stoffaes, Christian Schmidt, *Franck Laloe, Michel Paty*.

Réservation à la revue *Passages*. Tél. : 45-86-30-02 - Fax : 44-23-98-24.

Communications diverses

– **Réussir en français !** Cycles thématiques *cours d'orthographe, grammaire*, analyse de textes, expression orale ou écrite, pour tous âges et niveaux. Tél. : 47-97-39-22.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Les droits de la femme
sont aussi les droits de l'homme

Allez... Femmes !... est le titre du périodique no 23 qui résume la rencontre de la Planète des femmes de Pékin (*septembre 1995*).

Il est envoyé gratuitement sur demande et enveloppe timbrée à 2,80 F, avec un supplément d'information sur le droit des femmes et la lutte contre les mutilations sexuelles des petites filles.

Adresse : Centre des droits de l'homme, *BP 16, 75622 Paris Cedex 13*. Informations vingt-quatre heures sur vingt-quatre par téléphone au (1) 45-82-77-77.

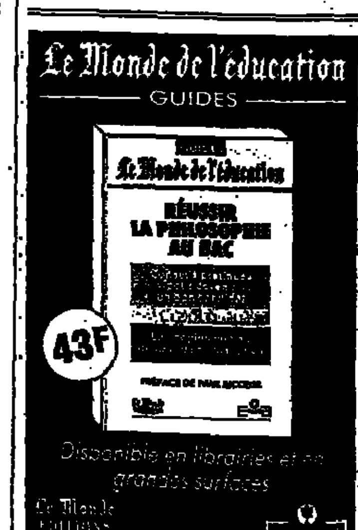
Concerts

CONCERT LITURGIQUE

Dans le cadre de leurs activités culturelles, le Centre de Recherche sur les *Juifs du Maroc* (CRJM) et Radio Shalom organisent une soirée concert de

BAQQACHOT ET PIYYUTIM
[chants et musiques liturgiques des Juifs du Maroc]

le samedi 9 mars 1996 à 20 h 30
Maison France-Israël
64, avenue Marceau, 75008 Paris.
PAF 70 F - Tél. : 45-49-61-40.



Jacques Chirac a conservé des liens privilégiés avec les élus du département où il a commencé sa carrière politique. Une façon de garder le contact avec la France profonde



Les Corréziens du président

AH ce dimanche 25 février dans l'odeur de paille et de bouse, parmi les vaches limousines du Salon de l'agriculture, ce dimanche de joyeuse promiscuité avec un peuple ravi de frôler son président... Jacques Chirac s'en est donné à cœur joie, arpentant de ses longues jambes les allées encombrées, fidèle à son rendez-vous avec la grande foire du monde paysan, goûtant à ces délices campagnardes pendant cinq longues heures, au lieu des deux initialement annoncées. Le secrétariat de l'Elysée dut même reporter *in extremis* le déjeuner présidentiel prévu au palais avec des ambassadeurs.

Dans ce parcours du combattant, la Corrèze garda la place d'honneur, chère au cœur de son élu d'hier. Michèle Chezalviel, l'amie de toujours, éleveur et président des chambres d'agriculture de Corrèze et du Limousin, vice-président de l'Assemblée permanente de ces chambres au niveau national, talonna sans faiblir l'illustre visiteur. Ce fut *« la présidente Chezalviel »*, comme on l'appelle dans ses fonctions, qui reçut le plus d'accolades élyséennes ! Une première fois, à l'arrivée de Jacques Chirac sur le perron du Salon. Puis une deuxième au stand des vaches limousines. Enfin la troisième, la plus chaleureuse, quand Jacques Chirac en fin de périple reçut des mains de « Michèle » un panier de spécialités du cru au stand de la région du Limousin.

Pour la photo de famille, ils étaient tous là, Jean-Marie Rausch, venu d'Ussel, dernier en date des attachés parlementaires du député Chirac et secrétaire de la chambre départementale d'agriculture, Henri Soulier, directeur de la chambre régionale et maire de Sainte-Féréole, le berceau familial du président, et beaucoup d'éleveurs que Jacques Chirac interpellait par leurs prénoms. Même la petite Corrézienne fièrement campée sur un taureau eut droit au baiser. La Corrèze, mise en scène comme un chapitre d'histoire du président, ne se sentait plus d'aise.

La fête terminée, ses enfants s'en reviendront au pays, à l'hiver quand l'écorce argentée des bouleaux éclaire les sombres forêts, à la lisière des prairies désertées. Neuf mois après la victoire de Jacques Chirac, la Corrèze se sent quelque peu orpheline de son ancien élu, fils d'adoption débarqué dans la circonscription d'Ussel en 1967, sur ces terres alors radical-socialistes. Le président n'oublie pas le berceau de sa conquête au nom du gaullisme.

A Niort déjà, fin janvier, discutant des primes agricoles, des difficultés de l'industrie d'armement, ou encore des vertus des produits du terroir, il avait rappelé en leitmotiv : *« C'est comme en Corrèze. »* Finis, les efforts pour faire oublier la terre collée à ses sabots, dictés par des conseillers. Après les grèves de décembre, pendant lesquelles il garda le silence, le président Chirac descend des hauteurs élyséennes pour parcourir la province profonde, comme il le fit dans les campagnes de la Corrèze. *« Jacques, tu as pris trop de distance avec le terrain. Ta tour d'ivoire, ce n'est pas la France »*, lui reprochaient ses *proches restés au pays*. Mais qu'en est-il de cette proximité entre le président et la Corrèze, devenue référence ? Que reste-t-il désormais de ces amours rustiques consommées avec la délectation du bon vivant ?

LE président Chirac, depuis l'élection, n'est revenu que cinq fois sur ces terres, et toujours en coup de vent. Sur les routes qui vont du nord au sud, d'Ussel à Brive-la-Gaillarde, la *poignée de compagnons* qui l'épaulèrent depuis ses débuts en politique évoquent l'intimité comme appartenant déjà au passé. *« Le président est celui de tous les Français. Il a bien d'autres responsabilités »*, explique-t-on, non sans nostalgie.

A Ussel d'abord. C'est dans cette sous-préfecture de douze mille habitants que le jeune Chirac, né à Paris, décida de s'implanter. En deux tours de législatives, il devint député de cette circonscription jusqu'alors tenue par des « rad-socs ». L'artisan de ce succès fut le docteur Henri Belcour. Le père de ce dernier, fringant rejeton d'une famille de médecins, avait rejoint à Alger Henri Queuille, député radical d'Ussel entré au cabinet du général de Gaulle.

Aujourd'hui, Henri Belcour, maire d'Ussel, siège au Sénat et avoue *« avoir quelquefois Jacques Chirac au téléphone »*. Le docteur en retraite répugne *« au bavardage »* sur ses liens restés forts avec le président. Mais s'il s'agit de commenter l'éloge funèbre fait à la télévision par le président à François Mitterrand au soir de la mort de ce dernier, alors là, *« je lui ai fait savoir que certains de nos militants RPR trouvaient qu'il en avait trop fait »*. Sourire teinté d'ironie. *« Je ne lui téléphone jamais. Je n'ai pas à le déranger. C'est lui qui appelle, le cas échéant. Il est entouré à l'Elysée de Corréziens qui font remonter l'information. »* De fait, Jean-Louis Fargeas dirige la cellule « Corrèze » à la présidence. Annie Lhéritier, qui fut la plus ancienne collaboratrice de Jacques Chirac dans le département, a été nommée chef de cabinet et ne s'occupe plus des affaires corréziennes. Du moins officiellement. En arpentant avec le président les allées du Salon agricole, elle n'eut pas une seconde de répit, sollicitée, embrassée par tous ses amis. Ussel, encore.

L'entreprise de salaison Loste va ouvrir un atelier de cinquante emplois. Cette initiative, à laquelle Jacques Chirac n'est pas étranger, a la bénédiction de Françoise Limoujoux, *« l'amie intime du couple présidentiel »*, qui, elle, fabrique les mêmes produits dans cette ville. A cinq kilomètres de là, un autre compagnon, « Momon » Fraysse, possède l'hôtel-restaurant des Gravades où descendait l'élu Chirac. A sa table, « Momon » propose aujourd'hui *« le menu du président »*. Pour 120 F : *« Tête de veau sauce gribiche, civet de queues de bœuf et pieds de porc à la limousine, feuille de chêne aux fromages d'Auvergne, tarte chaude aux pommes et son coulis de framboise. »* Le goût du président pour ces plats du terroir entre ainsi dans la saga. « Momon » se mit au service du jeune Chirac dès son arrivée, *« puisque le docteur Belcour le soutenait »*. Il se souvient avoir battu la campagne en compagnie du candidat. *« Nous n'étions que quatre ou cinq fidèles à ce moment. Que de victoires fêtées ici. Jacques Chirac chaleureux comme je ne l'ai vu nulle part ailleurs. »*

« Momon », qui n'a jamais accepté de prendre des responsabilités politiques, est l'un des rares Corréziens à pouvoir se flatter de la profonde affection du président. Mais, dit-il, *« j'ai les boules quand j'entends tous ces gens lui dire « tu »*. Depuis sa victoire présidentielle, Jacques Chirac n'est pas revenu à Ussel. *« C'est un loup, un battant. Il a su garder la hauteur qui convenait pendant les grèves. Il excelle quand il est au cœur du combat »*, note « Momon », qui comprend mal que *« ces fonctionnaires nantis de la sécurité de l'emploi soient descendus dans la rue »*. Car, la crise, « Momon » la subit, *« comme le département, comme toute la France »*. Un peu plus même depuis que l'illustre pensionnaire a déserté les Gravades.

> « J'ai compris ici que les hommes atteignent la grandeur en se surpassant. D'une certaine façon, ce que fut [pour moi] la Corrèze s'est élargi aux dimensions de la France »

Aussi, quand le président Chirac vint à Egletons au mois de juin pour honorer la promotion sortante de l'Ecole des travaux publics, « Momon » fut de la fête. Le président satisfaisait au rite qu'il avait respecté depuis son arrivée dans le département. Ce lycée professionnel privé dépend de la Fédération nationale du bâtiment et des travaux publics. Egletons ne possède pas moins de sept établissements d'enseignement pour une population de cinq mille habitants. *« Grâce à Jacques Chirac,* rappelle-t-on, *comme pour les autoroutes A 20, qui se termine, et A 89, qui commence. Nous voici enfin désenclavés. »* Mais à l'IUT de génie civil, un modèle du genre, on regrette que *« le président n'ait jamais songé à honorer d'une visite l'école publique »*.

Egletons illustre à sa façon les liens solides que l'élu avait tissé avec la Fédération, via des entrepreneurs locaux. Comme Jean Pourty, sans doute, lui aussi un des plus proches amis de la famille Chirac. Comme « Momon », il n'a jamais voulu prendre de responsabilités officielles au RPR. A l'entendre, on comprend son rôle d'éminence grise du « Mouvement », comme il dit, porteur d'un gaullisme empreint de bonhomie radicale-socialiste. Habitant toujours Servières-le-Château, Jean Pourty se rend à Paris chaque semaine. Quand Jacques Chirac était maire de la capitale, *« je dormais régulièrement à l'Hôtel de Ville »*, dit-il. Le retraité de belle prestance se souvient quand il présidait *« des associations de financement du Mouvement »*. Il revoit peu le président – *« je l'ai plutôt au téléphone »* –, et *« plus souvent Bernadette Chirac »*, pour laquelle il a *« beaucoup d'affection »*. *« Vous la connaissez mal,* dit-il, *sa timidité cachant ses qualités. »* Mme Chirac vient deux fois par mois en Corrèze, où elle a conservé ses charges de conseiller général et d'adjoint au maire à Sarran, la localité où se situe son château de Bity. *« C'est par elle que remontent parfois les dossiers »*, confirme Jean Pourty. A l'évidence, il fréquente assidûment la cellule corrézienne de l'Elysée. Et le directeur de cabinet du président, Bertrand Landrieu, qui fut, entre autres charges, préfet de la Corrèze, puis du Limousin.

Plus au sud, à Tulle, siège de la préfecture. La ville de dix-huit mille habitants s'inquiète des menaces qui pèsent sur un des sites du GIAT (Groupement des industries de l'armement terrestre) frappé par la baisse des commandes de chars. Beaucoup de salariés, y compris chez les partisans du PS et du PC, fortement représentés, espèrent que *« le président n'acceptera pas la fermeture de Tulle »*. D'ailleurs, on a parfois voté utile, car *« mieux vaut avoir un président de la République qui vienne de chez nous »*. A-t-on eu tort ?

Chez les plus proches d'entre les fidèles, au lendemain de la conférence présidentielle sur la réforme de la défense, on se disait *« assuré qu'aucune des implantations militaires existantes en Corrèze pas plus qu'en Limousin ne quitterait le pays »*.

Les mairies des trois agglomérations principales du département sont aujourd'hui tenues par des RPR proches de Jacques Chirac : Henri Belcour, sénateur-maire d'Ussel, Bernard Murat, député-maire à Brive, et Raymond-Max Aubert à Tulle, placé à l'initiative du président à la tête de la Datar après son éviction du gouvernement Juppé. Le RPR Jean-Pierre Dupont, qui fut le fidèle suppléant de Jacques Chirac au conseil général, a pris la présidence de cette assemblée. Enfin, le nouveau préfet, Paul Girod de Langlade, arrive directement de la sous-préfecture de Brive. Cette nomination est contraire à tous les usages de la fonction publique.

Un commerçant tullois de sensibilité socialiste qui a voté *« pour Jacques Chirac, pour l'homme que j'apprécie »*, avoue tout haut ce que beaucoup pensent : *« Sans carte du RPR, on n'a aucune chance d'avoir un poste. »* A Tulle même, la contrainte est récente, puisque Jean Combasteil (rénovateur PC) a perdu la mairie aux dernières élections après dix-huit ans d'une charge respectée. Dans les campagnes, où le souvenir des maquis FTP reste vivace, le poids du mouvement gaulliste s'est imposé via les organisations professionnelles agricoles. *« La présidente »* Chezalviel n'a jamais voulu prendre sa carte au RPR, *« syndicalisme oblige »*.

MAIS cette militante de choc, qui fut vice-président de la FNSEA, sait comment faire passer les revendications de la profession, connues de Jacques Chirac, qui fut ministre de l'agriculture. Ainsi, récemment, l'Union européenne tardait à autoriser le versement des 240 francs promis par le gouvernement aux éleveurs de bovins allaitants dans les régions difficiles comme la montagne. Le président Chirac, averti par Mme Chezalviel de ce retard, est intervenu.

Venu le 13 janvier dernier présenter ses voeux au département, comme il n'avait jamais manqué de le faire auparavant, le président Chirac a su dire les mots qui touchent. *« J'ai compris ici que les hommes atteignent la grandeur en se surpassant. D'une certaine façon, ce que fut* [pour moi] *la Corrèze s'est élargi aux dimensions de la France. »* Et de citer en premier les paysans. Mieux encore : *« Entre le plateau de Millevaches et le pays, déjà un peu latin, de Brive, c'est une leçon d'histoire de France que l'on reçoit. (...) Avec deux aspirations légitimes du peuple français : le souci de permanence et le désir d'innovation. »*

Le maire socialiste d'Argentat, René Teulade, ancien président de la Mutualité, bénéficia d'une attention appuyée. Le mouvement gaulliste affirmait ainsi à Tulle *« sa volonté d'unir au-delà des clivages »*. La Corrèze et ses vertus, hier terre de proximité, et désormais allégorie de la France profonde qui, dimanche 25 février, se bousculait au Salon de l'agriculture.

Danielle Rouard
Dessin de Wahib

Véronique Akobé, une Sarah en France

par Marie-Victoire Louis

VÉRONIQUE AKOBÉ a été condamnée, le 31 janvier 1990, par la cour d'assises de Nice, à la peine de vingt ans de réclusion criminelle, assortie d'une période de sûreté des deux tiers, pour *« assassinat et tentative d'assassinat »*.

Cette jeune femme, ivoirienne de vingt-trois ans, a été engagée le 25 juin 1987 comme employée de maison, après avoir passé une annonce dans *Le Figaro*. *« Ils me traitaient comme une esclave »*, a-t-elle affirmé à propos de ses employeurs. Huit jours après son embauche, dans une région où elle ne connaissait personne, dans une maison où elle était enfermée, dans une chambre dont sa *« patronne »* lui avait formellement interdit de fermer la porte, elle a été violée, à trois reprises, par son employeur, soixante-trois ans, industriel, et par son fils, vingt-deux ans, tous deux extrêmement *« robustes »*. Elle a crié, s'est débattue, mais n'a pu se défendre. Elle-même mesure 1,60 mètre. *« Ils me tenaient par le cou et l'un d'eux a mis sa main sur ma bouche pour m'empêcher de crier. Ça a duré longtemps, très longtemps. Ils sont venus trois fois, à chaque visite du fils. L'un me tenait, l'autre me violait et me sodomisait »*, a-t-elle déclaré lors de son procès.

A la question posée par le médecin qui l'a examinée – pourquoi elle ne *« s'était pas plainte »* –, elle a répondu qu'elle *« ne savait pas à qui le faire »*, ses agresseurs lui ayant par ailleurs affirmé que *« personne ne la croirait »*, et qu'elle *« n'avait pas osé se rendre auprès de la police du fait de son absence d'autorisation de séjour en France »*. Elle était *« sans le sou »*.

Véronique Akobé a, le lendemain du troisième viol collectif, et alors qu'elle *« avait peur de leur retour »*, tué le fils et tenté de tuer le père. *« Ils ont tué quelque chose en moi, quelque chose de ma vraie personnalité »*, a-t-elle déclaré. Elle s'est enfuie et a été arrêtée dans la région parisienne le 10 août.

Deux expertises sont convergentes concernant le viol. Noëlle Magaud-Vouland, psychologue, a expliqué lors du procès que les tests et les entretiens correspondaient à ceux recueillis habituellement auprès des femmes violées. Elle a récusé l'existence de tendances affabulatoires chez Véronique Akobé. *« La dignité semble résumer toutes ses aspirations »* ; *« la destruction de l'autre peut avoir symboliquement permis une réhabilitation de soi et gommé la souillure symbolique »* : telle fut son explication du crime. Dans son rapport, elle analyse *« le geste homicide dans le contexte d'un sentiment d'altération, voire d'une véritable effraction mortifère et déstructurante de l'image de soi. La démesure du geste homicide pouvant alors faire écho au sentiment démesuré d'avoir été atteinte dans sa dignité, son orgueil, voire véritablement détruite. »*

L'expertise médicale, établie par Jacques Leblanc huit mois après les viols, établit que *« les troubles fonctionnels et les lésions anales actuellement observées chez l'inculpée peuvent effectivement correspondre à des séquelles d'une sodomie. Elle lui a déclaré souffrir encore de douleurs anales »*.

Le professeur Jarret, ethno-psychiatre au cours du procès, a notamment déclaré, après avoir évoqué *Les Bonnes*, de Genet, les phénomènes de transes chez les Noirs et *La Case de l'oncle Tom*, qu'*« en tant que psychiatre il ne recommanderait pas l'internement. Il faudrait d'abord la réinsérer dans son pays d'origine et la confier là-bas au chef du village. »*

L'avocat de la famille, Me Guyonnet, lui, a plaidé le mobile du vol. Même l'avocat général a écarté ce mobile : *« Pour voler, se serait-elle livrée à ce massacre ? Non, ce n'est pas sérieux. »*

Véronique a toujours déclaré avoir été victime des viols. Mais ses paroles lors du procès – *« Pourquoi ne me croyez-vous pas ? J'ai tué pour laver mon honneur »* – n'ont pesé d'aucun poids face à la dénégation de son agresseur, qui l'accusait de mensonge.

L'avocat de Véronique, pour sa part, a simplement évoqué la question de leur éventualité. *« Elle s'est comportée exactement comme ces gens qui marchent la nuit sans savoir où ils vont. Nous pénétrons dans la troisième dimension. Nous sommes dans les domaines inconnus du psychisme »*, fut notamment sa défense de Véronique Akobé. Elle n'a pas été réellement défendue. Me Peyrat, commis d'office, représentant à l'époque du Front national de la ville de Nice, a en effet écarté les viols de sa défense. Au journal *Libération*, le 2 novembre 1995, il a, tout en reconnaissant que Véronique *« n'avait pas bénéficié d'un procès équitable »*, déclaré qu'*« il ne revenait pas à sa cliente de prouver les viols, mais au tribunal de démontrer éventuellement l'inverse »*, et qu'*« il n'avait pas, hélas, réussi à convaincre la cour et les jurés »*.

Selon Véronique, le président de la cour d'assises, Armand Djian – celui qui présidait la cour qui a condamné Omar Rahdad à vingt ans de prison –, coupait le micro quand elle parlait. La veille du procès, elle avait été amenée devant lui, comme il est de pratique pour un procès d'assises. Il ne lui a même pas adressé la parole.

Quant au ministère public, qui avait requis quinze ans de prison et demandé aux jurés de ne pas *« dépasser cette sanction... très lourde »*, il a posé l'alternative suivante : *« Ou bien vous vous ralliez à l'explication que je crois la plus proche de la réalité, c'est-à-dire le crime d'une femme perdue, crime de l'inadaptation et de la solitude morale... Ou bien vous ne savez pas ce qui a pu se passer. Alors, si vous ne savez pas, ne cherchez pas. La justice ne peut frapper aveuglément. »*

C'est au nom d'un imaginaire *« complexe de persécution nourri par la condition d'émigrée clandestine »* que Véronique Akobé, sur des préjugés racistes, de classe et de sexe, a été condamnée à vingt ans de prison. Si les circonstances atténuantes lui ont été reconnues, la peine n'en a pas moins été augmentée par les jurés de cinq ans par rapport à celle demandée par le ministère public.

Un comité de soutien à Véronique Akobé a été créé à Grasse après le procès, mais n'a pas été entendu. Véronique Akobé est actuellement, depuis plus de huit années – sans en être sortie une seule journée – à la prison de femmes de Rennes. Elle y a passé son certificat et son brevet. Un pourvoi en cassation a été rejeté le 24 janvier 1991.

Le 27 décembre 1995, Véronique Akobé a déposé, par l'intermédiaire de son avocate, Me Gallot-Lavallée, un recours en grâce auprès du président de la République. Véronique Akobé n'a pas souhaité, en effet, rouvrir son procès en déposant plainte pour viol. Elle écrivait récemment : *« Je ne sais même plus si je vais bien. Je ne désire rien d'autre que ma liberté. »*

En raison des conditions iniques dans lesquelles s'est déroulé son procès et de la sévérité scandaleuse de sa peine, Véronique Akobé doit être graciée, libérée immédiatement, et ne doit pas être expulsée.

Plus de 11 000 personnes ont signé la pétition appuyant la demande de recours en grâce de Véronique Akobé, sans expulsion du territoire français. L'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVTF) poursuivra sa campagne jusqu'à ce que la grâce de Véronique Akobé soit obtenue. La mobilisation française et internationale en faveur de Sarah Balabagan, condamnée pour un même crime, lui a sauvé la vie. Une même solidarité doit s'exprimer pour la grâce et la libération immédiate de Véronique Akobé. Il ne peut y avoir d'exigence de justice à géographie variable.

Marie-Victoire Louis *est présidente de l'AVFT et sociologue au CNRS.*

Arafat devant ses responsabilités

par Avi Pazner

LE chemin de la paix est difficile. Plus de deux cents victimes israéliennes et des centaines de blessés sont tombés sous les coups d'un terrorisme sauvage et abject depuis la signature de la Déclaration de principes entre Israël et les Palestiniens. C'est là la réponse de ces forces extrémistes à notre volonté de paix. C'est le prix lourd, intolérable que nous devons payer pour cet effort de réconciliation entre nos peuples.

Les scènes insoutenables de l'horreur la plus absolue se sont renouvelées jour après jour. *« Nous sommes en guerre »*, a dit Shimon Pérès, une guerre implacable qu'il faut livrer contre ces forces de l'extrême et des ténèbres.

Ce terrorisme d'un type nouveau sur la scène du conflit israélo-palestinien est né au lendemain de la mise en place de l'autonomie palestinienne. Ce n'est pas un hasard. Ces kamikazes ne sont que le dernier maillon d'une longue chaîne. Ils ont derrière eux toute une infrastructure terroriste qui assure le succès opérationnel de leurs sombres visées : le recrutement, l'endoctrinement, l'approvisionnement en explosifs, l'apprentissage et le maniement des bombes, l'acheminement. Un long trajet de la haine qui repose sur une logistique bien établie qui sévit dans les territoires relevant aujourd'hui de l'Autorité palestinienne. C'est là l'écrasante responsabilité de Yasser Arafat.

Le partenariat établi entre Palestiniens et Israéliens doit affronter l'urgence de l'heure

A la veille de la signature de l'accord intérimaire de Taba (septembre 1995), qui a mis en place les échéances du calendrier électoral palestinien, les *« fous de Dieu »* se sont tus. Plus aucun Palestinien ne s'est fait sauter, provoquant les carnages que l'on sait, et ce, jusqu'au lendemain de la consultation qui a entériné la victoire d'Arafat et de ses partisans. Septembre 1995-février 1996, six mois de répit savamment négociés par le leader de l'Autorité palestinienne lorsque ses impératifs internes ont exigé pour lui d'éviter les périls en sa demeure.

Or, ce même accord intérimaire, signé par l'Autorité palestinienne, prévoit par le détail nombre d'engagements précis visant à prévenir l'activité d'éléments hostiles, à assurer la sécurité et l'ordre (alinéa 15, articles 1 et 2 ; Annexe I, alinéa 2).

La plupart des auteurs des récents attentats venaient des territoires autonomes (Ramallah, Gaza). Il est prouvé que les infrastructures terroristes sévissent dans ces mêmes territoires. Pourquoi a-t-il fallu attendre tant d'horreurs, de tels carnages pour que l'Autorité palestinienne prenne des mesures efficaces : arrestations de terroristes et de complices, démantèlement de réseaux, mise hors la loi de groupes armés, mesures annoncées seulement en début de semaine ?

La responsabilité des dirigeants palestiniens est aujourd'hui historique. C'est à eux qu'incombe la poursuite de nos efforts de paix. Il ne sert à rien de tenter de s'en exonérer par le mensonge et la désinformation. Les accusations, relayées notamment par M. Nabil Chaath dans ces mêmes colonnes, selon lesquelles ces attentats n'ont pu être commis qu'avec la complicité d'extrémistes juifs israéliens sont grossières. Si le climat le permettait, il faudrait en rire. Or, il n'est point de place aujourd'hui pour les mauvaises plaisanteries.

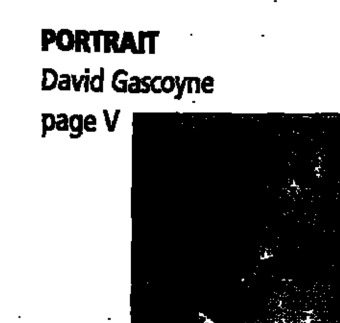
Ces accusations totalement infondées reposent sur un seul et unique objectif : tenter de semer le trouble dans l'opinion publique, y compris en Israël et, *in fine*, se décharger de ses propres responsabilités. Ces déclarations sont également de nature à perturber le nécessaire effort engagé de lutte antiterroriste, en même temps qu'elles remettent en cause la volonté palestinienne d'affronter les organisations terroristes.

La paix mérite mieux. Le partenariat établi entre Palestiniens et Israéliens doit affronter l'urgence de l'heure : anéantir les éléments extrémistes, éradiquer les structures terroristes, prévenir de nouveaux attentats.

Il en va de l'avenir de cet effort de réconciliation qui a demandé tant de courage et tant de volonté. Devons-nous laisser une poignée de rétrogrades dicter leurs réalités de haine et de destruction, ruinant par là même tout rêve de cohabitation et de pacification ?

Il nous faut aujourd'hui lutter, ensemble et séparément, pour éliminer définitivement cette menace, afin de pouvoir poursuivre notre route vers la paix, que nos peuples méritent tellement.

Avi Pazner *est ambassadeur d'Israël en France.*



Le Monde des LIVRES

VENDREDI 8 MARS 1996



HERGÉ
de Pierre Assouline.
Plon, 468 p., 145 F.

Nom : Rémi, prénom : Georges pseudonyme : Hergé. Des initiales mythiques que « renversent » Pierre Assouline pour découvrir le visage du créateur de l'intrépide reporter à la houppe blonde

Tintin au pays des hommes



© HERGÉ/MOULINSART 1996

« Le Lotus bleu »

Tintin n'a, pour ainsi dire, aucun visage. Un rond, deux points, une houppe blonde : une sorte de page blanche sur laquelle peuvent s'inscrire les rêves de son créateur et de ses lecteurs. Cette sobriété de traits ne frustre pas la curiosité des admirateurs, qui se satisfont de mille autres indices de réalisme. Plongé dans l'histoire la plus brûlante – de la guerre sino-japonaise aux tumultes sud-américains en passant par la fondation d'Israël et par la conquête de l'espace –, le *reporter* qui n'écrit jamais aucun article compense par le décor où il évolue, par les repères dont son auteur l'entoure, par ses amis, le vide relatif dont lui-même est habité. Ce vide est le réceptacle où les enfants prennent place : plus que des lecteurs, ils deviennent, avant tous les jeux interactifs, les héros.

Il y a un mystère Tintin sur lequel, de Marguerite Duras à Gabriel Matzneff, les intellectuels se sont interrogés, tantôt en penchant du côté du canular, tantôt en frisant un ridicule contre lequel Hergé ne cessait de les mettre gentiment en garde, agacé d'être comparé à Balzac et à Proust. Il aimait Stendhal et Miró, sans se prendre pour eux. Oscillant entre une modestie moqueuse et une espèce de mégalomanie de chef d'entreprise, Hergé, certes, ne minimisait pas ses créatures et avait une conception très rigoureuse du travail, mais il connaissait les limites de l'expression qu'il avait choisie, même s'il les avait fait considérablement reculer. Or, curieusement, si Tintin n'a pas de visage, ses admirateurs en veulent un pour Hergé. Pierre Assouline le lui rend et rappelle, avec une remarquable précision, ce que le dessinateur doit à ses confrères, à ses modèles, mais aussi à certains événements de sa vie personnelle. Un grand-père inconnu interdit toute famille à Tintin et une probable origine aristocratique explique le château de Moulinsart.

René de Ceccatty

On ne s'étonnera pas que Pierre Assouline ait choisi ce sujet pour sa nouvelle biographie. Il s'intéresse aux hommes que leur fonction aurait dû laisser dans l'ombre et qui sont devenus des mythes : Gaston Gallimard (1) ou Simenon (2). Le problème se présente de façon analogue pour Hergé : « *Tout le monde a entendu parler de Mandrake, Superman, Spiderman ou Batman. Mais, hormis le cercle des fans et spécialistes, qui connaît le nom de leur inventeur ?* » En cela, Hergé était unique.

Son nom réduit à des initiales inversées, Hergé, né Georges Rémi le 22 mai 1907 et mort le 3 mars 1983, ne réclamait d'autre existence que celle d'un dessinateur qui avait instauré un authentique système esthétique, avec une structure répétitive, obsessionnelle et souvent onirique, et prenait au sérieux sa tâche d'éducateur. En s'adressant à des enfants, dans un journal belge d'obédience catholique qui leur était destiné et qui était dirigé par un prêtre tyrannique et « *fascistisant* » – selon la formule même d'Hergé –, il se soumettait à des contraintes idéologiques. On a déjà mis l'accent sur les travers de cet assujettissement : puritanisme, colonialisme, paternalisme, misogynie, quand ce n'était pas carrément antisémitisme. Pierre Assouline a décidé, avec l'assentiment et l'assistance de la Fondation Hergé, qui lui a ouvert ses archives, de faire la lumière sur la période la plus contestée : la guerre, durant laquelle il avait continué à travailler. « *Attitude d'accommodement qui marque aussi un premier pas dans la voie de la collaboration.* » Hergé, en effet, ne craignit pas de « *s'entremettre personnellement auprès des autorités d'occupation* ». Dès la Libération, il sera la cible des vignettes satiriques racontant *Les Aventures de Tintin et Milou au pays des nazis*... Le dessinateur fut alors arrêté et provisoirement écarté de la presse.

Cette tache indélébile dans une vie où l'on aurait aimé reconnaître l'intransigeance, la générosité, la transparence prônées par le boy-scout dont est issu Tintin nuira toujours à Hergé. Pierre Assouline, à son tour, raille toutefois « *le lobby des tiers-mondistes* » qui s'acharnera sur Hergé, tentant de l'empêcher, par exemple, de rééditer le moins politiquement correct de ses albums, *Tintin au Congo*.

(1) Balland, 1984 ; Points-Seuil, 1996.
(2) Julliard, 1992, Folio, 1996.

Lire la suite page VII

Duras face à l'avenir

Avec « L'Amant », elle devint la romancière contemporaine la plus célèbre à l'étranger. Point d'orgue d'une œuvre totalement accomplie. Moment-phare d'un parcours qui s'est achevé dimanche 3 mars

Quand une romancière qu'on a aimée – qui a initié la génération du baby-boom à la modernité – devient soudain une star mondiale, pourquoi bouder son plaisir ? *Cette célébrité internationale* a rejoint Marguerite Duras à soixante-dix ans, au milieu des années 80. Elle qu'on disait réservée aux snobs intellectuels, « rive gauche » et « de gauche », occupait enfin la tête des listes des meilleures ventes. *L'Amant* – couronné par un Goncourt franchement « *tardif* », en 1984 –, point d'orgue d'une œuvre totalement accomplie, allait trouver plus de deux millions de lecteurs en France, être traduit en une quarantaine de langues, faisant de Duras l'écrivain contemporain le plus connu à l'étranger.

La jubilation qu'elle a dû ressentir et la joie qu'on a pu en éprouver ne sauraient annuler les interrogations. D'où vient ce brutal assentiment social autour d'un personnage jadis si controversé ? Comment ce roman autobiographique, aboutissement de tout un parcours littéraire, condensé de tout un univers romanesque, peut-il être reçu par ce nouveau public, qui ignore tout du travail antérieur de Duras ? Comment comprendre ce retour vers l'enfance, vers l'Indochine, d'où tout est sorti, si l'on n'a jamais rêvé sur les malheurs de « la concession », dans *Un barrage contre le Pacifique*, si l'on n'a jamais été bouleversé par l'apparition de Delphine Seyrig dans *India Song* (le film), si l'on n'a jamais fredonné la musique de Carlos d'Alessio ni écouté la voix de Jeanne Moreau ? Bref, pourquoi cette « passion-Duras » ? Et elle, qu'en a-t-elle fait ?

Certes, le succès, pour un véritable écrivain, repose toujours sur un malentendu, *qu'il doit accepter*. Dont il peut jouer – et se jouer. Mais après *L'Amant*, Duras la dérangeante, la provocante, la courageuse, la méchante disaient certains, Duras qui affirmait avec hauteur sa confiance en son œuvre – littéraire et cinématographique – s'est transformée en Duras pythie, usant de sa parole mystérieuse jusqu'à la parodie, passant de son amour pour François Mitterrand à un singulier engouement pour Bernard Tapie, avec un détour par une prophétie sur Christine Villemin et une rencontre avec Michel Platini.

Josyane Savigneau

Ses fidèles sont devenus légion, le fétichisme a souvent remplacé l'admiration et la lecture, l'humour a perdu ses droits. La vérité aussi. Tout ce que proférait « M. D. » devait être vénéré. Parallèlement, ses ennemis de toujours, les jaloux, les envieux, ont profité de ces interventions quelquefois intempestives, aggravées par l'arrivée de la vieillesse, pour tenter de réduire *quelque* cinquante années d'écriture à des à-côtés, parfois cocasses, à des « délires » pas toujours maîtrisés. Puis il y eut, en 1994, la sortie de *Duras, le poids de la plume* (1), une biographie plus proche du *reality show* que de la recherche de la vérité – à laquelle il faudra bien que Duras, elle aussi, soit un jour *confrontée* –, un livre qui relança le débat sur l'approche biographique d'un auteur vivant.

« *Un écrivain de fond n'a rien à craindre de sa biographie* », écrivait ici Philippe Sollers (2). « *L'écrivain a raison, il a tort, il met dans le mille, il se trompe, il sombre ou il se reprend. On l'ignore, on le célèbre, on le juge, on le condamne, on le réhabilite après sa mort ; on découvre un document inédit, des lettres ahurissantes, un dossier de police perdu, une tractation louche, une liaison incompréhensible, des actes de charité contraires à ses convictions, des dévouements ou des fidélités incroyables, des indifférences inexcusables, des atermoiements inexplicables. Et en même temps il a été et il reste là, sous vos yeux, en train de vivre ses mots, donc ses sensations et ses idées, d'une autre façon que les passagers de l'existence.* »

Marguerite Duras est l'un de ces écrivains qui « restent là ». Elle a vécu, avec ses mots, autrement que « les passagers de l'existence ». Ce qui est, pour certains, incompréhensible. Donc impardonnable. Si la malveillance et la sottise ne peuvent plus l'atteindre personnellement, elles ne vont pas cesser pour autant.

C'est dimanche 3 mars que, pour Duras, a commencé le futur, énigmatique (*Le Monde* du 5 mars). Mais débarrassé de toute la gangue des comportements sociaux, de toutes ces pesanteurs de l'existence. L'avenir ? Il appartient aux destins que Duras a construits et inventés, à ses héroïnes insaisissables, à leurs enfances dévastées, leurs amours improbables, leurs paroles incertaines, leurs blessures inguérissables et leurs angoisses chuchotées – les nôtres.

(1) *Duras, le poids de la plume*, de Frédérique Lebelley (Grasset, 1994).
(2) « Il n'y a rien à craindre... », par Philippe Sollers, dans un ensemble de « réflexions sur la question biographique » (« Le Monde des livres » du 11 février 1994).

★ Lire également page IV.

le feuilleton

de Pierre Lepape

LE SPLEEN CONTRE L'OUBLI. JUIN 1848
(Ein Höllensturz der alten Welt)
de Dolf Oehler.
Traduit de l'allemand
par Guy Petidemange
avec le concours de Sabine Cornille,
Payot, 470 p., 245 F.

Le massacre du romantisme



D'un pays à l'autre, les idées circulent moins aisément que les marchandises. Aux difficultés inhérentes à la différence des langues et à la déperdition des traductions s'ajoute l'obstacle majeur des traditions universitaires nationales. On ne pense pas dans les mêmes cadres et selon les mêmes catégories de compréhension à Paris, à Harvard, à Tokyo et à Moscou. L'universalisme intellectuel est en retard sur la mondialisation de l'économie. D'où ce sentiment que nous éprouvons d'être dominés et dépossédés par les choses, comme par une fatalité.

La persistance de ces frontières nationales des manières de penser, nous en ressentons d'autant plus la gêne avec le livre de Dolf Oehler que son auteur – professeur de littérature comparée à l'université de Bonn, mais après avoir enseigné à Orléans – traite des répercussions culturelles d'un événement français, les émeutes de juin 1848 et la sanglante répression anti-ouvrière qui s'ensuivit. Nous sommes donc sur un terrain familier ; d'autant que l'interprétation d'Oehler prend pour cible principale celle que développa Sartre sur ces mêmes révolutions de 1848 dans *L'Idiot de la famille* : les massacres de juin, mettant fin aux illusions de l'optimisme des Lumières, auraient précipité les pères de la modernité littéraire, Flaubert, Baudelaire, dans un misanthropisme métaphysique abolissant l'histoire : *« On voulait bien se haïr, être haï : comme homme et même comme bourgeois, à la condition que la bourgeoisie fût liée à des traits éternels de la nature humaine, et non à un type particulier d'exploitation.* (1) »

Oehler, dans le sillage de l'école de Francfort, voit les choses tout autrement et reproche à Sartre de pécher par abstraction, d'être allé droit aux idées générales au lieu d'aller fouiller dans l'épaisseur du langage, dans les stéréotypes du vocabulaire politique, dans la « *crise des signes* » ouverte par le traumatisme de 1848. Et il se livre, tradition allemande oblige, à des analyses philologiques extrêmement fines des textes inspirés par le soulèvement de juin et par sa répression – ceux de Flaubert, de Baudelaire, de Heine ou de Herzen, d'Hugo ou de Mérimée, mais aussi ceux d'auteurs comme Hyppolyte Castille, Louis Ménard ou Ernest Cœurderoy, qui expriment leur colère, leur haine et leur désespoir dans la vieille langue du romantisme. Analyses méticuleuses que celles d'Oehler, et fort riches, mais que le lecteur français, habitué à d'autres méthodes d'approche de textes, moins buissonnantes, a parfois du mal à traduire en idées claires, en figures intelligibles et en concepts maniables.

Essayons pourtant : les questions soulevées en valent la peine, et Dolf Oehler leur apporte des réponses souvent originales. Juin 1848, c'est le grand refoulé de notre histoire nationale. Cinq mois à peine après la révolution de février, le grand rêve de fraternité républicaine s'effondre dans le sang. Trois jours d'émeutes parisiennes de la faim et de la misère et une répression d'une brutalité sauvage : 6 000 morts, 11 000 arrestations, 4 000 déportations sans jugement, des centaines de prisonniers que l'on fusille à froid, dans leurs geôles, une fureur d'éradication. Le brave Mérimée écrit : *« Pour moi, je ne pense pas qu'à moins de détruire Paris de fond en comble, on ne puisse jamais rétablir l'ordre en France. »* C'est la vraie fin de la Révolution française : la bourgeoisie qui vient de manifester sa haine et sa peur du peuple ne peut plus se penser comme classe universelle. Ni la plèbe se reconnaître encore dans les idéaux proclamés de la République : au désespoir d'Hugo, les faubourgs ne bougeront pas lorsque, quatre ans plus tard, Napoléon le Petit renversera les ruines du régime discrédité. Marx *à Cologne frétille d'aise : la démocratie libérale* a tombé le masque, la lutte des classes est désormais visible à l'oeil nu.

Ce qui s'effondre avec l'illusion républicaine, ce sont les mots qui l'ont inventée et entretenue. La révolution de février était une révolution littéraire. Au double sens du terme : jamais un gouvernement comme celui dont Lamartine fut le porte-parole n'a compris autant d'hommes de lettres et de publicistes. Jamais non plus la réalité sociale ne fut à tel point transformée en fiction, idéalisée par tant de rhétorique, ensevelie sous tant de belles phrases. La République était un jeu de mots. Ce qui naît sur ses cendres, avec la haine, c'est une formidable méfiance envers les facultés de mensonge du langage, et notamment de ce langage sentimentalo-moralisateur qui est celui du romantisme français. Hugo passe outre. Juin 48 n'est pour lui qu'un malheureux accident fomenté par la populace – qu'il oppose au bon peuple de février. Rien qui puisse *altérer sa croyance optimiste dans* la marche victorieuse d'une humanité réconciliée ; rien non plus, donc, qui puisse altérer ses convictions esthétiques et sa politique de la langue.

Pour Baudelaire, pour Flaubert, il en va autrement. Le vieux monde et le vieux discours sont morts dans les massacres de juin. Une ère nouvelle s'ouvre, marquée par le mal, l'abomination et la bêtise qui vont naturellement jusqu'au crime. « *Expliquer comment le bourgeois le plus paisible devient anthropophage* », écrit Flaubert dans une note préparatoire à *L'Education sentimentale*. Mais c'est aussi à cette société sauvage que les écrivains destinent leurs œuvres, c'est dans son langage perverti, menteur, qu'ils doivent écrire pour être lus, pour exprimer leur colère et leur dégoût. Sur cette contradiction brutale, presque folle, ils

Juin 1848. Le grand rêve de fraternité républicaine s'effondre et avec lui les mots qui l'ont inventé et entretenu

construisent une révolution de la littérature poétique et romanesque. Ils seront modernes, par haine du modernisme, en instillant à l'intérieur même de la langue bourgeoise, dont leur style doit exorciser la vulgarité, les venins du satanisme, du sarcasme, de l'ironie et de la cruauté critique.

Enfin viendra Mallarmé, c'est-à-dire le refus de compromettre l'art avec la langue des boutiquiers comme avec celle des faubourgs. La littérature décide de sortir de l'histoire, décidément trop sale, et de ne plus s'adresser qu'à elle-même. Baudelaire, Flaubert, Mallarmé : voilà la trilogie de Sartre, les trois écrivains autour desquels il tourne sans cesse lorsqu'il s'affronte – et c'est là toute sa vie – au lancinant problème de la situation de l'écrivain dans la société marchande. Comment l'artiste doit-il s'y prendre pour que son discours ne soit pas transformé en bagatelle, en ornement, en marchandise ? Comment peut-on produire autre chose que des produits ? Selon Sartre, Baudelaire et Flaubert échouent dans leur tentative parce que, sous des formes différentes, ils confondent, en bourgeois divisés contre eux-mêmes, détestation de la bourgeoisie et mépris de l'humanité. Bref, parce qu'ils renvoient dos à dos les deux mortels ennemis de juin 48 et sombrent du même coup dans la dépression, le spleen, la mélancolie, la névrose et la détestation noire de l'être humain.

Oehler n'est pas d'accord. Il appuie sa dénégation sur des analyses souvent brillantes de quelques poèmes des *Fleurs du mal* et de trois ou quatre chapitres de *L'Education sentimentale* – dont la fameuse soirée chez les Dambreuse, mais surtout sur une connaissance approfondie des mécanismes de refoulement de juin 48, y compris dans la mémoire contemporaine, y compris chez Benjamin ou chez Sartre, qui minimisent à l'extrême l'impact que l'événement put avoir sur Baudelaire et sur Flaubert. Oehler fait donc une lecture à rebrousse-poil de la tradition. Avec un succès certain en ce qui concerne Baudelaire ; de manière moins convaincante pour Flaubert. Peut-être parce qu'il nous est difficile de ne pas projeter sur le Flaubert de 48 celui qu'apeura la Commune de 1871, celui de *Bouvard et Pécuchet*, celui qui ne voyait plus dans l'histoire que bruit, fureur et bêtise, à traiter du point de vue d'« *une blague supérieure, c'est-à-dire comme le bon Dieu les voit* ». Mais il est difficile aussi d'oublier qu'avant d'écrire *L'Education sentimentale* Flaubert dédia *Madame Bovary* à Marie-Antoine-Jules Sénard, son avocat, certes, mais aussi le ministre de l'intérieur de Cavaignac, le représentant le plus achevé de cette bourgeoisie voltairienne que, par ailleurs, le créateur de M. Homais ridiculisait.

Le cas Baudelaire paraît plus simple, même si le poète usait du trompe-l'oeil avec une amère jouissance – « *Hypocrite lecteur, mon semblable, mon frère* ». *Les Fleurs du mal* poussent sur les charniers de 48 (2). L'épigraphe à la première édition du recueil disait bien de quel mal refoulé il allait être question : *« On dit qu'il faut couler les exécrables choses/Dans le puits de l'oubli et au sépulchre encloses,/Et que par les escrits le mal ressuscité/Infectera les mœurs et la postérité ;/Mais le vice n'a point pour mère la science,/Et la vertu n'est pas fille de l'ignorance. »* L'auteur du poème, Agrippa d'Aubigné, évoquait le réveil d'un autre massacre, d'une autre tentative d'anéantissement. Juin 48, c'est la Saint-Barthélemy des pauvres.

---

(1) Sartre, *L'Idiot de la famille. Gustave Flaubert de 1821 à 1857*. Gallimard, 1971-1972.

(2) Un éclairage intéressant est donné à ce propos par la biographie que Claude Pichois vient de consacrer à l'éditeur et ami de Baudelaire : *Auguste Poulet-Malassis, un éditeur au XIXe siècle* (Fayard, 300 p., 165 F).

version originale

Seamus Heaney, l'art et le risque

Le poète irlandais, prix Nobel de littérature, est invité au Salon du livre de Paris, à l'occasion du festival L'imaginaire irlandais. Rencontre à Dublin

« Pourquoi la poésie demeure-t-elle aussi vivante en Irlande ?

– La réponse immédiate est parce qu'il y a beaucoup de bons poètes. A mon sens cela n'est en rien déterminé par des facteurs sociaux ou politiques ; ils surgissent comme des accidents. C'est un peu simple, je le concède. Je pense cependant vraiment que l'apparition d'un Joyce n'est pas déterminée par des conditions extérieures : c'est Joyce qui tient en main les conditions. Dans les éléments nouveaux à prendre en compte en Irlande, il y a le mouvement des femmes, le plus récent, et le plus affirmé. Il y a aussi la question de la religion. La crise, immense, est peut-être plus sensible encore dans la République que dans le Nord. Une crise de la foi dans le passage d'un monde médiéval à un monde moderne sans étape intermédiaire. La poésie a été un recours, une ressource ou une retraite cruciale pour l'esprit lorsque cette crise religieuse est arrivée. De toute évidence, dans le cas du mouvement des femmes, il y a une inspiration beaucoup plus directement politique dans l'engagement poétique.

» En Irlande du Nord chaque conscience individuelle est un lieu de conflit. Certainement plus aigu chez les poètes catholiques que chez les poètes protestants, chez les nationalistes que chez les unionistes. Et je pense que toute personne qui se met tant bien que mal à écrire des vers lyriques pour son propre plaisir est de toute évidence conduite par le besoin d'inventer un meilleur lieu où vivre.

– Vous voulez dire que ceux qui sont du côté malheureux de l'Histoire sont du côté de la poésie?

– Je veux croire au contraire qu'une société d'opulence et d'harmonie peut toujours produire un art vivant. L'existence d'une poésie de cour, purement formelle, en est probablement une preuve. Mais pensons au contraire à l'Angleterre de Shakespeare, quand la société allait devenir comme un Commonwealth à l'intérieur, et un pôle essentiel du monde à l'extérieur. Le psychodrame qui se déroulait sur la scène publique se mit à peser d'un poids énorme sur les consciences individuelles, et la poésie a surgi.

» D'un autre côté, on me citera Baudelaire en répliquant qu'il est l'image même d'un poète à la personnalité déchirée, porteur de ses propres démons et détresses, alors que la société française du XIXe est un milieu figé. Je pense qu'il y a une réconciliation dans la musique de Baudelaire ; *elle* s'oppose à sa confession de la maladie. En Irlande, d'évidence, l'art et la littérature ont été associés aux manifestations, aux résurgences du passé et au besoin de se redéfinir.

– Pensez-vous que l'idée de poésie nationale soit sur sa fin ?

– Je pense que la poésie est avant tout locale. Elle est locale dans sa langue. Je refuse de concéder que ce soit un art sans compétence. La poésie doit prêter attention à tout ce qui est anti-art. Tout ce qui est non composé dans le monde est son sujet. Mais ses voies sont les voies de la composition. Dans ce sens la poésie ne peut pas se détacher de ce que vous appelez nation. Cependant, une tradition que nous appelons anglaise est aujourd'hui pleine d'échos d'Inde, des Antilles, d'Australie... Alors, bien sûr, les ressources et les exigences du langage s'accroissent. Mais la crise actuelle de l'individu est souvent liée, d'abord à des questions d'ordre local, et en second lieu national. Langue et nation sont très étroitement liés.

– N'est-il pas surprenant de voir l'élite des poètes et des écrivains irlandais quitter le pays pour s'installer aux Etats-Unis ?

– Cela s'est développé au point de devenir débilitant. Le mouvement a commencé pour échapper à la culture anglaise. Nous sommes un pays anglophone qui a traditionnellement des problèmes culturels et politiques avec l'Angleterre. Pour les poètes des années 50, ceux de ma génération comme John Montague, l'influence de la poésie américaine, celle de la côte ouest, avec des gens comme Gary Snyder, représentait une authentique libération, une véritable alternative à la culture anglaise. Pour moi, c'étaient des poètes comme Robert Lowell et Robert Frost. L'Amérique apportait en outre une amplification énorme à notre travail. C'est le symptôme d'une nouvelle condition, qui manifeste l'empire de la langue anglaise plutôt que celui des Etats-Unis.

– Vous faites peu de référence à la France dans vos travaux. En revanche, Dante, Mandelstam et Yeats paraissent constituer un triangle essentiel.

– Villon est un poète d'une présence éclatante. Sa mélodie est irrésistible. Avec Villon vous avez le drame du moi. Une métaphysique où se joue le destin de l'âme du monde. Il n'est en rien un poète civique. Chez Dante, en revanche, le civique occupe une place aussi importante que le visionnaire. Sa sensibilité politique était grande. Mon attirance pour Dante ou pour Mandelstam est précisément liée à ce positionnement d'une conscience lyrique à l'intérieur de la crise publique.

» De toute évidence, pour moi comme pour les autres poètes de ma génération, l'influence de la poésie française s'est exercée à travers le symbolisme. Il fait partie des fondations, des strates d'origine. C'est Mallarmé, mais en tant que médiatisé par des gens comme T.S. Eliot. Il y a aussi Rimbaud et Valéry. Ces noms, ce qu'ils représentent, ont été « angliflés », puis intériorisés. C'est une intéressante vérité socio-culturelle de constater que la poésie et la littérature françaises, qui ont été cruciales pour les générations précédentes d'écrivains irlandais (et anglais), sont partiellement passées au second plan avec l'émergence de l'Europe de l'Est.

– Quelle place la poésie occupe-t-elle dans la citoyenneté ?

– La question de la citoyenneté relève de la compétence de l'éducateur, non pas de celle de l'artiste. J'ai un pied dans chaque camp. J'ai été professeur. Je crois que l'éducation est un élément de rédemption. Je crois que l'une des raisons de notre présence ici est de créer une civilisation du possible. L'éducation est institutionnelle. Une fonction de cette institution est de rendre la poésie accessible. Ce n'est pas la fonction du poète ou de l'artiste. Simplement, à notre époque, dans la culture d'Irlande, d'Angleterre ou des Etats-Unis, la lecture de poèmes, les festivals dans lesquels les poètes apparaissent pour apporter leur soutien aux politiques, les vernissages dans les galeries, ont commencé à façonner une image du poète, qui a d'ailleurs toujours existé. Fondamentalement, le poète n'est pas civique. Au contraire, il est anti-civique. Il saute au plus loin de la première personne du pluriel, du « nous », pour s'engager dans le « je ». Il y a toujours une dialectique entre les deux.

– La poésie doit-elle être expérimentale ?

– Elle doit l'être constamment. La vérité, la *vérité* profonde, est que si elle n'est pas totalement expérimentale cela ne marche pas. Chaque nouveau poème est une tentative de saut à travers le cerceau, pour un décollage vertical d'une manière nouvelle. La poésie qui éveille le monde et éveille le lecteur est une poésie qui expérimente. Je ne veux pas dire que ce doit être nécessairement une expérimentation formelle. Il n'y a pas forcément besoin d'une nouvelle *stanza*, mais il doit y avoir une certaine prise de risques. Il y a cette phrase merveilleuse de Montale : « *L'histoire de la poésie est l'histoire de grands événements déchaînés.* »

– Au moment du Nobel, en octobre 1995, vous étiez en Grèce, puis, plus récemment, en Sicile. Partez-vous à la quête des dieux grecs ?

– J'ai toujours souhaité reconstruire une éducation à l'ancienne manière, lorsque les mythologies grecque et romaine faisaient partie des études. Bien sûr, comme tous ceux de ma génération, je me suis éloigné de cela. J'ai favorisé les barbares, je mettais Astérix avant Auguste, Tara (lieu sacré de l'Irlande) avant Delphes. Aussi y avait-il une nécessaire correction des positions à opérer au profit du monde méditerranéen. Je me souviens une fois, en Macédoine, je pensais aux poèmes sur la tourbe, au monde païen de la lande alors que nous étions dans une île, avec ses magnifiques églises byzantines, couvertes de mosaïques. Un ami, me les désignant, m'a dit : « *C'est cela qui est réellement vous. Par votre catholicisme, vous êtes un Méditerranéen, vous n'êtes pas réellement un de ces tueurs barbares sortis des tourbières.* » J'ai pensé qu'il y avait une vérité là-dedans. La Grèce est primordiale. Quand vous visitez les temples, vous traitez avec quelque chose de plutôt dangereux. A la différence de Rome où vous sentez l'imposition par l'Empire.

» Pour moi, l'élément grec est devenu une base créative vitale. Je viens d'écrire un long poème qui s'intègre dans mon dernier livre. Ce sont les propos du guetteur qui apparaît dans *L'Orestie* d'Eschyle. J'ai écrit ce poème après le cessez-le-feu décrété par l'IRA. J'ai découvert enfin ma colère, parce que pendant tout le temps où les violences se poursuivaient je me sentais comme un pivot, un axe, balançant les choses, comme s'il fallait ne rien ajouter au langage du danger. Quand ça s'est arrêté, j'ai pensé aux paroles du veilleur acculé par les tueurs. »

Propos recueillis par Jean-Louis Perrier

LEHTIKUVA OY

Seamus Heaney
Né le 13 avril 1939 dans le comté de Derry, en Ulster, au sein de la minorité catholique, Seamus Heaney publie son premier recueil de poèmes, *Death of a Naturalist*, en 1966. D'emblée s'affirme chez lui un sens profond de l'identité irlandaise, qui prendra peu à peu, dans les recueils suivants, une valeur symbolique et universelle. Le prix Nobel de littérature qui lui fut attribué en octobre 1995 consacra cette universalité. Trois volumes d'œuvres de Seamus Heaney ont été traduits en français : *Pays des marées* (Granit, 1987) ; *Poèmes 1966-1984* (Gallimard, 1988), *Les Errances de Sweany* (Le Passeur, 1995).

La vie volée des femmes

Avant de mourir, Ouma fait revenir sa petite-fille pour lui conter le destin tragique des femmes de sa famille. Sur fond d'apartheid finissant, André Brink adopte un point de vue féminin. Généreux mais simpliste

LES IMAGINATIONS DU SABLE
(Imaginings of Sand)
d'André Brink.
Traduit de l'anglais
(Afrique de Sud)
par Jean Guiloineau,
Stock, 629 p., 150 F.


©IAN BERRY/MAGNUM
Des histoires improbables, mystérieuses et violentes

Aux hommes, *« les monuments pour les siècles »* ; aux femmes, au mieux, *« les imaginations du sable »*. Poussées un court instant dans la lumière en des périodes de crise, elles retournent bientôt dans l'obscurité domestique de *« leur place prédestinée »*. *« Pour y souffrir, y pleurer, y mourir. »* Pour y raconter des histoires fabuleuses, improbables et violentes, des histoires de révolte et d'apothéose, où s'atténuent les frustrations innombrables, la réalité étant recréée à la mesure du désir.

Ainsi Ouma l'ancêtre, sur le point de mourir dans son palais baroque peuplé d'oiseaux bruyants, fait revenir Kristien, sa petite-fille, en Afrique du Sud d'où elle s'était enfuie, pour lui léguer ses compagnons, les morts et les fantômes, pour lui conter la vie de toute une lignée de femmes remontant à l'origine des temps : pour lui *« rendre la mémoire »*. Un attentat commis à la veille des élections a brûlé le palais, et cette purification par le feu, semblable au pardon, qui est *« une façon de remettre de l'ordre »*, fait resurgir ce qui était caché, recouvert, oublié – cette part d'obscurité que recèlent les demeures anciennes et les êtres.

Ouma, la rebelle, l'inspirée, va donc retracer au cours d'une tentative qui ressemble fort aux *Mille et Une Nuits*, les vies tragiques et merveilleuses des femmes de sa famille : celle de Samuel, la femme-enfant qui étrangla son époux dans le flot infini de ses cheveux, et puis, ayant coupé cette chevelure prodigieuse, aima une femme et se donna la mort ; celle de Rachel la folle, enfermée dans une cave comme les idiots du village, peintre obsédé dont les fresques scandaleuses, sitôt effacées, renaissaient dans toute leur fraîcheur ; celle de Petronella, la voyante, la prophétesse, qui construisit une arche de Noé dans les sables afin de gagner la mer dont elle rêvait ; celle de Kamma, surtout, qui conversait avec les oiseaux, parlait toutes les langues, imitait tous les sons, Kamma la sauvage, qui, pour échapper à Adam, se changea en un arbre épineux...

Cette suite des contes d'Ouma, avec leurs héroïnes magnifiques, est de loin la meilleure partie de ce roman généreux, où Brink a choisi d'adopter un point de vue féminin, et même féministe. Les récits sont habilement insérés dans le fil d'événements situés peu avant la venue au pouvoir de Nelson Mandela et racontés par Kristien Muller, membre de l'ANC, née dans une famille d'Afrikaners calvinistes. Une fois de plus, devant les grandes oppositions un peu simples qui structurent le livre, on est tenté de se demander si la littérature peut impunément se mettre au service des grandes causes et des bons sentiments. Kristien est célibataire, émancipée, libre ; elle vit sa vie comme une aventure. Sa sœur Anna est mariée, soumise à son mari, et même écrasée par lui, au besoin battue ; sa vie lui est volée : *« Tu es en sécurité comme un cadavre dans un cercueil »*. L'une s'est fait avorter, l'autre est mère de quatre enfants.

La fin, qu'on ne dévoilera pas, illustre la destinée de ces femmes qui ployèrent devant la tradition et se révoltèrent, mais trop tard. Ajoutons que le mari, un Afrikaner extrémiste, est une brute épaisse et tyrannique, habitée par la peur, et, bien sûr, lubrique à ses heures. En Europe, l'amant de Kristien, un amoureux de Shakespeare, se bat pour une note perdue en bas de page, tandis qu'en Afrique, un homme qu'elle aima, un compagnon de l'ANC, perd tout – femme, enfant, amour – en revenant d'exil...

Il est beaucoup question de sang, non seulement de celui que versent la peur et la haine, mais de celui qui symbolise la féminité ; celui des mères qui, justement, luttent contre la guerre et les faux mythes créés par les hommes. La vie d'Ouma est contenue dans une seule pièce : dans de grands sacs pleins de *« serviettes hygiéniques, utilisées, rassemblées et rangées »*, témoignage silencieux de *« la nature de la nature »* depuis Eve. Ainsi le roman avance-t-il avec sûreté, avec efficacité, en embrassant les problèmes fondamentaux et sans craindre les clichés, vers son dénouement, vers le succès des élections, vers la découverte d'un sens, d'une raison de croire et de se battre.

Ch. J.

L'art du roman

A partir de douze « chefs-d'œuvre », Guy Scarpetta définit les critères d'une « grande » fiction

L'ÂGE D'OR DU ROMAN
de Guy Scarpetta.
Grasset, 346 p., 139 F.

Guy Scarpetta s'intéresse de près au roman contemporain sur lequel il se penche avec la scrupuleuse attention du chercheur, l'œil rivé à son microscope. S'élevant contre une rumeur fréquente qui assigne à la fiction un rôle dépassé, il pense, au contraire, qu'elle vit aujourd'hui son âge d'or. Et pour nous en fournir la preuve, il étudie douze romans récents qu'il considère comme des chefs-d'œuvre. Parmi leurs auteurs figurent Salman Rushdie, Philip Roth, Milan Kundera, Mario Vargas Llosa, Claude Simon. Plusieurs de ces études avaient été publiées en revues, d'autres sont inédites.

Dans son introduction, l'essayiste précise que les romanciers choisis se *« différencient hautement »* et *« ne sauraient être ramenés à un programme collectif dont ils partageraient peu ou prou les normes, les interdits, les partis pris »* ; ils ont simplement en commun d'illustrer un art susceptible de produire *« un effet de vérité qui ne saurait être obtenu par d'autres voies que par celles spécifiques du roman »*.

Pour Guy Scarpetta, un *« grand roman »* doit répondre à trois critères : 1) explorer un territoire encore inconnu de l'expérience humaine ; 2) inventer ou renouveler la forme narrative ; 3) rendre indissociables ces deux aspects. D'où ses choix.

L'analyse intelligente et extrêmement minutieuse qu'il entreprend ainsi pour chaque œuvre nous en révèle l'originalité, de forme et de fond. Toutes les pièces d'un mécanisme romanesque sont démontées, et l'analyse critique s'avère aussi précise que savante. Il reste que l'on peut s'interroger sur la fonction séductrice du roman, ce à quoi nous invite cet ouvrage.

A-t-il pour but, comme *L'Immortalité* de Milan Kundera selon Scarpetta, de rendre *« le lecteur plus éveillé, plus intelligent »*, ce qui, pour l'essayiste, est *« l'un des plus grands compliments que l'on puisse faire à un roman »* ? Ou faut-il privilégier, même au prix d'une certaine imperfection, l'emprise sensible que le roman exerce sur le lecteur par des qualités particulières qui répondent à ses aspirations ? Le pouvoir d'un roman peut-il se définir strictement en termes de prouesse intellectuelle et *« l'imagination créatrice »* que revendiquait Baudelaire n'échappe-t-elle pas, peu ou prou, à l'analyse réductrice des moyens mis en œuvre par l'auteur ? Il y a certainement une classe d'esprits qui sera peu réceptive aux arguments avancés par Scarpetta. Le mystère du roman, son *« charme »* demeurent, pour beaucoup, au-delà de sa mise en équations. Après tout, il est permis, en ayant toutes les raisons intellectuelles d'admirer un roman, de ne pas trouver en lui ce pouvoir radiant qui touche, pour les raisons les plus diverses, notre propre sensibilité. Certains lecteurs ne cherchent-ils pas, avant tout, une connivence ; et il est légitime de bâiller d'admiration devant des chefs-d'œuvre comme devant un superbe sanctuaire où le culte rendu répond mal à notre foi, à nos désirs les plus forts, voire les plus secrets.

Le roman, genre aussi impur qu'ouvert, si riche de multiples potentialités, ne cessera jamais de provoquer autant d'adhésions que de réticences, de mises en examen que de mises en doute et il est loisible de préférer un *« bon »* roman à un *« grand »* – s'il nous semble plus intimement destiné. L'essai de Scarpetta, porté par de si fortes convictions, a le mérite d'ouvrir indirectement le débat à partir des choix qu'il justifie avec une grande rigueur démonstrative.

Pierre Kyria

D ' a u t r e s   m o n d e s

Citoyen d'une Europe perdue

LE MONDE « EX »
Confessions
de Predrag Matvejevitch.
Postface de Robert Bréchon,
Fayard, 270 p., 130 F.

ENTRE ASILE ET EXIL
Epistolaire russe
de Predrag Matvejevitch.
Traduit du croate
par Mireille Robin
et Mauricette Begic
et du russe par l'auteur,
Stock, 498 p., 70 F.

Predrag Matvejevitch est malade. On aimerait qu'il soit contagieux... Qu'il donne un peu de sa naïveté et de sa fièvre à la torpeur de nos démocraties occidentales. On pourrait dire qu'il est malade de la perte de son identité, malade des convulsions de sa Yougoslavie, malade de la faillite des utopies, malade de l'incendie de la bibliothèque de Sarajevo où il rencontrait Mehmed Selimovic, l'auteur du *Derviche et la mort*, malade aussi de ce véritable *« crime contre l'humanité »* que fut la destruction du Vieux Pont de Mostar dans sa ville natale. Il subsiste heureusement une superbe photo de 1912 du « Stari Most » de Mostar dans les Archives de la Planète Albert Kahn, cet autre non-conformiste désireux d'avoir une action de portée internationale à condition que chacun apprenne à connaître l'autre. Et qui avait pris conscience de conserver la trace de faits de civilisation en train de disparaître. Le monde « ex ».

« Il est rare de perdre un pays. Cela m'est arrivé. Je ne parle pas d'un Etat ou d'un régime, mais bien d'un pays ou je suis né et qui fut, hier encore, le mien. J'ai aimé la Yougoslavie entière, indivise, unie. Je n'ai pas été pour autant un nationaliste yougoslave », confesse ce *« citoyen d'une Europe introuvable »*, comme le qualifie Robert Bréchon dans sa postface. Né en 1932 à Mostar, Matvejevitch, en effet, est le produit d'un héritage compliqué : une grand-mère juive russe, un père né à Odessa qui lui a transmis le russe et le français, et qui s'était embarqué à vingt ans avec l'Armée blanche de Wrangel pour quitter une ville d'Ukraine dont il ne parlait pas la langue et arriver en Yougoslavie ; une mère croate dont il avait adopté la culture. Sans jamais se plier aux règles en vigueur. Un fonctionnaire culturel l'avait traité de *« fléau de notre vie culturelle* [dont] *la théorie n'était pas moins dangereuse que le sida »*.

« C'est un nom : un ex, des ex... J'en suis un », développe-t-il dans ses « confessions » écrites, cette fois, en français. Il avait publié une partie du prologue dans *Le Monde* (du 29 avril 1994). Une belle langue de nostalgie, mêlant désespoir et sarcasme, pour ces confessions d'un boulimique qui veut tout dire sur tout. *« J'ai choisi une langue appartenant à un ex-monde pour écrire ce livre sur le monde ex. »* Tout en injectant des références en grec, en russe, en polonais, en allemand, en tchèque, en italien. Il était considéré comme le meilleur spécialiste de la culture française en Yougoslavie, jusqu'à ce qu'il choisisse de vivre ailleurs *« entre asile et exil »*. Il a quitté l'université de Zagreb et ce sont les littératures slaves qu'il enseigne à Rome actuellement à l'Université, en nous considérant avec une dérision découragée. *« On parlera probablement demain d'une ex-Europe, précédant une Union européenne reniant un vieux continent inerte et indécis. Il y a une odeur d'ancien régime en Europe. »*

> *« C'est un nom : un ex, des ex... J'en suis un »*

Se sent-il privé de son identité ? Non, répond-il crânement, appelant à la rescousse un philosophe bulgare qui affirme que les identités nationales se greffent souvent, pour les Balkans, *« sur la trace d'un mal que la durée transfigure en bien ; sur une épreuve, une séparation ou une blessure, au point que les plus grandes déconfitures peuvent devenir dans la mémoire collective une sorte de fierté »*. Ces maladies identitaires, endémiques ou héréditaires, atteignent plus particulièrement les *« nations tard venues, celles qui ont dû plus longtemps attendre leur reconnaissance par l'histoire »*. Le problème de la langue nationale se pose alors pour les jeunes nations qui vont confondre la langue et l'identité.

Homme-orchestre, on a l'impression qu'à lui tout seul il est la Yougoslavie, l'Union européenne et l'Autre Europe, et même la Méditerranée tout entière sur ses deux rives jusqu'à la mer Noire. Depuis trois ans, il a publié trois gros ouvrages, comme s'il se débattait dans ses contradictions. Son *Bréviaire méditerranéen* (Fayard), Prix du meilleur livre étranger 1993, était une fascinante chronique de la Méditerranée, à la fois livre de voyage, journal de bord, journal intime, recueil de paraboles bibliques, atlas. Un *« roman-essai »*, disait Claudio Magris. Inclassable... D'une érudition et d'une curiosité vertigineuses, ne refusant pas la confusion, en raison d'une accumulation de connaissances et de digressions sur cette mer intérieure qu'on dit le berceau de l'humanité. Une *« Méditerranée en détresse »*, constate-t-il, dans *Le Monde « ex »*, qui a *« abordé la modernité avec retard »*.

Dans le petit volume intitulé *Entre asile et exil. Epistolaire russe*, qui complète *Le Monde « ex »*, et qui reprend certains des textes de l'*Epistolaire de l'autre Europe* (Fayard, 1993), il a regroupé ce qui avait trait à la Russie : un mélange de relations de voyages par lettres, de « lettres ouvertes » à des puissants qui reprenaient une tradition du roman épistolaire russe et qui, à leur façon, circulaient comme des *samizdats*. Brodsky les avait comparées aux *Héroïdes* d'Ovide : *« C'est comme si l'on écrivait à des morts ou à leur propos. »* Le but était de les faire circuler. Dès qu'un écrivain était emprisonné dans un pays de l'Est, il écrivait au président, par l'ambassade à Belgrade avec prière de faire suivre. Siniavski et Daniel au printemps 1971, Joseph Brodsky en août 1972, ou bien s'exprimaient à travers des interventions en faveur de dissidents à Andreï Sakharov, exilé à Gorki, Danilo Kis, calomnié, ou bien réclamaient la réhabilitation de Trotski. Un « aveu » aussi, faussement rigolard, parodie des autocritiques staliniennes.

La langue de bois, hélas, survit. Comment s'en débarrasser ? Elle n'appartenait pas seulement au communisme, mais le monde « ex » tout entier est infecté. Amateur du beau langage, lecteur infatigable capable de citer la dernière édition des œuvres complètes de Lénine, *Les Damnés de la terre* de Frantz Fanon, Gombrowicz, Ivo Andric, Krleza, Danilo Kis et les chansons de Vissotski, Matvejevitch fait éprouver sa gourmandise pour les mots et les sonorités de la langue française. Les crépuscules adriatiques sautent à nos yeux et à nos oreilles – *« La rouille est somptueuse à Venise, là patine semble dorure »*. Qui d'autre pourrait énumérer avec une telle délectation, une suite d'appellations adriatiques ou méditerranéennes pour le mot bateau ? *Banzo, barca, bastasia, bastassizza, batel, bergantinus, carabus, caraca*, et encore plusieurs douzaines trouvées dans le *Dictionnaire maritime* d'un Croate de Split.

Saura-t-on ce qu'il a emporté dans son bagage d'émigré ?

Nicole Zand



ELISABETH LENNARD

e x t r a i t

« Ne vous laissez pas envahir par ces pleurs »

« Vous êtes sorti du champ de la caméra.
Vous êtes absent.
[illegible] votre absence est survenue, elle a été photographiée comme [illegible] votre présence.
[illegible]
[illegible] elle est sans épaisseur aucune désormais, sans possibilité aucune de s'y frayer une voie, d'y succomber de désir.
Vous n'êtes plus [illegible] précisément.
Vous n'êtes plus [illegible].
Plus [illegible] que cette absence flottante, ambulante, qui [illegible] elle seule, pourquoi pas, une plaine du Far West, [illegible], ou ces sables.
Rien [illegible] que cette absence noyée dans le regret et qui sera à ce point [illegible] pourra en pleurer.
Ne vous laissez pas envahir par ces pleurs, par cette peine.
Non.
Continuer à [illegible] et le devenir de tout ceci et celui de vous-même.
[illegible]
[illegible]
Tout [illegible], j'ai commencé à écrire ce dont justement je [illegible] de pressentir la raison, d'apercevoir le devenir. C'est [illegible] cela se passe. C'est à votre incompréhension que je [illegible], vous voyez, ce ne serait pas la peine. »

[illegible], Minuit, 1982 (p. 15, 16 et 30).

Duras, encore

Ce qu'elle a écrit, voulu écrire, ce que peut-être elle n'a cessé de traquer, infatigablement, dans chaque livre, c'est la plus petite cellule de fiction, l'atome de la littérature – réalisant par là, en asymptote, le désir du « livre sur rien », Racine, Flaubert, chiffonnés, jetés, ressuscités, re-récités en tout petits éclats... « rien ».

Raturant, mélangeant, transposant : roman-film, film-roman, toujours prête à *détruire ce qui se donne* – par excellence – comme ensemble nécessaire et définitif, le son-sens, le signifiant-signifié, le « lien musaïque ». Elle dit que quand elle entre dans ce pays sauvage, l'écriture, tout le reste se tait, elle ne sait plus rien. Elle dit que le mutisme est sa muse. Et elle s'avance dans le vide avec la plus grande confiance, avec une confiance excessive, injustifiable, très irritante aussi, vue du dehors. Mais elle ne s'arrête pas. Elle a à faire – elle entre, elle marche d'un pas mal assuré, gauche, et fier, sur ces sentiers abrupts qu'elle trace à mesure et que personne ne lui avait demandé d'explorer. « *Tu es la plus belle créature de toute la vallée de Pérouse* », disait la voix intérieure qu'entendait Angèle de Foligno. Une voix semblable se meut autour d'elle, et la porte. *Défi*, certitude, vide. Tout passe par le regard, suspension et fascination. Ce qu'elle écrit, ce ne sont pas exactement des romans, mais plutôt des fables, des fables mystiques.

L'élément de la fiction n'y surgit pas, comme il pourrait sembler, par le moyen de la plénitude de l'imaginaire romanesque, de ses riches tentures, de ses forêts exotiques ; mais plutôt par l'extrême pauvreté, par la raréfaction des éléments de base.

Ainsi, dans le récit qui donne naissance au film *Navire Night*, l'instrument générateur de fiction est un *objet technologique familier*, pauvre, le téléphone : plus exactement, le « réseau téléphonique » – sorte de jungle métropolitaine composée par les numéros non attribués, que rejoint qui veut, établissant ainsi des contacts anonymes, des rencontres, des histoires. Les deux protagonistes du récit, pris de passion réciproque par le jeu de cet instrument de secret, s'appellent au moyen de la forme la plus réduite du nom, une lettre, une lettre majuscule : « *Elle lui donne un prénom par lequel l'appeler, F.* » Dès lors, tous les éléments du récit s'entassent comme des inventions facultatives, interchangeables, qui sont fragments d'une biographie inventée à l'usage de l'autre invisible. Et peu à peu, à travers la liberté, à travers l'irresponsabilité complète, de cet *instrument* de communication soustrait à la réalité des échanges sociaux, les discours se font de plus en plus romanesques, empruntés à une sorte de degré zéro de l'imaginaire narratif, et retrouvant d'un coup, à partir d'un univers « moderne », le tissu des feuilletons dix-neuvième, et du mélodrame : la « maladie incurable » (leucémie comme nouvelle image de l'ancienne phtisie – ou du « croup » – saisissant dans les romans les enfants des mères adultères), maladie entourée de soins et d'interdits, dans un tableau de rapports sociaux désuets (« *pour ne pas compromettre le chauffeur* »... « *Elle est bâtarde* »...).

Jacqueline Risset

Eléments purement artificiels, citationnels, qui servent à situer l'histoire – élémentaire elle aussi, histoire par essence non-histoire d'amour et de désir – dans un espace réservé, inaccessible, soustrait aux lois d'usage.

Chaque fois, il s'agit de l'exploration de cet espace – espace de l'amour comme lieu presque blanc. Dans le livre appelé justement *L'Amour*, seules trois figures observées de loin sur une plage. Dans *Agatha*, une situation-limite, celle de l'amour incestueux entre un frère et une soeur (qui rappelle, par le titre, la passion d'Ulrich et d'Agathe dans *L'Homme sans qualités*, de Musil, et en même temps ce trésor d'enfance, les billes de verre veinées de couleurs). Mais ici le rapport humain le plus lourd, frappé de l'interdit essentiel, l'inceste, donne naissance au plus léger des livres. Bref récit, au départ destiné, comme beaucoup de textes de Duras, à devenir film, en d'autres termes à se dissoudre, à se détruire dans la substance impalpable des images – opération qui prend à la fin ce sens, de vérifier, en la renouvelant et en la déplaçant, l'impalpabilité des mots dont il était composé. Le « rien » advient dans ce passage.

Mais même avant : le livre *Agatha* change l'événement dramatique, le rapport bouleversant et clandestin, en une sorte de délicate utopie familiale, qui jette le doute, en les rendant tout à coup dérisoires, sur les catégories psychologiques qui nous servent à penser les rapports sexuels, la famille, l'amour.

Un frère et une soeur se parlent : ils parlent d'un temps lisse, l'enfance, l'adolescence commune dans une villa près de la mer, sur une plage, l'été. L'adolescence conserve encore les rythmes simples qu'impriment aux journées, dans l'enfance, les règles fixées par les adultes. Mais dans cet espace presque inexistant, dans cette existence quasi subalterne, une plénitude illumine chaque instant, une souveraineté secrète se *fait jour, qui renverse de l'intérieur*, en silence, la banalité de l'existence bourgeoise : c'est la passion réciproque, violente, totale, qui dédouble et multiplie, instantanément et à l'infini, chaque point de l'expérience, ouvrant d'incontrôlables territoires de liberté.

Passion méthodique et magique, comme celle d'Ulrich et d'Agathe. Mais les héros de Musil se connaissent, se retrouvent après la mort du père, toute forme familiale désormais abolie ; l'amour entre les personnages d'*Agatha* advient durant la vie, et sous les yeux, de la mère. Ainsi la passion incestueuse se montre à la fois comme réalisation parfaite, utopique, et comme dérision complète de l'idéal familial. Impersonnalité, « *voix détimbrée du désir* ». « *Ils sont raides, récitants imbéciles de leur passion.* » La passion supprime la personne qui en est le théâtre, la porte à la rigidité des marionnettes, instaure une distance quasi psychotique à soi, *qui est aussi le lieu de la plus* grande invention.

Marguerite Duras se lance de la sorte dans le chant miné de la psychologie dite profonde avec la même souveraine « imprudence » qu'elle a devant les structures de l'écriture littéraire et cinématographique, imprudence proprement « féminine » qui consiste, selon Dionys Mascolo, en une « *inconcevable confiance dans l'inconnu en tant qu'inconnu* » : sûreté, insouciance, énergie fondée sur l'oubli, sur un oubli total et voulu. Elle marche en marge des données consacrées, dans une sorte de distraction radicale, dans une cécité allègre, s'appuyant sur une seule vérité minuscule en mouvement, attirée par la lumière tout à fait indéchiffrable qui en émane, obstinée dans le refus de toute aide expérimentée, autorisée.

Dans *L'Amant* – on peut choisir les exemples presque au hasard, dans tout le corps de l'oeuvre – la cellule élémentaire de la narration est liée à une image de mémoire qui a la précision implacable et estompée d'une vieille photographie : sur le vaste fleuve Mékong, un bateau, deux personnages : une très jeune fille en robe de soie usée, à talons hauts, au chapeau d'homme à larges bords, et un jeune Chinois élégant, à côté d'une longue voiture noire. Photographie, ou plutôt photogramme, qui s'anime très lentement. « *Ce qui crée l'ambiguïté de l'image est ce chapeau d'homme.* » La description assume la clarté d'une analyse sémiotique. Et pourtant, étrangement, la froideur de ce déchiffrement ne met pas le lecteur à distance ; elle le séduit ; il est pris dans l'attente romanesque de la suite... Les noms, ici un nom d'automobile, la « *Morris Léon-Bollée* », comme tous les noms qui suspendent le récit, dans les romans et dans les films – *Savannah Bay, India Song* – déclenchent la mythologie naissante du discours amoureux. Et la troisième personne, employée en alternance imprévisible avec la première, qui récite l'autobiographie, se révèle porteuse d'une fonction précise : elle indique le noyau impersonnel de l'expérience, lié lui-même à l'impersonnalité du désir.

« *L'autorité est l'expérience* », disait Maurice Blanchot à Georges Bataille ; il entendait « l'expérience intérieure », qui est mise en question des certitudes précédentes. Pour Marguerite Duras, tout acte expressif est, à chaque fois, à soi-même unique autorité. Rien n'est acquis ; « *mes instruments sont troués* », dit-elle. Mais à chaque fois, dans cette amnésie répétée, voltige une petite vérité inconnue, papillon imprenable qui, un instant, s'est rendu proche.

On accède à un temps qui nie le temps, révélation qui anéantit, lumière qui aveugle : « *Et puis ensuite, une brûlure du corps s'est montrée à moi. J'ai perdu la connaissance de vivre pendant quelques secondes.* »

Maria Maddalena de'Pazzi, 13 juin 1585 : « *Espèce suprême d'amour, l'amour mort.* » « *Et quand l'âme en a goûté, tu lui fais don, ô Verbe, de tous les autres.* »

Des années entières dans ses pages

Marguerite Duras est un grand écrivain. Et que les médiocres qui firent poujadistement rire d'elle en société et sur les ondes nationales s'étranglent en attachant les lacets de leurs pompes bicolores de petits mafiosi, porte-flingues dans la grande armée de la bêtise. Marguerite Duras est une cinéaste qui, venant de là d'où elle venait, les mots, rien que les mots, avait trouvé, inventé, conquis pour elle, et pour elle seule, quelque chose d'essentiel du cinéma et l'avait partagé en éclats de jaune le soleil, de mains bleues et de noir atlantique, avec qui voulut bien la suivre dans cette aventure. Marguerite Duras est auteur de théâtre, de ceux assez puissants pour que leurs pièces puissent être lues comme vues, assez riches pour que la rencontre-fusion avec une poignée de metteurs en scène et acteurs d'exceptionnelle connivence *paraisse d'abord exprimer* tout le suc des œuvres, avant qu'on les redécouvre, différemment, sous d'autres sons et d'autres lumières, à mesure qu'elle s'en sera éloignée. Définitivement, maintenant. Mais elle fut encore autre chose, la Marguerite.

Quelque chose qui tenait d'abord, forcément, à l'écriture, à son écriture. Cette manière qu'elle aura eue, de livre en livre et entre les livres (et les pièces, et les films, c'est tout un), de lier avec chacun une sorte de dialogue parfois suspendu, jamais interrompu. On en retrouvait les fils au volume d'après, au nouveau petit pavé Gallimard, au prochain coup de Minuit ou du côté de chez POL. C'était Lol V. ou Aurelia S., la folle du Gange ou la gamine du Mékong, Nathalie G. ou Emily L., ça parlait d'Orient lointain et passé ou de Normandie ou de Paris ou de Vitry, et c'était pareil, et on s'y retrouvait comme elle disait qu'elle-même, longtemps après, au téléphone, avait reconnu la voix. Plus qu'une œuvre, un tissu filé et tissé, un filet de connivence. Et c'est exactement de la même manière que, durant toutes ces années, elle aura aussi été là, autrement.

De l'Appel des 121 contre la guerre d'Algérie à l'Appel des 343 pour le droit à l'avortement, c'était *normal que son nom y soit.* C'était moins normal, mais c'était devenu une habitude de la trouver sans cesse au détour d'un coup de sang contre l'injustice, d'un coup de gueule contre le mauvais droit. Vendre les journaux interdits, râler fort contre les verdicts trop prévisibles, trop acquis d'avance par la convention des droits des puissants et des propriétaires (avant aussi, bien sûr, depuis la Résistance, mais la majorité des lecteurs contemporains de ses livres ne l'ont su d'elle qu'ensuite, par *La Douleur*). Le racisme, la peine de mort, un fait-divers intolérable, un bouquin qui l'a marquée : Duras aura été une habitante de ces temps-là, quelque trois décennies, une voisine pas discrète, pas de tout repos, à la vigilance envahissante parfois, extrême jusqu'à la mauvaise foi, se trompant (il est, paraît-il, devenu, depuis, plus sage de ne pas se tromper en ne disant rien), amalgamant, tonnant à temps et à contretemps. Ça passait, toujours, par les gens.

Marguerite Duras aimait les gens qu'elle aimait. Avec elle ce n'est pas une tautologie. Elle leur trouvait des qualificatifs abracadabrants, des vertus mythologiques, elle les inscrivait de force dans le grand affrontement immémorial de l'Ombre et de la Lumière – et symétriquement pour les autres, ses ennemis viscéraux. Elle cherchait à comprendre, elle cherchait à parler, elle devenait intarissable, balançant pêle-mêle Camp David et d'innommables feuilletons découverts au milieu de la nuit insomniaque sur TF1, le sport, les maisons, les enfants, Auschwitz. Elle a dit des bêtises, et on lui en a fait dire, oh oui, parfois comme si c'était exprès pour encore ensuite la montrer au doigt – et parfois, vraiment, c'était elle. Et puis elle a eu aussi, souvent, raison.

Mais c'était autre chose, ou plutôt la même chose, toujours : l'écriture. L'époque veut qu'on demande à quiconque est connu son avis sur tout en toute circonstance, aux artistes surtout. Certains, non sans raison, se défilent, d'autre disent comme tout le monde. Duras, non. Elle continuait, tout pareil, comme en écrivant, mais souvent sans le recours de la rature, elle se lançait, elle cherchait où était l'élan, où étaient le mouvement et la chaleur. Elle appelait cela « *l'écriture impatiente, la négligence de l'écrit* », elle se voulait alors journaliste, elle était encore et toujours écrivain.

On se disait parfois : « *Mais qu'est-ce qu'elle raconte ? Elle est folle.* » Peut-être. Mais elle nous le racontait à nous. Qui ? Il n'y a pas de « génération Duras ». Mais peut-être une communauté, au sens de Blanchot. La phrase convenue est : « un écrivain qui a épousé son époque » ; épousé, c'est à voir, elle était trop amante, mais écrivain et époque, certainement. Des écrivains « dans leur temps », cela ne manque pas, et tant mieux. Mais à ce point confrontés, embrassés à leur temps *comme écrivain*, qui donc ?

Jean-Michel Frodon

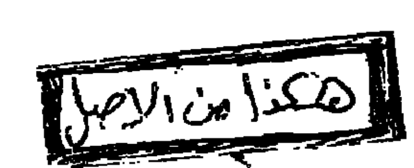
C'était un rêve

Bulle Ogier flottait dans des pulls trop grands. Silencieusement, elle traversait le milieu du monde dans des films suisses à la blancheur hivernale. C'était en 1975. En 1976, Marguerite Duras mettait de la couleur sur l'écran des sentiments, et donnait des mots au milieu du monde. On allait alors, souvent, comme à un rendez-vous tremblé, dans un cinéma aujourd'hui disparu, tout près de la rue de Bièvre. Il y avait trois marches pour y accéder. Avant d'entrer, on entendait les notes de Carlos d'Alessio. *India Song*, la carnation parfaite de Delphine Seyrig debout à côté du piano, dans sa robe rouge. Le mystère de Michael Lonsdale. La moiteur de la mousson.

Comment pouvait-elle nous parler, cette femme venue de si loin, à une époque où le voyage d'Orient durait trois semaines ? Nous parler, à nous qui vivions la dureté étoilée d'une décennie qui collait à notre histoire comme une peau de chagrin ? Pourtant, à n'en pas douter, elle nous parlait. A la manière de Bulle Ogier dans ses pulls trop grands, et qu'elle aimera pour cette raison, en en faisant une petite soeur de Madeleine Renaud sur scène, Marguerite Duras glissait ses phrases entre nos incertitudes. Elle ne croyait pas au ciel, mais ne doutait pas de la transcendance, fût-ce celle d'une nuit de dérive close par un café pris à l'aube sur la côte normande. Et, même si elle nous agaçait, parfois, avec sa facilité à décrire les nuages quand les mots lui manquaient pour laisser vivre un de ses personnages, elle donnait une vibration à l'air du temps.

Il y avait alors ceux qui ne juraient que par Jacques Lacan, et ceux que Marguerite Duras berçait. Parfois, ils se rejoignaient – ce n'était pas incompatible, c'était une autre manière de voir les choses. Une trouée dans l'obscurité. Une façon d'humour. « *Qu'est-ce que tu fais ?* » « *Je défais* », aimait-on répondre à ceux qui voulaient absolument que la vie passât par une production personnelle, fût-ce un livre ou un amour impossibles. Marguerite Duras se glissait dans ces interstices : elle disait le désir d'être seul face à l'état des choses, elle en avouait la douleur et la grandeur. Ce n'était pas une mère, mais un rêve : une main posée sur l'épaule, à l'instant du doute. Un frôlement doux dans l'âpreté de l'air du temps.

Brigitte Salino



Reconnu et acclamé dès ses débuts, figure du Paris littéraire dans l'entre-deux-guerres, proche un temps des surréalistes, ce visionnaire anglais demeure « l'un des plus authentiques poètes métaphysiques ».

David Gascoyne, de feu et de glace


MARK GERSON

L'île de Wight, au sud de la côte anglaise, n'est pas le lieu auquel on songerait à associer celui qui, dans son *Journal*, s'est défini comme un mélange de feu et de glace – l'écrivain que Durrell, son ami, a décrit *« comme l'un des meilleurs, l'un des plus authentiques poètes métaphysiques de son époque »*. C'est pourtant là, sur cette terre plate et éventée, dans une petite maison de brique rouge de la banlieue de Cowes que vit David Gascoyne depuis 1964. La pièce où il se tient pourrait servir de décor à un conte de fées, avec le feu qui flambe, le sourire bienveillant de Judy, son épouse, et le chat pelotonné dans son sommeil. *« L'île de Wight n'est pas "mon" pays, au sens où la région des lacs fut celui de Coleridge, qui vécut vraiment au sein du paysage. C'est simplement le lieu où j'ai abouti, où je serai toujours... »* Retour au point d'origine, à la maison de ses parents où, quittant Paris, il vint se réfugier en 1964, lors d'une grave dépression nerveuse, quand il fut arrêté aux portes de l'Elysée où il voulait entrer. De l'autre côté de la route, l'hôpital psychiatrique où il passa de longues années. Il avait disparu du monde. *On le crut mort.* Jusqu'au jour où Judy Lewis, qui venait faire la lecture aux malades, leur présenta « September sun », un poème de Gascoyne. Alors, raconte-t-elle, *« le grand homme triste qui s'asseyait toujours à mes côtés, me dit "Je suis David Gascoyne, ce poème est de moi", ce que je pris tout d'abord pour un effet de son délire »*. Bientôt Gascoyne put sortir de l'hôpital. En 1975, il épousait Judy Lewis. Il recommença à voyager – la France, l'Islande, New York... –, à voir ses amis, à écrire... Aujourd'hui, à près de quatre-vingts ans, après une opération à la hanche, il est de nouveau immobilisé. A quelques kilomètres de chez lui, il fait observer la présence des *« trois horribles prisons de Parkhurst »*, avec leur quartier de haute sécurité : *« La nuit, elles sont entourées de lumières. Avec l'hôpital, où j'ai été longtemps si malade, cela forme comme un seul grand camp de concentration... La maison d'à côté appartient à un gardien de prison... La prison, c'est ici une véritable industrie locale... »* Existe-t-il un lieu où il aurait aimé vivre ? *« Oui, à Aix, devant la montagne Sainte-Victoire. En la contemplant, je me sentais vraiment chez moi... La France a été ce qui a le plus compté dans ma vie. Si j'avais de la fortune, c'est en France que je voudrais vivre. Autrefois, je rêvais d'habiter dans l'île Saint-Louis... ou d'avoir une chambre donnant sur le Luxembourg. »*

Autrefois... En 1933, quand David Gascoyne traversa la Manche pour la première fois, se lançant à la découverte de Paris, il avait dix-sept ans. A seize ans, il avait publié un recueil de poèmes : *Roman Balcony*, qui fut acclamé par la critique. On vit en lui *« un Rimbaud pour la précocité »*. Dans son roman, *Opening Day*, Cyril Connolly avait discerné des promesses. *« Je logeais à l'Hôtel Jacob. Le soir venu, j'ai marché le long du boulevard Saint-Germain, remonté la rue de l'Odéon. Là, je me suis assis pour dîner à la terrasse d'un café, puis j'ai longé le boulevard Saint-Michel, traversé la Seine... Au Théâtre du Châtelet, on donnait* La Dame aux camélias. *Je me suis dirigé vers un bar où j'ai commandé avec autorité : "Un verre d'absinthe, s'il vous plaît". On m'a regardé avec surprise et conseillé de prendre plutôt un Pernod. »* A Paris, il rencontre le peintre Julian Trevelyan, Cyril Connolly, Sylvia Beach et Adrienne Monnier, qui lui font lire Fargue et Larbaud. *« J'avais déjà un pied dans la vie parisienne. »* Il n'avait pas vingt ans qu'il en était l'un des personnages remarqués. Grand et mince, d'une frappante beauté, il ressemblait, écrit le poète

Christine Jordis

Kathleen Raine, *« à l'ange qui, dans une histoire de Tolstoï, fut envoyé sur terre, nu et sans défense, armé pourtant de cette sagesse angélique qui représente le jugement de l'éternité sur l'ordre du temporel* (1). » Sa légende était en train de naître.

En 1935 paraissait son essai, *A Short Survey of Surrealism*, qui joua un rôle important dans la découverte de ce mouvement en Angleterre. Afin de l'écrire, il avait fait la connaissance d'Eluard, de Breton et de ses « disciples », se rendant chaque soir au café de la place Blanche où les surréalistes avaient coutume de se réunir. A cette époque, Gascoyne abjura la foi chrétienne dans laquelle il avait été élevé et adopta la position antireligieuse *« religieusement observée »* par les surréalistes. Toujours sous l'influence du mouvement, il étudia les principes du matérialisme dialectique, puis entra au Parti communiste. Il n'y resta pas longtemps : *« Je commençais à penser que le communisme, considéré par tant d'intellectuels et de poètes de l'époque comme le seul espoir de l'humanité, était fondé sur un matérialisme réducteur, et qu'il était, de façon paradoxale, intolérant et puritain, du fait que son souci de moralité ne pouvait s'appuyer sur aucune sanction transcendantale. »* Dès 1937, il allait également mettre en question le surréalisme, moins par désillusion que par sentiment de son insuffisance : il était convaincu que *« la nature de la réalité est intolérable lorsqu'elle est dépourvue d'une dimension spirituelle, métaphysique »*. C'est cette dimension qu'il allait explorer dans sa poésie.

Entre-temps, il était parti pour l'Espagne en guerre, où il fut chargé de traduire les nouvelles en anglais. Dans son autobiographie, Stephen Spender raconte sa surprise en entendant la voix de Gascoyne sortir d'un haut-parleur fixé à un lampadaire au coin d'une rue. A son retour, il s'entretint longuement avec Picasso. Les années d'avant-guerre, il les passe en majorité à Paris, où il mène une existence des plus précaires, toujours sans argent, livré à de terribles accès de dépression qui succèdent aux temps forts, aux moments d'exaltation, incapable de travailler et, la plupart du temps, d'écrire, dérivant de nuit en nuit et d'une rencontre à l'autre afin d'échapper à la solitude. Le *Journal de Paris et d'ailleurs, 1936-1942* (2) retrace la lutte qui précède les périodes d'angoisse, de sécheresse et de mort *impliquées par la pratique de cette* alchimie intérieure qu'est la recherche d'un état propice à la création. *« La seule solution que je puisse apporter à ce problème qu'est la vie est peut-être d'écrire et la seule façon dont je puisse écrire est de laisser l'écriture devenir symptôme névrotique. »* Il décide non de s'efforcer à l'équilibre en s'accommodant de la banalité de la vie ordinaire, mais de parler le langage de son délire. Devin, prophète, médium, le poète est, selon lui, habité, possédé par un pouvoir supérieur dont il se fait l'instrument de réflexion. La folie, loin d'être un état de rupture avec le monde extérieur, est, dans une telle perspective, un état de conscience supérieur, le reflet sur le plan individuel de la convulsion gigantesque qui va saisir le monde. A bien des égards, le *Journal* de Gascoyne est prémonitoire. Il composa à cette époque la majeure partie de son œuvre. Les poèmes 1937-1942, réunis en un volume (3), comprennent, entre autres, « La folie de Hölderlin », « Miserere » et « Les poèmes métaphysiques », c'est-à-dire quelques-uns des plus beaux poèmes de la langue anglaise.

Gascoyne aime à rappeler la dette qu'il a envers Pierre Jean Jouve, dont il a traduit l'œuvre. Sur les rayons de sa bibliothèque, la collection complète des livres de cet auteur, chacun dédicacé d'une écriture minuscule et régulière : *« Au grand poète »*, *« Au poète et à l'ami également chers »*. Il montre avec fierté un exemplaire de la traduction des sonnets de Shakespeare par Jouve. On y lit : *« Exemplaire imprimé spécialement pour David Gascoyne »*. Il montre aussi un volume d'hommage à Roland Cailleux (4), dont le fascinait le côté pervers et qui fut son amant pendant ses années à Paris. Durant la guerre, il avait commencé à utiliser des amphétamines.

« J'en avais besoin pour combattre mes dépressions cycliques. Au début, je m'en servais contre une infection chronique des sinus. Puis, j'ai remarqué qu'en inhalant plus longuement je sortais de mon état apathique ; à nouveau, j'éprouvais de l'intérêt, j'appréhendais la réalité avec une acuité, une intensité accrue... Dès 1940, j'étais devenu un "addict". Le résultat sur mon écriture, au contraire de ce que j'espérais, a été catastrophique. Tant de phrases, tant de mots me venaient à la fois que je ne parvenais pas à les noter. J'aboutissais à quelque chose de complètement incohérent. Ce que j'ai réussi à écrire fut entre les périodes où je me droguais. » Que fit-il donc après la guerre ? Parvint-il à s'adapter à une forme de vie, de travail ? *« Non, le seul emploi que j'aie jamais eu fut celui d'acteur, pendant la guerre... Je n'ai jamais voulu être prisonnier d'un travail, respectueux en cela de la doctrine surréaliste. Et j'ai été reconnaissant à mon père, qui était employé à la Midlands Bank et qui a fini sa vie comme chef caissier, de ne pas me dire "Allons, mon garçon, il est temps que tu te trouves un emploi sérieux". J'en étais d'ailleurs incapable. »* Il vécut ici et là, au gré des rencontres, de chambre d'hôtel en garni, aidé par des amis : *« J'ai toujours été un nomade. Je suppose que mon ange gardien veillait... »* Après 1942, il écrivit encore deux brefs recueils de poèmes : *A Vagrant* (1951), consacré à la marginalité, à la solitude, et *Night Thoughts* (1956), son œuvre la plus ambitieuse.

Puis ce furent vingt ans de sécheresse et d'internements répétés, d'extrême souffrance physique et mentale, dont il émergea avec un lourd sentiment d'échec. Un an après son mariage, un paquet arriva par la poste : c'était le vieux cahier d'écolier sur lequel Gascoyne avait consigné son *Journal* d'avant-guerre, depuis ces années-là perdu et oublié. Peu de temps après sa publication en 1978, une autre partie du *Journal*, également égarée, surgissait elle aussi de façon mystérieuse. On l'avait retrouvée au fond d'une malle, dans un grenier. Puis, ce fut, par la même voie, le tour du *Journal* des années 40-42. Publiés pour la première fois dans leur intégralité en français (1984), ces journaux suscitèrent un intérêt considérable. En Angleterre, où Gascoyne est redécouvert et célébré, on le présentait dans une récente émission radiophonique (5) comme *« un génie »*, *« un saint »*, *« un poète maudit »*. De tels mots lui semblent outrés. Poète maudit ? L'expression a, selon lui, un côté clinquant et théâtral. Cette distance envers le mythe dont il est maintenant entouré, il faut peut-être en chercher la clef dans l'exigence de lucidité dont il ne s'est jamais départi, comme dans un espoir qui dépasse de très loin sa personne : celui de maintenir, et de communiquer, la vision centrale qui lui fut très tôt accordée.

Apologia

Avant que je ne tombe
Dans le silence pour finir, je veux tenter
Une dernière fois de parler et de dire
Que mon désir absurde était de composer
Un seul poème avec les yeux de mon esprit
Grands ouverts et sans m'écarter d'un iota
De cette scrupuleuse Vérité que je poursuis
Quand je ne poursuis pas la Poésie. Peut-être
Seul le poème que je n'écrirai pas est-il « vrai ».

(traduit de l'anglais par Pierre Leyris (in Miserere, éd. Granit)

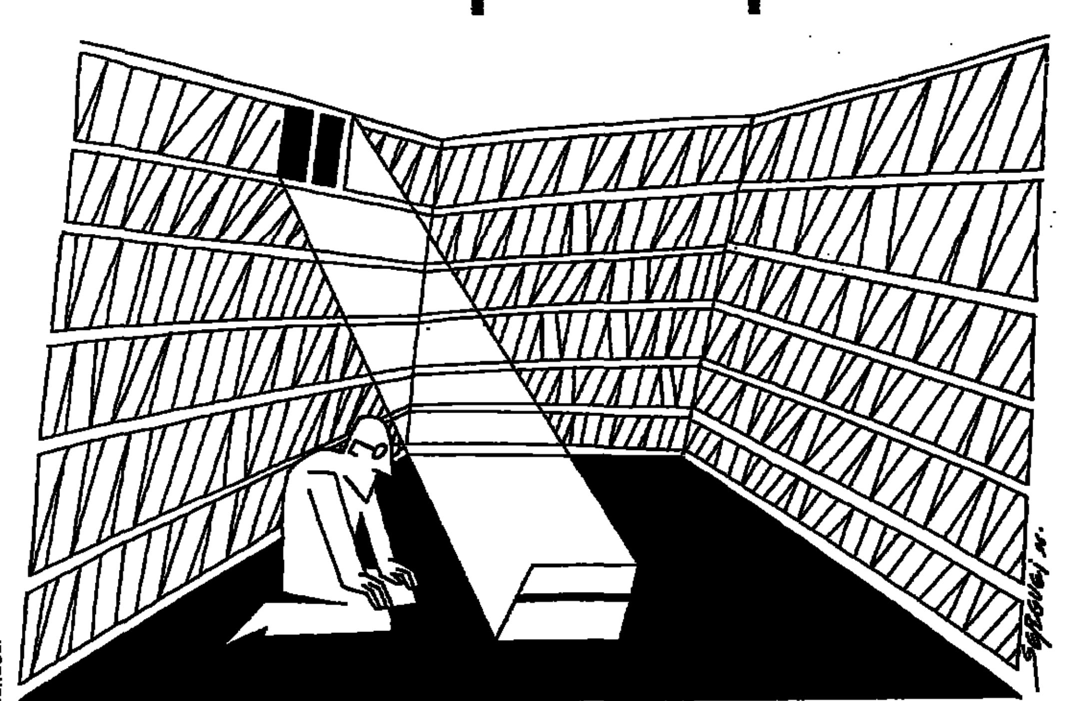
(1) Introduction au *Collected Journals 1936-42*, Skoob Books Publishing, Londres, 1991.
(2) Flammarion, 1984.
(3) *Miserere*, la très belle édition bilingue établie par François-Xavier Jaujard et publiée chez Granit en 1989.
(4) *Hommage à Roland C.*, Mercure de France,
(5) « Kaleidoscope », BBC4

la chronique

de Roger-Pol Droit

La bibliothèque transparente

CAHIERS DE PRISON
(Quaderni del Carcere)
Cahiers 1, 2, 3, 4, 5
d'Antonio Gramsci.
Avant-propos, notice
et notes de Robert Paris,
traduit de l'italien par Monique
Aymard et Françoise Bouillot,
Gallimard, « Bibliothèque de
philosophie », 720 p., 320 F
(en librairie le 14 mars).



SERGUEÏ

Anteo Zamboni, quinze ans, avait été immédiatement lynché. C'était à Bologne, le 31 octobre 1926. Il avait tiré un coup de feu en direction de Mussolini. Le Duce n'avait pas été atteint, mais le cadavre du jeune homme portait quatorze coups de poignard profonds, un impact de balle et diverses meurtrissures. Cet attentat manqué, provocation probable, donna aux fascistes l'occasion d'organiser dans toute l'Italie des expéditions punitives contre les opposants, faisant plusieurs morts et bon nombre de blessés, saccageant également les imprimeries de divers journaux comme *L'Unita*. Quelques jours après, le 8 novembre, Antonio Gramsci, député, dirigeant historique du Parti communiste italien, théoricien des conseils ouvriers, artisan de la « bolchévisation » du Parti, est arrêté à Rome dans la soirée.

Ne s'est-il pas insuffisamment méfié, faisant confiance, curieusement, à son immunité parlementaire ? Voulait-il être le dernier à se protéger, comme un capitaine de navire en péril ? Ses camarades ont-ils négligé sa sécurité ? Et pour quelles raisons, si c'était le cas ? Les historiens démêlent mal ces fils. Dès le 9 novembre, lendemain de son arrestation, la Chambre des députés, sur propositions du parti fasciste, proclama la déchéance des parlementaires de l'opposition. Gramsci attendit dix-huit mois, dans diverses geôles, un verdict *injustifiable et meurtrier : il* fut condamné, le 4 juin 1928, à... vingt ans, quatre mois et cinq jours de prison. Il mourut, le 25 avril 1937, après dix ans et demi de détention, de solitude absolue et d'écriture obstinée. En évoquant son héroïsme ou son « œuvre exemplaire », les hagiographies politiques postérieures ont évidemment omis de souligner que Gramsci fut en fait, des années, abandonné de presque tous.

De juin à décembre 1930, trois visites. Deux en 1931, une en 1932 ! « *Si 1932 a été pénible*, écrit-il à Tania, *il me semble que 1933 sera pire.* » Sans doute l'éloignement de la maison d'arrêt spéciale où il se trouve explique-t-il, au moins en partie, que les siens ne viennent pas : Turi, dans le talon de la botte italienne (les Pouilles, sud-est de Bari), n'est pas d'accès commode. Ce n'est pas la seule raison : du printemps 1931 à décembre 1933, toute référence politique ou théorique à Gramsci disparaît de la presse du parti. Lui, pendant ce temps, se débat avec de petites questions : comment avoir de l'aspirine contre ses migraines ? Quand parviendront les caleçons qui permettent de tenir contre le froid de l'hiver ? Et aussi, surtout, tout le temps, de manière obsédante, pathétique : où trouver les cahiers qui conviennent, de l'encre, et des livres ?

Les *Cahiers de prison*, ce sont des milliers de pages qui se chevauchent et s'enchevêtrent indéfiniment. Des pensées ruminées, reprises, retissées, interminablement. De 1948 à 1951, sous l'œil vigilant de Togliatti, les historiens communistes en ont extrait six volumes thématiques, fragmentaires mais présentables, presque bien peignés, depuis *Le Matérialisme historique et la philosophie de Benedetto Croce* jusqu'à *Passé et présent*. La réalité, toutefois, est autre. Les Italiens n'eurent pas tort d'appeler *« tagliata »* (tronquée) cette édition « Togliatti ». La version intégrale des *Quaderni del Carcere*, établie par l'Instituto Gramsci, publiée en Italie à dater de 1975 par Einaudi, révèle au contraire un texte immaîtrisable, interminable, tentaculaire.

Rome, 1926. Gramsci est emprisonné par le pouvoir fasciste. Comment écrire et lire, seul et sans outils ?

Entamée depuis des années par Gallimard, la publication de la traduction française, en cinq tomes, se clôt avec la parution de ce premier volume (1).

On y trouve de tout. Des réflexions sur la pédagogie moderne et ses origines, une typologie des journaux allemands, des remarques sur Eugène Sue et d'autres sur Kipling, des listes de thèmes disparates, des analyses de la conception que l'Eglise romaine se fait du mariage, plusieurs considérations sur le Rotary Club et son rapport au saint-simonisme, une longue méditation du chant X de *L'Enfer* de Dante, des pages inattendues sur la culture chinoise, sur la connaissance qu'en prend l'Europe, sur l'œuvre du sinologue français Rémusat au début du XIXe siècle, sur Bergson et l'Orient. Enumération très incomplète, évidemment. L'imagerie officielle a pu évoquer la démarche du grand « intellectuel organique » qui continue, enfermé, une œuvre encyclopédique, combative et cohérente. La lecture de ces *Cahiers* suggère une réalité plus émouvante : celle d'un esprit qui tournoie et cherche éperdument, en vain, à construire un livre pour ne pas s'effondrer.

Ce qui manque à Gramsci, ce sont d'abord les outils mêmes du travail intellectuel : bibliothèques, fichiers, archives, tout ce qui permet les vérifications de références et les recoupements de textes. Son temps, le nôtre, n'est plus celui des hommes de la Renaissance, porteurs encore de manuscrits entiers dans les plis de la mémoire. Quand le Tasse ou Giordano Bruno écrivaient en prison, ils avaient en tête, par le menu, des livres et des livres. *Gramsci, lui, doit se fier* à des souvenirs indociles, aux hasards des lectures dans la bibliothèque de la prison, aux comptes rendus grappillés çà et là. Il ne cesse de se plaindre des lenteurs, des erreurs et des oublis de « la Librairie », affublée une fois pour toutes d'une majuscule mythique, qui n'expédie pas les titres commandés ou se trompe dans ses envois. Il note ce qu'il faudra lire, commente des comptes rendus, relit ses propres commentaires. Il n'écrit pas avec des volumes à portée de main. Il s'entoure au contraire d'une bibliothèque transparente : ouvrages lus par d'autres, ou par lui autrefois, ou même seulement imaginés, re*constitués à partir de quelques* bribes ou indices.

Et si, jusqu'à un certain point, nous en étions tous là ? Certes, nous ne sommes pas en prison, pour la plupart, ni tout à fait isolés des livres. Beaucoup sont envahis de papiers, saturés d'informations, voire portés déjà par un flux électronique continu. Les textes dont nous avons besoin, les voilà sur la table, sur l'écran ou sur l'imprimante en trois fois rien de temps. Situation sans commune mesure avec le dénuement du prisonnier, pour qui tout est compliqué, entravé, morcelé par l'éloignement et l'administration. Quelque chose, pourtant, est semblable : nous rêvons tous les textes autant que nous les lisons. Nous en avons une mémoire aléatoire, déformante, légendaire. *Nous faisons* confiance à une multitude de signes et de relais avec tant de candeur que nous ne les apercevons même plus. Sur quoi repose, par exemple, votre conviction que tel ouvrage vaut d'être acquis, emmené en vacances, lu au calme, avec l'attention requise ? Sur quelles conversations, quels articles de journaux ? Sur quelle série de brèves remarques, de petites observations ? Ou bien : pourquoi êtes-vous toujours persuadé que ce livre-là, dévoré il y a tellement d'années déjà, est encore, vraiment, l'un de vos préférés ? Ou encore : depuis quand, en fait, n'avez-vous pas ouvert vos livres de chevet ?

Quand les *documents* sont physiquement inaccessibles, quand il faut compenser le vide par une myriade de souvenirs, de notes, de projets, cette bibliothèque transparente devient visible. On discerne alors à quel point les livres ne vont pas seuls, nus et bruts, s'aligner sur des étagères. Ils sont escortés de voix ténues, de rumeurs à bas bruit, de jugements imperceptibles qui les relient autrement que les fils et la colle. Ils sont tissés de lumières et d'émotions, chargés de combats secrets ou de joies sans motif. Toujours, faite d'espoir ou d'appréhension, de désir ou de devoir, une minime nuée les entoure. La plupart du temps, nul ne prête attention à ce *discret* halo.

(1) Les autres volumes ont paru dans l'ordre suivant : volume II, *Cahiers 6 à 9* (1983) ; volume III, *Cahiers 10 à 13* (1978) ; volume IV, *Cahiers 14 à 18* (1990) ; Volume V, *Cahiers 19 à 29* (1992).

Dure, dure, la critique sociale

Du prophète biblique aux révolutionnaires, la société a, de tout temps, produit ses porte-parole de la plainte populaire. Autour des figures de philosophes et d'écrivains, Michael Walzer définit la pratique de ces insurgés permanents

LA CRITIQUE SOCIALE AU XXe SIÈCLE
Solitude et solidarité
de Michael Walzer.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Sebastian Mc Evoy,
éd. Métailié, 274 p., 130 F.

Un livre paraît en traduction française, comme un éclairage venu d'ailleurs, au moment où l'événement français en a révélé l'opportunité. L'événement, c'est le mois des grandes manifestations à la fin de l'année passée ; elles exprimaient un refus, des revendications, et elles disaient davantage que ce qu'elles semblaient dire. Des *intellectuels marquent* leurs positions par manifestes opposés, les uns pour exprimer et expliquer leur solidarité réticente, les autres leur entière solidarité. La figure du critique social reparaît, soumise aux effets de brouillage qui résultent de sa position par rapport à celles de l'expert et du « communicateur ».

Elle n'en appartient pas moins à une longue lignée. Toute société produit ses dissidents, ses insurgés par invocation d'une vérité et d'une morale supérieures, ses porte-parole de la plainte populaire. Depuis le prophète biblique mis en rage par son peuple et pourtant solidaire, et Socrate critiquant le peuple pour le bien de la cité, jusqu'aux utopistes, aux hérétiques, aux révoltés et aux révolutionnaires qui combattent le mal social et l'oppression. C'est cependant avec l'avènement de la modernité qu'apparaît *« la critique systématique des institutions politiques et des structures sociales »*. Celui qui la porte ne vise plus seulement à se faire entendre de l'élite et à peser sur elle, il réagit à ce qui inaugure le temps des révoltes populaires modernes.

Michael Walzer, dans un livre stimulant et impertinent, et pour cela d'autant plus nécessaire, étudie ce qu'il advient de l'*« honorable compagnie des critiques sociaux »* au cours du XXe siècle. Avec en ouverture Julien Benda, l'intellectuel critique qui se veut exemplaire et tonne contre la « trahison des clercs », et en presque-clôture Michel Foucault qui disperse, pluralise, localise la critique sociale et finalement en dissout la finalité. En arrière-plan, la simple évocation des figures confuses égarées dans les brumes de la post-modernité. Des portraits intellectuels d'écrivains – Ignazio Silone, George Orwell, Breyten Breytenbach –, de philosophes – Randolphe Bourne, l'Américain précurseur et méconnu, Martin Buber, Antonio Gramsci, Herbert Marcuse –, et de *philosophes-écrivains – Albert Camus*, Simone de Beauvoir –, jalonnent le parcours intermédiaire. Ces portraits dérangent pour deux raisons. Ils sont les produits d'un regard décentré. Ils introduisent incidemment une présence-absence, celle de Sartre, présent par la discussion de son apport à la théorie de la critique sociale, absent par ce qu'il ne fut pas un *« praticien de premier ordre »*.

Voilà donc un auteur qui n'affadit pas ses appréciations, et non pas seulement à l'égard des habitués de la « marginalité officielle ». Il récuse les critiques sociaux qui s'octroient une autorité, une façon de lucidité, au nom d'un savoir garanti par Dieu, la Raison, l'Histoire ou la Réalité empirique. Il n'y a pas de point sublime à partir duquel le jugement pourrait être énoncé et apporter sa vive lumière aux personnes ordinaires. Michael Walzer ne considère pas davantage les intellectuels qui acceptent la discipline d'un mouvement, d'un parti, d'une organisation ; ils consentent à l'amoindrissement de la nécessaire « distance critique ». Il y a une sorte d'héroïsme discret à occuper la bonne position critique, à faire face surtout à la défaite et à la déception. Les façons de s'en écarter sont connues : la « capitulation critique », qui conduit à fermer les yeux comme ce fut le cas avec le stalinisme, le surplomb critique qui permet de « soumettre le monde entier » à l'évaluation. L'aveuglement volontaire ou le point de vue du critique universel.

Ce que Michael Walzer étudie, c'est la pratique du critique moderne plutôt que son message : elle le constitue en « spécialiste de la plainte » contre les conditions de la vie commune. De l'introduction de l'étude à sa conclusion, en passant par les variations sur un même thème par portraits successifs, la figure du critique social se précise. Et les servitudes de l'emploi se révèlent. *Dans un premier temps*, les traits principaux sont accentués ou à l'inverse atténués. La parole du critique doit avoir une autorité propre, mais sans jamais oublier que son langage premier est celui du peuple. Elle organise et exprime à voix haute ce qui reste « inarticulé » dans la plainte ordinaire, mais son attaque n'épargne personne, ni les puissants ni les autres. Elle ne peut satisfaire le besoin de critique dans sa totalité, celui-ci surgit de tous côtés en multipliant les aspirations particulières ; le « pluralisme critique » est une nécessité, et la société démocratique moderne le montre *en se constituant « comme un colloque de critiques »*.

Georges Balandier

Tout se joue sur ce qui est qualifié de distance critique. Elle doit être suffisante pour que, sans répit, puissent être mis en cause *« les platitudes et les mythes »* de la société, pour que s'entretienne le *« refus de rendre hommage aux pouvoirs qui sont en place »*. Cette exigence impose une rupture, une certaine désolidarisation, et l'acceptation d'une relative solitude. Mais en même temps, la distance critique ne doit pas établir la séparation, le critique social reste solidaire. Il parle depuis un lieu, pris dans une histoire et un milieu, armé de ce qui est une « conscience quotidienne du monde moral ». C'est l'enracinement qui valide la critique et la rend efficace, l'engagement dans une « communauté » qui donne à l'opposition – non pas globale, mais particularisée selon les circonstances – son caractère d'authenticité. Michael Walzer emprunte alors à Gramsci une formule qui peut inquiéter, le critique opérant selon le mode « national-populaire » accède à l'efficacité la plus probable. Ce qui, selon lui, désigne les conditions de la loyauté envers les *« opprimés, exploités, appauvris, oubliés »*, et les conditions d'une action recherchant *« la solution possible à leurs difficultés dans le cadre de l'histoire et de la culture nationales »*.

La métaphore du miroir, empruntée à Hamlet, est plus facilement acceptable. Le critique social pratique le dévoilement, tend autant de miroirs où *« se voit le système »*. Il commente ces images, provoque ainsi la tension vers autre chose où l'espoir et l'idéal pèsent plus que la seule dénonciation politique. En cette fonction, il souffre maintenant de la suprématie de ceux qui tendent d'autres miroirs, ces écrans où le réel se donne à voir à façon.



Depuis que « Le Monde » est « Monde »

De la rue des Italiens à la rue Falguière, des premiers pas en 1944 à la mort de François Mitterrand, Jacques Thibau retrace l'aventure d'un quotidien dans l'histoire

LE MONDE 1944-1996
Histoire d'un journal.
Un journal dans l'histoire
de Jacques Thibau.
Plon, 539 p., 169 F.

Quel journal ne souhaiterait pareil lecteur ? Jacques Thibau a lu et analysé environ quinze mille cinq cents numéros du *Monde*, de la naissance du journal fin 1944 au lendemain de la mort de François Mitterrand. Arrivé à l'étape des dix mille en 1978 (1), il avait publié le premier résultat de ses travaux. Il complète aujourd'hui sa contribution exemplaire à l'étude d'un demi-siècle d'un *« organe de presse indispensable*, écrit-il, *à notre système d'information »*. Sympathie critique ? Comment ne pas avertir le lecteur que Jacques Thibau – qui fut directeur général adjoint de la télévision française du temps de l'ORTF, puis ambassadeur de France à Bruxelles, à Lagos et à Athènes – éprouve à l'égard du *Monde* des sentiments largement partagés par ceux qui le lisent comme par ceux qui le font : un attachement foncier compensé par des agacements périodiques dont les motifs, grâce au ciel, diffèrent souvent.

L'histoire du journal est désormais entrée dans l'Histoire, comme l'ont montré plusieurs livres. Il s'agit ici, comme en 1978, d'une étude critique de son contenu. Jacques Thibau, dans la première édition de son ouvrage, qu'il a reprise avec quelques modifications de détail, peint les premiers pas et les premières crises du *Monde*, son évolution, de la position de « journal officieux » que souhaitait le général de Gaulle au cumul, selon Raymond Aron, « [des] *avantages ou* [des] *servitudes d'un organe quasi officiel et d'un organe d'opposition »*. Il en recherchait, d'une part, les « gènes » et, d'autre part, les tendances générales : un esprit scientifique, *« cette culture humaniste laïque ou chrétienne qui a toujours été l'oxygène aussi nécessaire aux gens du* Monde *que l'alpinisme l'est à Beuve-Méry »*, cet appel à la modernité qui a fait du journal la bible des générations de la reconstruction. Cette vision volontairement extérieure apparaît à qui a connu le journal de l'intérieur à la fois précieuse et quelquefois étonnante. Est-ce donc ainsi – et rien ne permet d'en douter – qu'a été reçu le message que croyaient transmettre une rédaction et son directeur ? Un parapluie ouvert... De l'extérieur on ne voit que le dôme lisse, de l'intérieur, on a tendance à ne voir que les baleines qui le soustendent et les trous qui laissent passer le jour. Est-il possible de considérer *Le Monde* comme une entité, alors que tant de personnalités fort diverses y cohabitent, qu'à une rédaction bigarrée se joignent tant de contributions extérieures ? Jacques Thibau, à travers le chatoiement des idées et des commentaires, les différences de position, les contradictions même, distingue les lignes directrices d'une évolution parallèle à l'esprit du temps. Ainsi son livre est-il non seulement une contribution précieuse à l'histoire de la presse française, mais aussi à celle de la société et des idées qui la font mouvoir. « Anti-américain » parce qu'il refusait une bipolarité où l'Europe n'était plus que le jambon du sandwich Washington-Moscou, le journal a longtemps été bizarrement accusé de faire le jeu de l'URSS.

PLON

Jacques Thibau.
Né en 1928, Jacques Thibau commence, sitôt diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, sa carrière d'administrateur au Cambodge. Après un passage par l'ENA, où il enseignera plus tard, il devient chef de cabinet d'Alain Peyrefitte, alors ministre de l'information de de Gaulle (1962-1965), puis directeur de la deuxième chaîne de télévision (1965-1968). Reconverti dans la carrière diplomatique, il est successivement ministre plénipotentiaire, puis ambassadeur en Belgique, au Nigeria et en Grèce (1989-1992). Il a publié plusieurs essais sur les rapports entre les médias et le pouvoir.

« GARDE-FOU »

Bizarrement, parce que ces attaques s'adressaient à un journal qui ne manifestait aucune sympathie pour la « grande lueur à l'Est » et pour un impérialisme dont Beuve-Méry avait horreur. Jacques Thibau, qui entend *« voir* Le Monde *avec les yeux de ses adversaires, quitte à rectifier après examen »*, montre l'inanité d'une légende propagée par des atlantistes lancés dans leur croisade pour l'« Occident chrétien », l'agacement du département d'Etat et d'une partie de la presse américaine. Il note en revanche les « dérapages » dans l'information et le commentaire qui ont été attribués au journal : il cherche à les comprendre, mais, faute parfois d'une information « de l'intérieur », n'en donne pas toujours l'explication. Elle tient souvent à cette recherche d'une « troisième voie » entre communisme et capitalisme sauvage qui sera le rêve d'une génération. De même peut-on regretter quelques approximations de détail, par exemple dans l'analyse des origines « catholiques » du quotidien.

Avec les présidents de la Ve République, les rapports sont, à deux courts « états de grâce » près, à l'arrivée de Valéry Giscard d'Estaing et à celle de François Mitterrand à l'Elysée, toujours exécrables et en permanence « agressifs ». Antagonisme entre la logique d'information et la logique de pouvoir ? Plutôt un rôle de *« garde-fou aux dérives démagogiques du système présidentiel et aux manifestations populistes de toutes sortes... »*. « Le Monde, assure l'auteur lorsqu'il aborde l'époque récente, *a été sauvé deux fois par le journalisme d'investigation. »* Et de s'interroger non sans inquiétude sur *« cette "quête de la vérité", justification de l'investigation, qui correspond bien au magistère du journal : la modernisation du pays. Le mensonge soutient l'archaïsme en en dissimulant les méfaits. Mais quelle pédagogie s'installe sur un éventuel champ de ruines produit par la réalité révélée par l'investigation ? »* Jacques Thibau énumère ses craintes de voir la France et la planète entière ravagées par la connaissance de cette réalité. Le journaliste est un acteur et le revendique. Sa tâche est-elle seulement de détruire ? Depuis que *Le Monde* est *Monde*, son « pessimisme lucide » a suscité maintes fois ce type d'interrogation.

De l'audit auquel Jacques Thibau l'a soumis avec une honnêteté sans faille le quotidien sort cependant comme *« le lieu privilégié de l'affrontement entre les élites économiques, politiques et administratives,* [lui] *dont la fonction est de définir et de maintenir une vision rationnelle de l'avenir et les forces qui, à certains moments et dans certaines circonstances, nient cette rationalité ou au moins la contestent »*. Une institution ? Plutôt, comme le disait Hubert Beuve-Méry, une aventure.

Jean Planchais

(1) Une première édition du *Monde : un journal dans l'histoire* a paru en 1978 aux éditions J.-C. Simoën.

Les Bostoniens de la rue

Loin des clichés, William Foote Whyte restitue et analyse la vie quotidienne d'un quartier italo-américain de Boston

STREET CORNER SOCIETY
La structure sociale
d'un quartier italo-américain
de William Foote Whyte.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par S. Guth, J. Sevry,
M. et J. Destrade et D. Vazeilles,
préface de Henri Peretz,
éd. La Découverte, 400 p., 185 F.

Le cinéma américain traverse autrement plus vite l'Atlantique que la production sociologique. Il aura fallu plus de cinquante ans pour que l'ouvrage fameux de William Foote Whyte sur la vie, avant-guerre, dans un quartier italo-américain de Boston (le North End), avec ses bandes, ses gangs, ses clubs, ses rackets et ses luttes politiques, soit traduit en français. Entre-temps, bien des images ont défilé, celles des grands films noirs, peuplés de petits et de gros caïds tenant le pavé des ruelles populeuses dans les quartiers pauvres des nouveaux immigrés ou, dans un autre genre, celles du tout récent film *Smoke*, vision réaliste et poétique à la fois d'un coin de rue de Brooklyn où s'entrecroisent, aujourd'hui, des destins singuliers. Avec le recul, on peut finalement avoir une double approche de *Street Corner Society* (littéralement « la société du coin de la rue ») : le lire comme un classique de la sociologie, un remarquable exemple de ces études approfondies des communautés urbaines qui se sont développées aux Etats-Unis à partir des années 30, ou y découvrir une comédie humaine vaguement familière mais débarrassée de sa mythologie sur pellicule.

William Foote Whyte, l'étudiant *Wasp* de Harvard, s'est installé et immergé dans le North End. Il est devenu un familier de Doc et de sa bande de jeunes désœuvrés, avec qui il a traîné de tournoi de bowling en partie de zanzibar (jeu de dés). Il a été admis dans le club de Chick et de ses amis diplômés dont il a vu de près les stratégies de promotion sociale. Il a bien connu Tony Cataldo, un des *« gros bonnets »* du racket des jeux, et appris avec lui comment fonctionnaient le système des collecteurs, la répartition des risques sur les paris entre les racketteurs et la corruption de la police locale. Enfin, il fut, le temps d'une campagne électorale, l'assistant bénévole du secrétaire d'un sénateur, George Ravello, entrepreneur de pompes funèbres (*fonction particulièrement compatible avec une carrière politique*, selon Whyte) et, poussé aux limites de *« l'enquête participante »*, se trouva alors entraîné dans une fraude des urnes.

UN CLASSIQUE TRÈS ACTUEL

Avec vivacité, il restitue le langage, les codes, les micro-cultures du quartier et analyse la façon dont se structurent des relations hiérarchisées, des systèmes d'allégeance et d'obligations réciproques. A l'encontre d'une vision réductrice et normative qui ne verrait là que lieu de désordre, de délinquance et d'anomie, il met en évidence des formes d'organisation particulières qui sont aussi, à leur manière, des formes de socialisation. Elles permettent aux Bostoniens de la rue d'être reconnus, ou promus, au moins dans leur espace, puisque au-delà les portes demeurent fermées à la majorité d'entre eux. L'analyse de Whyte et sa conclusion selon laquelle tout travail social importé, ignorant la culture et les structures collectives du quartier, ne peut être que voué à l'échec, devrait intéresser tous ceux qui étudient les « marginalités » aujourd'hui. Quant à sa réflexion rétrospective de Whyte sur ce que fut son implication dans cette recherche, elle vaut bien des débats d'école sur les rapports du chercheur à son objet. Bref, ce classique est aussi un livre d'actualité.

Nicole Lapierre

Tintin au pays des hommes

Suite de la page I

Hergé avait beau se défendre, rappelant que ses histoires et ses personnages n'étaient guère plus que des caricatures et révélaient tout au plus le ridicule des Blancs dans leurs représentations de l'Afrique, il ne convainquait pas ses détracteurs. Il lui aurait été difficile de nier le caractère délibérément politique des aventures de son jeune héros.

La question de l'antisémitisme restera, elle aussi, longtemps posée, comme le prouvent les longues querelles qu'entraîna la parution (en 1942 !) de *L'Etoile mystérieuse* où le méchant a un nom à consonance juive. D'une certaine manière, Pierre Assouline aggrave le cas d'Hergé en citant des textes non signés, mais dont Hergé fut probablement l'auteur et qu'il avait publiés dans *Le Petit Vingtième* avant la guerre.

Mais cette biographie présente surtout l'intérêt d'apporter des éléments nouveaux sur les projets abandonnés et sur la genèse de certains albums. On rêvera sur une pièce dont Tintin était le protagoniste, *Tintin aux Indes ou le Mystère du diamant bleu*, *« une curosité des plus exotiques qui ne fut pas un grand moment de théâtre »*, ou sur le synopsis d'un album fantôme qui aurait été, au fond, le *Play Time* d'Hergé : en 1976, le dessinateur imagine de réunir et d'immobiliser tous les amis de Tintin dans un aéroport où des motivations diverses les font converger. Sorte d'*Ange exterminateur*, cette histoire montrait ce qu'Hergé pouvait avoir en commun avec les plus grands cinéastes, ce qu'il revendiquait volontiers. Si le nom de Hitchcock a souvent été prononcé à son propos et à juste titre, on peut parfois penser aussi à Bunuel ou à Jacques Tati. *Tintin au Tibet*, hymne à l'amitié et échappée hors du temps et de la modernité, et *Les Bijoux de la Castafiore*, voyage immobile qui a inspiré bien des gloses sur la communication, lui amèneront du reste des lecteurs adultes.

Comme Peter Pan, nous dit Pierre Assouline, Tintin ne veut pas grandir. Double de son inventeur, il devint parfois son ennemi (*« Je ne suis plus amoureux de Tintin »*, se plaint-il après la sortie du moins bon de ses albums, *Vol 714 pour Sydney*) et causa plusieurs crises dépressives au point de bloquer son « père » des mois durant. De la vie au travail, les allées et venues furent nombreuses. Constamment culpabilisé, Hergé, parfois, ne savait plus ce qui, de son personnage, de ses obligations professionnelles (car le studio Hergé devenait une vraie usine, sans cependant atteindre aux proportions industrielles de Walt Disney) ou de son existence privée, le déterminait.

La découverte tardive de la passion avec celle qui deviendra sa deuxième femme, la valeur sans cesse clamée de l'amitié, le reconduisent à un état extraordinairement humain, déjà perceptible (les enfants ne s'y trompent pas) dans les délicieuses ambiguïtés de ses personnages.

Et c'est précisément son amitié pour un jeune artiste chinois qui va le plus profondément humaniser son œuvre et lui ajouter une dimension troublante : en introduisant sous son nom véritable Tchang (auquel, dans *Le Lotus bleu*, il sauve une première fois la vie) et en le faisant réapparaître vingt-quatre ans plus tard (dans *Tintin au Tibet*, alors qu'ils s'étaient perdus de vue dans la vie réelle et dans les albums), Hergé réunit ce qu'il vit et ce qu'il conçoit. Puisque Tchang existe, pourquoi Tintin n'aurait-il pas le droit, comme Pinocchio, de devenir *vrai* ? Hergé, lui, grâce à son biographe, le devient, définitivement.

René de Ceccatty

Debord par gros temps

Après un essai sur Saint-Simon, Cécile Guilbert, par « saillies, morsures et fragments », s'approche de Guy Debord

POUR GUY DEBORD
de Cécile Guilbert.
Gallimard, coll « L'Infini »,
115 p., 80 F.

Un livre sort. Il est publié par « L'Infini », collection – d'Althusser à Zadganski – dirigée par Philippe Sollers. Son titre est *Pour Guy Debord*. L'auteur se nomme Cécile Guilbert, c'est une jeune femme ; elle n'avait *« pas cinq ans lors des événements de Mai »*. Elle dit : les *« événements de Mai »*. Guy Debord, lorsqu'il republie *La Société du spectacle*, fin 1992, parle des *« troubles de Mai »* : « La Société du spectacle *a été publiée pour la première fois en novembre 1967 à Paris, chez Buchet-Chastel. Les troubles de 1968 l'ont fait connaître. Le livre, auquel je n'ai jamais changé un seul mot, a été réédité dès 1971 aux Editions Champ libre, qui ont pris le nom de Gérard Lebovici en 1984, après l'assassinat de l'éditeur (...) Je ne suis pas quelqu'un qui se corrige. »*

Cécile Guilbert est l'auteur d'un *Saint-Simon ou l'encre de la subversion*, très notable et donc remarqué (1). Son *Pour Guy Debord* est un livre de fragments, de pensées et de variations qui, dans une grande valse de guillemets, entremêle citations et remarques, les souvenirs et les bizarreries. C'est d'une lecture parfaite. En frontispice, deux exergues, Pascal : *« J'écrirai mes pensées sans ordre, et non pas peut-être dans une confusion sans dessein ; c'est le véritable ordre... »* ; et Lautréamont : *« J'écrirai mes pensées avec ordre, par un dessein sans confusion. Elles sont justes, la première venue sera la conséquence des autres. C'est le véritable ordre. »* Ajoutons Bataille à la liste : *« Le désordre est la mesure de mon intention. »* Tout un chacun trouvera son paquet. Papes et papillons de la « littérature écrite » (version spectaculaire du « cinéma filmé ») *sont renvoyés à leurs boîtes à ouvrage de cousettes pomponnées.* Que Sollers soit « pour Debord » (on peut l'entendre ainsi, pour les détails on verra plus tard) chagrine tartuffes et pantalons. C'est de bonne guerre.

Cécile Guilbert : *« Encenser Debord à tort et à travers, la bouche pleine de la* « société du spectacle » *à tout propos, est aussi ridicule que le devient sournoisement la manie de le dénigrer. »* La question est celle de l'amour de la langue et du style de vie. Le reste n'est que littérature. C'est ce qui rend ce petit livre vif, emporté, aussi opposé que possible à la *« transparence, le pot au noir de notre temps »*, dans l'esprit classique. A la question « qu'est-ce qu'un classique ? », Ezra Pound répond : *« Une certaine fraîcheur éternelle et irrépressible. »* Et Hemingway : *« Un livre dont tout le monde parle et que personne ne lit. »*

On est entré dans ce temps où ses adulateurs – écervelés, directeurs de chaînes, capitaines d'industrie – ne lisent plus Debord : ils confondent Offenbach et Feuerbach. Seuls ses vrais critiques savent le faire (Debray). Donc, retour au texte. Il brûle comme la glace. Cécile Guilbert y va sans peur : *« Ma méthode sera très simple. Saillies, morsures, fragments, une écriture par gros temps, une écriture pour rescapés : ceux qui ont trop vu pour ne pas lire un peu et ceux qui ont trop lu pour ne pas lire encore. »* Voilà : le genre allait se perdre. Ce n'est ni le *Pro Murena*, ni le *Pro Catalina*, encore moins un plaidoyer *pro domo*. C'est un livre sans âge, intempestivement écrit par une femme. Hier, on bradait *La Société du spectacle* en son édition Champ libre, à la Foire aux dénicheurs de la java (tous les premiers dimanches), rue du Faubourg-du-Temple.

Francis Marmande

(1) Gallimard, « L'Infini », « Le Monde des livres » du 23 septembre 1994.

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Gracchus, précurseur de l'Etat-providence

FAMINE ET APPROVISIONNEMENT DANS LE MONDE GRÉCO-ROMAIN (Famine and Food Supply in the Graeco-Roman World)
de Peter Garnsey.
Traduit de l'anglais par Isabelle Rozenbaumas.
Les Belles Lettres « Histoire », 432 p., 250 F.

Pour y voir clair dans l'économie agraire de l'Antiquité, il faut distinguer soigneusement la famine de la disette. La famine est une pénurie aiguë des denrées alimentaires vitales au cours de laquelle la faim aboutit à l'inanition et à une nette augmentation du taux de mortalité. La disette est une réduction transitoire de la quantité des aliments disponibles. Les disettes ne sont pas toujours graves. La famine est une catastrophe. Pour Peter Garnsey, les famines étaient rares dans l'Antiquité. De 600 avant Jésus-Christ à l'an 500 de notre ère, ce professeur d'histoire ancienne à Cambridge (Royaume-Uni) en compte à peine une demi-douzaine, dues pour la plupart à la guerre, et non à l'inclémence de la nature. Par contre, la disette était endémique autour du bassin de la Méditerranée, parce que l'équilibre entre population et ressources restait précaire. En mettant en cause beaucoup d'idées reçues sur la question, Peter Garnsey nous introduit à une sorte de géopolitique de la subsistance dans un livre passionnant, traduit en français huit ans seulement après sa parution – un record qu'il convient de saluer.

Le livre est riche, et l'on essaiera seulement d'en résumer ici l'essentiel, qui pourrait bien être la manière opposée dont les Romains et les Grecs ont géré la pénurie.

A Athènes comme dans les autres villes grecques, ce sont des magistrats, des responsables de liturgies ou des bienfaiteurs privés qui jouaient le rôle central dans la solution des disettes. Toutefois, l'évergétisme, c'est-à-dire la générosité publique des nantis, était une institution, fonctionnant au coup par coup. Elle avait été conçue par les riches dans leur propre intérêt. Il n'était pas rare que les évergètes fussent eux-mêmes des spéculateurs qui mettaient sur le marché leurs réserves en grains au moment de leur choix. Ils rivalisaient entre eux pour les places, le prestige, les honneurs – *« écartant ainsi*, selon l'auteur, *la solution moins séduisante consistant à financer les dépenses nécessaires par le paiement d'un impôt régulier versé au fisc »*.

> *« Quoi de plus juste que le peuple dans le besoin soit entretenu par son propre trésor ? »*

Rome se soumit avec réticence à l'évergétisme privé jusqu'à ce qu'un certain Caius Gracchus, tribun de la plèbe, introduisît en 123 avant J.-C. un système *« sans parallèle dans l'histoire antérieure du monde méditerranéen »*, comme le remarque justement Peter Garnsey. *« Quoi de plus juste que le peuple dans le besoin soit entretenu par son propre trésor ? »* Cette formule, inspirée par Gracchus, pourrait être reprise presque sans anachronisme par la Sécurité sociale. L'Etat-providence du Gracque se limitait à la vente mensuelle de blé à bon marché aux citoyens de Rome. Mais c'était pour l'époque d'une radicale nouveauté. Du reste, le malheureux Caius périt deux ans après sur l'Aventin avec trois mille de ses partisans au cours d'une bataille contre les troupes du consul Opimius. Mais son système lui survécut en dépit de l'opposition farouche des sénateurs conservateurs, qui l'accusaient d'encourager l'indolence parmi le peuple et d'épuiser le Trésor public – des arguments qu'on ne finirait plus d'entendre. La peur d'une révolte de la *plebs frumentaria*, littéralement de cette partie du peuple à qui le blé était distribué à bas prix, voire *gratis*, empêcha l'aristocratie romaine d'abolir durablement les lois du Gracque. La République se perdit à tenter de réformer en vain un système dont le nombre des bénéficiaires, au départ modeste, ne cessait de grossir de crise politique en crise politique, pour atteindre 320 000 en 46 av. J.-C. Alors, César réduisit ce nombre de plus de 50 %, réussissant là précisément où Pompée avait échoué. Exemple de la manière dont le système se détraquait : quand les affranchis furent admis à en bénéficier, de nombreux maîtres saisirent l'occasion pour émanciper des esclaves, transférant ainsi sur l'Etat le fardeau de leur entretien...

Le système était si bien enkysté dans les mœurs romaines qu'il survécut à la République qu'il avait contribué à faire périr. Les empereurs allèrent jusqu'à des distributions gratuites de blé à une minorité privilégiée de 200 000 personnes. On allongea la liste des fournisseurs traditionnels, Campanie, Sicile, Sardaigne, Afrique (du Nord), jusqu'à inclure l'Egypte ; on aménagea les facilités portuaires de Pouzzoles, puis d'Ostie. En échange, l'Empire imposait à l'ensemble du Bassin la *pax romana*, épargnant à l'Italie et à ses « provinces » extérieures les fléaux jumeaux de la guerre et de la famine.

De 180 000 habitants en 270 av. J.-C., la population de Rome est passée à 375 000 en 130 av. J.-C., pour atteindre un million sous Auguste – chiffre monstrueux pour cette époque et qu'aucune ville européenne n'atteindra avant le XIXe siècle. On aurait aimé que l'auteur nous dise s'il voyait une relation entre ce formidable développement et la loi frumentaire de Caius Gracchus. Après tout, beaucoup de mégapoles du tiers-monde subissent aujourd'hui les mêmes effets pervers de nourritures subventionnées, avec des gouvernants pareillement prisonniers d'une plèbe privilégiée, toujours prête à descendre dans la rue. Avec cette différence que Rome était au centre d'un empire qu'elle exploitait alors que ces villes gigantesques occupent une position périphérique. L'Etat-providence, dont Gracchus apparaît ici comme un précurseur, peut-il survivre longtemps s'il n'est impérial et dominateur ?

PASSAGE EN REVUES

● La revue *M* (Mensuel, marxisme, mouvement), dont le rédacteur en chef est Gilbert Wasserman, se penche sur la *« mémoire du siècle »* et se demande si celui-ci ne fut pas *« le siècle des illusions »*. Pour dresser le bilan idéologique des cent dernières années et répondre à la *« demande sociale d'histoire »* qu'expriment, selon Marc Saint-Upéry, de nombreux jeunes, il était judicieux de se tourner vers deux grands historiens, qui furent tous deux communistes, mais qui considèrent aujourd'hui leur passé avec des regards différents, voire opposés : François Furet, d'une part, dont le dernier livre, *Le Passé d'une illusion*, est l'objet d'une lecture critique d'Henri Maler, qui lui reproche sa vision simpliste du communisme, de la bourgeoisie et de la lutte des classes ; Eric Hobsbawm, d'autre part, dont le plus récent ouvrage, non encore traduit en français, *L'Age des extrêmes*, est analysé, sans complaisance, par Edward Saïd et par Eugene D. Genovese. D'autres intellectuels contemporains – Edward P. Thompson, disparu en 1993, Jürgen Habermas, Zygmunt Bauman – sont appelés à témoigner dans ce vaste procès du siècle, dont l'enjeu est notamment de *« projeter du sens sur notre (nos) histoire (s) »*, comme l'explique Marc Saint-Upéry, *« parce que c'est la condition même de notre existence et de notre autoproduction comme sujet »* (*M*, nº 80-81, 17-19 rue des Envierges, 75020 Paris, 60 F).

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

La Russie en « rouge-brun »

LE JUGEMENT DERNIER
de Victor Erofeev.
Traduit du russe
par Wladimir Berelowitch,
Albin Michel, 424 p., 150 F.

HISTOIRE DES DROITES EN RUSSIE
Des Centuries noires aux nouveaux extrémistes
de Walter Laqueur.
Traduit de l'anglais
par Dominique Péju,
Michalon, 338 p., 140 F.

La Russie a ceci de particulier que le pire y est toujours le plus vraisemblable. Les prévisions les plus pessimistes se révèlent souvent en dessous de la réalité, et la prochaine élection présidentielle – si elle a lieu comme prévu en juin, ce qui est encore loin d'être sûr – pourrait bien confirmer cette malheureuse règle. La Russie d'aujourd'hui présente une autre caractéristique : sa compréhension échappe aux lois de la science politique classique ; la droite et la gauche se combattent à front renversé, la première apparaissant comme la force proprement révolutionnaire, la seconde étant plutôt conservatrice, voire, au sens strict du terme, réactionnaire. A moins qu'une alliance entre l'extrême gauche (dans l'acception traditionnelle) et l'extrême droite ne donne naissance à un nouveau *« monstre »* rouge-brun.

Pour tenter de la saisir, il n'est pas interdit de faire une escapade hors des essais savants. Le roman de Victor Erofeev, un écrivain quadragénaire dont le livre précédent, *La Belle de Moscou*, a été un best-seller et qui s'était déjà distingué dans les années 70 par la publication, avec quelques confrères, d'un almanach *Metropole* non officiel, est aussi chaotique que la Russie dont il parle.

Eugene Romanovitch Cicine, un auteur à succès, a eu maille à partir avec la censure au temps où il *« dévissait un boulon du socialisme »*. Un bref séjour dans un hôpital psychiatrique explique peut-être qu'il se prenne pour le fils de Jésus-Christ, à moins que les déceptions liées à la perestroïka gorbatchévienne et à la décadence occidentale ne lui aient rappelé la mission salvatrice de la Russie. Erofeev ne la reprend pas à son compte ; sa vision, comme son texte, est désabusée, cynique, marquée par l'anarchie de la Russie et des sentiments, par l'érotisme et la grossièreté d'un pays qui mène la vie dure à ses enfants : *« Pour un bref moment Cicine devint patriote – il songeait qu'il faudrait une dizaine d'années pour que la Russie montre de quoi elle était capable – et il prendrait part à cette renaissance – alors tout le monde n'aurait plus qu'à la fermer – mais il savait qu'il ne se passerait rien – et s'il se passait quelque chose – ce serait encore plus odieux – la riche Russie montrerait ses dents pourries – alors il cessa d'être patriote. »*

Désillusion typique, écrit Walter Laqueur dans son *Histoire des droites*, de l'intelligentsia russe qui croyait à la réalisation, après la chute du communisme, de rêves caressés depuis plusieurs générations. Mais au lieu de favoriser l'émergence d'institutions démocratiques dont la seule référence ne peut être que l'Occident, en l'absence de toute tradition nationale dans ce domaine, la décomposition du système soviétique a plutôt *« exhumé des décombres »* des croyances nationalistes et slavophiles.

Historien anglais qui a travaillé sur l'Allemagne de Weimar, Walter Laqueur traque à travers l'histoire *« l'idée russe »*, mélange d'un sentiment de supériorité et d'une peur viscérale de la « russophobie » des autres, d'hostilité à l'Occident et d'exaltation de valeurs autoritaires, de populisme et d'élitisme hautain. Les Centuries noires – plus connues sous le nom de Cents noirs –, apparues avant la révolution de 1917, constituent le lien entre les organisations traditionnelles du XIXe siècle et les mouvements fascistes. Sous le communisme, l'idéologie nationaliste fortement teintée d'antisémitisme ne pouvait pas s'exprimer comme telle ; elle n'en continuait pas moins à travailler la société russe, parfois clandestinement, parfois sous les formes détournées *mais non moins efficaces* que lui donnait le régime soviétique.

Du *« socialisme dans un seul pays »* théorisé par Staline au complot des blouses blanches inventé par le même, de la « conspiration judéo-maçonnique » dénoncée officieusement dans les années 70 à l'« antisionisme » militant du Kremlin, les boutures du nationalisme russe n'ont jamais disparu ; le vide idéologique laissé par la chute du communisme leur a offert l'occasion d'éclore. Le premier mouvement à avoir pignon sur rue à l'aube de la glasnost a été Pamiat (la Mémoire) ; il n'a pas connu le développement que ses partisans comme ses adversaires lui prédisaient. Il a été concurrencé par d'autres organisations, dont le Parti dit libéral de Jirinovski. Le succès électoral obtenu en 1993 par le nouveau copain de Le Pen a été éclipsé en décembre 1995 par la remontée des communistes.

Ces résultats ne sont pas contradictoires, car Jirinovski comme Ziouganov pêchent dans les mêmes eaux, dit Walter Laqueur, en rappelant le nombre important d'anciens fonctionnaires du PC, de généraux du KGB et de l'armée parmi les chefs de l'extrême droite russe. Celle-ci a, écrit-il, *« un caractère postcommuniste »*, à côté d'un *« communisme débarrassé de ses éléments marxistes et internationalistes, antioccidental, antidémocratique, accompagné d'une profonde croyance dans la spécificité des valeurs spirituelles et de la culture politique de la Russie »*. Sombre perspective que même un sursaut d'Eltsine ne parviendrait pas à éclairer.

POLITIQUE

● *par André Laurens*

Images du temps qui court

FABLES INTEMPESTIVES
d'Alain Etchegoyen.
Stock, 287 p., 120 F.

ORAISONS FUNÈBRES DE DIGNITAIRES POLITIQUES
Anonyme.
J.C Lattès, 238 p., 120F.

Prenons ce recueil de fables comme une récréation, une pause de pur plaisir, propre à délasser de l'attention portée ici aux ouvrages politiques. L'auteur s'est à l'évidence amusé en ciselant ses courts récits qui en disent plus qu'ils ne le prétendent, et le lecteur s'amusera à son tour de ces affabulations directement tirées de l'actualité. Cela dit, les *Fables intempestives* d'Alain Etchegoyen ont leur place dans cette chronique, sauf à dénier à celles de La Fontaine leur portée politique autant que morale.

On sait, depuis longtemps, que les animaux nous renseignent beaucoup sur nous-mêmes quand ils parlent, que le recours à l'apologue et au récit allégorique donne plus à méditer que de savants essais, que l'intrusion familière de l'extraordinaire met en relief l'ordinaire, que la concision du récit peut lui donner une clarté et des prolongements qui le dépassent : Alain Etchegoyen le prouve avec bonheur en renouant, en prose (à une exception près), avec un genre honoré par la littérature française.

C'est, pour lui, une autre manière de revenir sur des thèmes qui lui tiennent à cœur et qu'il a développés dans de précédents ouvrages, mais, aussi, une façon de croquer à vif des faits de l'actualité, des traits de nos comportements sociaux. Ainsi continue-t-il d'interroger, du point de vue de l'éthique, ou simplement du bon sens, les modes de fonctionnement de la société avec, en l'occurrence, la liberté de mouvement, de ton, et de ludisme que lui offre le procédé.

Chacune de ses modernes fables tient en quelques pages, souvent en quelques lignes : le temps d'exposer succinctement une anecdote, de nouer un bref dialogue, de porter un autre regard sur l'environnement, et le tour est joué. Tout est dans la rapidité d'exécution, l'acuité, l'allusif, l'humour ou l'émotion plus suggérés que répandus, le choix de la chute. Une lecture à déguster, encore que, la gourmandise aidant, on passe insidieusement d'une fable à l'autre. L'auteur n'est pas professeur de morale, plutôt un spectateur, un auditeur, qui renvoie ses lecteurs à ce qu'ils ont pu, comme lui, voir ou entendre, afin qu'ils en tirent la substantifique moelle. On se souviendra de la douce leçon du passeur, du village expliqué au *« technologue »* qui explique tout, sauf les villages, de l'enquête sur la mayonnaise qui ne prend plus, du futur défunt qui accepte sa mort en s'habillant pour elle, de son vivant. On visitera les *« nouveaux monstres »* chez qui la logique de l'assurance l'emporte sur celle de la solidarité ; on prendra la mesure des *« dérisoires pouvoirs »*, sous le règne du marché-roi, ou sous celui des médias ; on écoutera l'avis des animaux qui se demandent si les hommes sont devenus cannibales et on tournera sa curiosité à tous les vents pour découvrir que *Le Loup et l'Agneau* a une suite pas plus réjouissante que le début.

Si les fables d'Alain Etchegoyen sont intempestives, c'est parce qu'elles vont contre le cours du temps (quand elles soulignent ce que le progrès peut avoir de négatif ou de menaçant), contre les modes qu'elles relativisent, contre le convenu et l'opportun derrière lesquels se cachent le mensonge, le laxisme, la lâcheté, l'inconséquence et l'irresponsabilité, etc. Heureusement, les animaux, certains personnages marginaux ou détachés, ou simplement les faits, dans leur innocence, savent rompre ce non-dit, pour peu qu'ils trouvent un interprète sachant fabuler.

Du parrainage de La Fontaine, passons à celui de Bossuet. Un familier du sérail, qui tient à garder l'anonymat, se réclame du ton de l'évêque de Meaux, non pour sermonner ses concitoyens, mais pour prononcer l'oraison funèbre des *« dignitaires politiques qui ont fait leur temps et feignent de l'ignorer »*. Une vingtaine de personnalités sont soumises à ce cruel exercice, censé marquer leur mort politique. Mais meurt-on vraiment en politique, tant qu'il reste un souffle de vie ? En fait, l'auteur enterre surtout des ambitions déclarées (les stratégies de Charles Pasqua, l'avenir populaire de Laurent Fabius, la carrière apostolique de Philippe de Villiers, les espoirs manqués de quelques autres), quand il n'invite pas à une retraite insuffisamment anticipée, de son point de vue.

Sous la forme de l'oraison et à la manière de Bossuet, il s'agit de brosser des portraits satiriques en se moquant des travers des Grands, de la vanité des titres, de la futilité des apparences, de la fragilité du pouvoir et de la perversité des honneurs qui ne consacrent que l'isolement. L'auteur rappelle ces leçons à ceux qui sont aux affaires, ou qui attendent d'y revenir, à ceux aussi qui contribuent à établir d'incertaines renommées.

SOCIETE

● *par Robert Solé*

L'illusion en médecine

LE MYSTÈRE DU PLACEBO
de Patrick Lemoine.
Ed. Odile Jacob, 238 p., 140 F.

Grâce à la poudre de perlimpinpin, des générations de charlatans ont soigné n'importe qui, pour n'importe quoi : des rhumes aux allergies, des ulcères aux torticolis, en passant par les brûlures, les fractures, l'impuissance et les étouffements, rien n'échappait à son action bienfaisante. Le plus drôle est qu'elle avait parfois des effets positifs.

Si les rebouteux et guérisseurs en tout genre sont loin d'avoir disparu, aujourd'hui l'illusion fait partie officiellement de la médecine, sous le nom de placebo. Le docteur Patrick Lemoine, psychiatre spécialisé dans les troubles du sommeil et la dépression, lui consacre un livre subtil, rédigé d'une plume alerte, qui ouvre une réflexion plus vaste sur la manière de soigner et de guérir.

Nos pharmacies ultramodernes disposent d'une gamme immense de placebos impurs (vitamines, fortifiants, acides aminés, oligo-éléments...) qui ont le mérite d'être peu actifs, *bien tolérés et très rassurants. Les médecins ne* se privent pas d'en user et abuser : ces vrais-faux médicaments représentent plus de 35 % des prescriptions.

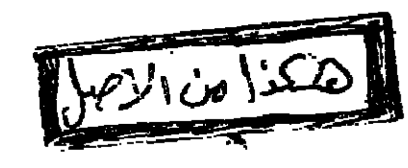
Les placebos purs sont d'une autre nature. Il s'agit de substances neutres, ne contenant aucun principe actif. De simples leurres. Devenus des auxiliaires indispensables de la recherche médicale, ces non-produits permettent de vérifier l'efficacité d'un nouveau médicament grâce à des tests comparatifs sur des cobayes. Ils peuvent être prescrits par la suite à des patients, en leur laissant croire qu'il s'agit de vrais médicaments. Leur efficacité a été établie, et même chiffrée avec précision, pour alléger ou guérir divers symptômes, à commencer par la douleur et l'insomnie. Les placebos agissent généralement plus vite qu'un médicament actif et, curieusement, peuvent avoir des effets secondaires, voire négatifs. Ces substances s'administrent sous forme de comprimés, de suppositoires ou d'injections intramusculaires ou intraveineuses. Les gouttes sont particulièrement intéressantes parce qu'elles obligent le malade à les compter, donc à être attentif et à participer davantage au traitement.

Patrick Lemoine s'intéresse moins au placebo qu'à l'effet placebo. Entendez par là *« ce quelque chose qui s'additionne ou se soustrait à l'action pharmacologique d'un médicament actif »*. Il s'agit d'une alchimie très complexe, où interviennent trois facteurs : la puissance réelle ou supposée du traitement, la conviction du médecin et l'adhésion du patient. Dans un chapitre très savoureux, le psychiatre souligne l'importance que peut revêtir l'aspect d'un médicament : un comprimé très petit donne une impression de puissance ; très gros, il suggère une grande quantité de principe actif. Sa couleur *compte aussi : tel tranquillisant est plus efficace* en gélule verte plutôt que rouge ou jaune. Quant au nom, soigneusement choisi, il doit évoquer la force, invoquer la guérison, exorciser la maladie.

Le rituel de la prescription a encore plus d'importance. Ce n'est pas seulement par fierté que les médecins, aux Etats-Unis, exposent leurs diplômes dans le cabinet de consultation : un titre ronflant est aussi rassurant que des honoraires élevés. Généralement, un patient souhaite apprendre qu'il n'est pas malade. Mais il se sentirait volé s'il repartait de chez le médecin sans une ordonnance. Il a besoin de s'entendre dire : *« Vous allez très bien, je vais vous prescrire un fortifiant. »* Les ordonnances, rédigées de préférence sur papier toilé, se doivent d'être illisibles pour préserver un mystère qui ne sera décrypté que par des acolytes pharmaciens. Il paraît que les médecins français ne sont pas les seuls à griffonner de la sorte : la calligraphie de leurs collègues chinois, par exemple, laisserait également à désirer, pour les mêmes raisons.

Un médicament se révèle plus efficace quand il est prescrit par un grand patron, chez qui un rendez-vous doit se prendre plusieurs semaines à l'avance. On constate, à l'inverse, que l'efficacité d'un médicament diminue quand il devient disponible sans ordonnance... Bref, l'emballage est essentiel, comme l'avait si bien compris le bon docteur Knock de Jules Romains. Cela ne s'apprend pas dans les facultés de médecine, et c'est bien dommage. Que de dégâts commis par manque d'écoute et de psychologie ! Patrick Lemoine rend un hommage appuyé – et justifié – à *« ces petits trucs du métier »* qui en font parfois la grandeur.

L'utilisation du placebo est souvent accompagnée de mauvaise conscience. Peut-on mentir à son patient ? Lui prescrire du vent, en échange d'un chèque ? Si le médecin n'a pas une obligation de résultats, n'est-il pas tenu pour le moins de respecter certains moyens ? En soi, le placebo n'est ni bon ni mauvais, répond Patrick Lemoine. Tout dépend de l'usage qu'on en fait. C'est parfois le remède le plus efficace. Le moins cher aussi. Bien des arrêts de travail, des séjours hospitaliers, des traitements longs et coûteux sont économisés grâce à la poudre d'illusion, le plus vieux médicament du monde.



L'art d'aimer les arts

Modèle de critique philosophique, l'essai de Jean-Marie Schaeffer réhabilite l'esthétique contre les théories, le plaisir contre les gloses, l'expérience contre les normes, l'art contre ses prêtres tristes

LES CÉLIBATAIRES DE L'ART
Pour une esthétique sans mythes
de Jean-Marie Schaeffer.
Gallimard, coll. « NRF Essais »
400 p., 170 F.


PHOTOTHÈQUE DU MUSÉE DE L'HOMME / MARCEL GRIAULE

Les Dege, statuettes d'ancêtres du pays Dogon dans le village d'Ibi (1935)

Contre ses contemporains, qui ont de la philosophie une pratique descriptive, historienne et respectueuse des autorités, Jean-Marie Schaeffer démontre que la critique n'est pas un exercice désuet. Alors que la plupart des essayistes actuels n'aiment rien tant que les citations qui leur donnent raison et se réclament avec une égale satisfaction de Platon et de Heidegger, il se refuse à pratiquer les arguments d'autorité et, quand il cite, c'est Proust et la poétesse japonaise Sei Shônagon. Pour les philosophes, il les lit avec une attention forcenée et découvre des contradictions dans leurs logiques. Il les affronte rudement, qu'ils se nomment Kant ou Danto, Hegel et Rochlitz, afin de frayer son chemin, qui est solitaire, qui est dangereux, et qui mérite d'autant plus d'être suivi.

Il agit en philosophe en somme, et non en glosateur ou en scholiaste : ayant déterminé son angle d'attaque, il procède méthodiquement, vérifie les mots, éprouve les notions, jauge les certitudes et s'avance de la sorte jusqu'à des conclusions qui ne sont point le résumé des chapitres précédents – solution de facilité –, mais l'affirmation de quelques principes. Au lecteur de se déclarer d'accord ou non et, dans ce dernier cas, d'infliger à Schaeffer la torture critique qu'il inflige à ses prédécesseurs.

Son sujet, considéré de loin, ne semble pas prédisposer à tant de violence. Ayant publié il y a quatre ans une remarquable étude consacrée à l'esthétique et à la philosophie de l'art, de Kant au XX[e] siècle, Schaeffer continue ses recherches dans l'époque contemporaine. Il se propose de dresser un état des lieux et des conventions, ne serait-ce qu'afin de savoir si ce vieux mot d'esthétique a encore quelque sens et quelque usage. Il n'est en effet plus à la mode, alors que les théories de l'art prospèrent depuis le début du siècle, empruntant à la psychanalyse, à la sémiotique, à l'ethnologie, à la philosophie des sciences ou – plus chic – à toutes à la fois. La même constatation se vérifie en observant le vocabulaire artistique contemporain : à « œuvre », « travail » est préférable. « Intérêt » vaut mieux que « plaisir ». La justification théorique, ou pseudo-théorique, l'emporte sur l'analyse des effets et réactions que suscite l'œuvre.

Schaeffer pose donc en principe que « *la plus grande entrave de l'esthétique est la théorie de l'art* » et le démontre. Il commence par l'analyse du terme « œuvre d'art », dont chacun se sert. Qu'entend-on par œuvre d'art ? Selon quelles conditions, selon quels critères, un objet donné accède-t-il à cette dignité ? Pourquoi celle-ci lui est-elle refusée dans d'autres circonstances ?

Sur ces questions, Schaeffer a écrit une centaine de pages dont la lecture devrait être décrétée d'utilité publique et imposée à tous ceux qui se targuent de compétences en la matière, compétences qui se traduisent en fonctions, postes, responsabilités et pouvoirs. Dans ces pages, ils apprendraient qu'aucune définition définitive, si l'on peut dire, n'est acceptable. Tout axiome de type ségrégationniste – ici commence le champ de l'art, là il cesse – se heurte à d'innombrables objections historiques et se fonde souvent sur une ignorance.

L'exemple canonique est celui de la sculpture africaine. Selon certains, elle ne relèverait pas d'une estimation esthétique, parce que sa valeur serait essentiellement magique. Dans ce cas il en va de même de la statuaire égyptienne et des vierges romanes. Selon d'autres, la notion de qualité artistique serait étrangère aux cultures africaines. Schaeffer, s'appuyant sur Leiris, règle son compte à l'objection en rappelant simplement que le « *fétiche* » est d'autant plus efficace que son apparence plaît aux esprits. Conclusion : « *Reconnaître cela nous engage à dédramatiser la question des frontières de l'art : elle n'a ni l'intérêt cognitif ni l'importance axiologique qu'on lui prête trop souvent. La question de la "valeur" des œuvres ne relève pas de la délimitation du domaine artistique, mais de l'analyse de la relation qui nous lie à elles.* »

SATISFACTION

Cette dernière phrase annonce le développement de l'essai. Après avoir épuisé la notion d'œuvre, il décompose l'idée de jugement artistique, et tout ce qu'elle suppose de conditions nécessaires, de hiérarchies inflexibles et de certitudes inavouées. Contre Kant, Schaeffer refuse d'accorder la moindre pertinence à l'idée d'un jugement qui serait « *désintéressé* ». A l'inverse, il s'attache à prouver que la notion juste est celle de satisfaction, quels que soient les besoins ou les désirs à satisfaire. La « *conduite esthétique* » ne se réduit pas à l'énoncé de normes, à des opérations de mesure et de vérification, à l'énoncé d'une qualification au nom d'une rationalité. Elle est attention. Elle est action, action immédiate et complexe, regard, écoute, travail des sens et de l'intelligence, selon des phénomènes que l'analyse ne peut pénétrer au-delà de certains seuils de conscience.

Afin de restituer la densité de ce qu'il nomme « *conduite esthétique* », Schaeffer procède de deux manières. L'une est de critique philosophique ; elle se fonde pour partie sur le concept d'intentionnalité tel qu'il apparaît dans les travaux de Searle, se réfère utilement à Pächt et à Genette, emprunte ses exemples à l'ethnologie, la préhistoire, une connaissance étendue de l'art japonais et une connaissance plus rudimentaire de la gastronomie occidentale. Les démonstrations se succèdent selon une logique nettement scandée. Il arrive cependant que l'auteur s'abandonne avec une volupté visible aux délices de la contradiction et démonte des assertions évidemment faibles pour le plaisir du jeu. Le rythme ne perdrait rien à s'accélérer parfois.

La deuxième manière est moins attendue et Schaeffer s'en sert avec parcimonie. Elle se fonde sur l'autoanalyse de l'une de ces conduites esthétiques, la visite d'un petit sanctuaire zen au nord de Kyoto. Dans le mur, une fenêtre rectangulaire et une ronde ont été découpées afin de déterminer deux vues sur le jardin, vues qu'il convient d'observer d'un endroit précis. La perception optique s'en trouve troublée. Le plafond est fait de planches qui furent jadis maculées de sang lors d'un massacre. Quand le visiteur l'apprend, son attitude en est changée à nouveau. Puis, le temps passant, d'autres modifications interviennent, suscitées par la subjectivité du sujet. Schaeffer décrit et détaille cet épisode avec infiniment de justesse.

Il accomplit de la sorte le propos ultime du livre, qui est d'affirmer que la « *conduite esthétique n'est pas une contemplation passive mais une activité* ». Les « *célibataires de l'art* » – le mot est de Proust – « *confondent l'érudition et le savoir* (...) *avec l'approfondissement de leur impression* ». Ils préfèrent « *les plaisirs mondains de la conversation ou* (...) *du jeu de langage esthétique* ». Ces célibataires des deux sexes sont légion. Ils s'occupent d'art, ils en causent, ils le gèrent, ils l'aiment bien et, conclut Proust, « *vieillissent inutiles et insatisfaits* ». Qu'est-ce donc que ce livre, pour finir ? Un essai philosophique, assurément. Mais aussi un chant d'amour et de plaisir consommés.

Philippe Dagen

Michaud, entre éloges et doutes

LES MARGES DE LA VISION
essais sur l'art (1978-1995)
d'Yves Michaud.
Ed. Jacqueline Chambon,
304 p., 115 F.

Un nouveau genre critique s'est développé depuis un quart de siècle, la préface. Pas d'exposition sans catalogue, ni de catalogue sans préface. Celle-ci présente l'artiste, légitime l'exhibition de ses œuvres, sous-entend ou proclame que l'artiste est bon, très bon, excellent. C'est là l'une des contraintes de l'exercice : il s'accommode avec peine de la réserve, il appelle l'éloge.

Les préfaces qu'Yves Michaud a rassemblées respectent ces règles. Elles justifient avec autorité les travaux des peintres dont elles traitent, monstres sacrés du siècle ou débutants. Quand il écrit sur Mitchell, De Kooning, Gorky et Francis, Michaud, en historien, dessine des généalogies, observe des évolutions et résume des convictions. Il en use de même avec les artistes de Support-Surface, dont il a longuement et fidèlement défendu le cheminement : le premier texte retenu se consacre à Viallat, l'un des derniers à Bioulès.

Pour les jeunes artistes, le style se fait péremptoire. Ainsi de Carole Benzaken, dont la peinture serait « *gonflée* », ou d'Anita Molinero, dont le grand mérite serait qu'« *elle refuse fondamentalement l'art des riches* ». Ces arguments laissent songeur, mais moins que la distinction avancée à propos du peintre – remarquable – Djamel Tatah. Tatah peint des corps et des visages. Or Michaud a défendu jusqu'ici pour l'essentiel l'abstraction américaine et française. Il résout la contradiction en opposant « *l'aventure du XX[e] raffiné et savant* » à « *l'histoire longue de la représentation* ». L'idée est intéressante et meurtrière. Il faudrait un livre pour la développer.

Ph. D.

Hollande d'or et d'argent

Histoire de l'art et commerce artistique au XVII[e] siècle : deux essais pour découvrir les Pays-Bas de la peinture

LE SIÈCLE D'OR EN HOLLANDE
de Mariët Westermann.
Traduit de l'anglais
par Isabelle Leymarie,
Flammarion, coll. « Tout l'art »,
192 p., 139 ill., 98 F.

LE MARCHÉ DE L'ART AUX PAYS-BAS
de John M. Montias.
Flammarion, coll. « Art, histoire et société »,
192 p., 180 F.

Conséquence heureuse de la « vermeeromania » : il existe désormais en français une histoire de l'art hollandais au XVII[e] tout à la fois savante, claire et logiquement conçue, trop logiquement même. L'ouvrage de Mariët Westermann repose sur une conviction, qu'elle légitime dès l'introduction et dont elle tire les conséquences jusqu'à leur terme. Cette conviction affirme que l'intelligence de la culture néerlandaise doit s'appuyer sur une description et une analyse minutieuses des circonstances économiques, politiques et religieuses. Economiques, parce que la société hollandaise est celle d'une bourgeoisie marchande et bancaire prospère, entreprenante et, par conséquent, soucieuse de prouver sa force par ses achats et ses collections. Politiques, parce que les Pays-Bas sont une République où les municipalités défendent leur pouvoir, où le civisme n'est pas un vain mot, où l'identité nationale se définit avec d'autant plus de vigueur qu'elle s'oppose à la puissance des Habsbourg et aux ambitions des Bourbons. Religieuses, parce que la peinture doit s'accommoder des interdits de la Réforme.

Chacun de ces points donne lieu à des développements qui lient avec adresse l'énoncé de ces conditions et l'étude de leurs effets artistiques. La prospérité provoque la multiplication des artistes, le gonflement des prix et l'organisation d'un commerce des objets et des œuvres. Les revendications nationales favorisent l'exaltation des vertus et du paysage hollandais, au risque de se complaire dans le stéréotype et une autosatisfaction que les portraits de groupes et de couples poussent jusqu'au narcissisme béat. L'iconoclasme et la pitié s'expriment en gravures aux légendes moralisatrices et en effigies de vieilles et de vieux lisant attentivement la Bible.

Ces analyses convainquent tant qu'elles cherchent preuves et vérifications auprès des producteurs de natures mortes et de scènes de genre, des décorateurs chargés de l'exécution de programmes allégoriques, des graveurs et illustrateurs de livres et de cartes. En ce sens, l'ouvrage est une réussite. Mais quand une pareille méthode, entre sociologie et néo-marxisme, s'applique à des peintres singuliers, sa mécanique casse. Ni Rembrandt, ni Hals, ni Vermeer ne trouvent leur place dans la synthèse de Mariët Westermann. Ils œuvrent contre les traditions, contre la pensée commune, contre les bons sentiments du moment. Il est donc impossible de les inclure dans un système.

L'ouvrage, dans sa bibliographie, rend largement hommage aux travaux de John Montias. Ce dernier, professeur d'économie à Yale, a deux sujets de prédilection, l'économie contemporaine de l'Europe orientale et l'histoire – économique naturellement – du marché de l'art hollandais au XVII[e]. A force d'archives dépouillées, de comptes vérifiés, de statistiques et de courbes, il reconstitue le commerce et la circulation des tableaux. Après des travaux consacrés à Delft, il a élargi son champ d'investigation aux Pays-Bas entiers, sans rien abandonner de sa minutie. Tout cela donne son dernier livre, d'une lecture qu'on ne saurait prétendre distrayante, farci de chiffres et de noms, mais admirablement précis et détaillé.

Ph. D.

Synthèse tribale

L'ART DE L'OCÉANIE
de Nicholas Thomas. Traduit de l'anglais par Sophie Lechauguette.
Ed. Thames and Hudson,
216 p., 182 ill., 99 F.

Quel rapport y a-t-il entre les grandes statues minérales de l'île de Pâques, une église de la vallée du Sepik, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et les motifs tatoués sur le corps d'un habitant de la Nouvelle-Zélande ? Tous ont été produits par des peuples vivant au bord de l'océan Pacifique. Cela suffit-il pour fédérer des civilisations éclatées sur des milliers d'îles. Celles du *bush*, de l'intérieure de grandes îles difficilement pénétrables, ou celle « *de l'eau salée* », petites îles vite explorées et tôt converties aux différentes Eglises chrétiennes ? Oui répond Nicholas Thomas, qui enseigne à l'université de Canberra.

Si chaque région a des pratiques spécifiques – grands masques sculptés de la Nouvelle-Irlande, figurines minimalistes des Carolines, armes et poteaux de la vallée du Sepik, tissus polynésiens –, un lent « *processus de glissement* » a gagné chaque territoire, de proche en proche. Engendrant un art traditionnel diversifié, consacré au souvenir des ancêtres et à la représentation des esprits du clan, et un art « *narratif* » dont les préoccupations et les manifestations sont également très multiples. Cet art hésite aujourd'hui entre la revitalisation et une expérimentation qui n'ignore pas la production occidentale.

Le nouveau Parlement de Papouasie-Nouvelle-Guinée (achevé en 1984) exprime bien ce syncrétisme océanien qui tente de s'exprimer avec des fortunes diverses. Il prouve en tout cas que l'art « *tribal* » n'est pas une impasse, une branche prestigieuse mais dévitalisée pieusement recueillie par les derniers amateurs d'exotisme ou d'ethnologie coloniale.

E. de R.

L'EDITION FRANÇAISE

● **Duras, nouvelles publications.** *En attendant la publication chez* Gallimard, en mai, de deux volumes de la collection « Quarto » réunissant tous les textes de fiction et les écrits journalistiques de *Marguerite Duras*, le dernier livre de la romancière paraît le 15 mars aux éditions Marval, *La Mer écrite*, avec des photographies d'Hélène Bamberger (72 p., 59 F).

● **François Nourissier président de l'académie Goncourt.** Le romancier a été élu mardi 5 mars président du jury Goncourt en remplacement d'Hervé Bazin, mort le 17 février. C'est Didier Decoin qui remplace François Nourissier au poste de secrétaire général. Le nouveau bureau de l'académie est constitué comme suit : président, François Nourissier ; vice-président, Françoise Mallet-Joris ; secrétaire général, Didier Decoin : trésorier, Robert Sabatier.

● **Jean-Claude Zylberstein chez Laffont.** L'avocat Jean-Claude Zylberstein, directeur éditorial de 10/18, a été nommé, parallèlement, *directeur littéraire de « Pavillons »*, la prestigieuse collection de littérature étrangère du groupe Robert Laffont-Fixot-Seghers – Zofia Bobowicz restant responsable du « Domaine de l'Est ». A partir du mois de septembre, il compte enrichir la collection « Pavillons » d'environ quatre rééditions par an et six à huit inédits, dans l'esprit d'un *« super "Domaine étranger" inédit »*, avec une prédilection, non exclusive, pour la littérature anglo-saxonne.

● **La télévision publique** au Salon du livre. Le président de France Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, a annoncé la mobilisation exceptionnelle des deux *chaînes publiques, France 2 et* France 3, à l'occasion du 16e Salon du livre qui se tiendra à Paris du 22 au 27 mars : deux stands, plus de dix émissions diffusées du Salon, mobilisation des journaux télévisés, dont deux en direct.

Rectificatifs

Dans l'article consacré à la venue de Salman Rushdie en France et où était évoquée la censure officieuse dont avait été victime, en Inde, son dernier roman (« Le Monde des livres » du 23 février), c'est le distributeur indien qui était allé porté plainte devant le tribunal, et non l'écrivain lui-même, comme nous l'avons indiqué par erreur. La distribution avait été bloquée, sans motif, par les douanes indiennes.

Gérard Guégan est bien le fondateur des Cahiers des futurs, mais non pas celui des Cahiers des saisons, comme nous l'avons écrit par erreur dans « Le Monde des livres » du 1er mars. Les Cahiers des saisons (104, rue Oberkampf 75011 Paris), dont l'animateur préfère garder l'anonymat, ont déjà publié deux ouvrages : *Les catégories du temps dans Le Capital* de Stavros Tombazos (100 F) et *Debord est mort. Le Che aussi. Et alors ? Embrasse ton amour sans lâcher ton fusil* de Gérard Guégan (49 F).

Les visages de Gisèle Freund

Une exposition fait revivre les portraits d'écrivains d'une vieille dame sublime

Gisèle Freund, à quatre-vingt-huit ans, accueille le visiteur d'une voix embrumée par la cigarette, dans un appartement lumineux, où elle réside depuis quarante ans, à deux pas de la rue Daguerre. Ce qui va comme un gant à celle qui commença sa carrière en publiant une thèse sur la photographie au XIXe siècle. Rend-on visite à une célèbre portraitiste, à une théoricienne de l'image, ou à la professionnelle qui a multiplié les voyages ? *« Regardez au mur, il n'y a pas de photo ! »*, répond-elle, en guise de pirouette. Deux encres de Michaux, deux lithographies de Daumier et des centaines de livres ornent un séjour qui donne sur une terrasse printanière.

« Ce n'est pas la photographie qui me passionne mais le visage humain », lâche Gisèle Freund dans la conversation, comme si elle voulait *livrer la clé d'un parcours mouve*menté, qui l'a menée de l'Allemagne, dont elle a fui le régime nazi en 1933, à la France, qui lui a offert un passeport et ses plus beaux portraits d'écrivains. Ces visages célèbres, on en retrouve quelques-uns dans une exposition au Goethe Institut, à Paris : Cocteau, Aragon, Sartre, Virginia Woolf... On retrouve aussi un reportage célèbre, son premier, en 1935 : le Congrès international des écrivains pour la défense de la culture, à la Mutualité. L'image la plus connue représente Malraux, le poing serré, qui martèle un discours derrière un micro. Sur un autre cliché, trois têtes se rejoignent pour un mystérieux conciliabule – Malraux encore, Paul Nizan et Ilya Ehrenbourg. Ailleurs, sont réunis Henri Barbusse, Alexei Tolstoï et Boris Pasternak. Etrange réunion qui entendait stigmatiser le nazisme mais fut organisée par Willi Müzenberg, un homme du Komintern (plus tard assassiné sur ordre de Staline), alors qu'en URSS la lutte contre les koulaks vient de faire des millions de morts et que vont s'ouvrir les procès de Moscou.

Gisèle Freund était loin de ces considérations. *« L'excitation de me trouver au milieu de tant de gens célèbres, et que j'avais lus, me valut une quantité de clichés sous-exposés ou flous. A l'époque, je n'étais qu'amateur. »* Cette grande dame a-t-elle été un jour « professionnelle » ? Ces photos du congrès de 1935 sont parfois *« solarisées sans le vouloir »*, parfois sombres et granuleuses. Peu importe. La prouesse technique n'a *jamais été sa préoccupation*. Ce qui compte dans ses images, c'est la qualité d'une rencontre, une intimité partagée, le regard de modèles qui se font rarement photographier.

Aussi, lorsque François Mitterrand lui demande, en 1981, de réaliser son portrait officiel de président de la République – adossé à une bibliothèque, un livre ouvert entre les mains – il tente de se rattacher, consciemment ou non, à la grande famille des intellectuels photographiés par Gisèle Freund : Michaux, Benjamin, Sartre, Malraux, Zweig, Gide, Rolland, Hesse, Ocampo, Borges, Matisse, Bonnard, Beckett, Joyce, Beauvoir... La vie de Gisèle Freund est rythmée par ces rendez-vous. Et par d'autres. Son père, *bien sûr, qui lui offre un Leica pour* son baccalauréat. Norbert Elias, l'historien allemand, qui pousse la jeune étudiante de Francfort à entreprendre une thèse sur la photographie en France au XIXe siècle – la première jamais réalisée sur l'image fixe. Walter Benjamin ensuite, qu'elle côtoie à la Bibliothèque nationale et qui l'encourage à se plonger dans *« les caisses poussiéreuses de la BN »*. Elle y dénichera des trésors.

« Et puis j'ai rencontré Adrienne Monnier. » Gisèle Freund ne cesse de rappeler combien cette femme fut *« déterminante »* pour sa vie. Quelques mois après son arrivée à Paris, sans le sou, elle pousse la porte d'une librairie, 7, rue de l'Odéon. *« En une demi-heure la propriétaire savait tout de moi... »* C'est Adrienne Monnier, éternellement vêtue de bure grise, qui tient la Maison des amis du livre. Elle va aider Gisèle Freund à rédiger sa thèse en français, puis la publier. *« Pourtant, chaque fois que j'évoquais mon sujet, on me prenait pour une folle : la photographie n'était pas un sujet sérieux. »* Depuis les années 20, cette librairie était un lieu de rencontre pour l'intelligentsia qui résidait à Paris : Hemingway, Malraux, Valéry, Paulhan, Sartre ou Gide en sont les habitués. Comme James Joyce, dont Adrienne Monnier publie la traduction française d'*Ulysse* alors que son amie Sylvia Beach, qui tient une librairie juste de l'autre côté de la rue, à l'enseigne de Shakespeare et Cie, lance la version originale. Gisèle Freund va « tirer le portrait » de ces familiers de la Maison des amis du livre. Le premier à faire appel à elle fut Malraux. Un coup de maître. L'écrivain vient d'écrire *La Condition humaine*. Il est auréolé d'une gloire sulfureuse : *pilleur d'œuvres d'art*, anticolonialiste, révolutionnaire et prix Goncourt. Elle le saisit la mèche au vent, légèrement flou, cigarette aux lèvres, sanglé dans un imperméable.

COLETTE, BRETON, COCTEAU...

Il n'y a que Gisèle Freund pour organiser, à la veille de la guerre, rue de l'Odéon, une projection de ses portraits en couleurs – elle fut une des premières à adopter ce nouveau procédé – devant ses modèles, souvent antagonistes : Colette, Simone de Beauvoir, Breton, Cocteau, Gide, Montherlant, Sartre... Et quand *Time* cherche un portrait de Joyce pour sa couverture, en 1939, c'est naturellement à Gisèle Freund que le magazine s'adresse. *« A cette époque, j'ai réalisé des centaines de portraits pour mon plaisir et de nombreux reportages pour gagner ma vie. »*

Pour gagner sa vie, Gisèle Freund parcourt le monde. Sa première enquête en images la mène en Angleterre, d'où elle rapporte sans doute son reportage le plus émouvant sur la crise et les chômeurs. L'occupation allemande la conduit à s'exiler à Buenos Aires où l'invite la belle (et riche) Victoria Ocampo, qui règne sur les lettres argentines. A la fin de la guerre, on la trouve au Mexique : *« Je suis partie pour deux semaines, j'y suis restée deux ans »*, fréquentant des artistes comme Diego Rivera, Frida Kahlo ou Alfaro Siqueiros, très engagés à gauche. Ce qui lui vaudra quelques années plus tard, en plein maccarthysme, le refus d'un visa pour entrer aux Etats-Unis.

Une embauche qui tourne mal à l'agence Magnum lui laissera un goût d'amertume. Gisèle Freund n'en poursuivra pas moins ses voyages. Et *« les images de visages »*. Breton, dans son appartement, rue Fontaine, quelques mois avant sa mort ; Malraux, devenu ministre, dialoguant avec un chat blanc ; Ionesco vautré sur un divan ; Soljenitsyne en exil ; Marguerite Yourcenar dans l'île des Monts-Déserts...

Comme pour brouiller un peu plus les cartes, Gisèle Freund se met à écrire, à raconter ses images, publiant une série de livres à partir de 1970. On lui doit ainsi un des rares best-sellers de la photographie, avec – comme il se doit – un manuel dans lequel les mots prennent plus de place que les images. C'est *Photographie et société* (Seuil, 1974) : 60 000 exemplaires vendus en France et une diffusion dans une dizaine de pays. Mais qui est donc Gisèle Freund ? *« Je suis une sociologue »*, conclut-elle modestement.

Michel Guerrin et Emmanuel de Roux

★ Exposition « Gisèle Freund, regard sur l'intellectuel, 1933-1940 », Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, 75116, Paris. Tél. : 44-43-92-30. Jusqu'au 20 mars. Catalogue, 30 p., 60 F.

La librairie de l'exil

L'exil : *« Il me semble encore entendre la voix de ma mère quand j'étais enfant : Ah, voilà Julio Cortàzar ! Je regardais alors par la vitrine et je voyais se profiler derrière la grande tenture de velours rouge l'immense silhouette de l'écrivain argentin. Je vivais un moment magique. »* Antoine Soriano a baigné toute sa jeunesse dans ce refuge de la littérature de langue espagnole qu'est la librairie de la rue de Seine, à Paris. Une librairie fondée par son père, Antonio Soriano, anti-franquiste exilé à Paris au début des années 50 et où, plus qu'ailleurs, les livres exhalent un parfum de combat, de liberté et d'imaginaire.

Combat de générosité pour le père militant de gauche qui, tout au long de la dictature franquiste, a fait découvrir leur propre littérature aux Espagnols en exil ou a accueilli chez lui des écrivains nostalgiques de leurs pays d'origine, de Pablo Neruda à Fernando Arrabal. Combat culturel pour le fils qui se souvient de ces déracinés de passage, ravis de découvrir les titres introuvables chez eux et remplissant leurs valises de cette littérature en murmurant : *« On verra bien à la frontière. »* Quand Antonio Soriano reçoit le mois dernier la médaille du mérite des mains de l'ambassadeur d'Espagne à Paris, il commente : *« Je suis un simple marchand de culture. »* Il avoue avoir hésité *entre le métier de libraire et la vocation de bénédictin.* Mais déjà en 1930 à Barcelone son désir de faire connaître l'a mené sur les routes, aux commandes d'une bibliothèque itinérante. Son fils, lui, a créé, en 1994, une petite maison d'édition avec pour objectif de révéler de jeunes auteurs de langue espagnole, comme par exemple le dominicain Pedro Mir. Une structure artisanale – et qui compte le rester – au service des écrivains de culture hispanique. Car, pour lui, le plus important est de s'élever contre ce qu'il appelle *« la littérature savonnette, cette mode des salons où l'on aime se faire mousser »*. Aujourd'hui, il essaie également de réduire ce décalage entre les générations qui s'est instauré pour les Espagnols exilés. Malgré les efforts des Soriano, les personnes réfugiées à Paris n'ont pas toujours eu accès aux ouvrages des jeunes auteurs talentueux qui fleurissaient de l'autre côté de la frontière. Sa librairie, dans les années 70, avait ainsi des allures de pays rêvés, plongés dans le passé. L'exil est bien loin, et même si, maintenant, à la librairie espagnole, on lit aussi sur CD-ROM (huit titres en langue espagnole sont actuellement disponibles dont un dictionnaire et des encyclopédies) un certain vent d'indépendance continue de souffler. L'hommage des Soriano à l'imaginaire se conjugue toujours avec passion et on a l'impression qu'en déplaçant doucement les livres on pourrait presque apercevoir là, derrière les rayons, quelques fantômes.

Estelle Nouel

La Librairie espagnole, 72, rue de Seine, 75006 Paris. Tél. : 43-54-56-26.

Des inédits de Cortázar, Borges et Neruda

Avec *Imagen de John Keats*, le dernier livre en prose inédit de Julio Cortázar, les éditions Alfaguara poursuivent la réédition des œuvres complètes de l'écrivain argentin. Cortázar n'avait pas envisagé de son vivant la publication de ces six cents pages écrites entre 1944 et 1945, car il entendait les réviser. Selon les propos d'Aurora Bernárdez, sa veuve et exécutrice littéraire, rapportés par *El País*, cela aurait été dommage car *« le texte y aurait perdu de sa spontanéité »*... La veuve de Jorge Luis Borges, María Kodama, a annoncé la prochaine publication d'un volume de plus de cinq cents pages d'articles, correspondance, réflexions, essais rédigés au début du siècle par Borges. María Kodama est au centre d'une lutte compliquée entre agents littéraires et éditeurs autour des droits de l'œuvre du grand écrivain argentin et s'en est remise entièrement à son nouvel agent, Andrew Wylie. Par ailleurs, Victor Farias, professeur chilien de l'université de Berlin, a préparé la première publication des *Cuadernos de Temuco*, trois cahiers manuscrits du poète Pablo Neruda, prix Nobel de littérature en 1971, écrits alors qu'il était élève du lycée de Temuco, et qui étaient restés inédits, conservés pieusement d'abord par sa sœur, Laura, puis par un cousin, peu intéressé intellectuellement, mais beaucoup plus financièrement et qui chercha à en tirer le meilleur prix. Par miracle, des copies de ces poèmes existaient encore et furent acquises par la Fondation Neruda. Ce sont ces exemplaires, révisés et retranscrits, qui vont être publiés en mars.

● **ÉTATS-UNIS : SOU À SOU.** Pour mémoire, l'éditeur Random House avait demandé à l'actrice Joan Collins d'écrire deux romans à la manière de ceux qui ont rendu sa sœur (Judy) riche et célèbre. La star de *Dynasty* ayant failli à cette mission en ne rendant qu'un livre sur deux – si mauvais qu'il était impubliable –, l'éditeur a refusé de lui verser les 4 millions de dollars prévus au contrat. Le jury ayant décidé sur le fond qu'elle n'avait pas totalement tort, il reste à *savoir ce qui va lui revenir* : l'avocat de Random House considère qu'elle ne devrait toucher « que » 375 000 dollars (environ 1 875 000 francs), mais le sien réclame 2,2 millions (près de 11 millions de francs).

● **NEW YORK : Le « NEW YORKER » ET LES FEMMES.** Cela va *probablement devenir* un *Collector's Item*, ce double numéro du *New Yorker* consacré aux femmes et daté des 26 février et 4 mars 1996. La couverture reprend le fameux dessin du gentleman au monocle, symbole du magazine mais c'est une dame, en robe décolletée, qui porte à son œil le célèbre accessoire. Au sommaire, toutes sortes de façons de tourner autour de la féminité, de l'amitié en noir et blanc au sado-masochisme sans négliger une nécessaire interrogation sur les campagnes anti-Hillary (Clinton) auxquelles tant de voix féminines se sont associées. Mais ce qui a le plus fait parler de ce numéro spécial, c'est la participation de l'actrice Roseanne qui, elle aussi, a l'habitude de déchaîner les mauvaises langues et dont le rôle reste d'ailleurs assez imprécis. A ne pas négliger, les fameux dessins et de sublimes photos d'Annie Leibowitz.

s o m m a i r e

AGENDA

● **DU 10 AU 14 MARS**, à Paris, colloque organisé par l'Alliance israélite universelle, sur l'« Ecole juive de Paris » qui, à la fin de la seconde guerre mondiale, marqua une renaissance intellectuelle du judaïsme français (Société de géographie, 184, boulevard Saint-Germain, Réservation, *ALU : 42-80-35-00*, poste 133).

● **LE 12 MARS**, à Angers, la Maison de la poésie et des arts reçoit le poète Antoine Emaz, à 20 h 30 (Caveau A440, 20, rue d'Iéna, rens. : (16) 41-45-36-97).

● **LE 14 MARS**, à Paris, rencontre autour du thème « Spiritualité : les religions du Livre », avec Xavier-Léon Dufour, le rabbin Josy Eisenberg et Philippe de Vos, à la FNAC Etoile, à 14 h 30 (Forum de rencontres, 26-30, avenue des Ternes, 75017 Paris, entrée libre).

● **LES 14 ET 15 MARS**, à Essen (Allemagne), vingt-cinquième anniversaire du Centre culturel français et de la Bibliothèque française ; Paul Fournel, le 14 à 20 heures, Paul Fournel dressera un « état des lieux du roman et de la nouvelle en France ». Le lendemain sera inauguré un centre de ressources sur la photographie contemporaine (Rens. : Brigittastrasse 34, D 45130 Essen, tél. : (19) 49 201 77-63-89).

● **LES 21, 22 ET 23 MARS**, au Mans, colloque international « Histoire, images, imaginaires », consacré aux sources *iconographiques* en histoire religieuse, sociale ou politique du XVe au XXe siècle (université, abbaye de l'Epau et Palais des congrès ; rens. Mme Scoarnec, faculté des lettres, Institut d'histoire, BP 535, 72017 Le Mans, Cedex, tél. : (16) 43-83-31-64, ou auprès de Michèle Ménard, (16) 43-76-00-23).

● **LES 22 ET 23 MARS**, à Lyon, colloque Pasolini, à l'occasion de la publication récente du roman posthume de l'écrivain-cinéaste, *Petrolio* (Gallimard), avec notamment Catherine Lépront, Jacqueline Risset et René de Ceccatty, traducteur du livre (Villat Gillet, 25, rue Chazière, 69004 Lyon, tél. : (16) 78-27-02-48). Le 26 mars, à 20 h 30, toujours à la Villa Gillet, Predrag Matvejevitch (voir la chronique de Nicole Zand, p. III) donnera une conférence sur la Méditerranée, dans le cadre du séminaire « Récits d'espaces ».

● **LE 25 MARS**, à Paris, Umberto Eco donnera une conférence publique sur « Les devoirs du lecteur » à l'Ecole normale supérieure, à 20 h 30 (salle Dussane, 45, rue d'Ulm, 75006 Paris).



Femmes brisées, journée risible

Suite de la première page

Même le plus important des partis « laïques », l'Awami League, orne ses affiches du nom d'Allah le Tout-Puissant.

Et pendant ce temps, les riches continuent de s'enrichir, les pauvres de s'appauvrir, l'écart se creuse entre les villes et les campagnes. Comment *s'étonner* que demeure impossible, dans ce contexte de misère et d'obscurantisme religieux, tout progrès de la condition féminine ? Et comment, dès que l'on examine le triste sort fait aux femmes, ne pas accuser la religion – inépuisable réserve d'excuses à toutes les injustices ?

Mon pays, le Bangladesh, est celui où, au nom de la religion, d'innombrables femmes, telle Nurjahan de Sylhet, sont jugées par les *mollahs, qui les accusent de* prostitution simplement parce qu'elles ont aimé l'homme de leur choix. Pour ce « *crime* », *Nurjahan a été* lapidée en place publique et, après avoir subi la honte de ce châtiment indigne, s'est donné la mort en buvant du poison.

Pour le même « crime », dans mon pays, combien de milliers de Nurjahans se balancent au bout d'une corde, pendues par les mollahs à l'arbre du village ? Combien sont attachées sur un bûcher et brûlées vives, comme les sorcières en Europe au Moyen Age ? Dans mon pays, combien de jeunes filles de seize ans, telle cette Firoza de Kaliganj, sont-elles punies de cent un coups de bâton pour avoir aimé un garçon de leur âge ? Comme elle, combien sont acculées au suicide, après avoir subi pareil traitement ? Combien, telle l'adolescente Hazera, sont-elles condamnées par les mollahs à cent un coups de fouet et à quitter leur *village avec leur famille* pour avoir été violées, alors que leur violeur n'est pas même inquiété ? De ces événements, qui forment le quotidien de la vie des femmes au Bangladesh, combien nous sont rapportés par la presse, combien demeurent à jamais inconnus ?

Le gouvernement se garde bien d'agir contre les violeurs et les fondamentalistes religieux. Les citoyens de ce pays ne sont plus choqués que le fouet d'une société pourrie par la religion s'abatte sur le dos des femmes. Et les femmes qui nous gouvernent ou veulent *nous gouverner* n'hésitent pas, dans leur appétit de pouvoir, à faire des sourires aux fondamentalistes *défenseurs de l'ordre mâle* le plus réactionnaire.

Le premier ministre du Bangladesh a exprimé sa fierté de participer au récent congrès de Pékin, qui a réuni des femmes du monde entier sous l'égide des Nations unies. Or c'est en foulant aux pieds le cadavre d'une jeune victime de la cruauté des hommes que notre éminente chef de gouvernement s'est rendue à Pékin pour célébrer les droits de la femme. En effet, à peine quelques jours avant cette réunion, voici le genre d'événement *qui se produisait* dans notre pays : une adolescente répondant au nom de Yasmine, placée comme domestique dans une famille de Dacca, rentrait chez elle à Dinajpur. Deux agents de police la remarquèrent alors qu'elle attendait son bus, après la tombée de la nuit. Sous prétexte de la raccompagner chez elle, pour plus de sécurité, ils la firent monter dans leur voiture. Un peu plus loin, dans un buisson, sur le bas-côté de *la route, ils la violèrent* puis l'assassinèrent.

Ce crime suscita une vive émotion parmi *les habitants de la localité*, qui manifestèrent spontanément pour exiger la punition des deux policiers. En réponse, les forces de police tirèrent sur la foule, faisant sept morts. Le lendemain de l'incident, une déclaration de presse du gouvernement prétendait que Yasmine était une prostituée... comme si une prostituée ne méritait que d'être violée et assassinée ! La même déclaration affirmait que les policiers violeurs *étaient* connus pour leur dévouement au bien public et que les manifestants qui avaient protesté *contre leur action n'étaient que* des éléments antisociaux.

En cette journée internationale des femmes, des défilés et des colloques seront sans doute organisés dans tous les coins du Bangladesh, par le soin des autorités et de diverses associations féministes dirigées par des femmes de la haute bourgeoisie. On y fera tinter de grandes promesses, applaudies à tout rompre par des femmes déshéritées, analphabètes, exploitées, maltraitées, qu'on aura, pour quelques bakas, amenées de la campagne par camions entiers et à qui on aura appris à répéter pour l'occasion quelques slogans vides de sens. Cela aura-t-il *le moins du monde* diminué leur misère, l'injustice de leur condition ?

Les seules à tirer quelque bénéfice de l'opération auront été les organisations bourgeoises, dont les militantes, femmes modernes par ambition, auront habilement su attirer l'attention des autorités des pays donateurs, ce qui leur vaudra bien un jour d'être invitées à pérorer en *Europe ou en Amérique* sur les droits de la femme !

> **Ce que le Bangladesh est en train de vivre illustre tristement le principe selon lequel l'esprit religieux est l'obstacle le plus grave à la construction d'une société où la femme ait la possibilité de vivre, au plein sens du terme**

Pendant ce temps, en ce jour, *combien d'entre nous seront* violées, vendues, forcées à se prostituer, répudiées, étranglées ou égorgées par leur mari parce que leurs parents n'ont pas payé la dot ? Combien seront maltraitées pour avoir donné naissance à une fille ? Combien seront défigurées à l'acide ? Combien seront lapidées ou fouettées à mort par des fondamentalistes ? Combien se suicideront pour échapper à la torture encore plus affreuse de la honte ? Celles-là penseront-elles, à l'heure de se tuer, qu'on célèbre aujourd'hui dans le monde entier *la* journée internationale des femmes ?

Certes, *des ONG, pour la plupart* étrangères, s'efforcent d'aider les femmes les plus vulnérables, parce qu'elles sont pauvres et ignorantes. Mais que peuvent-elles réellement pour la condition féminine, quand le gouvernement se laisse dicter par la religion les lois les plus discriminatoires à l'encontre des femmes, quand tout le pays est envahi par la propagande *fondamentaliste, quand l'argent* des rois du pétrole coule à flots pour financer la construction de *mosquées et d'écoles coraniques*, bourrées d'armes... ?

La plupart des femmes du Bangladesh n'ont jamais fréquenté l'école. La mortalité lors des accouchements atteint des proportions terrifiantes. C'est la femme qui est la principale victime de la malnutrition et des maladies, en grande partie à cause des superstitions et coutumes d'une société qui lui dénie la dignité d'être humain et la rend volontiers responsable *de tous ses maux. Situation* immémoriale encore aggravée de nos jours par l'action forcenée des *fondamentalistes.*

Toute notre société fait pression sur les femmes pour qu'elles demeurent vouées aux vertus féminines de timidité, de pudeur, de maternité, c'est-à-dire pour les maintenir dans leur fonction d'objet sexuel et de machine à reproduire l'espèce humaine. Et aussi, il faut bien le dire, dans un rôle de perpétuation de l'ordre patriarcal. Qui oserait affirmer que, même parmi les gens éduqués, a disparu *le préjugé du sexe faible ? Qui* croit encore que l'inscription dans la Constitution de l'égalité des droits des hommes et des femmes possède une quelconque valeur, alors que, dans notre vie concrète, la religion impose ses lois sexistes, incompatibles avec toute liberté de la femme ?

Ce que notre pays est en train de vivre illustre tristement le principe selon lequel l'esprit religieux est l'obstacle le plus grave à la construction d'une *société où la* femme a la possibilité de vivre – et de vivre au plein sens du terme, à l'*opposé de cette survie* au prix d'abdiquer toute dignité humaine, pour échapper aux lapidations physiques et morales, seule solution alternative que lui offre cette société monstrueuse.

Quand je pense aux femmes de mon pays, cette journée du 8 mars me paraît plutôt risible. Au cours de toute ma vie, j'ai acquis la conviction *que la religion constitue* la barrière la plus redoutable à la libération de l'esprit, à la justesse du discernement et à la liberté d'expression. Ma vie m'a donné l'occasion de constater que les tenants de la religion ne cherchent qu'à empêcher l'écrivain d'écrire, de même qu'ils ne cherchent qu'à enchaîner la femme, à la rendre aveugle, sourde et muette, de même *qu'ils* s'empressent de tuer sans pitié tous ceux qui ont le tort de ne pas penser comme eux.

J'ignore combien de temps encore je devrai vivre en exil. Je ne sais quand je pourrai retrouver mon Bengale natal, ma chère langue bengalie, l'environnement dans lequel j'ai grandi. Je ne sais quand je pourrai reprendre en mon pays mon combat sans compromis contre ce hideux sexisme du patriarcat, pour que les *femmes vivent enfin dans la dignité* d'êtres humains à part entière.

Ici, en Europe, cette journée du *8 mars* sera l'occasion de nombreux débats sur la condition féminine. Je ne me sens aucune envie de participer à ce genre de manifestations. Les injustices et tortures qui frappent les femmes ont déjà été abondamment décrites. Elles ont déjà suscité bien des indignations et des larmes. A quoi bon discourir une fois de plus ? Une seule chose compte désormais : des actes pour vraiment libérer les femmes. Qu'on entende *enfin leurs chaînes se briser* ! Qu'elles sortent de leurs prisons ! Qu'elles enterrent avec ce siècle *toutes leurs misères ! Qu'elles se* dressent contre la religion, la société et l'Etat qui les tuent !

Avant tout, que les femmes se débarrassent de la timidité, de la peur, du doute qui les paralysent ! Qu'elles déjouent les ruses destinées à les persuader que c'est pour leur bien qu'elles doivent cacher leur visage ! Telle est la première condition pour qu'elles voient la lumière du jour, après tant de siècles de ténèbres.

Je m'adresse ici indistinctement à toutes les femmes. Car toutes les femmes, à un degré ou à un autre, *qu'elles soient de l'Est, de l'Ouest*, du Nord ou du Sud, souffrent de l'injustice. Je refuse totalement l'idée selon laquelle les femmes devraient respecter les traditions de leurs cultures et sociétés respectives. Comment ne pas voir que cela justifie les pires cruautés, que cela excuse scandaleusement le déni des droits les plus élémentaires de la personne humaine ? Pourquoi les femmes devraient-elles se sacrifier sur l'autel des us et *coutumes les plus rétrogrades* et les plus monstrueux ? Demande-t-on jamais aux hommes pareils sacrifices ?

Briser ces lois, dénoncer ces comportements, éradiquer ces mentalités est de la responsabilité de toute femme. Toute femme qui s'imagine être heureuse dans son coin se trompe lourdement. Car toute femme, de tout pays, de toute classe sociale, est à un moment ou à un autre, dans un do*maine ou un autre de sa vie*, exploitée, maltraitée, violée dans sa dignité d'être humain. Toute injustice commise en ce monde contre une femme représente une défaite de toutes les femmes, sans limites de pays, de civilisations ou de traditions culturelles. Tous ceux qui prétendent le contraire ne cherchent qu'à diviser les femmes, pour le plus grand profit des hommes. La liberté, la justice ne se mesurent qu'au respect de la per*sonne humaine, et non au respect* de traditions qui font souffrir dans les chairs et affectent les êtres.

Taslima Nasreen
(Traduit du bengali par Philippe Benoît)

AU COURRIER DU « MONDE »

LE SAMU SOCIAL EST DÉBORDÉ

Mardi 23 janvier, vers 21 heures, [...] métro Maison-Blanche *[...]*. Un SDF attendait *[...]* un secours *[...]*. Il paraissait très déprimé. Non loin de là, un panneau lumineux de la ville de Paris affichait : « *Samu social 05-306-306, 24 heures sur 24, le numéro de ceux qui n'ont plus personne à appeler.* »

J'ai téléphoné aussitôt *[...]*. Réponse par répondeur : « *Toutes les lignes sont occupées, veuillez rappeler ultérieurement.* » C'est ce que *j'ai fait tous les quarts* d'heure jusqu'à minuit. J'ai continué le lendemain *[...]* jusqu'à 15 heures, *[quand il m'a été]* répondu qu'il n'y avait pas d'autre moyen à utiliser, ni endroit ni ligne téléphonique, « *c'est comme ça* » *[...]*.

On comprend que les SDF soient songeurs devant ces panneaux qui suggèrent : dormez tranquilles, bonnes gens, il fait froid, mais tout est prévu, on veille, les pauvres sont entendus et secourus... Faites de beaux rêves...

Jean Caullet, Paris

LA POSTE : SERVICE PUBLIC ET SOCIAL

Le Monde du 17 février se fait l'écho de l'émotion de l'Association française des banques (AFB) à l'idée que La Poste puisse développer la vente de produits financiers. Il serait dommage *[...]* de cantonner La Poste à l'acheminement et à la distribution du courrier. Il n'est que de rappeler que la quasi-totalité des RMIstes ne perçoivent leur allocation par virement que parce que La Poste a consenti à leur ouvrir un livret d'épargne *[...]*. Quelle est la banque qui consentirait à gérer de tels comptes *[...]* ? De plus, lorsqu'*[ils ont]* besoin d'effectuer un règlement *[par]* chèque, ces mêmes guichets *[...]* le leur délivrent gratuitement *[alors que]* les banques prélèvent une commission de 35 francs à chaque fois. *[...]*

La Poste est bien, comme l'a dit l'AFB, un service public qui, de *surcroît, a un rôle social [...]*. Il faudrait s'en souvenir au moment où l'on projette de la réformer.

Jean Petropoulos, Saint-Maur, Val-de-Marne

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alday, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
■
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
■
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
■
Médiateur : André Laurens
■
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
■
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
■
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Les embarras de la droite américaine

IL Y A DEUX SEMAINES, un Pat Buchanan hilare après sa victoire dans la primaire du New Hampshire lançait cet avertissement à l'establishment de son parti, le Parti républicain, soudain pris de panique : *« Calmez-vous, mes amis. Prenez deux ou trois Prozac. Vous verrez, tout ira bien... »* L'histoire n'a pas encore dit si, à son tour, Pat Buchanan s'est mis au Prozac après les revers que vient de lui infliger la série de primaires de ce début du mois de mars, de la Caroline du Sud à la Géorgie, en passant par la Nouvelle-Angleterre. Un moment paralysée par l'ascension du « buchananisme », plongée dans le désarroi par un candidat populiste qui ébranlait tous ses fondements – le libre-échange, le patronat – et attaquait ouvertement les thèmes qu'elle avait préféré taire tant elle les savait aptes à diviser – l'avortement ou l'immigration –, la droite américaine traditionnelle s'est ressaisie ces derniers jours.

Face au danger, le Parti républicain a resserré les rangs autour du patricien Bob Dole. Successivement, même si ce fut parfois du bout des lèvres, Phil Gramm, le premier concurrent à abandonner la course à l'investiture, Newt Gingrich, le dirigeant de la « révolution républicaine » inachevée de novembre 1994, puis Rudolph Giuliani, le maire de New York, se sont rangés derrière le sénateur du Kansas. Mercredi 6 mars, à leur tour, deux autres concurrents à bout de souffle, Lamar Alexander et Richard Lugar, ont jeté l'éponge et apporté leur soutien à Bob Dole.

Le Parti républicain est-il sauvé pour autant ? Certainement pas. D'abord parce que les deux principaux empêcheurs de tourner en rond, Pat Buchanan et Steve Forbes, restent dans la course : le premier estime que les 25 % à 30 % de voix qu'il a récoltées en moyenne jusqu'ici lui assurent la légitimité suffisante pour continuer, le second – qui a obtenu, mercredi 6 mars, le ralliement d'une figure importante du Parti républicain, Jack Kemp, un conservateur éclairé – dispose d'une fortune personnelle qui lui permet de se maintenir encore longtemps dans la compétition. Ensuite parce que le dénominateur commun à ces deux adversaires du sénateur Dole est que, sous des formes différentes, ils sont tous les deux en guerre avec l'establishment de leur parti. Pour eux, les termes du débat sont différents.

LA VAGUE « RÉVOLUTIONNAIRE »

Un soir de la semaine dernière, une honorable assemblée de penseurs et d'experts de la droite américaine, invités autour d'une table de restaurant à Washington par le directeur de la revue *The American Spectator*, commentait doctement les résultats des premières élections primaires, spéculant sur les chances d'éclatement du parti, évoquant les noms d'éventuels candidats de remplacement dans l'hypothèse où les délégués à la convention républicaine ne parviendraient pas à un accord sur un candidat cet été.

Lorsqu'une élue républicaine au Congrès, Linda Smith, de l'Etat de Washington, issue de la fameuse vague « révolutionnaire » des élections législatives de novembre 1994, fut à son tour invitée à donner son avis, ses propos firent l'effet d'une douche froide : *« Je ne sais pas de quoi vous parlez,* leur dit-elle avec tous les accents de la sincérité. *Le message de Buchanan ne tombe pas dans le vide. Les gens ne pensent pas en termes de démocrates ou républicains, ils pensent emploi, feuille de paie, éducation des enfants. Ils sont en plein désarroi, et les républicains sont incapables de parler à leur cœur. Nous ne parlons pas le langage des gens, nous nous parlons à nous-mêmes. »*

Et, finalement, ce verdict : *« Si nous ne sommes pas capables de faire ce qu'a fait Ronald Reagan au début des années 80, de trouver un patriotisme qui accroche le cœur des gens, nous allons au désastre. »* Le dialogue de sourds qui se tint ce soir-là entre cette élue d'un Etat lointain et les représentants de l'establishment washingtonien reflète parfaitement le fossé qui sépare la campagne de Bob Dole de celles de Pat Buchanan et de Steve Forbes.

L'« ANXIÉTÉ ÉCONOMIQUE »

Steve Forbes n'est pas un révolutionnaire, c'est un libéral qui n'a que faire du parti, des bureaucrates et de l'administration omnipotente. Son credo, un taux unique d'impôt sur le revenu, peut paraître limité, mais il lui permet d'aborder un thème auquel les électeurs sont sensibles : la nécessité d'une croissance économique soutenue et les bénéfices qu'ils pensent pouvoir en retirer. Sous une forme plus primaire et plus démagogique, c'est aussi à cette préoccupation que répond Pat Buchanan lorsqu'il accuse le commerce international et l'avidité du grand capital de toutes les misères des travailleurs ; et les chiffres montrent que jusqu'ici, c'est plutôt ce message du « nationalisme économique » qui a porté que l'autre volet de son discours, celui de l'ordre moral, apparemment perçu comme trop extrême.

Tous les responsables du Parti républicain ne sont pas insensibles à l'*« anxiété économique »* des électeurs des classes moyennes, ceux qui craignent que leurs enfants ne vivent moins bien qu'eux. *« Ces gens-là ont toujours fait partie de la coalition républicaine,* observe Bob Lighthizer, trésorier de la campagne de Bob Dole et l'un de ses principaux conseillers économiques. *Ils l'ont désertée en 1992, sont revenus en 1994, et il faut les garder en 1996. Le plus grave problème auquel est confronté ce pays est la chute des classes moyennes. » Le défi pour les républicains traditionnels,* ajoute l'un des stratèges de la droite modérée, Bill Kristol, directeur du *Weekly Standard*, est *« d'identifier les thèmes du discours de Buchanan qu'ils peuvent intégrer ».*

De l'avis unanime, si Bob Dole, à l'âge de soixante-douze ans, veut porter l'étendard républicain face à Bill Clinton, il doit faire mieux, présenter aux Américains une « vision » susceptible de les séduire, trouver un langage plus concret que celui qu'il s'est contenté d'offrir jusqu'ici : *« Ma vision,* dit-il, *c'est celle d'une Amérique meilleure. »* Car pendant ce temps, Bill Clinton, lui, a déjà saisi l'air du temps : lundi, il présentait devant des ouvriers d'une usine proche de Detroit son dernier-né, le *« programme de croissance ».*

Sylvie Kauffmann

RECTIFICATIF

MARGUERITE DURAS

Contrairement à ce qui était indiqué dans l'article consacré à Marguerite Duras cinéaste (*Le Monde* du 5 mars), le directeur de la photo d'*India Song* n'était pas Nestor Almendros mais Bruno Nuytten.

Le Monde

ÉDITORIAL

Voie étroite à Ankara

Deux bonnes nouvelles : la Turquie a enfin un gouvernement et les islamistes en seront exclus. Les palinodies politiciennes qui se jouaient à Ankara depuis les élections du 24 décembre 1995 et la perspective, un moment envisagée très sérieusement, de voir le parti islamiste du Refah arriver au pouvoir étaient en effet de plus en plus inquiétantes. Comment ne pas redouter autant le vide du pouvoir que l'éventualité de ministres religieux dans un pays dont on ne soulignera jamais assez le rôle-charnière dans une des régions les plus exposées du monde ? Comment imaginer sans crainte la Turquie, membre de l'OTAN, du Conseil de l'Europe, signataire d'un accord d'union douanière avec les « Quinze », dirigée par les représentants d'un parti qui remet ouvertement en cause ces différents engagements ?

Il aura pourtant fallu plus de deux mois pour que la raison s'impose. Certes, les islamistes étaient arrivés en tête du scrutin de la fin décembre 1995. Mais, avec environ 21 % des voix, et seuls à se battre contre l'Etat laïque créé par Atatürk, ils ne pouvaient prétendre au pouvoir. Les animosités personnelles entre Mesut Yilmaz et Mme Tansu Ciller, les deux chefs des partis conservateurs, la déliquescence de leurs formations, les avaient empêchés de s'entendre au lendemain du scrutin. Quant à la discrète pression des militaires, attachés à la laïcité, pour faire échouer les contacts entre le parti de M. Yilmaz et le Refah, elle sonne, aussi, comme un avertissement : l'armée turque est déjà sortie de ses casernes et pour des causes moins nobles !

Le pire n'est pas toujours certain et les pays démocratiques doivent donc, pour le moment, se féliciter de l'accord intervenu mercredi. Ils ne doivent pas pour autant baisser la garde et, tout à leur satisfaction de voir les islamistes écartés du pouvoir, laisser la Turquie continuer à violer plus souvent qu'à son tour les droits de l'homme, notamment dans sa répression sanglante contre les Kurdes. Les timides progrès qui avaient été réalisés en la matière avant la ratification de l'accord d'union douanière, notamment sous la pression du Parlement européen, doivent être considérés comme un début. De même que les timides ouvertures annoncées ces derniers jours en faveur du respect de l'identité culturelle des Kurdes. La Turquie doit comprendre qu'elle aura toute la place qu'elle mérite au sein de l'Union européenne à la seule condition de respecter les règles fondamentales qui sont à la base de cette union.

Agiter l'épouvantail islamiste, comme ont tendance à le faire certains dirigeants d'Ankara, ne doit pas faire illusion. Le spectacle souvent grotesque donné par les chefs des partis laïques, leurs querelles byzantines, leur clientélisme, font aussi le lit des islamistes ou des militaires. C'est en renforçant les bases démocratiques de leur pays, en instaurant une véritable laïcité – c'est-à-dire, aussi, le respect des opinions de tous –, en luttant contre la corruption et le malaise social que le nouveau gouvernement d'Ankara écartera le danger extrémiste. Et non pas en continuant à raser les villages d'Anatolie.



L'intégriste *par Carlos Nine*



DANS LA PRESSE

LE NOUVEL OBSERVATEUR
Jean Daniel

■ Ce que le massacreur de Hébron, les incendiaires du Hezbollah et même l'assassin de Rabin n'ont pas réussi à faire, les tueurs islamistes, auteurs des quatre derniers attentats, viennent d'y parvenir. Ils ont persuadé une grande partie de l'opinion israélienne que la construction de la paix pouvait avoir un visage encore plus hideux que celui de la guerre. (...) Autour de Mendès France et avec quelques autres, nous avions pensé depuis longtemps que l'entente entre Israéliens et Palestiniens n'interviendrait qu'à trois conditions : 1) Lorsqu'une majorité d'Israéliens se rendraient compte qu'il est contraire à leur civilisation de continuer à opprimer un autre peuple ; 2) Lorsque les Palestiniens prendraient leur destin entre leurs mains et ne dépendraient plus des autres puissances ; 3) Lorsque Israéliens et Palestiniens se découvriraient soit des intérêts communs, soit un ennemi commun. Cette semaine, c'est la troisième de ces conditions qui constitue l'enjeu suprême. Il y a un ennemi commun aux Israéliens et aux Palestiniens, c'est le terrorisme. S'ils le combattent ensemble, ils sauvent la construction de la paix. Le monde entier doit tout faire pour les aider dans ce sens.

RTL
Philippe Alexandre

■ L'examen de l'affaire Papon par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux, après une quinzaine d'années de procédure, aurait pu apparaître en toute autre circonstance comme une vaine et un peu dérisoire survivance de nos déchirures historiques, mais il se produit au moment où en Israël, à des milliers de kilomètres de Bordeaux, le peuple juif subit l'un de ces martyres répétés qui constituent depuis des millénaires la réalité impitoyable de son histoire. (...) On ne saurait comparer à ces hauts fonctionnaires diplômés, éduqués, assermentés au vieux chef militaire qui gouvernait le pays pour le compte des nazis, les kamikazes du Hamas engagés dans une guerre qu'ils déclarent « sainte », bien sûr. Mais il reste, immuable malgré les progrès de l'humanité, cette volonté qui se réveille régulièrement ici ou là, à Bordeaux ou à Tel-Aviv, de supprimer un peuple, des hommes, des enfants et des femmes, parce qu'ils sont juifs, seulement juifs.

La violence faite aux femmes

VIOLS, ASSASSINATS, mutilations sexuelles, discriminations, violences conjugales, prostitution : aucun pays ne peut affirmer que les femmes ne sont pas victimes de violences sur son territoire. En Algérie, des femmes sont assassinées au nom d'un islam dévoyé. En Afrique, des fillettes subissent une excision. En Asie, le tourisme sexuel avilit des enfants. En France, des femmes sont battues par leur époux et n'osent pas porter plainte. La déclaration finale adoptée en septembre 1995 à l'issue de la quatrième Conférence mondiale des femmes tenue à Pékin a reconnu que *« les droits des femmes sont partie intégrante et indivisible de tous les droits humains et des libertés fondamentales »*. Pourtant, une moitié de l'humanité peut encore être maltraitée.

La Journée internationale des femmes, célébrée vendredi 8 mars, est l'occasion de dénoncer ces mauvais traitements. Pays en voie de développement et pays industrialisés, tous sont concernés. Cette *« culture de la violence »*, ainsi que la désignaient les participants à un colloque organisé, lundi 4 mars, par l'Unesco à Paris, a été longtemps acceptée. Au nom de la tradition, par respect pour des coutumes ancestrales, par crainte de s'immiscer dans la vie privée d'autrui.

Tel n'est plus aujourd'hui le cas. L'inadmissible est désormais dénoncé. En Asie et en Afrique, près de cent vingt millions de femmes ont déjà subi des mutilations sexuelles, qu'il s'agisse de l'excision ou de l'infibulation. *« Il y a vingt ans, lorsque je dénonçais les mutilations sexuelles dont sont victimes les petites filles dans mon pays, on me considérait comme folle,* raconte Berhane Ras-Work, présidente éthiopienne du Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles ayant effet sur la santé des femmes et des enfants. *Aujourd'hui, ces pratiques sont dénoncées par l'ensemble de la communauté internationale. L'Ethiopie elle-même les condamne, même si le gouvernement ne fait rien pour y mettre un terme. »*

Les violences conjugales, tabou suprême, ne bénéficient plus de la loi du silence. Jusqu'à récemment, elles ne semblaient concerner ni l'Etat ni la justice. Là encore, les mentalités évoluent. Dans un rapport rendu public mercredi 28 février, le rapporteur spécial de l'ONU pour les droits de la femme, Radhika Coomaraswamy (Sri Lanka), estime que la violence domestique contre les femmes est assimilable à une torture et doit être légalement réprimée. Selon une étude citée par le rapport, aux Etats-Unis, près de deux millions de femmes sont battues chaque année par leur partenaire masculin. Au Québec, on ne se contente pas de protéger les victimes. Des thérapies pour les « hommes battants » sont proposées à ceux qui sont jugés coupables de violence sur leur compagne.

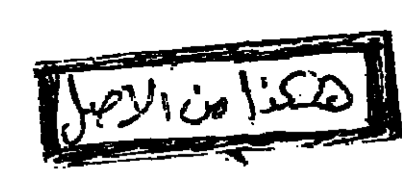
L'inadmissible est désormais dénoncé

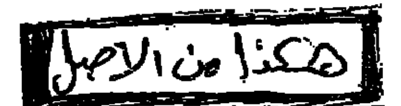
Mais les résistances demeurent. Au Mexique, la violence domestique a ses chiffres noirs et si l'égalité entre les hommes et les femmes est inscrite dans la Constitution, l'arsenal législatif ne permet pas d'appliquer ce principe. *« Voler une vache coûte plus cher que violer une femme »*, déplore Laura Salinas, avocate, coordinatrice de la commission des droits de l'homme dans ce pays. En France, le phénomène de la violence domestique demeure mal connu. Le harcèlement sexuel, malgré l'existence d'une loi le réprimant, reste difficile à prouver.

A cela s'ajoutent de nouveaux dangers. L'exploitation sexuelle des femmes génère une véritable *« industrie du sexe »*, ont dénoncé les experts au colloque de l'Unesco. *« Les trafics de femmes et d'enfants, les réseaux de prostitution ont connu une importante augmentation ces dernières années »*, a ainsi indiqué Janice Raymond, professeur à l'université du Massachusetts et directrice de la Coalition contre les trafics de femmes. Les pays d'Asie sont particulièrement touchés, tout comme les anciens pays de l'Est et Cuba.

Les tentatives de certains Etats, notamment les Pays-Bas, d'aboutir à une reconnaissance officielle de la prostitution ont été dénoncées. *« On ne peut considérer que la prostitution est un travail normal sans mépriser le droit fondamental des femmes à être libres de toute exploitation sexuelle »*, a expliqué Mme Raymond. Sous couvert d'assurer une meilleure protection, en particulier sur le plan sanitaire, cette légalisation revient aussi à légitimer un système et donc l'action des proxénètes. La France souscrit à l'analyse de Mme Raymond, ainsi que l'a confirmé Anne-Marie Couderc, ministre délégué à l'emploi chargée des droits des femmes, et ne reviendra donc pas sur les législations en vigueur dans ce domaine.

Michèle Aulagnon





CONCENTRATION Les deux groupes pharmaceutiques suisses Ciba-Geigy et Sandoz ont signé mercredi 6 mars un accord de fusion en vue de créer le deuxième groupe mondial de pharmacie derrière le britannique Glaxo Wellcome. ● C'EST LA PLUS GRANDE fusion industrielle mondiale de tous les temps, devançant la légendaire OPA de KKR sur le groupe agroalimentaire RJR Nabisco en 1989. Le nouvel ensemble va abandonner ses métiers annexes, notamment dans la chimie. ● AU MOMENT où ils perdent leurs rentes avec l'arrivée des médicaments génériques et où les gouvernements cherchent à maîtriser leurs dépenses de santé, les laboratoires pharmaceutiques doivent se regrouper pour financer une recherche de plus en plus coûteuse. ● LA MONDIALISATION ne permet plus de disperser ses ressources financières sur des activités différentes.

Sandoz et Ciba-Geigy créent le deuxième groupe pharmaceutique mondial

Le nouvel ensemble, né de la fusion des deux sociétés suisses et baptisé Novartis, réalisera 26 milliards de francs suisses de chiffre d'affaires et pèsera en Bourse 76 milliards. Il s'agit de la plus grande fusion industrielle jamais réalisée

LES GRANDES MANŒUVRES se poursuivent dans la pharmacie. Le groupe pharmaceutique suisse Ciba-Geigy, né de la fusion entre Ciba et J. R. Geigy en 1970, et Sandoz, second groupe suisse du secteur, ont signé mercredi 6 mars un accord de fusion, rendu public jeudi 7, pour créer un géant suisse de la pharmacie.

Il s'agit de la plus grande fusion industrielle de tous les temps, devançant la légendaire reprise pour 25 milliards de dollars du groupe agroalimentaire américain RJR Nabisco par le raider Kohlberg Kravis Roberts (KKR) en 1989. Elle devance aussi la méga-fusion intervenue en 1995 entre Walt Disney et Capital Cities-ABC (19 milliards de dollars) et celle des laboratoires pharmaceutiques britanniques Glaxo et Wellcome (15 milliards de dollars).

Le nouvel ensemble pèsera en bourse 76 milliards de francs suisses (320 milliards de francs français). Avec un chiffre d'affaires global de 26 milliards de francs suisses – dont 14 milliards dans la pharmacie – et 4,2 milliards de bénéfices, le nouvel ensemble se placera au deuxième rang mondial du secteur, laissant loin derrière le troisième groupe helvétique Roche. A l'annonce de cette opération, les actions Ciba-Geigy ont progressé de 36 % à l'ouverture de la bourse à Zurich.

Les deux groupes, de taille équivalente, vont créer une nouvelle société, baptisée Novartis. La pharmacie représentera 59 % du chiffre d'affaires du groupe, qui détiendra 4,4 % du marché mondial pharmaceutique derrière le britannique Glaxo-Wellcome. Les activités dans l'agriculture (produits phytosanitaires, santé animale) compteront pour 27 % des ventes de Novartis, qui sera leader mondial dans ce domaine, tandis que la nutrition représentera 14 % des ventes.

Les actionnaires de Sandoz détiendront 55 % des actions du nouvel ensemble, ceux de Ciba en récupérant 45 %. Cette fusion, qui prend les opérateurs par surprise, s'inscrit dans le vaste mouvement de concentration que connaît la pharmacie mondiale depuis près *de trois ans. Elle intervient après* la fusion géante entre les britanniques Glaxo et Wellcome en 1995, suivie de la fusion entre le suédois Pharmacia AB et l'américain Upjohn pour créer Pharmacia & Upjohn. Depuis janvier 1995, les groupes pharmaceutiques européens ont mené huit opérations de rapprochement majeures pour une valeur supérieure à 26 milliards de dollars (104 milliards de francs), sans compter une douzaine d'opérations plus petites, pour agrandir leur portefeuille de médicaments et réaliser des économies d'échelle.

FORTES SYNERGIES

A chaque fois, les mêmes motifs sont invoqués : rassembler ses forces pour avoir les moyens de financer une recherche-développement de plus en plus coûteuse. Chaque molécule pharmaceutique demande au bas mot entre un et deux milliards de francs français d'investissements. Les efforts dans tous les pays du monde pour maîtriser les dépenses de santé laminent les profits des groupes pharmaceutiques et les obligent à des restructurations massives. Il n'y a pas de raison que le mouvement de concentration s'interrompe dans un avenir proche.

Dans les dernières années, Sandoz comme Ciba-Geigy ont souffert de leur taille moyenne. Les deux entreprises un peu poussiéreuses offrent des produits classiques et manquent de véritables molécules innovantes. Tous les deux doivent subir les attaques de plus en plus pressantes des produits génériques reprenant des formules des médicaments à succès tombés dans le domaine public et qui concurrencent leurs propres produits.

Ensemble, les deux groupes pensent que leurs investissements annuels en recherche et développement s'élèveront à plus de 2 milliards de francs suisses. Ils prévoient de lancer au moins 17 nouveaux produits au cours des trois prochaines années.

Le rapprochement des deux ensembles devrait permettre de dégager de fortes synergies. *« La concordance stratégique ne saurait être meilleure. Cette fusion permet de renforcer notre présence sur les marchés. Elle libère encore de nouvelles ressources pour une croissance supérieure. Notre position de leader incontesté dans les thérapies émergentes et notre éventail de projets de recherche avec des substances uniques nous offre de réelles perspectives de croissance accélérée pour l'avenir »*, se réjouit Daniel Vasella, directeur général de Sandoz-Pharma.

La fusion devrait leur permettre d'économiser 1,8 milliard de francs suisses d'ici trois ans et de doper leurs résultats dès 1996. Comme d'habitude, ce rapprochement se traduira par des restructurations et des suppressions d'emplois, dont le nombre n'a pas encore été précisé. Ciba-Geigy emploie quelque 83 000 salariés dont 15 000 aux Etats-unis tandis que Sandoz compte 60 000 employés. L'accord entre Ciba et Sandoz repose sur une fusion amicale à égalité dans laquelle les dirigeants et les conseils d'administrations des deux groupes seront appelés à jouer un rôle équivalent. Le président du conseil d'administration de Novartis sera Alex Krauer, président de Ciba, tandis que Daniel Vasella sera nommé président du comité de direction.

Comme Sandoz, qui s'était séparé de sa branche chimie en 1995 en introduisant la société en bourse sous le nom de Clariant, Ciba-Geigy va faire de même avec ses activités chimiques. La nouvelle société chimique indépendante sera introduite en bourse à Zurich dans les douze prochains mois et ses titres seront distribués aux actionnaires de Novartis. Sandoz, de son côté, va céder sa branche matériaux chimiques destinés à la construction, en l'introduisant en bourse ou en la vendant. Les deux chimistes suivent *un chemin classique de la mondialisation* : ils cherchent à s'imposer comme leaders incontestés sur leur métier de base en devenant des géants et se séparent de toutes leurs activités annexes.

Arnaud Leparmentier et Martine Orange

Les dix premiers laboratoires

(nationalité et chiffre d'affaires 1994)
1. Glaxo (GB) : 9,7 milliards de dollars (environ 55 milliards de francs).
2. Hoechst (Allemagne) : 7,5 milliards.
3. Merck (EU) : 7 milliards.
4. Bristol-Myers Squibb (EU) : 6,6 milliards.
5. America Home Products (EU) : 6,5 milliards.
6. Roche (Suisse) : 5,6 milliards).
7. Johnson and Johnson (EU) : 5,3 milliards).
8. Pfizer (EU) : 5,2 milliards.
8. Pharmacia (Suède) : 5,2 milliards.
9. SmithkLine Beechman (EU) : 5,1 milliards.
10. Ciba-Geigy (Suisse) : 4,9 milliards.

COMMENTAIRE
TOUJOURS PLUS GRAND

Le capitalisme est entré depuis deux ans dans une nouvelle phase de concentration... entre mastodontes. La taille redevient l'obsession de dirigeants d'entreprises confrontés à ce qu'on appelle en termes barbares déréglementation et globalisation.

Dans des secteurs comme la pharmacie, l'armement ou les *activités financières, dont les* marchés sont planétaires, les marges laminées par la concurrence et les investissements considérables, il ne suffit plus d'être grand : il faut être géant et contrôler une part significative d'un marché mondial. La fusion spectaculaire entre Sandoz et Ciba-Geigy, la plus importante opération de ce type jamais réalisée entre des groupes industriels, qui crée le numéro deux mondial de la pharmacie, en est la confirmation.

La concentration sécrète sa propre logique. Elle condamne les entreprises à grossir pour rester dans le peloton de tête. Le rapprochement entre Ciba-Geigy et Sandoz est une réponse à l'acquisition par le britannique Glaxo en 1995 de son compatriote Wellcome pour 75 *milliards de francs.*

Dans l'armement, les américains Martin Marrietta et Lockheed ont fusionné l'an dernier pour 50 milliards de francs. C'est au tour des français Aerospatiale et Dassault d'un côté, et Thomson et Matra de l'autre, de tenter de s'unir... sous la contrainte.

La pression est la même dans le domaine bancaire. Outre-Atlantique, les rapprochements entre la Chase Manhattan et la Chemical Banking ou entre First Interstate et Wells Fargo ont dépassé à chaque fois les 50 milliards de francs.

La fusion programmée au Japon entre la Bank of Tokyo et la Mitsubishi Bank va créer la première banque du monde. Cette opération de 165 milliards de francs est la seule dont l'am*pleur dépasse celle du rapprochement* entre Ciba-Geigy et Sandoz.

La course éperdue au gigantisme n'en est sans doute qu'à ses débuts.

Eric Leser

Les constructeurs aéronautiques se partageront 1 100 milliards de dollars sur vingt ans



Après avoir vendu 346 appareils en 1995, le constructeur américain Boeing continue à marquer des points en 1996 avec 177 avions commandés contre 48 pour le consortium européen Airbus.

LE CONSTRUCTEUR aéronautique américain Boeing a bien l'intention de se tailler la part du lion dans un marché aéronautique qu'il évalue à 1 100 milliards de dollars (5 500 milliards de francs) pour 15 900 appareils neufs sur les vingt prochaines années, soit plus de 50 milliards de dollars par an.

Fort déjà de plus de 60 % des parts de marché mondiales, l'avionneur de Seattle expliquait mercredi 6 mars à l'occasion de la présentation de ses prévisions du marché *(Current market outlook)* que *« Boeing était le seul à proposer une gamme d'avions allant de 100 à 600 places »*. Il manque toujours au constructeur européen Airbus un avion de 100 places et un gros porteur de plus de 400 places. L'autre américain, McDonnell Douglas, n'offre qu'une gamme limitée d'appareils.

Après la grave crise du début des années 90, la croissance du trafic aérien entre 1996 et 2015 sera de 5,1 % en moyenne par an, avec de grandes disparités suivant les régions du monde, indique Boeing. Déjà, en 1995, la reprise s'était nettement dessinée avec, pour la première fois depuis 1990, un nombre de commandes supérieur à celui des livraisons (714 appareils contre 481). Sur les vingt prochaines années, Boeing estime qu'en Amérique du Nord, où le marché est arrivé à maturité, le trafic n'augmentera *« que »* de 4 % par an en moyenne, alors qu'il fera un bond de 7,8 % en Asie-Pacifique. Rien qu'en Chine, le trafic aérien devrait progresser de 14 % par an au cours des dix ans à venir.

La plus grande partie (41 %) des ventes se feront toujours sur le segment des avions dits *« à couloir unique »* et de petite taille. La part de ces petits avions (100 à 240 places), rendus très populaires par la dérégulation en raison de l'augmentation des fréquences qu'ils permettent, diminuera dans la flotte mondiale, à 72 % au lieu de 74 % actuellement.

LES PROBLÈMES DU 777

Les avions dits *« intermédiaires »* (241 à 400 passagers) connaîtront la croissance la plus importante, en raison des améliorations techniques qui leur donnent un rayon d'action plus important et de l'augmentation prévue des *« trafics régionaux »*, intra-européens ou intra-asiatiques. Ils représenteront 36 % des livraisons et leur part de marché passera à 19 % au cours des dix ans à venir contre 17 % actuellement. Sur ce créneau, Boeing a lancé son dernier-né, le Boeing 777, qui a fait une entrée fracassante sur le marché l'an dernier avec 92 appareils commandés contre 19 A 330/A 340 pour son concurrent européen Airbus. Le 777 revendique *« 80 % du marché depuis son lancement »* et projette de constituer à terme une famille d'avions, permettant de transporter de 300 à 550 passagers, sur des distances pouvant aller jusqu'à 14 000 kilomètres.

La révélation par le *Wall Street Journal* du 6 mars des déceptions d'United Airlines, unique compagnie aérienne américaine à avoir commandé le nouvel appareil, tombe particulièrement mal. United juge *« intolérable »* les problèmes mécaniques qui ont perturbé les départs deux fois plus que prévu initialement, la durée d'immobilisation des avions et la multitude des problèmes rapportés par les pilotes.

Quelques jours plus tôt, l'hebdomadaire américain *Business Week* avait mis en doute la sécurité de l'appareil : *« La nécessité de respecter la date d'homologation prévue par Boeing pour son avion a poussé les hauts responsables de la Federal Aviation Administration à ignorer les inquiétudes exprimées par ses propres ingénieurs quant à la casse éventuelle des pales des turbines du 777, qui sont d'une taille et d'un poids supérieurs à ceux des autres avions (trois fois celle du 747).»*

GUERRE SUR LES PRIX

Reste la catégorie des très gros avions, les super-jumbos de plus de 400 places dont le créneau est uniquement occupé pour l'instant par le Boeing 747. Ces appareils représenteront 10 % des ventes en nombre d'avions et 23 % en valeur d'ici à 2015. Au-delà, Boeing estime que *« la congestion des aéroports et l'augmentation de la demande entraîneront une forte demande pour de très gros avions »*.

Louis Gallois, le président de l'Aerospatiale, le partenaire français du consortium européen Airbus, estimait lui aussi il y a quelques jours, à l'occasion d'une conférence sur *« le combat singulier de l'aéronautique »*, que les avions de plus de 350 places représenteraient 14 % des ventes en volume et 40 % en valeur d'ici vingt ans. Airbus réfléchit donc actuellement au lancement d'un très gros porteur, l'A 3XX.

Le véritable combat portera sur les prix, et la reprise du marché ne sera pas l'occasion d'une pause dans la concurrence acharnée que se livrent les constructeurs. Face *aux exigences d'économies des* compagnies aériennes, échaudées par leurs 21 milliards de dollars de pertes entre 1991 et 1995 (soit autant que les gains de toute l'histoire de l'aviation civile), *« les différences technologiques et de produits s'estompent au profit d'une guerre totale sur le prix »*, explique M. Gallois. En plus de la dépréciation du dollar, Airbus avait déjà dû supporter en 1995 une baisse des prix de 10 %. *« Nous avons été surpris, mais nous avons désormais décidé de mener la bataille »*, reconnaît M. Gallois.

Christophe Jakubyszyn

Aerospatiale a doublé ses pertes en 1995

Aerospatiale a enregistré une perte nette de 981 millions de francs en 1995 contre 480 millions en 1994, pour un chiffre d'affaires de 49,2 milliards de francs, déclare son PDG, Louis Gallois, dans un entretien au *Figaro* du 7 mars. Si le groupe a continué de se désendetter (la dette s'est établie à 6,5 milliards de francs en 1995, en réduction de 1 milliard de francs par rapport à 1994), *« les fonds propres,* dit M. Gallois, *restent insuffisants »*.

Le PDG plaide une nouvelle fois pour une ouverture du capital. Estimant que la date du 30 juin est *« tenable »*, mais *« très serrée »* et qu'*« il faut aller vite désormais »* pour étudier les modalités d'un rapprochement avec Dassault, M. Gallois explique, d'autre part, que *« Thomson est pour Aerospatiale un partenaire incontournable »*, car il faut, comme aux Etats-Unis, *« des relations nécessairement rapprochées »* entre fabricants de plates-formes (cellules d'avion), *« systémiers »* (intégrateurs de systèmes) et électroniciens.

Les loueurs d'avions reviennent en force

SI AIRBUS ne devait compter que sur les commandes des compagnies aériennes, le consortium européen n'aurait vendu cette année qu'un seul appareil, à la compagnie charter turque Onur Air. Les sociétés de leasing sont heureusement venues au secours de l'avionneur. Après la commande en janvier de 9 appareils A 321 par GATX Capital Corporation's, Airbus a bénéficié mercredi 6 mars d'une commande ferme de 18 appareils par la première société internationale de leasing, International Lease Finance Corporation (IFLC), filiale du géant américain de l'assurance American International Group, pour un *« prix catalogue »* de 3,57 milliards de dollars.

L'américain Boeing a également enregistré auprès de ILFC une commande d'un montant de 2,8 milliards de dollars après avoir bénéficié en janvier dernier d'une commande de 4 milliards de dollars de la part de GE Capital Aviation Service (GECAS) portant sur cinq Boeing 777 et 178 Boeing 737.

Les sociétés de leasing s'affirment donc, au moment du redémarrage du marché aéronautique, comme des clients clefs. Les avionneurs sont pourtant contraints de leur concéder des remises de prix importantes, en raison des volumes commandés, et les considèrent comme des concurrents qui les empêchent de négocier directement avec les compagnies aériennes.

Aujourd'hui, Boeing et Airbus se félicitent du rôle d'éclaireur joué par les sociétés de leasing. *« Elles nous aident à proposer nos avions à des compagnies qui n'ont pas les moyens de nous en acheter »*, explique-t-on chez Boeing. *« Elles constituent un très bon baromètre des besoins du marché et elles nous aident aussi à prendre position sur de nouveaux marchés »*, affirme-t-on chez Airbus. A l'occasion du contrat annoncé mercredi, ILFC devient ainsi la compagnie de lancement du nouvel A 330-200 (13 appareils commandés), la version raccourcie de l'A 330 à long rayon d'action, qui avait été lancée, sans client, à la fin de 1995.

C. J.

Canal Plus, Bertelsmann et Havas s'allient à Rupert Murdoch

Les quatre partenaires lanceront un bouquet de chaînes de télévision numériques en Allemagne dès l'automne. La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) conteste l'attitude de son actionnaire Havas

Les français Canal Plus et Havas et l'allemand Bertelsmann s'associent au réseau britannique *BskyB, contrôlé par News Corp., pour* créer une plate-forme numérique, qui offrira des chaînes de télévision en Allemagne, puis dans d'autres pays européens. Canal Plus, Bertelsmann et BskyB détiendront 30 % de la *nouvelle société, et Havas 10 %. Un bouquet* de chaînes thématiques sera lancé en Allemagne dès l'automne. Cette association intervient alors qu'un préaccord avait été mis au point entre la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et Rupert Murdoch, le magnat australo-américain qui détient 40 % de BskyB. Ce projet d'alliance avec le patron de News Corp. avait été vivement critiqué par Canal Plus et Havas. Dans un entretien au *Monde*, Michel Delloye, administrateur délégué de la CLT, dénonce le rôle d'Havas, actionnaire de Canal Plus et de la CLT.

RENVERSEMENT spectaculaire d'alliances, communiqués triomphants et transformation radicale de l'image de Rupert Murdoch, devenu subitement un allié privilégié après avoir été diabolisé, surtout côté français. Mercredi 6 mars, un accord entre Canal Plus, Havas, Bertelsmann et BSkyB, le groupe de Rupert Murdoch, a été rendu public. Cette association s'est donné pour but de lancer un bouquet de chaînes de télévision numériques en Allemagne. Cet accord bouleverse nombre d'alliances traditionnelles en Europe et réduit à néant le protocole d'accord entre la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et BSkyB, filiale satellite du groupe Murdoch et de Chargeurs, dont la signature avait été sans cesse différée depuis son annonce, le 5 février (*Le Monde* du 23 février).

L'accord qui a été « signé cette semaine » et qui *« sera soumis à l'approbation des autorités communautaires »* associe les quatre nouveaux partenaires dans une société provisoirement baptisée New Co. (« Nouvelle compagnie »). Cette société sera contrôlée à 30 % par Canal Plus, Bertelsmann et BSkyB, tandis que Havas, actionnaire de Canal Plus et de la CLT, en aura 10 %. Son but est d'*« offrir des chaînes de télévision numérique – documentaires, musique, cinéma, enfants, loisirs et un service complet de paiement à la séance et de quasi-vidéo à la demande – en Allemagne puis dans d'autres pays européens »*.

TÊTE DE PONT

Des versions allemandes de chaînes du bouquet Canalsatellite – Planète, Canal Jimmy, Ciné Cinéfil – ainsi qu'une nouvelle chaîne baptisée Seasons seront progressivement intégrées à ce bouquet germanophone. L'Allemagne a été choisie en raison de l'ampleur de son marché : il représente 50 % de l'audiovisuel européen avec ses *vingt chaînes, alors qu'en Grande-*Bretagne ou en France le marché est plus étroit et les positions – celles de Murdoch et de Canal Plus – bien établies. Les nouveaux associés envisagent d'intervenir en Italie, en Scandinavie et à l'Est.

C'est la chaîne allemande à péage Première, filiale de Bertelsmann et de Canal Plus (37,5 % chacun) mais aussi de Leo Kirch (25 %), qui servira de tête de pont à ces nouvelles télévisions numériques. Chaque partenaire apportera à Première les chaînes qu'il contrôle (et qui seront *« reformatées »* pour le marché allemand) ou en éditera de nouvelles. La société utilisera le décodeur Mediabox, mis au point par Canal Plus et développé par la Société européenne de contrôle d'accès (SECA, filiale de la chaîne cryptée et de Bertelsmann). Selon un responsable de Canal Plus, le lancement de New Co. nécessiterait de 1 à 2 milliards de francs, souscrits en comptes courants par les actionnaires.

L'accord avec Rupert Murdoch suscite de nombreux commentaires. Violemment dénoncé pour son éventuelle association avec la CLT, le patron de News Corp. devient aujourd'hui un allié de choix. Il n'a jamais caché en privé qu'il lui serait difficile de s'implanter en Allemagne sans partenaire allemand. *« L'idée flottait dans l'air,* confie un dirigeant de Canal Plus. *Pour Havas, il était plus sain de joindre Canal et Murdoch. Quant à Rupert Murdoch, il était désireux d'entrer dans une association où figure aussi un partenaire allemand de poids, ce que n'est pas la CLT. »* Les dirigeants de Canal Plus estiment en outre que Murdoch sera mieux contenu avec eux et Bertelsmann qu'avec la CLT.

L'accord a été approuvé à l'unanimité par le conseil d'administration de Canal Plus, mercredi 6 mars. Pour Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, cette *« plate-forme numérique sera au moins égale à celle de Kirch »* – autre opérateur de télévision numérique en Allemagne, qui vient de boucler un accord avec le groupe Veba et le distributeur Metro (*Le Monde* du 7 mars).

La CLT, elle, ne cache pas son irritation devant le nouvel accord *(lire ci-dessous)*. Elle pourrait s'associer avec le groupe Kirch en Allemagne ou TF 1 en France, voire avec des partenaires américains *(Le Monde du 1er mars)*.

Quant à Première, les grande manoeuvres autour de son capital ont déjà commencé : Rupert Murdoch a proposé, dès mercredi 6 mars, d'en racheter 25 % pour 270 millions de dollars, proposition poliment rejetée par les actuels actionnaires, confrontés notamment aux décisions futures de Leo Kirch.

Enfin, il reste à savoir si Havas pourra rester au capital de la CLT après avoir clairement choisi le camp de Canal Plus. Pierre Dauzier entend bien continuer d'y défendre ses intérêts publicitaires. Le financier belge Albert Frère, dont la démission éventuelle du conseil d'administration d'Havas alimente les rumeurs, n'a toujours pas commenté le nouvel accord.

Yves-Marie Labé

■ **Canal Plus a remporté, mercredi 6 mars,** la mise aux enchères à Los Angeles du catalogue Carolco, pour 58 millions de dollars. Le catalogue de cette société indépendante de production fondée par Mario Kassar comprend vingt-deux longs métrages comme *Basic Instinct, Total Recall, Cliffhanger* ou encore *Rambo, Terminator* 1 et 2.

Les partenaires

● **BSkyB** : ce réseau britannique de chaînes thématiques payantes est contrôlé par News Corp., société de Rupert Murdoch présente dans la presse (*The Sun, The Times, New York Post*), le cinéma (Twentieth Century Fox), la télévision (Fox TV, Star TV) et l'édition (Harper Collins), en Australie, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Asie. En 1994, News Corp. a réalisé un chiffre d'affaires de 40 milliards de francs et un résultat net de 4,5 milliards.

● **Bertelsmann** : groupe allemand présent dans la presse (Gruner und Jahr, Prisma Presse), dans l'édition et les clubs de livres (France-Loisirs), la télévision (Premiere, Vox en Allemagne). La majorité des actions de Bertelsmann est détenue par une fondation. Le chiffre d'affaires de la société était en juin 1995 de 68 milliards de francs, pour un *résultat de 4,2 milliards.*

● **Canal Plus et Havas** : première chaîne cryptée française et européenne (4 millions d'abonnés en France, 2 millions dans les autres pays), Canal Plus a été créée en 1984. Elle a des filiales en Allemagne, Espagne, Belgique, Pologne et en Afrique. Ses principaux actionnaires sont Havas et la Compagnie générale des eaux. Son chiffre d'affaires, estimé pour 1995, est de 10 milliards de francs. Havas est présent dans la publicité, la presse, l'édition (CEP communication) et *la télévision (CLT, Canal Plus)*. Son chiffre d'affaires estimé pour 1995 est de 44,5 milliards de francs.

Michel Delloye, administrateur délégué de la CLT

« Cet accord modifie nos plans, pas notre stratégie »

« BSkyB ne signe pas avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) mais avec Canal Plus, Bertelsmann et Havas. Quelle est votre réaction ?

– La surprise vient surtout de la volte-face de Havas, qui signe avec Rupert Murdoch après avoir tenté de le diaboliser, ainsi que *tous ceux qui s'allieraient à lui.* Dès l'instant où la CLT avait été sur le point de conclure avec Rupert Murdoch en Allemagne, la riposte s'est organisée. Elle a pris la forme d'une contre-offensive de charme qui se solde par une entrée royale de Rupert Murdoch sur le marché européen alors que nous avions des difficultés à finaliser un accord limité à l'Allemagne en contenant ses appétits.

– Est-ce désormais la guerre avec Havas ?

– C'est pour le moins une trahison évidente. Des mesures devront être prises pour pallier la situation absurde que nous vivons. Il n'est pas pensable que la CLT et ceux qui la soutiennent ne tirent pas les conclusions qui s'imposent.

– Quelle est désormais la stratégie de la CLT ?

– *Il est clair que cette nouvelle* donne est de nature à modifier nos plans mais pas notre stratégie. Nous devons continuer à nous développer dans nos métiers de base tout en nous donnant les moyens d'être un acteur du numérique en France et en Allemagne. Le lancement d'un bouquet de programmes numériques à la fin de 1996 en Allemagne est toujours d'actualité.

– Avec quels partenaires ?

– Avec ses trois chaînes de télévision en Europe, la CLT est assez forte pour développer ses propres projets de télévision à péage en France et en Allemagne. Je réfute l'idée complaisamment colportée selon laquelle nous sommes en panne de fonds et de partenaires. N'oublions pas que la CLT a réussi à financer sans *problèmes des programmes de* développement ambitieux. Tous nos projets récents en témoignent : Channel 5 en Grande-Bretagne, RTL 2 et Super RTL en Allemagne. La seule vente de *Télé Star* et *Top Santé* *(lire page 28)* nous procure 1,4 milliard de francs de trésorerie.

– La CLT pourrait-elle finir par rejoindre l'axe Canal Plus-Bertelsmann (BSkyB)-Havas ?

– Je ne souhaite pas nourrir les spéculations. Mais je constate que Havas, Canal Plus et Bertelsmann se retrouvent dans le capital de la chaîne allemande Première, aux côtés de Kirch qui est aujourd'hui leur adversaire. L'arrivée de BSkyB dans Première n'est pas de nature à résoudre les *conflits d'intérêt.*

– Vous maintenez votre projet numérique en France également ?

– Les barrages politiques qui ont été dressés contre la CLT du fait de ses projets d'alliance avec Rupert Murdoch tombent d'eux-mêmes. Il y a un marché en France et les moyens existent de rompre le monopole de Canal Plus. Toute tentative de Canal Plus de renforcer la ligne Maginot ne fait qu'exciter les convoitises, notamment celles des groupes américains. »

Propos recueillis par Yves Mamou

COMMENTAIRE

« SANCTUARISER » LE MARCHÉ FRANÇAIS

On croyait Murdoch l'ennemi ! C'était en réalité la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Les ambitions divergentes des groupes de communication européens – Canal Plus, Havas et Bertelsmann contre la CLT – ont pour conséquence logique de placer les Américains en arbitres du jeu audiovisuel au sein de l'Union européenne. Rupert Murdoch, longtemps cantonné au seul marché britannique, a effectué *une percée en 1994 – à l'appel* de Bertelsmann – pour sauver du naufrage financier Vox, une chaîne hertzienne. Aujourd'hui, en prenant 25 % du capital de Première avec l'aide de Canal Plus et de Bertelsmann, le magnat *australo-américain est en* position de distribuer les cartes.

On le soupçonnait déjà : l'Europe de la communication ne pouvait se faire sans les Américains. Eux seuls sont capables de produire les programmes à audiences élevées et à fort taux d'abonnement. Mais le pire s'est produit : les studios hollywoodiens, les networks de New York et les cablo-opérateurs du Colorado deviennent progressivement les arbitres du jeu européen. Canal Plus a déjà montré le chemin en vendant une part *du capital de Canalsatellite* à John Malone, PDG de Telecommunications Inc. (TCI), le plus gros câblo-opérateur américain.

En s'alliant à Rupert Murdoch en Allemagne, Pierre Lescure, *PDG de Canal Plus, poursuit la* même stratégie : « sanctuariser » le marché français. Ni Murdoch ni Malone ne viendront – ils l'ont promis – concurrencer Canal Plus en France. Un seul problème : l'alliance avec Murdoch et TCI ne suffit pas à bloquer l'« envahisseur » américain. Disney, Viacom-Paramount, Time Warner... et tous les autres n'aspirent qu'à venir se tailler une place en France. Et tout laisse à penser que désormais la CLT se fera un plaisir de les y aider.

Yves Mamou

■ ***SCOR* : la première compagnie de réassurance française a annoncé**, jeudi 7 mars, un résultat net de 522 millions de francs, en hausse de 85 % pour un chiffre d'affaires de 11,848 milliards de francs. La hausse des tarifs et la baisse des sinistres en automobile, risques industriels et spatiaux (un tir d'Ariane toutes les six semaines sans un échec contre deux Ariane et une navette américaine en 1994) ont contribué à ce bon résultat. La rentabilité des fonds propres du réassureur, dont les principaux actionnaires sont l'UAP (39 %), Axa (10 %) et AGF (10 %), s'est élevée à 10,1 %.

■ **CASINO : le groupe français de distribution a annoncé jeudi une hausse de son bénéfice net** (part du groupe) de 35,5 % en France en 1995 à 584 millions de francs. Le groupe stéphanois, dont le bénéfice net global a augmenté de 29,4 % l'an dernier, attribue cette forte hausse à son activité de distribution où l'intégration de Rallye est *« aujourd'hui terminée »*. Le groupe a, par ailleurs, annoncé la création avec l'américain Dairy Farm International (DFI) d'une filiale commune à 50/50 pour *le développement d'hypermarchés* à Taïwan.

■ **AOM : la compagnie aérienne Air Outre Mer a retiré la plainte** qu'elle avait déposée auprès de la Commission européenne, au sujet des conditions de son transfert d'Orly Ouest à Orly Sud, *« afin de ne pas faire d'un dossier technique un débat politique »*, explique son président Marc Rochet. En revanche, AOM a demandé au tribunal de commerce de Paris la nomination d'un mandataire ad hoc pour trouver avec Aéroports de Paris des conditions acceptables pour un transfert à Orly Sud. En cas d'échec de la médiation, AOM envisage de saisir le tribunal administratif.

■ **ADIDAS : le fabricant allemand d'articles de sports a annoncé, jeudi 7 mars, un bénéfice net** *« plus que doublé »* de 245 millions de deutschemarks (850 millions de francs) en 1995 comparé à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires consolidé d'Adidas a augmenté de 9,5 % à 3,5 milliards de marks en 1995 par rapport à l'année passée. Le directoire proposera le versement de 0,25 mark lors de l'assemblée générale des actionnaires.

Le CBV tarde à donner le feu vert à l'OPA de Paribas sur la Mixte

CENT FOIS sur le métier... L'état-major de Paribas doit amèrement méditer cette maxime. La seconde vague d'assaut de la banque de la rue d'Antin sur la Mixte (conglomérat industrialo-financier), sept ans après l'échec de la première, se heurte à de nombreux obstacles techniques, à la résistance de deux actionnaires et à la neutralité d'un troisième. Selon un communiqué publié à l'issue du conseil d'administration de la Mixte du mercredi 6 mars, le conseil a considéré *« à sa majorité »* comme *« raisonnable »* le prix de 800 francs par titre proposé par Paribas pour acquérir la totalité de cette holding.

Un blanc-seing tout relatif. Parmi les actionnaires-administrateurs de la Mixte, seuls la Société centrale d'investissements (SCI) de Jean-Marc Vernes et Allianz, qui ont déjà vendu leur participation à Paribas, ont voté pour l'offre. En revanche, la Société générale et Framatome qui détiennent respectivement 5,5 % et 7,8 % du capital de la Mixte ont émis un *« avis réservé »* sur ce prix *« estimant notamment que celui-ci reflète une valorisation particulièrement pessimiste de certaines lignes importantes et que le niveau élevé de la décote de la holding est injustifié dans le cas d'espèce »*.

OPACITÉ

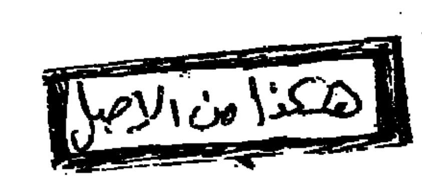
Le premier actionnaire de la Mixte, le *Consortium de réalisations* (CDR) qui a récupéré les 15,7 % détenus par le Crédit lyonnais, ne siège pas au conseil. Son président, Michel Rouger, observe une neutralité vigilante. Responsable de l'*« intérêt collectif »*, puisqu'il gère la structure de cantonnement du Crédit lyonnais, il ne souhaite pas se prononcer tant que l'opacité de l'opération ne sera pas levée. *« Le temps travaille pour nous »* estime-t-il. Ce sont donc au total 39 % du capital de la Mixte qui jouent les trouble-fêtes.

Pour Paribas, l'opération Mixte devient un vrai casse-tête. Pour mettre la Mixte à l'abri de François Pinault, le patron de Pinault-Printemps-Redoute (PPR), qui rôdait depuis quelques temps autour de la *holding créée par Marc Fournier,* André Lévy Lang a acquis la majorité de son capital. Coût : 2,5 milliards de francs. L'opération n'a de sens que s'il obtient la totalité des titres. Il pourra ainsi vendre la Mixte par appartement et utiliser les recettes pour financer l'OPA évaluée à 9 milliards de francs. La situation de la Compagnie financière n'est en effet pas brillante. Elle a annoncé 4 milliards de pertes pour 1995. L'alternative est douloureuse. Ou bien Paribas a immobilisé 2,5 milliards de francs en pure perte. Ou bien elle va être contrainte de rehausser son offre pour parvenir à ses fins.

L'affaire est d'autant plus compliquée que l'opération lancée par Paribas n'avait, jeudi dans la *matinée*, toujours pas reçu l'imprimatur du Conseil des Bourses de valeurs (CBV). Réuni mercredi pour étudier le dossier, le CBV qui devait se prononcer dans la soirée, a semble-t-il *retardé sa décision*. Deux aspects de l'OPA soulèvent des questions. D'une part, l'existence d'une éventuelle action de concert entre la SCI de Jean-Marc Vernes, Allianz et Paribas qui aurait permis à cette dernière d'obtenir la majorité du capital de la Mixte. Les intéressés le contestent. D'autre part, l'évaluation de la Mixte réalisée par le cabinet Detroyat.

Enfin, les avis divergent sur la valorisation des 9 % que la Mixte détient dans Paribas. Dans ses comptes, la Mixte les a retenus pour 440 francs, soit l'actif net réévalué *donné* par la rue d'Antin. Detroyat ne prend en compte que le cours de Bourse, autour de 280 francs. Le CBV dispose de cinq jours après le dépôt d'une offre pour émettre son avis, *ce qui portait* cette échéance à jeudi 7 mars. Mais il peut également demander une extension de ce délai pour examiner des pièces supplémentaires. Il semble qu'il ait choisi cette solution.

Babette Stern



■ LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du jeudi 7 mars en baisse. L'indice Nikkei a reculé de 1,40 % pour s'inscrire en clôture sous la barre des 20 000 points, à 19 957,15 points.

■ WALL STREET s'est repliée, mercredi 6 mars. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 0,22 %, pénalisé par la remontée des taux d'intérêt à long terme.

■ LA BANQUE du Danemark a annoncé, mercredi, une réduction de son taux d'escompte, ramené de 4 % à 3,75 %. Cette baisse a été rendue possible par la force de la couronne danoise.

■ LA SNCF a lancé, mercredi, un emprunt de 3 milliards de francs d'une durée de onze ans. L'opération était dirigée par la Société générale et la Caisse des dépôts et consignations.

■ LE PRÉSIDENT de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a déclaré, jeudi 7 mars, que la banque centrale allemande continuait d'étudier sa marge de manœuvre en matière de baisse des taux.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 → Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

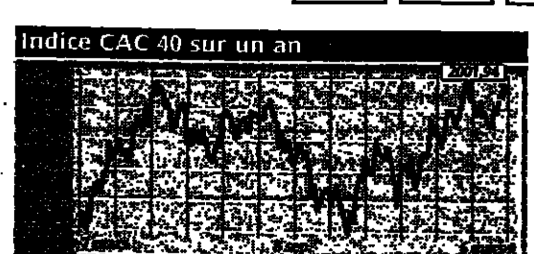
Paris en hausse

LA BOURSE DE PARIS était bien orientée, jeudi 7 mars, en milieu de journée opposant ainsi une nette résistance à la faiblesse des marchés de taux européens. L'indice CAC 40 avait pourtant entamé la journée sur une note faible avec une petite hausse de 0,06 % et s'était même orienté ensuite à la baisse. Mais en milieu de matinée le CAC 40 s'orientait plus nettement à la hausse et gagnait 0,44 % à 2 014,75 points en milieu de journée.

Le marché obligataire était mal en point. Le contrat sur les bons du Trésor à 10 ans perdait 0,36 % à 121,60 dans le sillage du marché des bunds allemands, en recul de 0,48 %.

Mais l'intérêt des investisseurs résidents et étrangers pour les opérations financières en cours en France soutient les valeurs françaises, notait un intervenant. L'accord Canal Plus-Havas-Murdoch-Bertelsmann sur la télévision numérique en Allemagne, entraîne une hausse de 18,2 % de Canal Plus dans un marché actif portant sur 0,9 % du capital.

La fusion attendue des géants pharmaceutiques suisses Ciba et Sandoz provoque une effervescence dans ce secteur en France. Synthelabo monte de 7,20 % à 378 francs, un cours record, Sanofi progresse de près de 5 %, Roussel Uclaf de 2,3 %.


Indice CAC 40 sur un an


CAC 40 5 jours

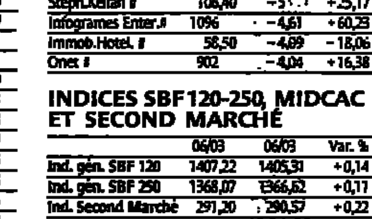
De Dietrich, valeur du jour

L'ACTION De Dietrich a enregistré, mercredi 6 mars, la plus forte baisse de la séance à la Bourse de Paris. Le titre a perdu 10,2 %, à 247 francs. Dans la matinée, la cotation a même été un temps suspendue et réservée à la baisse, après la publication d'un communiqué sur les résultats du groupe spécialisé dans la construction ferroviaire, mécanique et la fabrication de chaudières. De Dietrich a annoncé un résultat net estimé de 250 millions de francs en 1995, en hausse de 50 %, mais ce chiffre est inférieur de 60 millions aux prévisions à la suite des pertes enregistrées par la filiale Cogifer.

De Dietrich sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 07/03	Var. % 06/03	Var. % 31/12
Canal +	1068	+16,84	+16,33
UIC	78	+10,63	+32,42
Ingenico	57,90	+7,62	+65,66
SCOR SA	197,90	+6,97	+29,34
Sat	2326	+6,69	+30,38
Havas	398,90	+5,36	+2,67
Synthelabo	369,20	+4,70	+20,33
Sanofi	370,60	+4,39	+18,06
Alcatel Cable	415	+4,24	+17,23
S.E.B.	758	+3,83	+27,39
BAISSES, 12h30			
Interbail	255	-6,28	-3,40
Gr.Zannier #(Ly)	94,30	-5,78	+59,83
Immeubl.France	320	-5,46	+9,58
Dev.R.N-P.Cal #LI	52,10	-4,40	-7,29
Usinor Sacilor	80,65	-2,77	+24,55
Degremont	465	-2,71	+10,58
Renault	149,40	-2,35	+5,95
Sophia	225	-2,17	+8,69
UFB Locabail	503	-2,14	+25,75
CGIP	1240	-1,97	+28,09

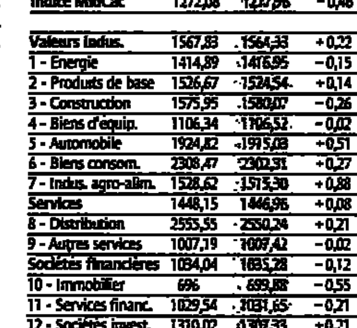


VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	07/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Canal +	344856	367091264
Rhone Poulenc A	1186900	151302826,50
Sanofi	380385	140667068
Eaux (Gle des)	249410	130132993
Havas	308234	123818758,80
Schneider SA	521587	120684619,10
Synthelabo	251841	93052355,60
Elf Aquitaine	201238	71744618,30
Paribas	229068	64173534
Alcatel Alsthom	133068	59753783

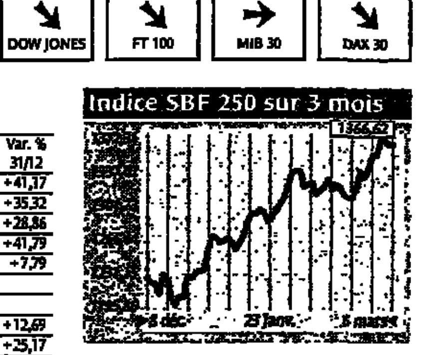
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

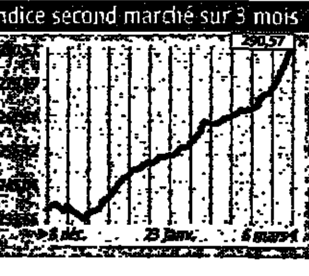
HAUSSES, 12h30	Cours au 07/03	Var. % 06/03	Var. % 31/12
Christ.Dalloz #	1440	+5,88	+41,17
L.D.C.	567	+5	+35,32
Hurel Dubois	489,80	+4,99	+28,86
Rallye(Cathiard)Ly	203,90	+4,99	+41,79
Precia (Ly)	210,20	+4,99	+7,79
BAISSES, 12h30			
Labor.Dolisos	229,90	-5	+12,69
Steph.Kelian #	106,40	-5	+25,17
Infogrames Enter.#	1096	-4,61	+60,23
Immob.Hotel. #	58,50	-4,09	-18,06
Onet #	902	-4,04	+16,38

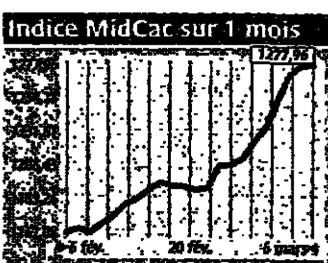


INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	06/03	06/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1407,22	1405,31	+0,14
Ind. gén. SBF 250	1368,07	1366,62	+0,11
Ind. Second Marché	291,20	290,57	+0,22
Indice MidCac	1272,08	1277,96	-0,46
Valeurs indus.	1567,83	1564,33	+0,22
1 - Energie	1414,89	1416,95	-0,15
2 - Produits de base	1526,67	1524,54	+0,14
3 - Construction	1575,95	1580,07	-0,26
4 - Biens d'équip.	1106,34	1106,52	-0,02
5 - Automobile	1924,82	1915,08	+0,51
6 - Biens consom.	2308,47	2302,31	+0,27
7 - Indus. agro-alim.	1528,62	1515,30	+0,88
Services	1448,15	1446,96	+0,08
8 - Distribution	2555,55	2550,24	+0,21
9 - Autres services	1007,19	1007,42	-0,02
Sociétés financières	1034,04	1035,28	-0,12
10 - Immobilier	696	699,88	-0,55
11 - Services financ.	1029,54	1031,65	-0,21
12 - Sociétés invest.	1310,02	1307,33	+0,21


Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois

Repli à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du jeudi 7 mars en baisse. L'indice Nikkeï des valeurs vedettes a perdu 1,40 % pour s'inscrire en clôture sous la barre des 20 000 points à 19 957,15 points.

Les valeurs japonaises ont souffert du retard pris dans l'adoption du budget. *« L'absence de progrès dans la discussion parlementaire est la première explication des ventes observées aujourd'hui »*, estimé Tadahiro Kamogawa, de la maison de titre Yamaichi Securities.

La veille, la Bourse de New York s'était repliée de 0,22 %. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles avait cédé 12,65 points, pénalisé par la baisse des marchés obligataires. Le rendement de l'emprunt d'Etat américain à trente ans s'était tendu jusqu'à 6,46 %. *« Le marché se cherche,* constate Paul Rabbit, analyste chez Oppenheimer & Co. *Les technologiques ont cessé de mener la danse. La distribution a tenté, sans succès, de prendre le relais. »* Les valeurs de haute technologie ont été attaquées après que Texas Instruments eut annoncé avoir révisé à la baisse ses prévisions concernant le marché mondial des semiconducteurs.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 06/03	Cours au 06/03	Var. en %
Paris CAC 40	2005,89	[illegible]	+0,20
New-York/DJ indus.	5636,27	[illegible]	-0,11
Tokyo/Nikkei	20241,20	[illegible]	+0,28
Londres/FT100	3758,90	[illegible]	-0,48
Francfort/Dax 30	2466,04	[illegible]	-0,53
Frankfort/Commer.	877,37	[illegible]	-1
Bruxelles/Bel 20	2004,78	[illegible]	+0,01
Bruxelles/Général	1727,30	[illegible]	+0,02
Milan/MIB 30	999	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	345,50	[illegible]	—
Madrid/Ibex 35	326,76	[illegible]	+0,81
Stockholm/Affarsal	1476,58	[illegible]	—
Londres FT30	2794,80	[illegible]	-0,47
Hong Kong/Hang S.	11378,70	[illegible]	-0,66
Singapour/Strait t	2429,74	[illegible]	-0,11

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

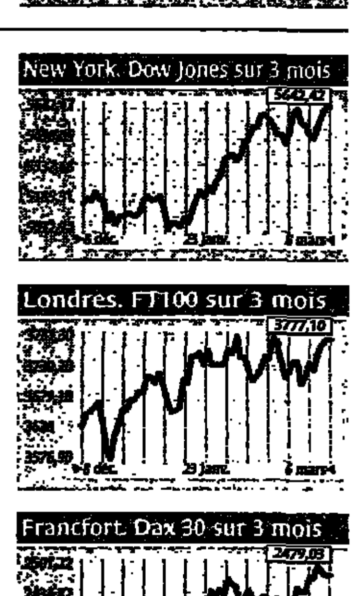
	06/03	06/03
Alcoa	58,37	58
American Express	46,62	47
Allied Signal	58,37	58,25
AT & T	64,25	64,75
Bethlehem	14,50	14,25
Boeing Co	80,75	81,25
Caterpillar Inc.	67,62	67,75
Chevron Corp.	56	55,37
Coca-Cola Co	83,12	84,25
Disney Corp.	66,50	66,75
Du Pont Nemours&Co	79,62	80,75
Eastman Kodak Co	75,50	73,75
Exxon Corp.	82,25	80,87
Gén. Motors Corp.H	57,75	57,50
Gén. Electric Co	77,87	78,25
Goodyear T & Rubbe	51	50,37
IBM	117	119
Intl Paper	36,75	36,50
J.P. Morgan Co	84,62	85,37
Mc Don Dougl	88,75	89,50
Merck & Co.Inc.	66,25	68,87
Minnesota Mng.&Mfg	65,87	65,37
Philip Moris	103,62	104
Procter & Gamble C	86,50	87,62
Sears Roebuck & Co	47,87	49
Texaco	83,12	80,37
Union Carb.	45,75	45,87
Utd Technol	110,12	110
Westingh. Electric	18,50	18,75
Woolworth	15	14,62

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	06/03	06/03
Allied Lyons	5,13	5,10
Barclays Bank	7,62	7,65
B.A.T. industries	5,61	5,72
British Aerospace	8,79	8,77
British Airways	5,35	5,32
British Gas	2,39	2,38
British Petroleum	5,41	5,40
British Telecom	3,67	3,74
B.T.R.	3,23	3,22
Cadbury Schweppes	5,36	5,55
Eurotunnel	0,77	0,81
Forte	3,48	3,46
Glaxo	8,76	9,18
Grand Metropolitan	4,37	4,34
Guinness	4,71	4,67
Hanson Plc	1,89	1,90
Great Ic	6,82	6,88
H.S.B.C.	10,68	10,71
Impérial Chemical	9,30	9,37
Legal	7,12	7,16
Marks and Spencer	4,36	4,35
National Westminst	6,96	6,95
Peninsular Orienta	5,38	5,39
Reuters	7,19	7,18
Saatchi and Saatch	1,05	1,04
Shell Transport	8,51	8,40
Smithkline Beecham	7,11	6,99
Tate and Lyle	4,89	4,87
Univeler Ltd	12,10	12,09
Zeneca	12,81	12,93

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	06/03	06/03
Allianz Holding N	2786	2814
Basf AG	370	370,30
Bayer AG	449,50	450,80
Bay hyp&Wechselbk	37,30	37,37
Bayer Vereinsbank	43,81	43,70
BMW	815	824,50
Commerzbank	342	338,70
Continental AG	25,70	24,90
Daimler-Benz AG	817	816,50
Degussa	528,50	522,50
Deutsche Babcock A	91,30	92,50
Deutsche Bank AG	75,05	75,50
Dresdner BK AG FR	38,15	38,20
Henkel VZ	571	572
Hoechst AG	460,30	462,30
Karstadt AG	570	563,50
Kaufhof Holding	474	477
Linde AG	880	887
DT. Lufthansa AG	230,40	229,80
Man AG	415	414,70
Mannesmann AG	526,20	538
Mettallges AG	32,94	32,86
Preussag AG	433,50	437,50
Rwe	60,70	60,80
Schering AG	106	107
Siemens AG	829,50	834,70
Thyssen	286,50	288,50
Veba AG	69,80	70,17
Viag	648	656
Wellag AG	721	726


New York. Dow Jones sur 3 mois

Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

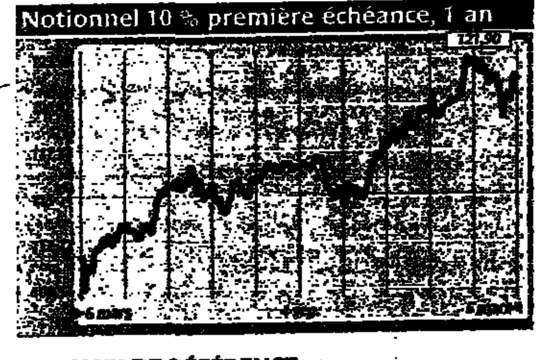
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse, jeudi 7 mars. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars était en recul de 26 centièmes, à 121,70 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,60 %, soit un écart de 0,28 % par rapport à celui du titre d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en forte baisse, le rendement de l'emprunt à trente ans se tendant à 6,46 %. Jeudi, la Banque de France a laissé inchangé, à 4,06 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les opérateurs s'attendaient, toutefois, à un geste du conseil de la politique monétaire de l'institut d'émission, réuni dans la matinée, sur le taux des appels d'offres. Celui-ci, fixé à 3,90 % depuis le 8 février, pourrait être ramené à 3,80 %.


Notionnel 10 %, première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 06/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,81	[illegible]	7,39	[illegible]
Allemagne	3,25	[illegible]	7,12	[illegible]
Grande-Bretagne	6,75	[illegible]	7,72	[illegible]
Italie	9,62	[illegible]	10,60	[illegible]
Japon	0,38	[illegible]	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,19	[illegible]	6,41	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 06/03	Taux au 06/03	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,39	[illegible]	100,86
Fonds d'État 5 à 7 ans	6	[illegible]	100,92
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,36	[illegible]	101,01
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,57	[illegible]	101,04
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,24	[illegible]	100,89
Obligations françaises	6,80	[illegible]	100,65
Fonds d'État à TME	-1,75	[illegible]	101,06
Fonds d'État à TRE	-1,22	[illegible]	100,41
Obligat. franç. à TME	-1,08	[illegible]	100,01
Obligat. franç. à TRE	+0,17	[illegible]	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 06/03	Vente 06/03	Achat 06/03	Vente 06/03
Jour le jour	4,0625	—	4,0625	—
1 mois	[illegible]	4,12	[illegible]	4,21
3 mois	4,22	4,25	4,15	4,30
6 mois	[illegible]	4,31	[illegible]	4,35
1 an	4,28	4,40	4,30	4,50
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4,3797	—	4,3797	—
Pibor Francs 3 mois	4,2656	—	4,2656	—
Pibor Francs 6 mois	4,3125	—	4,3125	—
Pibor Francs 9 mois	4,3594	—	4,3594	—
Pibor Francs 12 mois	4,4063	—	4,4063	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,6615	—	4,6615	—
Pibor Ecu 6 mois	4,6458	—	4,6458	—
Pibor Ecu 12 mois	4,6563	—	4,6563	—

MATIF

Échéances 06/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	129482	121,90	122,20	121,88	121,96
Juin 96	36112	[illegible]	122,12	[illegible]	121,88
Sept. 96	2	120,68	120,68	120,68	120,68
Déc. 96	153	119,46	119,46	119,46	119,72
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	11832	95,66	95,70	95,66	95,69
Juin 96	11372	95,69	95,72	95,68	95,70
Sept. 96	4748	95,68	95,71	95,67	95,69
Déc. 96	3119	95,57	95,61	95,52	95,58
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	2453	90,70	90,80	90,58	90,60
Juin 96	1689	[illegible]	90,22	90,06	90,10

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 06/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 96	11452	2020	2022	2007	2018
Avril 96	1278	[illegible]	2025,50	[illegible]	2021,50
Mai 96	51	2016,50	2015,50	[illegible]	2013,50
Juin 96	449	[illegible]	1998,50	[illegible]	1996

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,0585 | US/DM → 1,4755 | US/¥ → 105,3000 | DM/F ↘ 3,4219 | £/F ↘ 7,7345

Hausse du dollar

LE DOLLAR était en nette hausse, jeudi matin 7 mars, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4850 mark, 105,55 yens et 5,0825 francs.

Le billet vert se retrouvait ainsi à son plus haut niveau depuis cinq semaines face à la monnaie allemande. Il profite des anticipations d'une prochaine baisse des taux directeurs de la Bundesbank, laquelle rendrait le deutschemark moins attractif. Le nombre de chômeurs a fortement progressé en Allemagne au mois de février. Jeudi matin, le président de la banque centrale allemande, Hans Tietmeyer, a estimé que l'institut d'émission *« continuera à examiner avec attention s'il y a une petite marge de baisse »*.

Le franc restait ferme face à la monnaie allemande. Il s'échangeait à 3,4240 francs pour un deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 06/03	% 06/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,1900	-0,13	330	354
Ecu	6,3510	-0,29	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,0685	-0,23	4,7700	5,3700
Belgique (100 F)	16,6480	-0,13	16,1000	17,3000
Pays-Bas (100 fl)	305,6500	-0,12	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2535	-0,54	3	3,5000
Danemark (100 krd)	88,5900	-0,11	82,7000	92,7000
Irlande (1 iep)	7,9540	-0,12	7,6000	8,3500
Gde-Bretagne (1 L)	7,7345	-0,11	7,3100	8,1600
Grèce (100 drach.)	2,0965	-0,18	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	73,9500	-0,12	68,5000	78,5000
Suisse (100 F)	420,4900	-0,17	407	431
Norvège (100 k)	78,6200	-0,13	72,7000	81,7000
Autriche (100 sch)	48,6580	-0,13	47,2500	50,3500
Espagne (100 pes.)	4,0525	+0,25	3,7700	4,3700
Portugal (100 esc.	3,3000	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,6843	-0,47	3,4000	4
Japon (100 yens)	4,8007	-0,55	4,5700	4,9200
Finlande (mark)	110,0700	-0,40	103,5000	114,5000

PARITÉS DU DOLLAR	07/03	06/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4755	1,4755	—
TOKYO : USD/Yens	105,3000	105,3000	—

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0617	5,0682	5,0712	5,0707
Yen (100)	4,8129	4,8069	4,8228	4,4178
Deutschemark	3,4250	3,4245	3,4254	3,4251
Franc Suisse	4,2118	4,2095	4,2151	4,2129
Lire ital. (1000)	3,2698	3,2668	3,2690	3,2668
Livre sterling	7,7424	7,7360	7,7447	7,7389
Peseta (100)	4,0536	4,0508	4,0557	4,0536
Franc Belge	16,666	16,685	16,679	16,672

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,12	4,25	4,31
Eurodollar	5,25	5,19	5,19
Eurolivre	6,19	6,12	5,94
Eurodeutschemark	3,31	3,28	3,22

L'OR

	cours 06/03	cours 06/03
Or fin (k. barre)	63800	63900
Or fin (en lingot)	64350	64400
Once d'Or Londres	393,60	393,60
Pièce française(20f)	364	363
Pièce suisse (20f)	368	363
Pièce Union lat(20f)	368	369
Pièce 20 dollars us	2550	2505
Pièce 10 dollars us	1382,50	1382,50
Pièce 50 pesos mex.	2380	2400

LE PÉTROLE

En dollars	cours 06/03	cours 06/03
Brent (Londres)	17,95	17,95
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	06/03	06/03
Dow-Jones comptant	222,60	223,65
Dow-Jones à terme	350,41	350,75
CRB	243,48	243,17
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2564	2564
Cuivre à 3 mois	2522	2522
Aluminium comptant	1587,50	1587,50
Aluminium à 3 mois	1616	1616
Plomb comptant	744	744
Plomb à 3 mois	741,50	741,50
Etain comptant	6075	6075
Etain à 3 mois	6140	6140
Zinc comptant	1028	1028
Zinc à 3 mois	1047	1047
Nickel comptant	7610	7610
Nickel à 3 mois	7710	7710

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,37	—
Platine à terme	—	—
Palladium	135	—
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	5,08	—
Maïs (Chicago)	3,86	—
Grain. soja (Chicago)	7,16	—
Tourt. soja (Chicago)	227,60	—
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	200	200
Orge (Londres)	108	—
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1230	—
Café (Londres)	1975	—
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,81	—
Jus d'orange (New-York)	1,30	—

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 7 MARS

Liquidation : 22 mars
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,29 %
CAC 40 : 2011,75

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Compen-sation (1)
EDF-GDF 3%	7800	7720	– 1,02	7650
B.N.P. (T.P)	945	940	– 0,52	936
Cr.Lyonnais(T.P.)	870	847	– 2,64	847
Renault (T.P.)	1884	1865	– 1	1881
Rhone Poulenc(T.P)	2051	—	—	2050
Saint Gobain(T.P.)	1250	1216	– 2,72	1206
Thomson S.A (T.P)	1088	1075	– 1,19	1070
Accor	716	715	– 0,13	670
Air Liquide	891	887	– 0,44	900
Alcatel Alsthom	451,30	447,50	– 0,84	440
Alcatel Cable	398,10	415	+ 4,24	370
Alspi	448	449	+ 0,22	360
AGF-Ass.Gen.France	140,10	139,60	– 0,35	146
Axa	316,90	317	+ 0,03	315
Axime	541	536	– 0,92	460
Bail Investis.	872	870	– 0,22	855
Bancaire (Cie)	545	545	—	520
Bazar Hot. Ville	472	471,50	– 0,10	445
Bertrand Faure	170,10	171,90	+ 1,05	149
BIC	567	572	+ 0,88	570
BIS	476	475,90	– 0,02	450
B.N.P.	193,50	192,40	– 0,56	185
Bollore Techno.	557	558	+ 0,17	495
Bongrain	2903	2870	– 1,13	2840
Bouygues	502	497	– 0,99	525
Canal +	914	1068	+ 16,84	945
Cap Gemini Sogeti	165,40	168,50	+ 1,87	144
Carnaudmetalbox	223,80	223,70	– 0,04	218
Carrefour	3481	3489	+ 0,22	3180
Casino Guichard	176	178	+ 1,13	170
Casino Guich.ADP	128,40	128,50	+ 0,07	127
Castorama Dl (Li)	940	940	—	890
C.C.F.	241	242	+ 0,41	240
CCMX(ex.CCMC) Ly	61	61,40	+ 0,65	56
Cegid (Ly)	484	484	—	420
CEP Communication	487	490	+ 0,61	460
Cerus Europ.Reun	87,30	86,60	– 0,80	79
Cetelem	1068	1056	– 1,12	1000
CGIP	1265	1240	– 1,97	1090
Chargeurs	1375	1369	– 0,43	1150
Christian Dior	610	614	+ 0,65	570
Ciments Fr.Priv.B	256	255,90	– 0,03	220
Clarins	620	617	– 0,48	550
Club Mediterranee	483,40	492,50	+ 1,88	460
Coflexip	177,50	176	– 0,84	168
Colas	972	972	—	908
Comptoir Entrep.1	14	14,10	+ 0,71	13,50
Comptoir Moder.	1860	1845	– 0,80	1730
CPR	445	444,50	– 0,11	415
Cred.Fon.France	78,70	77,60	– 1,39	69
Credit Local Fce	414,80	412	– 0,57	400
Credit Lyonnais CI	227	224,50	– 1,10	225
Credit National	389	395	+ 1,54	375
CS Signaux(CSEE)	239,50	241	+ 0,62	230
Damart	4260	4280	+ 0,46	3950
Danone	795	791	– 0,50	770
Dassault-Aviation	504	503	– 0,19	475
Dassault Electro	290	289,80	– 0,06	275
De Dietrich	247	251,10	+ 1,65	265
Degremont	478	465	– 2,71	460
Dev.R.N-P.Cal #Li	54,50	52,10	– 4,40	52
DMC (Dollfus Mi)	247,20	246	– 0,48	250
Docks France	924	917	– 0,75	870
Dynaction	120,90	120	– 0,74	95
Eaux (Gle des)	517	515	– 0,38	520
Ecco	1075	1070	– 0,46	920
Eiffage	769	765	– 0,52	745
Elf Aquitaine	352,80	356	+ 0,90	355
Eramet	358	353	– 1,39	350
Eridania Beghin	884	882	– 0,22	855
Essilor Intl	1222	1229	+ 0,57	1200
Essilor Intl ADP	835	846	+ 1,31	810
Esso	603	596	– 1,16	595
Eurafrance	2010	2000	– 0,49	1830
Euro Disney	14,15	13,95	– 1,41	14
Euro RSCG W.W.	525	520	– 0,95	470
Europe 1	1245	1254	+ 0,72	1190
Eurotunnel	6	6,05	+ 0,83	6,50
Filipacchi Medias	906	896	– 1,10	900
Finextel	76	75,10	– 1,18	76
Fives-Lille	496,10	496,50	+ 0,08	465
Fromageries Bel	5400	5470	+ 1,29	4900
Galeries Lafayette	1569	1566	– 0,19	1290
GAN	153	154	+ 0,65	142
Gascogne (B)	510	504	– 1,17	490
Gaz et Eaux	2100	2100	—	1960
Geophysique	302	307,50	+ 1,82	235
G.F.C.	395	397,90	+ 0,73	395
Groupe Andre S.A.	492	491,10	– 0,18	435
Gr.Zannier #(Ly)	100	94,30	– 5,70	77
GTM-Entrepose	346	346	—	320
Guilbert	713	710	– 0,42	590
Guyenne Gascogne	1616	1638	+ 1,36	1550
Havas	379,30	398,90	+ 5,16	380
I.D.I.A	200	200	—	220
Imetal	721	718	– 0,41	700
Immeubl.France	338,50	320	– 5,46	340
Ingenico	53,80	57,90	+ 7,62	36
Interbail	272,10	255	– 6,28	285
Intertechnique 1	585	583	– 0,34	550
Jean Lefebvre	312,10	312,10	—	295
Klepierre	655	645	– 1,52	605
Labinal	736	731	– 0,67	640
Lafarge	350,50	350,70	+ 0,05	330
Lagardere (MMB)	134,70	134,60	– 0,07	126
Lapeyre	296	292,80	– 1,08	285
Lebon	246,10	247	+ 0,36	215
Legrand	900	904	+ 0,44	890
Legrand ADP	646	651	+ 0,77	580
Legris indust.	242,50	240,70	– 0,74	182
Locindus	860	867	+ 0,81	848
L'Oreal	1436	1440	+ 0,27	1370
LVMH Moet Vuitton	1145	1144	– 0,08	1100
Lyonnaise Eaux	471,10	471,30	+ 0,04	455
Marine Wendel	440	442,50	+ 0,56	380
Matra-Hachette	130,40	129,60	– 0,61	125
Metaleurop	48,10	48,50	+ 0,83	49
Metrologie Inter.	22,90	22,80	– 0,43	19
Michelin	238,10	237,10	– 0,41	225
Moulinex	88	87,90	– 0,11	88
Navigation Mixte	779	[illegible]	—	720
Nord-Est	145,60	145,90	+ 0,20	126
Nordon (Ny)	470	475	+ 1,06	450
NRJ #	564	565	+ 0,17	565
OLIPAR	130	130,50	+ 0,38	107
Paribas	279,90	281,60	+ 0,60	255
Pechiney	208,40	208	– 0,19	199
Pechiney CIP	236	236	—	215
Pechiney Intl	108,40	109,10	+ 0,64	108
Pernod-Ricard	323,50	321,60	– 0,58	320
Peugeot	786	773	– 1,65	715
Pinault-Prin.Red.	1186	1188	+ 0,16	1190
Plastic-Omn.(Ly)	440	441	+ 0,22	406
Poliet	500	499	– 0,20	460
Primagaz	500	498	– 0,40	480
Promodes	1338	1327	– 0,82	1340
Publicis	359,90	365	+ 1,41	370
Radiotechnique	500	505	+ 1	480
Remy Cointreau	147,80	146,30	– 1,01	141
Renault	153	149,40	– 2,35	140
Rexel	1103	1114	+ 0,99	1040
Rhone Poulenc A	125	127,60	+ 2,08	122
Rochette (La)	32,80	33	+ 0,60	30
Roussel Uclaf	1026	1057	+ 3,02	970
Rue Imperiale(Ly)	4270	4200	– 1,63	4040
Sade (Ny)	180	180	—	180
Sagem SA	3320	3325	+ 0,15	3100
Saint-Gobain	652	653	+ 0,15	620
Saint-Louis	1562	1558	– 0,25	1430
Salomon (Ly)	3224	3223	– 0,03	2800
Salvepar (Ny)	432	432	—	425
Sanofi	355	370,60	+ 4,39	345
Sat	2180	2326	+ 6,69	2010
Saupiquet (Ns)	1350	1373	+ 1,70	1380
Schneider SA	227,30	233,50	+ 2,72	205
SCOR SA	185	197,90	+ 6,97	188
S.E.B.	730	758	+ 3,83	680
Sefimeg	377	377	—	350
SEITA	200	202	+ 1	196
Selectibanque	107,50	107,50	—	107
SFIM	1120	1115	– 0,44	1100
SGE	126,70	127,90	+ 0,94	110
Sidel	1425	1433	+ 0,56	1380
Simco	469,80	470	+ 0,04	482
S.I.T.A.	1034	1043	+ 0,87	950
Skis Rossignol	1823	1847	+ 1,31	1680
Sligos	472	473	+ 0,21	455
Societe Gale A.	582	578	– 0,68	571
Sodexho	1835	1865	+ 1,63	1830
Sommer-Allibert	1690	1675	– 0,88	1490
Sophia	230	225	– 2,17	215
Spir Communication	550	562	+ 2,18	500
Strafor Facom	343	342,60	– 0,11	345
Suez	198,60	197,10	– 0,75	183
Synthelabo	352,60	369,20	+ 4,70	340
Technip	432	425	– 1,62	430
Thomson-CSF	129,30	128,50	– 0,61	121
Total	334,10	334,30	+ 0,05	335
UAP	117,90	115,60	– 1,95	113
UFB Locabail	514	503	– 2,14	[illegible]
UGC DA (M)	288	290	+ 0,69	[illegible]
UIC	70,50	78	+ 10,63	[illegible]
UIF	438	437,90	– 0,02	[illegible]
UIS	145	150,40	+ 3,72	[illegible]
Unibail	533	530	– 0,56	[illegible]
Union Assur.Fdal	590	585	– 0,84	[illegible]
Usinor Sacilor	82,95	80,65	– 2,77	[illegible]
Valeo	255,60	253	– 1,01	[illegible]
Vallourec	235	234,50	– 0,21	[illegible]
Via Banque	218,80	218	– 0,36	[illegible]
Worms & Cie	272,50	275,60	+ 1,13	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1005	1012	+ 0,69	[illegible]
Elf Gabon	857	865	+ 0,93	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Compen-sation (1)
ABN Amro Hol.#	243	[illegible]	– 0,04	[illegible]
Adidas AG #	321,40	[illegible]	+ 1,74	[illegible]
American Express	233,10	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Anglo American #	320	[illegible]	+ 1,56	[illegible]
Amgold #	522	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.	16,10	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
A.T.T. #	329,90	[illegible]	– 1,48	[illegible]
Banco Santander #	229	[illegible]	+ 4,27	[illegible]
Barrick Gold #	149,20	[illegible]	– 0,06	[illegible]
B.A.S.F. #	1264	[illegible]	+ 2,05	[illegible]
Bayer #	1542	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
Blenheim Group	21	[illegible]	– 0,47	[illegible]
Buffelsfontein #	23	[illegible]	+ 4,34	[illegible]
Chase Manhattan #	376	[illegible]	– 1,48	[illegible]
Cordiant PLC	8,40	[illegible]	– 1,19	[illegible]
Crown Cork ord.	252,20	[illegible]	– 0,11	[illegible]
Crown Cork PF CV	255	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	2821	[illegible]	– 0,10	[illegible]
De Beers #	164	[illegible]	—	[illegible]
Deutsche Bank #	257	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Dresdner Bank #	131	[illegible]	– 0,30	[illegible]
Driefontein #	73,60	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Du Pont Nemours #	405,60	[illegible]	—	[illegible]
Eastman Kodak #	377,30	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
East Rand #	4	[illegible]	+ 3,75	[illegible]
Echo Bay Mines #	66,55	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Electrolux #	239	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Ericsson #	110,80	[illegible]	– 2,97	[illegible]
Exxon Corp. #	412	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Ford Motor #	164,80	[illegible]	– 1,88	[illegible]
Freegold #	45,40	[illegible]	+ 2,20	[illegible]
Gencor Limited #	18,30	[illegible]	+ 3,82	[illegible]
General Elect. # ■	396	[illegible]	– 0,47	[illegible]
General Motors #	266,10	[illegible]	– 1,01	[illegible]
Gle Belgique #	422	[illegible]	– 0,47	[illegible]
Grd Metropolitan	33,80	[illegible]	—	[illegible]
Guinness Plc #	36	[illegible]	+ 2,22	[illegible]
Hanson Plc	14,85	[illegible]	– 1,01	[illegible]
Harmony Gold #	61,90	[illegible]	+ 2,82	[illegible]
Hitachi #	50,90	49,60	– 2,55	[illegible]
Hoechst #	1575	1600	+ 1,58	1520
I.B.M #	601	595	– 0,99	600
I.C.I #	72,50	73	+ 0,68	[illegible]
Ito Yokado #	285	282,50	– 0,87	[illegible]
Matsushita #	81,50	80,60	– 1,10	[illegible]
Mc Donald's #	269	267	– 0,74	[illegible]
Merck and Co #	345	343,90	– 0,31	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	60,40	61,50	+ 1,82	[illegible]
Mobil Corporat.#	565	571	+ 1,06	[illegible]
Morgan J.P. #	430,20	430	– 0,04	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5590	5580	– 0,17	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	73,70	72,90	– 1,08	[illegible]
Norsk Hydro #	214	212,10	– 0,88	[illegible]
Petrofina #	1440	1441	+ 0,06	[illegible]
Philip Morris #	525	526	+ 0,19	[illegible]
Philips N.V #	209,50	205,50	– 1,90	[illegible]
Placer Dome Inc #	139,50	140,30	+ 0,57	[illegible]
Procter Gamble #	437,40	438	+ 0,13	[illegible]
Quilmes	218	219	+ 0,45	[illegible]
Randfontein #	42,35	43,40	+ 2,47	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	325	331,50	+ 2	[illegible]
Royal Dutch #	709	713	+ 0,56	[illegible]
R T Z #	72,50	72,05	– 0,62	[illegible]
Sega Enterprises	230,50	227	– 1,51	[illegible]
Saint-Helena #	37,80	39	+ 3,17	[illegible]
Schlumberger #	369,70	381,70	+ 3,24	[illegible]
SGS Thomson Micro.	180	172,90	– 3,94	[illegible]
Shell Transport #	65,10	66	+ 1,38	[illegible]
Siemens #	2852	2865	+ 0,45	[illegible]
Sony Corp. #	303,90	298,70	– 1,71	[illegible]
Sumitomo Bank #	94,90	93,40	– 1,58	[illegible]
T.D.K #	258	252,20	– 2,24	[illegible]
Telefonica #	79,70	80,25	+ 0,69	[illegible]
Toshiba #	38,15	37	– 3,01	[illegible]
Unilever #	678	678	—	[illegible]
United Technol. #	564	560	– 0,70	[illegible]
Vaal Reefs #	473,90	477	+ 0,65	[illegible]
Volkswagen A.G #	1889	1897	+ 0,42	[illegible]
Volvo (act.B) #	110,20	110,80	+ 0,54	[illegible]
Western Deep #	241,50	246	+ 1,86	[illegible]
Yamanouchi #	112,90	113	+ 0,08	[illegible]
Zambia Copper	3,60	3,59	– 0,27	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**

JEUDI 7 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,70	3,172 d
CEPME 8,5% 88-97CA	104,40	5,922 d
CEPME 9% 89-99 CA#	110,95	5,066 †
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,467
CFD 9,7% 90-03 CB	118,25	0,954
CFD 8,6% 92-05 CB	114,10	0,728
CFF 10% 88-98 CA#	108,27	3,880
CFF 9% 88-97 CA#	104,61	3,959
CFF 10,25%90-01 CB#	110,95	10,166 †
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,38	7,828
CLF 9%88-93/98 CA#	107,26	0,984
CNA 9% 4/92-07	117	7,697
CRH 8,6% 92/94-03	111,27	6,038
CRH 8,5% 10/87-88#	109,04	0,163 o
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,51	0,611
EDF 8,6% 92-04 #	—	7,942 d
Em.Etat10,26%86-96	—	—
Emp.Etat 6%93-97 #	101,87	3,934
Finansder 9%91-06#	115,90	2,631
Finansd.8,6%92-02#	112,40	1,057
Floral9,75% 90-99#	112,83	6,180
OAT 8,5% 87-97CA#	104,89	6,061
OAT 9,90%85-97 CA#	108,63	2,434
OAT 88-98 TME CA	102,30	0,748
OAT 9/85-98 TRA	100,80	2,955 ↓
OAT 9,50%88-98 CA#	109,90	6,775 ↓
OAT TMB 87/99 CA	99,69	0,581
OAT 8,125% 89-99 #	108,66	6,482 d
OAT 8,50%90/00 CA#	110,85	8,128
OAT 85/00 TRA CA	105,70	3,706 †
OAT 10%5/85-00 CA#	116,51	7,923 o
OAT 89-01 TME CA	—	0,748
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,71	2,508
OAT 8,50% 89-19 #	113,37	3,228
OAT 8,50%92-23 CA#	113,03	7,479
SNCF 8,8% 87-94CA	108,58	8,940
Lyon.Eaux 6,5%90CV	893,60	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	247	255
Bains C.Monaco	595	610
B.N.P.Intercont.	346	333,10
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Cambodge	915	950
Carbone Lorraine	620	622
CBC	105	105
Centenaire Blanzy	355	385
Ceragen Holding ◆	19	19
Champex (Ny)	16,20	14,50
CIC Un.Euro.CIP	360,20	364
C.I.T.R.A.M. (B)	2181	2185
Cpt Lyon Alem.	413,50	408
Concorde-Ass Risq	777	776
Gpe Valfond ex.CMP ◆	13	15
Credit Gen.Ind. ◆	30	30
Darblay ◆	475	475
Didot Bottin	660	660
Eaux Bassin Vichy	4250	4250
Ecia	745	760
Ent.Mag. Paris ◆	1600	1600
Eridania Beghin CI	821	822
Fidei ◆	48	54,90 d
Finalens	375	389
F.I.P.P. ●	100,50	100,50
Fonciere (Cie) ◆	480	480
Fonciere Euris	198	190,50
Foncina # ◆	430	430
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1132	1180
From. Paul-Renard	2050	2050
Gaumont #	372	372
Genefim	130	134,80
Gevelot	1430	1430
G.T.I (Transport)	348	347
Immobail	114,50	115,50
Immobanque	699	700
Im.Marseillaise	6270	6250
Invest.(Ste Cie.)	1320	1300
Lille Bonnieres	2400	2400
Locafinanciere ◆	410	400
Louvre #	185	185
Lucia	55	[illegible]
Monoprix	161	160
Metal Deploye	435	432
Mors #	14,40	14
Navigation (Nle) ◆	67,05	67,05
Paluel-Marmont	271	[illegible]
Pap.Clairefont(Ny)	1295	1250
Parfinance ◆	208	208
Paris Orleans	280	280,20
Piper Heidsieck ◆	1435	1430
Porcher ◆	210	210
Promodes (CI) ◆	936	[illegible]
PSB Industries Ly	345	[illegible]
Rochefortaise Com.	202,50	[illegible]
Rosario ◆	191,20	191,20
Rougier #	519	[illegible]
S.A.F.I.C Alcan	270,50	275
Saga	181	176
Salins du Midi	471	471
Savoisienne (M) ◆	140	140
Silic	750	750
S.L.P.H. ◆	167	167
Sofal ◆	121	121
Soffo ◆	261	261
Sofitam act.a reg. ◆	67,70	67,70
Sofragi ◆	3810	3810
Soudure Autogene ◆	979	979
Sovabail ◆	339	339
Taittinger ◆	1689	1689
Tour Eiffel ◆	279	279
Elyo	179,50	[illegible]
Vicat	466	[illegible]
Virax ◆	126	126

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG.	1136	1136
Fiat Ord.	16,25	16,25
Gevaert	300,10	300,10
Gold Fields South	150,10	150,10
Kubota Corp.	28,55	28,55
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	45,10	45,10
Ottomane(cie Fin.)	180	182,80
Robeco	371,40	[illegible]
Rodamco N.V.	142	140,50
Rolinco	398,30	399
Solvay SA	2951	2951

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**

JEUDI 7 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	62,85	62
AFE #	366	366
Aigle #	210,10	209
Albert S.A (Ns) ◆	144	144
Altran Techno. #	1044	1040
Montaignes P.Gest. ◆	580	580
Bque Picardie (Li) ◆	561	561
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	249	249
Bque Vernes	600	605
Beneteau #	575	579
B I M P ◆	76	76
Boiron (Ly) #	528	531
Boisset (Ly)#	223,10	223,50
But S.A.	301	304
Cardif SA	765	800
CDA-Cie des Alpes	152	150
C.E.E #	261,80	270
CEGEP #	152,10	152
Cermex # (Ly) ◆	310	310
CFPI #	270,50	275
Change Bourse (M)	312	310
Christ.Dalloz #	1360	1440
Cipe France Ly #	430	437
CNIM CA#	179,80	180,80
Codetour	307,50	301
Comp.Euro.Tele-CET	333	339
Conflandey S.A.	295,10	295,10
C.A. de la Brie	347	347
C.A.Gironde (B)	446	446
C.A.Haute Normand	350	350
C.A.Ille & Vilaine	343,50	330
C.A. Paris IDF	691	685
C.A.de l'Isere Ly# ◆	368	368
C.A.Loire Atl.Ns #	375	308
C.A.Loire/H.Loire#	197,50	200
C.A.Morbihan (Ns)	334,90	333,90
C.A.du Nord (Li)	473	471
C.A. Oise CCI ◆	247	247
C.A.Pas de Calais	427	426
C.A. Somme CCI	243	243,50
C.A.Toulouse (B)	384	386
CF/PE(ex.GAN part) ◆	131	131
Chaine et Trame #	174,50	169
C.A. Midi CCI#(Ly)	288	288
Creeks	65	65
Devanlay ◆	530	530
Deveaux(Ly)#	614	606
Devernois (Ly)	510	510
Ducros Serv.Rapide ◆	72	72
Ecco Trav.Tempo Ly	430	420,10
Emin-Leydier# (Ly)	476	470
Europ.Extinc.(Ly)	228	230
Europ Propulsion	449	450
Expand s.a. ◆	294	294
Factorem	655	670
Falveley #	335	335
Finacor	125,90	125
Fininfo	445	445
Fructivie	630	620
Gautier France #	309	310
Gel 2000	85	84,50
GFI Industries #	600	590
Girodet # (Ly) ◆	50	50
GLM S.A.	262,50	262,50
Grandoptic.Photo #	475,50	482
Gpe Guillin # Ly	181,60	184,30
Kindy #	198	190,10
Guerbet	318	325
Hermes internat.1#	1210	1186
Hurel Dubois	466,50	489,80
ICBT Groupe #	238,50	240
I.C.C. ◆	150	169,30
Idianova ◆	70	70
Immob.Hotel. #	61	58,50
Installux (Ly)	505	505
Int. Computer #	84,60	85
Invest.Paris	150	150
IPBM	66,60	65,80
M6-Metropole TV	481,50	[illegible]
Manitou #	678	689
Manutan	860	868
Marie Brizard	1180	1170
Maxi-Livres/Profr.	285	288
Mecadyne ◆	159,20	159,20
Mecelec (Ly)	95	95,50
MGI Coutier	266,70	[illegible]
Michel Thierry#	720	717
Monneret Jouet Ly#	69	69
Naf-Naf #	62	60,35
Norbert Dentres.#	840	[illegible]
N.S.C Schlum. Ny	753	785
OGF Omn Gest.Fin.	900	908
Onet #	940	[illegible]
Paul Predault #	173	177
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	111	113,70
Pochet	1125	1130
Poujoulat Ets (Ns) ◆	214	214
Radiall #	680	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	194,20	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	1098	1098
Robertet #	1270	1270
Rouleau-Guichard	460	462
Securidev #	67	67,60
Sediver #	250	[illegible]
Serbo	290	[illegible]
Siparex (Ly) #	92	93,50
Smoby (Ly)#	668	[illegible]
Sofco (Ly)	107	[illegible]
Sofibus ◆	413	[illegible]
Sogepag #	134,90	[illegible]
Sogeparc (Fin)	720	[illegible]
Sopra	289	[illegible]
Steph.Kelian #	112	[illegible]
Sylea	477	[illegible]
Teisseire-France ◆	214,90	[illegible]
TFI-1	531	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	434	[illegible]
Trouvay Cauvin #	95	[illegible]
Unilog	476	[illegible]
Union Fin.France	520	[illegible]
Via Credit(Banque) ●	121,60	[illegible]
Viel et Cie #	145	[illegible]
Vilmorin et Cie #	430	[illegible]
Virbac	681	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**

JEUDI 7 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,02	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	130	[illegible]
Nobel ◆	298	[illegible]
Mumm ◆	1000	[illegible]
Générale Occidentale ◆	45,75	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

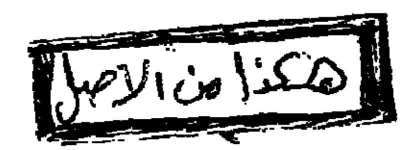
SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 6 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Agipi Ambition (Axa) ◆	117,22	111,64
Arbitr. Court Terme	9351,66	9351,66
Arbitr. Première	8876,71	8788,82
Arbitr. Sécurité	17116,13	17032,97
Antigone Trésorerie	846597	846597
Natio Court Terme	13604	13604
Natio Court Terme2	369528	369528
Natio Epargne	22619,80	22395,54
Natio Ep. Capital C/D	15249,55	15098,56
Natio Ep. Croissance	2251,44	2207,29
Natio Ep. Obligations	223,34	218,96
Natio Epargne Retraite	137,05	134,36
Natio Epargne Trésor	10455,46	10434,59
Natio Epargne Valeur	550,86	540,06
Natio France Index	1073,46	1052,41
Natio Immobilier	1209,58	1185,86
Natio Inter	1847,13	1810,91
Natio Monétaire C/D	5298,61	5298,61
Natio Opportunités	159	155,88
Natio Patrimoine	1492,46	1463,20
Natio Perspectives	1220,72	1190,80
Natio Placements C/D	75827,09	75827,09
Natio Revenus	1078,81	1063,79
Natio Sécurité	11485,44	11485,44
Natio Valeurs	1017,41	992,47
Moneden	88525,70	88525,70
Oblig. tres caté.	231,59	228,17
Valorg ◆	2361,52	2346,33
Nord Sud Dévelop.	2124,26	2120,02
Livret Portefeuil.	868,61	843,31
Patrimoine Retraite	294,93	289,15
Sicav Associations	2344,13	2344,13
Valreal ◆	34179,52	34162,46
Comptavalor	2262,31	2258,92
Fonsicav	18547,89	18510,27
France Obligations	490,21	485,36
HLM Monétaire	18071,64	18071,64
Oblisécurité Sicav	5586,42	5586,42
Mutualité dépôts	18020,27	17984,30
Première Oblig. C	12846,47	12846,47
Première Oblig. D	11175,74	11170,15
Sensivalor	34934,69	34934,69
Trésor Plus	1750,71	1733,38
Trésor Trimestriel	1026,50	1016,34
Ecur. Actions futur	209,01	202,92
Ecur. Distrimonétaire	10736,64	10736,64
Ecur. Expansion	79165,06	78549,66
Ecur. Géovaleurs	2871,02	2787,40
Ecur. Investissement	172,30	167,28
Eparcourt-Sicav	202,38	201,38
Livret Bourse Inv.	634,80	616,31
Cicamonde	1286,81	1249,33
Ecocic	1329,82	1291,09
Francic	542,53	526,73
Francic Pierre	118,34	114,89
Francic Régions	1629,33	1581,87
Oblicic Mondial	3341,19	3297,87
Oblicic Régions	1167,39	1150,14
Rentacic	165,94	163,49
Asie 2000	739,01	707,19
Saint-Honoré Capital	17510,48	17000,47
St-Honoré March. Emer.	610,44	584,15
St-Honoré Pacifique	746,38	714,24
Eurco Solidarité	1281,63	1268,94
Lion 20000	16579,07	16579,07
Lion Association	11011,46	11011,46
Lion Plus	1374,31	1347,36
Lion Trésor	2409,15	2385,30
Oblilion	1793,49	1775,73
Sicav 5000	551,85	541,03
Slivafrance	887,12	869,73
Slivam	470,75	461,52
Slivarente	233,34	228,76
Slivinter	576,05	564,75
Trilion	5287,86	5220
Avenir Alizes	2001,11	1961,82
Crédit Mutuel Capital	1686,69	1653,62
Créd.Mut.Ep.Cour.T ◆	853,41	853,41
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	98,69	96,85
Créd.Mut.Ep.J	22179,31	22179,31
Créd.Mut.Ep.long.T	225,34	219,38
Créd.Mut.Ep.Monde	1179,95	1148,57
Créd.Mut.Ep.Quatre	1111,61	1089,81
Sécuritaux	1773,94	1773,94
Stratégie Actions	919,10	883,73
Stratégie Rendement	1760,93	1709,50
Amplia ◇	114832,79	114832,79
Atout Amérique	134,80	131,51
Atout Asie	100,62	98,12
Atout Futur C	576,82	562,75
Atout Futur D	550,24	536,83
Coexis	1785,22	[illegible]
Dieze	1803,19	[illegible]
Elicash ◇	910690,42	910690,42
Epargne-Unie	163,14	159,16
Eurodyn	1665,45	1624,83
Indicia ◆	1211,73	1180,36
Moné.JC ◇	11483,59	11483,59
Moné.JD ◇	11483,59	11483,59
Oblifutur	3873,62	[illegible]
Oraction	1702,95	[illegible]
Proficius	1003,12	[illegible]
Revenu-Vert	1194,30	[illegible]
Sévéa ◆	105,05	[illegible]
Synthésis	15627,22	[illegible]
Uni Associations ◇	120,28	[illegible]
Uni Foncier	1297,09	[illegible]
Uni France	646,45	[illegible]
Uni Garantie C	1669,50	[illegible]
Uni Garantie D	1357,42	[illegible]
Uni-Régions	1548,43	[illegible]
Univar C ◇	297,76	[illegible]
Univar D ◇	297,76	[illegible]
Univers Actions	180,88	[illegible]
Univers-Obligations	2175,94	[illegible]
Cadence 1	1076,36	[illegible]
Cadence 2	1060,94	[illegible]
Cadence 3	1068,49	[illegible]
Capioblig	8379,53	[illegible]
Interoblig	6287,54	[illegible]
Intersélection Fce	564,05	[illegible]
S.G. France opport. C	1633,31	[illegible]
S.G. France opport. D	1575,06	[illegible]
S.G. Monde opport. C	1131,14	[illegible]
S.G. Monde opport. D	1131,14	[illegible]
Sogenfrance C	1427,92	[illegible]
Sogenfrance D	1317,81	[illegible]
Sogéporgne	310,24	[illegible]
Sogevar	1248,57	[illegible]
Soginter	1763,97	[illegible]
Amplitude Monde D	771,06	[illegible]
Elanciel D	127,45	[illegible]
Emergence Poste D	105,68	[illegible]
Intensys D	112,22	[illegible]
Oblitys D	578,52	[illegible]
Plénitude D	154,62	[illegible]
Solstice D	2351,05	[illegible]
Thésora C	900,69	[illegible]
Thésora D	856,11	[illegible]
Revenus Trimestr.	5301,71	[illegible]

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

SPORTS

AUTOMOBILISME **Le Britannique Damon Hill et le Canadien Jacques Villeneuve, pilotes de l'écurie Williams-Renault, ont successivement réalisé, jeudi 7 mars, les meilleurs temps des deux séances d'entraînement du Grand Prix d'Australie, à Melbourne, qui ouvre *le championnat du monde 1996* de formule1. ●DAUPHIN du double champion du monde allemand Michael Schumacher en 1995, Hill apparaît comme le favori d'une saison qui promet une confontation entre les Williams-Renault et les Benetton-Renault du Français Jean Alesi et de l'Autrichien Gherard Berger. ●SCHUMACHER, avec une Ferrari encore peu fiable, devrait connaître un début de saison modeste. Jeudi, dans la deuxième séance, il a terminé à la neuvième place à près de 2 secondes et demi de Villeneuve, après avoir réalisé le deuxième meilleur temps dans la première séance.**

Williams-Renault aborde la saison 1996 en favori

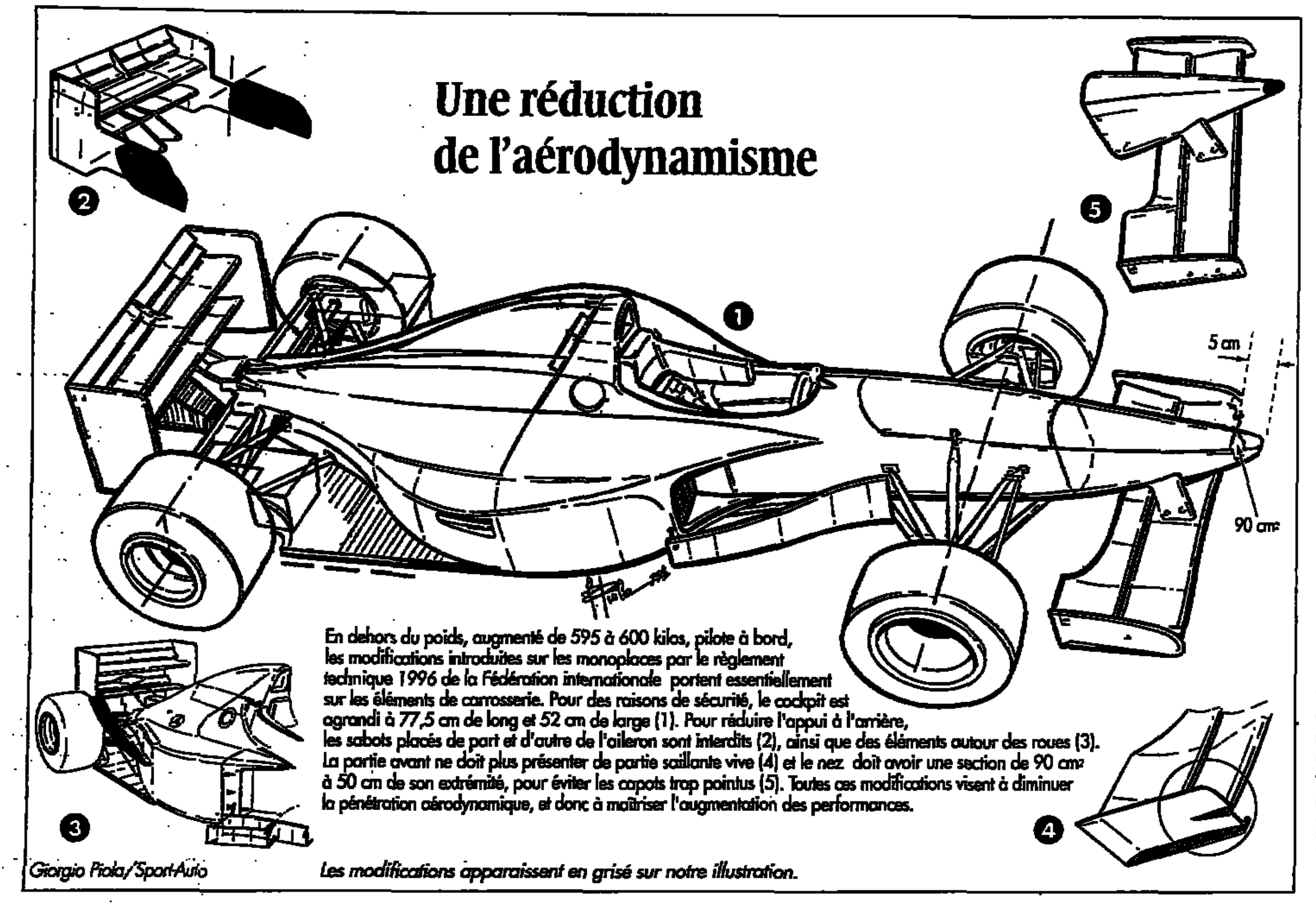
Le Grand Prix d'Australie marque l'ouverture d'un championnat du monde plus équilibré. Avec son coéquipier Jacques Villeneuve, le pilote britannique Damon Hill semble avoir les moyens de dominer Michael Schumacher et Jean Alesi

MELBOURNE
de notre envoyé spécial

La formule 1 s'est d'abord offert une bouffée de nostalgie. A 300à l'heure, il est si rare de se pencher sur le passé. Jeudi 7mars, à Melbourne, Michael Schumacher a eu le privilège d'effectuer les premiers tours de roue de la saison 1996. La Ferrari 310 au rouge flambant neuf s'est élancée en tête, respectueusement suivie par la Williams de Damon Hill. C'était sans doute, sous les nuages et le vent d'une fin d'été austral, l'ultime lien tissé avec une époque révolue, ce passé si proche où le champion du monde allemand écrasait la discipline, accablait à chaque tour de piste le moral fragile de son rival britannique. Un peu moins d'une heure plus tard, l'ordre ancien avait vécu. Hill signait le meilleur temps de cette séance destinée à faire connaissance avec un nouveau circuit. Le plus rapide, c'était lui. Tout pouvait recommencer.

FORMULE 1

Sponsors, organisateurs, pilotes, le petit monde de la F1 a passé l'hiver à rêver d'une nouvelle distribution des rôles et à guetter les signes du changement. Il fallait oublier 1995, et un Michael Schumacher trop fort, trop rapide, engoncé dans son statut de dominateur arrogant, prompt à étouffer toute velléité de suspense. Le fleuron du sport automobile qui appuie son triomphe et sa puissance financière sur des milliards de téléspectateurs n'allait-il pas finir par lasser les plus mordus d'entre eux ? La formule 1 a besoin de ces chocs de pilotes et de caractères. Elle ne s'est jamais mieux portée qu'au plus fort du duel opposant Alain Prost à Ayrton Senna.



En dehors du poids, augmenté de 595 à 600 kilos, pilote à bord, les modifications introduites sur les monoplaces par le règlement technique 1996 de la Fédération internationale portent essentiellement sur les éléments de carrosserie. Pour des raisons de sécurité, le cockpit est agrandi à 77,5 cm de long et 52 cm de large (1). Pour réduire l'appui à l'arrière, les sabots placés de part et d'autre de l'aileron sont interdits (2), ainsi que des éléments autour des roues (3). La partie avant ne doit plus présenter de partie saillante vive (4) et le nez doit avoir une section de 90 cm² à 50 cm de son extrémité, pour éviter les capots trop pointus (5). Toutes ces modifications visent à diminuer la pénétration aérodynamique, et donc à maîtriser l'augmentation des performances.

Giorgio Piola/SportAuto

Les modifications apparaissent en grisé sur notre illustration.

En 1995, Damon Hill, malgré une voiture supérieure, n'avait jamais pu trouver l'élan nécessaire pour se hisser à la hauteur de Schumacher. Le transfert du pilote allemand dans l'écurie Ferrari a résolu une partie du problème. La Scuderia, *en panne* de titre mondial des pilotes depuis 1979, a encore beaucoup à faire pour redevenir elle-même. A l'aube de cette nouvelle saison, elle ne semble guère capable de doter sa vedette d'un matériel apte à gagner toutes les courses. Elle a même rencontré des problèmes inattendus *pour une écurie qui avoue dépenser* plus de 700 millions de francs cette année. Un défaut de conception a entaché la nouvelle voiture. A Melbourne, plusieurs des responsables techniques et sportifs de l'écurie avouaient avoir fait une croix sur le début de saison. L'Australie, disaient-ils, ne pouvait être qu'un essai *grandeur nature*.

Damon Hill, au contraire, bénéficie avec la FW 18 d'une voiture très compétitive. Elle a dominé l'intersaison, impressionnante de constance et d'efficacité, dévorant goulûment les kilomètres sur le circuit portugais d'Estoril. A l'Albert Park de Melbourne, elle a démontré *sa capacité* à *s'imposer d'emblée. Le* fils de Graham Hill cumule les avantages. Il voit écarter pour un temps de sa route le seul pilote qui lui donnait des cauchemars. Il entame sa quatrième saison dans l'écurie Williams. Tous les recoins lui en sont désormais connus. Il peut s'abriter derrière la fiabilité et la puissance du moteur *Renault qui garde en*core de l'avance sur ses concurrents. Son coéquipier est un débutant. Jacques Villeneuve, champion 1995 d'Indycar, en reste au stade de l'apprentissage des Grands Prix. Même s'il a réalisé le meilleur temps de la deuxième séance d'entraînement, jeudi, ses dons présumés ne *suffiront sans doute pas à lui faire* sauter une classe dès les premières courses.

La nouvelle donne a semblé déteindre à Melbourne jusque sur les caractères. Damon Hill, arrivé le dernier sur le circuit après quelques jours de vacances, s'est montré plus serein que l'an dernier. Il s'est dit prêt à assumer ce rôle de favori, conscient qu'il s'agissait pour lui de « *la saison où jamais* ». Quant à Michael Schumacher, il s'est glissé dans un rôle inédit de modeste, comme s'il cherchait à bâtir sur la faiblesse momentanée de son équipe une nouvelle image, plus humaine, plus souriante. Au petit jeu des pronostics, il a d'ailleurs reconnu faire de Hill son favori. Lui travaille pour l'avenir, pour 1997. Cette saison, il limite son ambition à la victoire dans quelques courses, et à l'amorce d'un redressement sensible de Ferrari.

Il faudra donc s'essayer à d'autres rivalités. Damon Hill *peut craindre* Benetton. La voiture de Jean Alesi et Gerhard Berger est, comme la sienne, équipée du moteur Renault. Le Français et l'Autrichien ont le désavantage de débuter dans l'équipe. Ils figurent parmi les pilotes les plus expérimentés, et attendent, eux aussi, beaucoup de cette saison. *McLaren, Jordan et Sauber* se cantonnent volontiers dans le rôle des outsiders. Ils ne désespèrent pas s'insérer dans la lutte qui pourrait opposer Williams et Benetton. Tous trois jouissent de la présence à leur côté d'un grand constructeur, respectivement Mercedes, Peugeot et Ford, qui les fournit en moteur.

Pascal Ceaux

Une seule séance de qualification

L'organisation des essais *avant chaque Grand Prix est* modifiée cette saison. Il n'y a plus qu'une seule séance de qualification la veille de chaque course, au lieu de deux. Elle dure une heure, avec un nombre de tours limité à douze. Les deux séances du vendredi sont transformées en essais libres, *comme celles du samedi matin*, pour la mise au point des monoplaces. Les pilotes les moins performants devraient être interdits de départ, puisque les temps supérieurs à 107 % de ceux réalisés par l'auteur de la pole position sont, en théorie, éliminatoires. Mais le plateau, *qui est passé de 26 à 22 voitures* entre 1995 et 1996, pourrait conduire les organisateurs à faire preuve parfois de mansuétude.

Le Grand Prix de France à Magny-Cours jusqu'en 1999

Le comité directeur de la Fédération française du sport automobile (FFSA), présidé par Jean-Marie Balestre, a annoncé, mercredi 6 mars, que les Grands Prix de France continueraient à être disputés, jusqu'en 1999, sur le circuit de Magny-Cours (Nièvre) qui les accueille depuis 1991. Un mois après avoir décidé d'attribuer au circuit Paul-Ricard du Castellet (Var) cinq Grands Prix de France à partir de 1997.

Le projet de la FFSA a été tenu en échec par l'Association des constructeurs de FI (FOCA), dont le patron, Bernie Ecclestone, a négocié les droits de retransmission télévisée avec les dirigeants de Magny-Cours sans tenir le moindre compte des souhaits des dirigeants sportifs français. L'accord a été connu des responsables du Castellet le 20 février. Ils ont alors compris qu'il leur fallait cesser d'attendre l'hypothétique engagement de Bernie Ecclestone comme promoteur de leur propre épreuve.

Dès le 2 février, la FFSA avait pourtant tenté de reprendre la main en désignant le circuit provençal. Pour perdre, puisque Le Castellet ne pouvait, et pour cause, présenter avant la fin *du mois* de février *l'indispensable accord* avec la FOCA. Les collectivités locales, qui s'apprêtaient à financer largement les 80 millions de francs de travaux nécessaires ont été les plus vives à réagir. *« Magny-Cours a été créé de toutes pièces par* « amitiés politiques » *et on pouvait légitimement attendre de l'alternance politique un juste rétablissement en faveur du Var et du circuit du Castellet »*, a ainsi rappelé Hubert Falco, président (UDF-PR) du conseil général du Var.

Quant à la proposition de la FFSA de tenter d'obtenir de la FOCA, dans l'avenir, l'organisation d'un Grand Prix d'Europe au Castellet, elle est accueillie avec ironie par François Chevallier, *directeur du circuit du Castellet : « Nous apprécions le geste, mais nous ne prenons pas les aumônes ».*

C. de. C.

Le FC Nantes retrouve la flamme contre le Spartak Moscou

ET NICOLAS OUÉDEC toucha la grâce. Cela arriva peu après l'heure de jeu et dura trois minutes à peine. Mais cette parenthèse eut pour l'avant-centre nantais un goût d'éternité. Longtemps après la fin du match contre le Spartak Moscou, mercredi 6 mars, le joueur cherchait en vain les mots pour décrire ce *« moment de pure euphorie »* qu'il venait de vivre.



COUPE D'EUROPE

Ce furent trois minutes limpides, ponctuées de trois fulgurances. Elles parurent un clip de promotion du ballon rond qui voudrait démontrer que le football peut encore être beau et généreux. Il y eut d'abord ce contrôle orienté et cette frappe *en extension qui s'écrasa* sur la barre. Puis, dans le même souffle, suivit un amorti de la poitrine et un retourné acrobatique que le gardien russe, Rouslan Nigmatouline, détourna in extremis. Enfin, vint un corner et un fameux coup de *tête*. Ce dernier geste, à la 67e minute, ne fut pas le plus beau de la trilogie. Il fut pourtant le seul couronné de succès et pourrait s'avérer décisif.

En inscrivant le second but du FC Nantes, après celui de Japhet N'Doram en première mi-temps, Nicolas Ouédec a donné à son équipe *de légitimes raisons d'es*pérer une qualification pour les demi-finales de la Ligue des champions. Ce 2-0 final constitue un capital de départ intéressant avant le match retour à Moscou, le 20 mars. Il met également un terme à six victoires consécutives du Spartak dans la *compétition européenne.*

PULSION MALSAINE

Nul n'est invincible, sauf l'hiver russe. Georgui Yartsev, l'entraîneur moscovite, peut maudire ce fléau national. Après plus de trois mois d'interruption, de glaciation, le championnat de Russie reprend seulement. Le Spartak Moscou jouait donc, au stade de la Beaujoire, son premier match officiel de la saison. Rude entrée en matière. Malgré un stage prolongé en Andalousie, l'équipe manquait à l'évidence de condition physique.

Il n'y a pourtant pas là une raison suffisante de bouder son plaisir. Nantes a bien joué. L'équipe ressembla à elle-même, vive et inspirée. Elle ne fut pas cette ombre sinistre qui hante la neuvième place du classement du championnat de France de *division 1. « On a rééquilibré tout ça »*, expliquait Jean-Claude Suaudeau, l'entraîneur, un des meilleurs garagistes du pays quand une mécanique va de guingois et qu'il faut la remettre d'aplomb, à coups de réglages technico-tactiques.

Il n'empêche que le football gardera toujours un halo de mystère. Il restera toujours une zone inexplorée, quelque part du côté de chez Freud. Une équipe qui traîne sa misère depuis la fin de la trêve se métamorphose alors en bête de combat. Un joueur qui peine pendant plus d'une heure découvre soudain, l'espace de trois minutes, la *« flamme »* qu'il recherchait désespérément. *« J'étais de mieux en mieux dans ma tête au fil du temps,* expliquait Nicolas Ouédec. *Je me libérais à chacune de mes courses. »* Jusqu'à cette explosion, ce rêve éveillé qui dura le temps d'une prière. De déflagration, il y en eut une autre, malheureusement, moins de dix minutes après l'exploit de « Nico ». Celle-là avait également quelque chose à voir avec ce cher Sigmund. Un moment d'égarement, une pulsion malsaine, Reynald *Pedros qui y va d'un coup de* pied prohibé contre son garde du corps, hors du cours du jeu. Reynald a vu rouge. Helmut Krug, l'arbitre allemand, également.

Le meneur de jeu nantais se retrouve donc suspendu pour au moins un match et sans doute plus. Sa réaction déplacée risque de peser lourd. Georgui Yartsev voit même dans cette absence au match retour *« la seule raison d'espérer une qualification »* du Spartak Moscou. Sur un terrain de football, Reynald Pedros est un funambule, admirable et dangereux. Il a une nouvelle fois basculé dans le vide et a failli entraîner avec lui son équipe, réduite à dix et dominée dans le dernier quart d'heure. *« Ce carton rouge, c'est très bête »*, résumait Claude Makélélé. On ne saurait mieux dire.

Benoît Hopquin

■ **RUGBY : le pilier anglais Jason Leonard,** qui était accusé d'avoir blessé l'Ecossais Rob Wainwright d'un coup de poing, samedi 2 mars à Murrayfield *(Le Monde du 5 mars)*, ne sera pas sanctionné. Le *comité des cinq* nations a estimé, mercredi 6 mars, que les images télévisées, pourtant sans équivoque, ne constituaient pas une *« preuve convaincante permettant de condamner Leonard pour jeu dangereux »*. Contrairement au Français Richard Dourthe et à l'Irlandais Peter Clohessy, sanctionnés dans des circonstances similaires pendant ce Tournoi, Leonard pourra donc jouer dans dix jours à Twickenham contre l'Irlande.

■ **Trois changements ont été effectués par les sélectionneurs,** mercredi 6 mars, dans le XV de France qui doit rencontrer le pays de Galles à Cardiff, samedi 16 mars, pour la dernière journée du Tournoi des cinq nations. Stéphane Glas (Bourgoin-Jallieu) et Sylvain Dispagne (Toulouse), remplaceront respectivement Thierry Lacroix, au centre, et Fabien Pelous en troisième ligne (nº 8). Le talonneur toulonnais Marc de Rougemont a été retenu à la place du Bayonnais Jean-Michel Gonzalez.

■ **SKI ALPIN : Katja Seizinger est assurée de gagner la Coupe du monde.** Troisième de la descente de Lillehammer, mercredi 6 mars, l'Allemande ne peut plus être rattrapée par l'Autrichienne Anita Wachter. Katja Seinzinger succède à la Suissesse Vreni Schneider.

RÉSULTATS

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS
Quarts de finale aller

Nantes-Spartak Moscou	2-0
Real Madrid-Juventus Turin	1-0
Dortmund-Ajax Amsterdam	0-2
Legia Varsovie-Panathinaikos	0-0

BASKET-BALL

COUPE RONCHETTI
Finale aller

Alcamo-Tarbes	63-81

SKI ALPIN

FINALE DE LA COUPE DU MONDE
Descente messieurs

1. L. Kjus (Nor.), 1 min 27 s 9 ; 2. G. Mader (Aut.), à 0 s 39 ; 3. K. Ghedina (Ita.), à 0 s 40 ; 4. P. Runggaldier (Ita.), à 0 s 43 ; 5. L. Alphand (Fra.), à 0 s 66.

Classement final de la Coupe du monde de descente

1. L. Alphand, 577 pts ; 2. G. Mader, 407 ; 3. P. Orlieb (Aut.), 359 ; 4. L. Kjus, 343 ; 5. B. Kernen (Sui.), 325

Classement général provisoire de la Coupe du monde.

1. L. Kjus, 1 138 pts ; 2. G. Mader, 955 ; 3. M. von Gruenigen (Sui.), 838 ; 4. L. Alphand, 759

Descente dames

1. H. Zurbriggen (Sui.), 1 min 10 s 25 ; 2. I. Kostner (Ita.), à 0 s 1 ; 3. K. Seizinger (All.), à 0 s 35 ; 4. R. Goetschl (Aut.), à 0 s 85 ; 5. M. Dorfmeister (Aut.), à 0 s 88 (. . .). 14. C. Montillet (Fra.), à 1 s 69

Classement final de la Coupe du monde de descente

1. P. Street (EU), 640 pts ; 2. K. Seizinger, 465 ; 3. H. Zurbriggen, 449 et I. Kostner 449 ; 5. W. Zelenskaja (Rus.), 424 (. . .), 13. C. Montillet (Fra.), 164

Classement général provisoire

1. K. Seizinger, 1 292 pts ; 2. A. Wachter (Aut.), 943 ; 3. M. Ertl (All.), 934 ; 4. I. Kostner, 845 ; 5. P. Street, 837

Le violon résiste à la fibre de carbone

Les luthiers préfèrent toujours le bois aux matériaux composites. Des scientifiques ont tenté, sans convaincre, de percer le mystère de la planchette d'épicéa

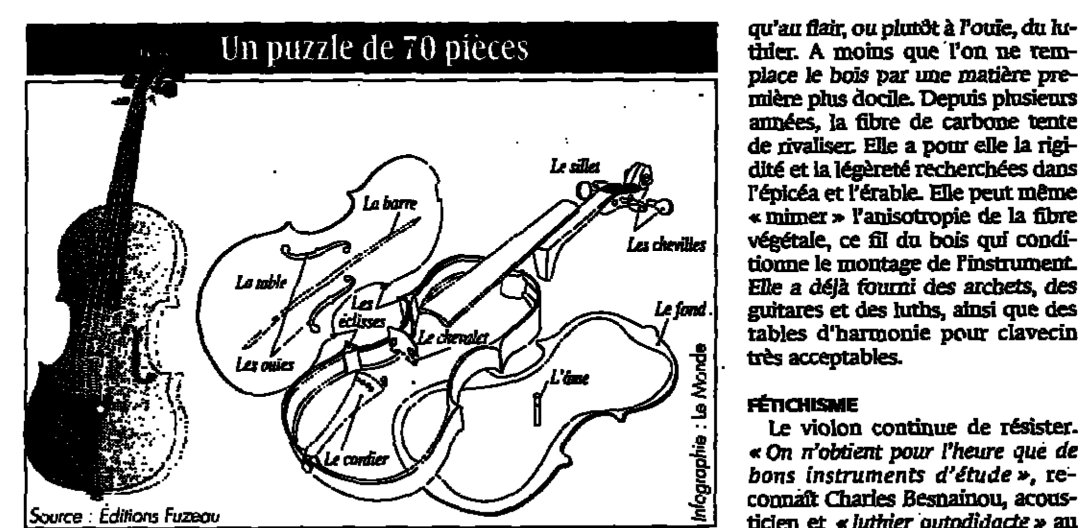
Comment contrôler la sonorité qu'aura un violon ? Le savoir-faire des luthiers répond de façon empirique à cette question. Le bois reste leur matière de prédilection. L'idée selon laquelle son vieillissement « bonifie » l'instrument est profondément ancrée, mais reste difficile à vérifier scientifiquement. Deux chercheurs britanniques ont constaté qu'une vibration appliquée à une pièce d'épicéa entraîne une migration des molécules d'eau qu'elle renferme. Mais ce phénomène, censé améliorer les qualités acoustiques du bois, n'est probablement pas transposable à un instrument complexe, dont il est encore difficile de réaliser des copies en carbone rivalisant avec un stradivarius.

STRADIVARIUS... Plus de deux siècles après la mort du facteur de Crémone résonnent encore aux oreilles des mélomanes ses incomparables violons, universellement copiés, mais, dit-on, jamais égalés. Quel est donc le secret incrusté dans ces quelques planches qui sonnent aussi en espèces trébuchantes – souvent plusieurs millions de francs – et alimentent une spéculation forcenée ? La formule du vernis utilisé a été perdue, les *instruments ont été rallongés*, leurs manches redressés pour acquérir la puissance requise par le répertoire toujours plus étoffé et parfois étouffant du soliste. Bien que toutes les pièces ne soient pas d'origine, le son n'en reste pas moins insurpassable.

Si bien que l'idée s'est peu à peu imposée qu'un violon se bonifie avec l'âge et la pratique. Question *de temps, disent les luthiers*, d'ajustement progressif des quelque 70 pièces du puzzle mélodieux, de répartition des tensions dans la structure du bois, d'évaporation des résines qui l'imprègnent. Ces intuitions, instruites et autorisées par trois siècles de savoir-faire, n'ont pas empêché les scientifiques de plancher sur le sujet, et de rechercher leurs propres explications à un phénomène éminemment subjectif. Dernière en date *de ces tentatives, l'expérimentation* proposée par deux chercheurs de la South Bank University de Londres paraît assez peu convaincante.

Dans une correspondance publiée par l'hebdomadaire *Nature* du 22 février, MM. Hunt et Balsan se proposent d'expliquer *« pourquoi les vieux violons sonnent plus doux »*. Ils montrent comment une planchette d'épicéa, soumise pendant plusieurs heures à une fréquence de 10 hertz, dans diverses conditions d'humidité, voit varier son degré d'« amortissement » de la résonance et augmenter sa rigidité. Il apparaît ainsi que la mise en vibration du bois augmente son coefficient de résonance, ce qui, avec un haut ratio rigidité/poids, constitue le critère de sélection des matériaux par les luthiers.

Les deux chercheurs expliquent ce phénomène par la mise en circulation des molécules d'eau contenues dans les fibres du bois, et leur concentration dans des zones de « basse énergie », où les vibrations sont moins sensibles. Ils en déduisent que, dans une ambiance d'humidité relative moyenne ou haute, *« la qualité du son* [du violon] *pourrait être améliorée par une pratique régulière »*.



Les qualités d'un violon dépendent pour beaucoup des bois qui entrent dans sa fabrication : épicéa pour la caisse de résonance et les éclisses, manche en érable, cordier en ébène, chevilles en ébène, palissandre ou en buis, archet en bois de Pernambouc, etc.

Cette conclusion est jugée hâtive par certains acousticiens et luthiers qui, s'ils ne contestent pas la validité des observations effectuées sur un « bout de bois », se montrent en revanche plus réservés sur leur transposition à un instrument complet.

PANTOUFLES ET CASSEROLES

« Quand on joue d'un violon, note Xavier Boutillon, du laboratoire d'acoustique musicale (LAM) du CNRS, *toutes les fréquences sont sollicitées, il vibre de partout. » « Ici, l'expérience, ne dure que quarante-huit heures, et l'on ne sait pas si le bois a été préalablement vieilli*, ajoute Anne Houssay, technicienne de restauration au laboratoire du Musée de la Musique. *Or on sait que la cristallisation de la cellulose, qui prend plusieurs années, a des effets sur la viscoélasticité du bois. »*

Les hommes de l'art, tel Pascal Camurat, secrétaire du groupement des luthiers archetiers de France, font chorus : *« Le bois n'est pas homogène, les vibrations modifient les pressions inhérentes au montage de l'instrument. »* Du reste, rien n'indique que le vieillissement constitue en soi un gage de qualité. Si l'on voue un culte aux instruments anciens, c'est bien souvent parce que la sélection naturelle a fait son office : le temps n'a retenu que les meilleurs, et l'on pourrait trouver des « strad », assure-t-on, qui sonnent comme des *« pantoufles »* ou des *« casseroles »*. Le jugement des instrumentistes, qui, au fil des années, se sont faits à leur violon autant que l'inverse, est à cet égard sujet à caution...

Serait-il donc impossible de prévoir le comportement d'un violon ? Sans doute peut-on, en ces matières organiques, ne se fier qu'au flair, ou plutôt à l'ouïe, du luthier. A moins que l'on ne remplace le bois par une matière première plus docile. Depuis plusieurs années, la fibre de carbone tente de rivaliser. Elle a pour elle la rigidité et la légèreté recherchées dans l'épicéa et l'érable. Elle peut même « mimer » l'anisotropie de la fibre végétale, ce fil du bois qui conditionne le montage de l'instrument. Elle a déjà fourni des archets, des guitares et des luths, ainsi que des tables d'harmonie pour clavecin très acceptables.

FÉTICHISME

Le violon continue de résister. *« On n'obtient pour l'heure que de bons instruments d'étude »*, reconnaît Charles Besnainou, acousticien et *« luthier autodidacte »* au LAM. Pour obtenir un violon de concert composite, il faudrait que des luthiers apprivoisent ces nouveaux matériaux, mais ils hésitent à sauter le pas. Cette réticence n'est pas seulement conditionnée par un *« fétichisme de l'objet ancien »*, selon l'expression de Charles Besnainou. Qui dit carbone, dit aussi production industrielle, effet de série pour amortir le coût de la matière première, encore prohibitif. Il suffirait qu'un industriel de Mirecourt, la capitale vosgienne de la lutherie, ou d'ailleurs se décide à investir dans une chaîne, et toute la production artisanale risquerait de vaciller. Il faut dix ans pour former un luthier, et cent heures pour faire un violon. Combien en faudrait-il pour qu'un agent de maîtrise moule un instrument composite ?

Reste à savoir si celui-ci, même personnalisé, pourrait rivaliser avec un « strad » ou un guarnerius ? Pascal Camurat assure que le son ne sera jamais comparable, et préfère, s'il faut absolument évoluer, rechercher un bois plus dense et plus dur. Les musiciens seront les meilleurs juges. Si l'on en croit l'altiste Gérard Caussé, qui a eu l'occasion de tester un « composite » canadien à l'Ensemble intercontemporain, le carbone offre une *« grande facilité d'émission de son, une grande régularité et une forme qui facilite la technique instrumentale »*. En revanche, il lui était plus difficile de *« façonner la sonorité et de moduler les harmoniques »* qu'avec son alto italien du XVIe siècle, un gaspero di Salo, qui constitue en lui-même *« une œuvre d'art »*. Le violon « sylvestre » a donc encore quelques mesures d'avance.

Hervé Morin

Des instruments recherchés

Elève du luthier de Crémone Niccolo Amati, Antonio Stradivari (1644-1737) est le créateur de plus d'un millier d'instruments à cordes, parmi lesquels les violons les plus célèbres, cités par le *Monde de la musique* du mois de mars, sont le « Viotti » (1709), le « Vieuxtemps » (1710), le « Dauphin » (1714), l'« Alard » (1715) ou le « Messie » (1716). De véritables bijoux qui font le bonheur des concertistes, mais aussi celui, sans doute moins désintéressé, des collectionneurs, voire des gangsters.

A preuve, les prix astronomiques atteints lors de ventes aux enchères par certains des instruments du maître italien – 4,9 millions de francs pour un exemplaire de 1709, 9 millions de francs pour un autre de 1720, 1 million de dollars (5 millions de francs) pour un troisième de 1713, le « Gibson », volé et racheté 100 dollars par un obscur musicien du Connecticut – ou la rançon de 15 millions de francs réclamée en avril 1987 au virtuose Pierre Amoyal par la Ndrangheta, la Mafia calabraise.

La nappe phréatique du centre de Saclay est polluée par du tritium

M. Birraux a rendu son rapport annuel

RENDANT PUBLIC, mercredi 6 mars, le sixième rapport sur le contrôle de la sûreté et la sécurité des installations nucléaires de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques, son rapporteur, Claude Birraux, a souligné la présence de tritium dans la nappe phréatique qui court sous le centre du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) de Saclay (Essonne). Si ces concentrations de produit radioactif *« supérieures à la normale »* ne doivent pas, selon le député (UDF) de Haute-Savoie, *« susciter a priori de grandes inquiétudes au plan sanitaire »*, elles semblent révélatrices d'un transfert de radionucléides des installations vers la nappe et découler *« directement des activités actuelles du centre »*.

M. Birraux, qui s'est appuyé sur des mesures effectuées par l'Office de protection des rayonnements ionisants (OPRI) dépendant du ministère de la santé, invite l'OPRI à demander au CEA une explication *« claire et convaincante »* de ces teneurs suspectes. Le parlementaire rappelle cependant que les activités révélées par les forages n'ont culminé, en 1991, qu'à 580 becquerels par litre, alors que le niveau d'activité dérivé de la limite annuelle d'ingestion est de 3,7 millions de becquerels par litre... Il lui semble qu'un effort de transparence similaire devrait être étendu aux centres nucléaires dont la nappe phréatique est *« moins nette »* qu'à Saclay – notamment celui de Marcoule (Gard), autour duquel il réclamait, dans son précédent rapport, une étude épidémiologique (*Le Monde* des 18 et 19 décembre 1994).

La radioprotection reste au cœur du rapport 1995, M. Birraux se prononçant pour la traduction *« rapide et sans états d'âme »* dans le droit français de la directive européenne qui devrait prochainement être adoptée sur la base de la norme CIPR 60 recommandée par la Commission internationale pour la protection radiologique. Emise en 1990, la CIPR 60 porte la limite de dose pour les travailleurs du nucléaire à 20 millisiverts par an et à 1 mSv en moyenne pour le public, alors que les limites françaises sont fixées depuis 1958 respectivement à 50 et 5 mSv par an.

UNE CONTROVERSE « TOUFFUE »

En 1994, la France avait retardé l'adoption de ces nouvelles normes (*Le Monde* du 2 juillet 1994) avant de demander à l'Académie des sciences un rapport sur l'opportunité de leur révision. Le 23 novembre 1995, l'Académie estimait que l'évaluation des risques sous-tendant la CIPR 60 était excessive, et que les normes actuelles étaient suffisantes. M. Birraux juge la controverse scientifique *« complexe et touffue »*, et souhaite la tirer vers le terrain politique, estimant que le véritable débat doit porter sur les critère d'*« acceptabilité »* du risque radiologique évoqué par la CIPR.

M. Birraux s'est également intéressé à la gestion des déchets de très faible activité et des déchets issus de l'extraction du minerai d'uranium (50 millions de tonnes de résidus). Il recommande l'installation d'observatoires sur les anciennes mines du Limousin, où des sites de stockage sont réaménagés. Dans sa 29e et dernière recommandation, M. Birraux réclame des services de radioprotection une meilleure définition des scénarios retenus pour évaluer l'impact des installations nucléaires et des déchets radioactifs de toute sorte.

H. M.

La suspension des travaux de la Hague est confirmée

LES TRAVAUX DE RECOUVREMENT du centre de stockage de déchets radioactifs de la Manche (CSM) resteront suspendus jusqu'à ce que la commission scientifique indépendante ait rendu son rapport définitif, a annoncé, mercredi 6 mars, le ministre de l'industrie, Franck Borotra. Le ministre a reconnu que cette commission l'avait informé, dans un *« rapport d'étape »*, que ces travaux, interrompus fin novembre sur décision de justice, pouvaient se poursuivre sans inconvénient. Elle rejoignait ainsi l'avis de la cour d'appel de Caen (*Le Monde du 9 février*). *« Dans le souci qu'aucune ambiguïté ne subsiste dans la volonté de transparence du gouvernement sur la préservation de l'environnement »*, M. Borotra a cependant décidé de confirmer la suspension de la couverture, en attendant la remise du rapport définitif, prévue le 30 juin.

Le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, qui est à l'origine de la création de la commission, avait indiqué, elle aussi, en février qu'il n'y aura pas de recouvrement définitif du CSM tant que le gouvernement n'aura pas tiré les conclusions qui s'imposeront des travaux des experts, qui commençaient alors leurs études.

■ **ASTRONOMIE :** une toute nouvelle comète découverte par un astronome amateur japonais à la fin du mois de janvier, dans une région du ciel correspondant à la constellation de l'Hydre, devrait frôler la Terre le 25 mars à d'environ 140 000 kilomètres. A cette date, la comète de Hyakutake devrait briller comme les étoiles les plus lumineuses, estime l'Observatoire européen de l'hémisphère sud, qui a fait prendre de nombreux clichés de cet objet par les télescopes installés à La Silla (Chili).

CORRESPONDANCE

Le dépistage du cancer du sein

A la suite de notre article consacré aux insuffisances dans la politique du dépistage du cancer du sein (Le Monde *du 16 février) nous avons reçu le texte suivant signé par Maurice Tubiana (président du Comité national de dépistage du cancer du sein), Henri Pujol (président de la Fédération des centres de lutte contre le cancer), Hélène Sancho-Garnier (Montpellier), Paul Schaffer (Strasbourg), Brigitte Seradour (Marseille) et Alain Taïeb (président de la Fédération nationale des radiologues) :*

Dès 1989, en France, sous l'égide du Fonds national de prévention de la Caisse nationale d'assurance-maladie, des expériences pilotes avaient été lancées dans dix départements, le dépistage gratuit s'adressant aux femmes de 50-69 ans, et l'intervalle entre deux mammographies de dépistage ne dépassant pas trois ans. Il fallait cependant adapter leurs modalités au système de soins français, qui est fondé sur le libre choix, d'autant qu'il était difficile, dans un pays où existent en abondance équipements et professionnels, de créer, comme dans les autres pays européens, des nouvelles structures ne fonctionnant qu'à cette fin.

En 1993, le ministre de la santé demandait à quelques experts français d'analyser les résultats de ces expériences pilotes, puis créait en 1994 un comité national de dépistage et, malgré des résultats inégaux selon les départements, prenait la décision d'étendre à l'ensemble des départements le dépistage organisé. Cependant, il prévoyait que cette extension serait graduelle, en fonction des demandes des conseillers généraux, qui ont la responsabilité de la prévention du cancer, et qu'elle serait assortie de mesures garantissant son excellence.

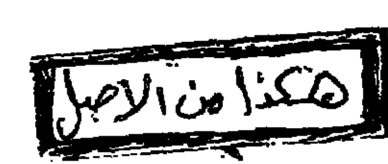
Ceci est d'autant plus impératif qu'en incitant les femmes bien portantes à se soumettre à un examen les autorités responsables se portent moralement garantes de sa qualité. Or le dépistage est une entreprise difficile. Il faut détecter parmi 1 000 femmes examinées (soit 2 000 seins) les quelques seins (cinq en moyenne) qui présentent des images de cancer dont la taille est de l'ordre de quelques millimètres. Il faut de plus y parvenir sans multiplier les examens et les interventions chirurgicales inutiles, qui accentueraient l'inquiétude diffuse engendrée par tout dépistage et rendraient celui-ci socialement inacceptable.

L'expérience des pays étrangers, notamment du Canada et de la Grande-Bretagne, montre combien le dépistage du cancer du sein est difficile, au point que, dans ces pays, des voix autorisées sont allées récemment jusqu'à demander son interruption. Nous ne partageons pas ce point de vue, mais estimons, comme la plupart de nos collègues étrangers, que le dépistage n'est efficace, donc éthiquement justifié, que si un haut niveau de qualité est obtenu à toutes les étapes (vérification des équipements, formation des personnels, double lecture des clichés, suivi des femmes chez qui une image suspecte a été découverte, qualité des examens complémentaires). Un cahier des charges a été proposé par le Comité national de pilotage, en 1993. Il a été amélioré depuis, en fonction du retour d'expérience ; grâce à la collaboration des médecins radiologistes et anatomo-pathologistes une assurance de qualité se met en place dont les bénéfices déborderont largement le dépistage du cancer du sein.

En 1996, les femmes bénéficieront d'un dépistage organisé dans une vingtaine de départements. C'est proportionnellement mieux que dans les autres pays européens, sauf en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, qui ont adopté un programme national de dépistage, ce que la Suède n'a pas encore fait. Une dizaine de départements sont candidats, et entreront dans le système en 1997, quand la mise en place de l'infrastructure et la formation des médecins seront parachevées. Il existe par ailleurs un dépistage « spontané » sur prescription médicale qui est remboursé par les caisses d'assurance-maladie et qui permet aux femmes des autres départements qui le souhaitent d'être dépistées. Au total, si l'on prend en compte ces deux systèmes, le taux de couverture des femmes françaises est l'un des plus élevés au monde.

Cependant, tout n'est pas parfait et beaucoup reste à faire. La coexistence des deux systèmes (l'organisé et le spontané) pose des problèmes ; des efforts seront encore nécessaires pour élever partout la qualité du dépistage, il faut informer les femmes, insuffler à tous les médecins un esprit de santé publique fondé sur des actions collectives s'adressant à des bien-portants, alors que trop souvent l'enseignement qui leur a été dispensé ne les préparait qu'à une médecine de soins.

De ce point de vue, l'entrée spectaculaire, quoique laborieuse en France, du dépistage du cancer du sein marque un grand tournant non seulement dans notre système de soins, mais même dans la pensée médicale. Il n'est pas surprenant qu'un certain délai soit nécessaire pour l'asseoir sur des bases solides. Toute la médecine en bénéficiera, comme elle aurait pâti d'actions précipitées où l'on aurait négligé la rigueur méthodologique cependant indispensable.



هكذا من الاصل

Guignol pour les petits

Les théâtres miniatures offrent aux jeunes Parisiens l'occasion de voyages vers l'imaginaire

DESSINS DE NATALI FORTIER

UNE SCÈNE réduite à la taille d'un castelet, des personnages caricaturés, des aventures plus simples : le théâtre sait s'adapter aux plus jeunes. Marionnettes et guignols intriguent les petits. Au début du spectacle, ils se demandent comment un jouet de mousse, de tissu et de caoutchouc peut bien se mouvoir seul. Puis ils se laissent subjuguer par la magie et s'invitent au royaume de l'imaginaire avec d'autant plus de facilité que l'histoire ne dure jamais longtemps. Juste le temps de se concentrer, rire, participer, et les marionnettes retombent, sans vie.

Bien qu'un peu suranné, le personnage de Guignol connaît toujours un vif succès. Le Lyonnais, accompagné de Gnafron et surveillé de près par les autorités, symbolisait, à son arrivée en France, au début du XIXe siècle, la révolte populaire. Aujourd'hui, ce sont les coups de bâton qui font s'esclaffer les enfants, excités à l'idée de participer à l'intrigue.

Si le temps le permet, on peut assister à un spectacle de Guignol (parisien celui-là) en plein air, au **Théâtre forain du rond-point des Champs-Elysées,** à l'angle des avenues Matignon et Gabriel (tél. : 40-35-47-20). Les plus jeunes spectateurs ont dix-huit mois, et pendant une demi-heure, les jours de vacances à 16, 17 et 18 heures, ils cherchent à comprendre les raisons du remue-ménage pour 15 francs.

Au **Jardin du Luxembourg** (tél. : 43-26-46-47), les personnages de chiffon se réservent à ceux qui ont sonné leurs deux premières années. Guignol vient en aide aux Trois Petits Cochons, tous les matins des congés scolaires à 10 h 30 (11 heures les samedi et dimanche), et à Pinocchio à 14 h 30, 15 h 30, et 16 h 30 (15 heures et 16 h 30 le week-end). L'heure de représentation coûte 22 francs, 17 francs si l'on vient en groupe et que l'on a réservé.

Les autres histoires de Guignol restent plus traditionnelles. Le **Jardin d'acclimatation** présente deux spectacles chaque jour jusqu'à la fin des vacances, à 15 et 16 heures, pour lesquels il suffit de s'acquitter du prix d'entrée au parc (10 francs, tél : 40-67-90-82). Quant à l'auditorium de la **Halle Saint-Pierre** (tél. : 42-58-72-89), il s'ouvre trois fois à Guignol le mercredi à 14 h 30, 15 h 30 et 16 h 30, et les fins de semaine à 15 h 30 et 16 h 30, moyennant 15 francs.

Des scènes font des infidélités au prince des théâtres miniatures pour céder aux charmes des contes déjà repris par le cinéma. Ainsi les marionnettes du **Champ-de-Mars** accueillent la Belle et la Bête tous les jours pendant les vacances (*tél. : 48-56-01-44*) à 15 h 15 et 16 h 15 pour 15 francs l'entrée, et celles du **parc Montsouris** (tél. : 69-09-72-13) la Petite Sirène, les 8, 9 et 16 mars à 15 h 30 et 16 h 30, et les 10, 11, 12, 14, 15, et 17 mars à 14 h 30, 15 h 30 et 16 h 30 pour le même tarif. Plus original, le **parc Georges-Brassens** (tél. : 48-42-51-80) présente les pièces du répertoire du Polichinelle parisien. Un jour, la marionnette à gaine promène son costume rouge et vert à galons d'or à la rencontre des extraterrestres, le lendemain des fantômes, et enfin il se rend à Naples. L'heure de farce coûte 14 francs aux grands, 12 francs aux petits. Hors de tout parc, l'**Espace Paris-Plaine** (13, rue du Général-Guillaumat, tél. : 40-43-01-82) s'amuse avec le Fantôme de Canterville, à fils et à tiges pour les besoins de l'adaptation du roman d'Oscar Wilde. Une famille américaine achète un domaine qui se révèle hanté. Loin d'avoir peur, elle persécute les malheureux occupants des lieux, tous les jours jusqu'au 16 mars à partir de 15 heures. Le spectacle, réservé aux plus de cinq ans, coûte 40 francs, 25 francs pour les groupes.

Au **Théâtre du Tambour royal** (94, rue du Faubourg-du-Temple, tél. : 42-41-88-96), Julie rencontre une autre créature imaginaire : un dragon enrhumé. Il a volé le soleil, et il revient à la petite fille d'aller le récupérer. Les marionnettes, à tiges, jouent leurs aventures les mardi, mercredi et jeudi à 14 h 30, uniquement sur réservation. La place coûte 40 francs pour les solitaires, 20 francs pour les groupes.

A défaut de rencontrer fantôme ou dragon, un petit garçon nommé Téva s'invente un copain qu'il appelle Tant Pis. A l'**Espace Château-Landon** (31, rue Château-Landon, tél. : 46-07-84-12), l'entourage de Téva s'inquiète, tandis qu'il vit des aventures formidables dans le monde de Tant Pis fait de sorcières, de pirates et d'animaux fantastiques. Dès trois ans, les jeunes spectateurs apprécient ces marionnettes de mousse très colorées. Tous les jours à 14 h 30 pendant les vacances, à 15 heures le samedi, pour 40, 30 ou 25 francs, selon que l'on est adulte, enfant ou en groupe.

Le **Théâtre de marionnettes de Montrouge** (Hauts-de-Seine, 2, avenue Emile-Boutroux, tél. : 42-53-23-24) consacre ses après-midi aux animaux dans le spectacle La Grande Bleue. Un loup invite ses trois voisines les oies au bord de la mer. Vexé de n'avoir pas été convié, le renard ruse pour faire malgré tout partie du voyage... La compagnie Blin, plus ancienne compagnie de marionnettes à fils française, régale les plus de quatre ans (25 francs, 30 francs pour leurs parents) chaque jour à 16 heures jusqu'à la fin mars.

Très poétique, la compagnie la Zita propose tous les jours (relâche samedi et dimanche) à 14 h 30 et jusqu'au 15 mars un spectacle entre le mime et la danse au **Théâtre Maurice-Ravel** (6, avenue Maurice-Ravel) sur la théorie de l'évolution, du big-bang aux êtres humains. Animage, 40 francs pour les individuels à partir de trois ans, 22 francs pour les groupes, pendant cinquante minutes.

Enfin, plus exotique, le **Théâtre du Centre 6** (6, passage Charles-Dallery, réservations obligatoires au 46-47-80-15) emmène ses spectateurs au pays du roi des singes. Les marionnettes chinoises, à gaine, évoluent pour des enfants de plus de six ans dans un castelet en bois de camphrier recouvert de fines feuilles d'or.

Quel que soit le spectacle choisi, la fin des vacances ne s'achèvera pas sans qu'une quelconque table ne fasse office d'avant-scène, qu'un mouchoir troué ne devienne tunique et une vieille balle de tennis la tête d'un nouvel ami.

Aude Dassonville



L'AIR DE PARIS

Un brillant génie

Le Génie de la Bastille a son club d'aficionados. Il s'agit d'un petit club épars, dispersé aux quatre coins de la capitale. Disons-le tout net, ces aficionados ont vu d'un sale œil l'arrivée de la grosse masse grise où viennent s'égosiller divas et ténors. Car ils trouvent que cette chose imposante contrarie fort l'équilibre de la place, un équilibre naguère suspendu, précisément, à celui de ce Génie aussi brillant qu'aérien.

C'est un or léger, ce Génie, une silhouette ailée qui, sur sa boule, se tient sur la pointe d'un pied. « Liberté-Egalité-Fraternité », voilà le joli trio qu'on a inscrit au bas de la colonne de Juillet.

Tout en haut, à plus de 50 mètres, notre Génie n'incarne-t-il pas au mieux le premier élément du trio ? Oui, on le sent libre comme l'air. Et, le regard perdu vers l'ouest, il semble tout ignorer des caméras de surveillance qui se tiennent sous sa boule, à quelques mètres de lui.

Tous ses aficionados le savent : le Génie change de pied, chaque soir, au dernier coup de minuit. N'allez surtout pas croire que ce rituel est lié au fait d'avoir des fourmis dans les jambes. Non ! le Génie de la Liberté est insensible à ces petites bêtes... Le bruit court, par ailleurs, qu'à partir de l'an 2000 il sifflera Le Pont de la rivière Kwaï tous les dimanches à midi. Histoire de faire un peu d'ombre à l'Opéra d'à côté.

A part ça, le Génie n'est jamais aussi beau que la nuit, sous un ciel dégagé. Robert Doisneau ne s'y est pas trompé quand il l'a photographié, en 1960. Il l'a cueilli superbement, au téléobjectif, près du numéro 8 de la rue Biscornet. Le Génie émerge, fantastique, dans la nuit claire, juste au-dessus du toit d'un immeuble, le 28 de la même rue Biscornet. C'est un immeuble Louis-Philippe, qui date donc de l'époque où fut érigée la colonne de Juillet, à la mémoire des victimes des Trois Glorieuses. L'immeuble est toujours là et, comme le hasard fait bien les choses, si vous vous placez à l'endroit où s'est mis Doisneau, vous jouissez pleinement du Génie sans rien entrevoir de l'Opéra.

Daniel Percheron

VENTES

Une dynastie de numismates

POUR FÊTER un siècle d'activités autour de la numismatique, le cabinet d'expertise Bourgey organise une vente et une exposition. Soutenue par Drouot Mécénat, l'exposition intitulée « Trésors, légendes et réalités » met en avant l'identification de trésors et présente des monnaies provenant de trésors célèbres. Sous le même titre que l'exposition, un livre écrit par Sabine Bourgey raconte les péripéties qui ont accompagné la découverte de ces trésors.

Celui de la rue Mouffetard, découvert par des ouvriers en 1938, et qui eut droit en son temps aux titres des journaux, est lié à une histoire contenant tous les éléments d'un livre à suspense. Celui d'Arras, mis à jour en 1922, contenait le plus important ensemble d'objets romains trouvés en France. Les travaux publics se révèlent aussi une source de découvertes. Depuis 1988, le tracé des futures autoroutes A 5 et A 160 fait l'objet d'une campagne archéologique qui a permis de trouver, dans l'Yonne, 240 monnaies gauloises, des statères d'or appelés « globules », sorte de boutons gravés d'une croix et pesant environ 7,5 grammes chacun.

La vente aux enchères, qui aura lieu vendredi 15 mars, offre un panorama général de la numismatique avec quelques pièces provenant de trésors, des monnaies royales françaises, une bibliothèque spécialisée, quelques médailles et une collection de billets de banque.

La monnaie la plus importante, l'unique exemplaire connu d'un *aureus* de l'empereur Postume (260-269), fait partie des chefs-d'œuvre de l'art monétaire romain. Probablement frappé à Cologne en 261, il présente sur l'avers un profil du futur empereur, étonnant de réalisme. Sur le revers, le char du Soleil symbolise l'est de l'empire romain, allusion à une situation politique un peu confuse, dont la légende (« *Oriens AVG* ») laisse supposer que Postume, après avoir battu les Germains et rendu la sécurité à la Gaule, se tourne vers l'Orient, donc vers le trône impérial occupé alors par Gallien. Cet *aureus* témoigne du rôle de la monnaie dans les civilisations antiques, où la presque-totalité de la population ne sait pas lire : en plus de sa fonction économique, c'est un instrument de communication et de propagande. On attend 150 000 à 200 000 francs de cette pièce d'or magnifiquement conservée.

Autre objet rare, un collier romain en or du début du IIIe siècle, qui illustre l'avènement dans le monde romain de techniques attribuées à l'Orient (estimé à 150 000 à 200 000 francs). Parmi les objets provenant de trésors, citons une suite de trois écus, respectivement de Charles VI, Charles VII et Louis XI, découverts en 1968 dans l'église du hameau de Levas, dans l'Hérault (estimés 1 500 à 2 500 francs chacun).

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, vendredi 15 mars, exposition la veille de 11 à 18 heures, expert Sabine Bourgey, 7, rue Drouot, 75 009. Tél. : 47-70-88-67.

★ « Trésors, légendes et réalités », exposition à la mairie du 9e arrondissement, du 15 mars au 5 avril, tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 18 heures. Entrée libre. *Trésors, Légendes et Réalités*, de Sabine Bourgey, éd. de l'Amateur, 195 F.

ESCAPADES

FAMILIALES

■ **MARSEILLE REVISITÉE.** Deux nouveaux circuits guidés pour découvrir la cité phocéenne de manière originale. Le premier propose un voyage au pays du savon, produit qui a fortement marqué l'économie et l'image de Marseille. Points forts de cette promenade de trois heures : la visite de la dernière savonnerie artisanale et celle d'une de ses grandes sœurs industrielles, et le musée des Arts et traditions populaires de Château-Gombert. Le second invite, à l'occasion du tricentenaire de la mort de Mme de Sévigné, à parcourir la ville pendant deux heures, en passant par l'abbaye Saint-Victor, le Vieux-Port etc., sur les pas de la célèbre épistolière, qui y séjourna en 1673.

★ Office de tourisme, 4, la Canebière, 13001 Marseille, tél. : 91-13-89-00.

■ **MILHAUD AU FIL DE L'EAU.** A bord du *M.S. Camargue* (110 mètres de long), une semaine au fil de la Saône et du Rhône, de Seurre à Martigues. Pour, du 4 au 12 mai, se laisser bercer par la musique de Darius Milhaud. Quatre concerts, un récital de musique de chambre, une conférence de Madeleine Milhaud et des escapades facultatives (Hospices de Beaune, Lyon, Grignan, le Lubéron, Nîmes, Avignon, les Alpilles, etc.). A partir de 6 950 F par personne en cabine double et pension complète avec les transferts en bus de Paris ou de Marseille à Seurre, et de Martigues à Marseille. A ajouter, le prix des excursions choisies.

★ Renseignements auprès de Midi Voyages, 4, quai L.-Toulmond, 13500 Martigues, tél. : 42-80-08-19.

■ **SAINT PATRICK A L'HONNEUR.** La Saint-Patrick est une fête à la fois nationale et religieuse, qui a lieu le 17 mars, date anniversaire de la mort du saint patron de l'Irlande. Pour célébrer l'événement, les Irlandais s'habillent en vert et, partout dans le monde, organisent des concerts et des bals. A Paris, l'Etablissement public du Parc et de la Grande Halle de la villette a choisi de s'associer à cette commémoration en présentant, samedi 16 mars, un concert réunissant la nouvelle génération de la musique irlandaise traditionnelle suivi d'un bal pour initier les amateurs aux secrets du quadrille. L'ouverture des portes de l'Espace Charlie-Parker aura lieu à 19 h 30 après une « déambulation » du bagad de Lann-Bihoué.

★ Informations au 40-03-75-75.

■ **LE MONDE EN CARTES.** Deux mille cartes détaillées (TOP 25 ou série bleue, cartes de France thématiques, cartes aéronautiques, cartes « Découvertes régionales », « Culture et environnement », « Plein Air », « Pays et villes du monde », « Outre-Mer ») mais aussi les guides IGN, les planisphères et posters des continents, les cartes en relief des chaînes et massifs montagneux, les cartes anciennes des provinces françaises, au sommaire du catalogue 1996, gratuit, de l'Institut géographique national.

★ Disponible à l'Espace IGN, 107, rue La Boétie, 75008 Paris, chez les revendeurs IGN (liste sur 3615 IGN) et sur demande à IGN Sologne, administration des ventes, 41200 Romorantin-Lanthenay.

SPORTIVES

■ **BERCK DANS LE VENT.** Rendez-vous des dompteurs de vent venus des quatre coins du monde, les Rencontres internationales de cerfs-volants se tiendront à Berck-sur-Mer, du samedi 30 mars au lundi 8 avril. A l'occasion de leur dixième anniversaire, elles entendent réaffirmer leur personnalité : ni festival folklorique ni course aux records, mais simple lieu d'échange, entre passionnés. Un endroit où découvrir les diverses facettes de cette activité : cerf-volant de sport, de combat, ballets musicaux. Egalement au programme, vols libres, parades, démonstrations, ateliers de construction, écoles de pilotage, expositions.

★ Office du tourisme, Place de l'Entonnoir, BP 31, 62600 Berck-sur-Mer, tél. : 21-09-50-00.

■ **LOISIRS DE PLEIN AIR.** Choisir une destination et un mode d'hébergement pour les vacances ; découvrir les dernières nouveautés en matière de matériels et d'équipements ; s'initier aux divers loisirs sportifs. Trois possibilités offertes par les quelque 400 exposants du dixième Salon des loisirs de plein air qui se tient du samedi 23 au dimanche 31 mars au Parc des Expositions de Paris-Le Bourget. Avec, côté animations, une piste d'essais de 4x4 indoor, une piste de VTT, un rocher d'escalade, des bassins pour le canoë-kayak et la plongée, une aire de tir à l'arc et deux simulateurs de vol ULM.

★ De 10 à 19 heures, le 29 mars jusqu'à 22 heures. Entrée : 50 francs, tarif réduit : 30 francs. Accès par autobus (lignes 152 et 350), RER (ligne B, station Le Bourget, navettes gratuites), voiture (autoroute A 1).

ANTIQUITÉS

● **Perpignan** (Pyrénées-Orientales), Parc-expo, 50 exposants, entrée 20 francs, du vendredi 8 au dimanche 10 mars de 10 à 19 heures.
● **Digne-les-Bains** (Alpes-de-Haute-Provence), Centre, 30 exposants, entrée 20 francs, du samedi 8 au dimanche 10 mars de 10 à 19 heures.
● **Blagnac** (Haute-Garonne), salle du Ramier, 50 exposants, entrée 15 francs, du vendredi 8 au lundi 11 mars, vendredi de 14 à 19 heures, puis de 10 à 19 heures.
● **Vals** (Haute-Loire), Palais des Congrès, 30 exposants, entrée 25 francs, du vendredi 8 au dimanche 10 mars, de 17 à 22 heures le vendredi puis de 10 à 20 heures.
● **Saint-Sulpice** (Loir-et-Cher), Salle des fêtes, 22 exposants, entrée 10 francs, samedi 9 et dimanche 10 mars, de 9 à 18 heures.
● **Maastricht** (Hollande), Mecc, 160 exposants, entré 50 florins, 70 avec le catalogue, du samedi 9 au dimanche 17 mars de 11 à 20 heures du lundi au vendredi et de 10 à 18 heures samedi et dimanche.

BROCANTES

● **Paris**, boulevard Diderot, 100 exposants, samedi 9 et dimanche 10 mars.
● **Tours** (Indre-et-Loire), place de Strasbourg, 35 exposants, samedi 9 et dimanche 10 mars.
● **Jarnac** (Charente), Salle des fêtes, 30 exposants, samedi 9 et dimanche 10 mars.
● **La-Roche-sur-Yon** (Vendée), Parc-expo, 103 exposants, samedi 9 et dimanche 10 mars.
● **Petit-Quevilly** (Seine-Maritime), Sun Hotel, 80 exposants, samedi 9 et dimanche 10 mars.
● **Pitres** (Eure), rue de l'Eglise, 250 exposants, samedi 9 et dimanche 10 mars.
● **Chartres** (Eure-et-Loir), Parc-expo, 120 exposants, samedi 9 et dimanche 10 mars.
● **Coutras** (Gironde), Salle des sports et extérieur, 200 exposants, samedi 9 et dimanche 10 mars.
● **Saint-Dizier** (Haute-Marne), 26 exposants, samedi 9 et dimanche 10 mars.
● **Brignais** (Rhône), complexe sportif P. Minssieux, 50 exposants, samedi 9 et dimanche 10 mars.

De la pluie à l'Ouest

UNE VASTE ZONE anticyclonique persiste des îles Britanniques à la Russie. En bordure sud de ces hautes pressions, un système perturbé concernera essentiellement les régions du Nord-Ouest. Le reste du pays aura des conditions plus favorables, mis à part le Sud-Est où les vents d'est à sud-est seront porteurs d'humidité.

Vendredi, de la Haute-Normandie à l'ouest du Bassin parisien, au Centre, au Limousin et au littoral aquitain, la journée se passera sous les nuages et la pluie, faible mais fréquente. Un renforcement des précipitations est attendu l'après-midi au nord de la Loire.

Plus à l'ouest, l'instabilité sera assez marquée sur l'ouest de la Bretagne et le Cotentin avec un ciel menaçant et de fréquentes averses localement orageuses. Les averses seront beaucoup plus rares et les éclaircies un peu plus franches sur la Normandie et la Bretagne intérieures, ainsi que sur les Pays de Loire.

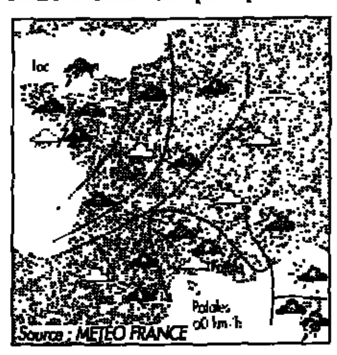
Du nord à l'est du Bassin parisien, à l'Auvergne et aux Pyrénées, le temps restera sec malgré de fréquents passages nuageux qui ne laisseront percer que de courtes éclaircies. Celles-ci seront plus franches au pied des Pyrénées par « effet de fœhn », alors que les versants sud du même massif verront les nuages s'épaissir. De la Champagne-Ardenne au Nord-Est et à la région Rhône-Alpes, les brumes et brouillards que l'on rencontrera en matinée surtout dans les vallées feront place à un bon ensoleillement.

Sur le littoral méditerranéen, la Corse et le sud du Massif Central, la couverture nuageuse importante ne laissera qu'une part congrue au soleil. Des ondées locales sont à craindre en toutes régions, mais elles seront plus fréquemment observées sur les Cévennes et le sud de la Corse.

Le vent soufflera d'est à sud-est, faible en général, modéré sur les côtes de la Manche en matinée, assez fort sur le littoral méditerranéen et dans le domaine de l'autan où les rafales atteindront 90 km/h l'après-midi.

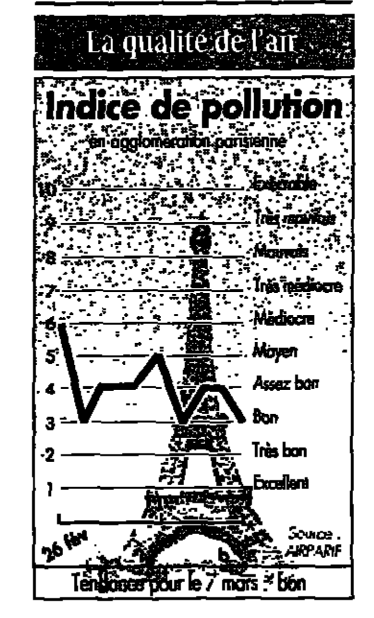
Les températures minimales seront voisines de 0 avec de faibles gelées sur les régions de l'Est et sur le piémont pyrénéen. Elles seront comprises entre 1 et 4 degrés sur le Nord, le Centre et l'Ouest et entre 5 et 7 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, il fera 6 à 9 degrés au Nord, 9 à 12 degrés au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 8 mars vers 12h00

La qualité de l'air



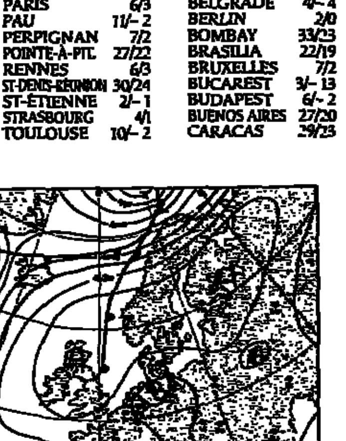




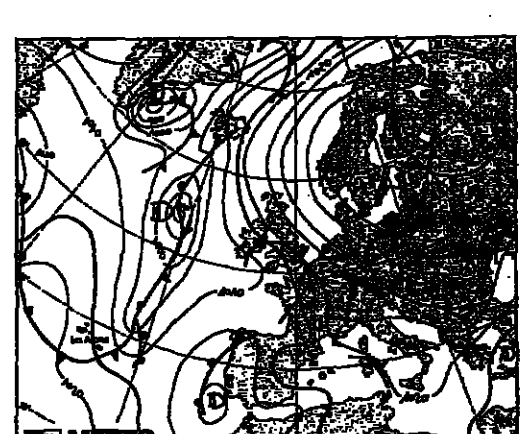
TEMPÉRATURES du 6 mars maxima/minima

FRANCE					
AJACCIO	12/2	GRENOBLE	11/0	TOURS	6/1
BIARRITZ	11/–1	LILLE	7/3		
BORDEAUX	11/0	LIMOGES	9/0		
BOURGES	5/–1	LYON	7/2		
BREST	7/1	MARSEILLE	12/2		
CAEN	6/4	NANCY	4/–1		
CHERBOURG	6/4	NANTES	7/1		
CLERMONT-F.	2/1	NICE	13/6		
DIJON	5/1	PARIS	6/3		
FORT-DE-FR.	29/24	PAU	11/–2		
		PERPIGNAN	7/2		
		POINTE-À-PIT.	27/22		
		RENNES	6/3		
		ST-DENIS-RÉUNION	30/24		
		ST-ÉTIENNE	2/–1		
		STRASBOURG	4/1		
		TOULOUSE	10/–2		

ÉTRANGER									
ALGER	19/12	CHICAGO	0/–9	LISBONNE	14/10	PRETORIA	21/12		
AMSTERDAM	7/1	COPENHAGUE	2/–2	LONDRES	10/3	RABAT	17/13		
ATHÈNES	7/1	DAKAR	24/19	LOS ANGELES	16/9	RIO DE JAN.	28/26		
BANGKOK	36/25	DJAKARTA	30/22	LUXEMBOURG	3/0	ROME	11/–1		
BARCELONE	10/6	DUBAI	28/20	MADRID	13/5	SAN FRANC.	13/5		
BELGRADE	4/–4	DUBLIN	9/–1	MARRAKECH	17/11	SANTIAGO	31/21		
BERLIN	2/0	FRANCFORT	5/1	MEXICO	27/12	SÉVILLE	20/12		
BOMBAY	33/23	GENÈVE	8/–4	MILAN	9/–4	ST-PÉTERS.	–3/–10		
BRASILIA	22/19	HANOÏ	25/18	MONTRÉAL	–3/–12	STOCKHOLM	1/–9		
BRUXELLES	7/2	HELSINKI	0/–6	MOSCOU	–3/–7	SYDNEY	26/18		
BUCAREST	3/–13	HONGKONG	25/19	MUNICH	2/–1	TENERIFE	23/17		
BUDAPEST	6/–2	ISTANBUL	–/–	NAIROBI	26/15	TOKYO	11/3		
BUENOS AIRES	27/20	JÉRUSALEM	–/–	NEW DELHI	30/17	TUNIS	14/9		
CARACAS	29/23	KIEV	–1/–8	NEW YORK	17/1	VARSOVIE	0/–4		
		KINSHASA	32/23	PALMA DE MAJ.	14/5	VENISE	8/–2		
		LE CAIRE	19/9	PÉKIN	9/0	VIENNE	4/–1		
		LIMA	22/18	PRAGUE	1/–2				



Situation le 7 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 9 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La disette au Tonkin

COMBIEN la disette du printemps 1945 a-t-elle coûté de morts au Tonkin ? Certainement pas deux millions, comme l'affirme la propagande gouvernementale. Mais il semble que le chiffre de sept cent mille ne soit pas exagéré. Comment expliquer une pareille catastrophe ?

Le Tonkin, depuis son irrigation, fait annuellement deux récoltes de riz. Celle du dixième mois annamite (novembre-décembre) est environ double de celle du cinquième mois (juin-juillet). Variable de 1 400 000 à 1 800 000 tonnes de paddy, la production est juste suffisante pour assurer à la population du delta une ration quotidienne de 350 grammes de riz.

Au 9 mars 1945, date du coup de force japonais, il y avait au Tonkin assez de riz pour parer à la famine. Bien que la récolte du dixième mois eût été déficitaire, les producteurs et commerçants détenaient suffisamment de paddy pour nourrir, au moins congrûment, la population. Le grand mal fut la hausse des cours et l'accaparement, qui empêchèrent les pauvres gens d'acheter leur provende.

L'administration française était résolue à sévir contre les trafiquants pour rendre à la consommation les stocks clandestins et éviter le grand désastre du « riz cher ». Grave, la situation n'était donc pas désespérée, et on n'eût pas eu à déplorer cette mortalité massive si l'administration française n'avait pas été empêchée, par le coup du 9 mars, d'exécuter son plan.

Par leur politique d'accaparement du riz, les Japonais firent monter le prix du quintal de 400 piastres à la fin de mars à 1 000 piastres. Le gouvernement de fait du Vietnam, qui eût pu appliquer le plan d'action français, ne se soucia pas de le faire, ou n'en eut pas l'autorité.

André Blanchet
(8 mars 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6773

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV			■		■		■		
V						■			
VI					■				
VII		■		■					
VIII							■		
IX							■		
X				■					
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Rendues parce qu'elles sont brisées. – II. Qui a tendance à aboyer. – III. Dont on n'a pas accouché facilement. – IV. Participe. Un métal mou. – V. Que l'on a fait sauter. Un individu *vulgaire. – VI. Produit des colonies. Un noyau. – VII. Une* boule de chiffon. – VIII. Qui ont bon dos. Dieu. – IX. Font passer la mauvaise humeur. Souvent en première ligne. – X. Créateur, pour les gnostiques. Au pis aller. – XI. Un homme qui a du charme. Qui a beaucoup circulé.

VERTICALEMENT

1. Tombent quand il y a beaucoup de précipitation. – 2. Dont on ne voit pas la tige. Un pin à la hauteur. – 3. Supplément *pour les hommes. Façon de dire avec des fleurs.* – 4. Sa queue forme un assemblage. Romains. – 5. Au nom du pair. Agit comme le démon. – 6. Qui n'a rien. Piège. – 7. Peut avoir le cœur sec. Est comme l'éclair. Pas annoncé. – 8. Qui sont comme des chenilles. – 9. Est bien avancé dans l'automne.

SOLUTION DU N° 6772

HORIZONTALEMENT

I. *Pointure.* – II. *Actualité.* – III. Rua. Pures. – IV. Ill. Iléus. – V. Suitée. Lô. – VI. Saï. Muer. – VII. Néné. – VIII. Amidonnés. – IX. Sinter. – X. Immense. – XI. Nue. las.

VERTICALEMENT

1. Paris. Papin. – 2. Oculus. Mô. – 3. Italianisme. – 4. Nu. Tiédie. – 5. Tapie. Nonne. – 6. Ululements. – 7. Rire. Neel. – 8. *Eteule. Er.* – 9. Essorés. As.

Guy Brouty

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Long de 14 kilomètres, le tronçon Toulouse-Muret, dernier-né de la liaison autoroutière A 64 Bayonne-Toulouse, a été mis en service dans la nuit du 5 au 6 mars.– *(AFP.)*

■ **JAPON.** A partir du mois d'avril, les compagnies Japan Airlines et Vietnam Airlines assureront quatre liaisons aller et retour par semaine entre Osaka et Ho Chi Minh-ville sous des numéros de vol communs. L'une et l'autre continueront néanmoins à effectuer de manière indépendante un vol hebdomadaire sur cette ligne.– *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD.** La compagnie South African Airways a augmenté de 9 % les tarifs de ses vols intérieurs mercredi 6 mars. Une hausse des prix des vols internationaux est prévue pour le mois d'avril.– *(Bloomberg.)*

■ **ROISSY-CHARLES-DE-GAULLE.** La Réunion des musées nationaux et le groupe Saresco ont ouvert, le 1er mars, dans le terminal 1 de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, une boutique Musées de France qui propose moulages de sculptures, copies d'objets d'art, bijoux, articles textiles, catalogues d'exposition, guides, affiches, vidéocassettes, CD-ROM et cartes postales.– *(AFP.)*

■ **RUSSIE.** Au cours des neuf premiers mois de l'année 1995, 731 000 étrangers ont séjourné dans les hôtels de Moscou. 59 % d'entre eux sont venus dans la capitale russe pour affaires. Le nombre des touristes en provenance des Etats-Unis et de l'Allemagne a augmenté de 24 % par rapport à 1994.– *(AP.)*

■ **PAYS-BAS.** La compagnie néerlandaise KLM desservira Aarhus, deuxième ville du Danemark, au départ d'Amsterdam dès le 1er avril, à raison de deux vols quotidiens.– *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Air UK, dont le trafic passagers sur le réseau européen a augmenté de 20 % en 1995 par rapport à 1994, a supprimé le vol Leeds-Roissy-Charles-de-Gaulle et maintenu les quatre vols quotidiens Paris-Londres-Stansted et le vol quotidien Nice-Londres-Stansted.

PARIS EN VISITE

Samedi 9 mars

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE LASSAY**, résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 50 F), 10 h 30, 33, quai d'Orsay (Mme Cazes).

■ **LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** (37 F + prix d'entrée), 11 heures, 58, rue de Richelieu (Monuments historiques).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 11 heures et 14 h 30, hall d'entrée devant la statue de Lully (Christine Merle).

■ **LE QUARTIER DES TERNES** (60 F), 11 heures, sortie du RER Péreire (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture italienne, 11 h 30 ; la Renaissance italienne, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : *La Dame à la licorne* et les tapisseries médiévales, 11 heures ; l'Hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Corot, 13 heures (50 F + prix d'entrée), hall d'entrée (Mme Cazes) ; 13 h 30 (50 F + prix d'entrée), porte A (Tourisme culturel) ; 16 heures (50 F + prix d'entrée), devant l'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Passions privées, 14 heures (50 F + prix d'entrée), hall du musée (Institut culturel de Paris) ; 14 h 30 (25 F + prix d'entrée), 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **MARAIS** : hôtels et place des Vosges (55 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Art et Histoire).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE PANTHÉON** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée côté place du Panthéon (Monuments historiques).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** : exposition Idoles du Népal et du Tibet (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 7, avenue Vélasquez (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE PALAIS-ROYAL** : trois siècles d'histoire de Paris (50 F), 14 h 30, place du Palais-Royal devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

■ **LA RUE SAINT-HONORÉ**, de la galerie Vero-Dodat aux Saints-Innocents (50 F), 14 h 30, sortie du métro Louvre Rivoli (Paris pittoresque et insolite).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **L'HÔTEL DE BOURRIENNE** et le quartier de la Nouvelle France (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 58, rue d'Hauteville (Didier Bouchard).

■ **LE LOUVRE MÉDIÉVAL** (40 F), 15 heures, cour du Louvre devant la statue de Louis XIV (Sauvegarde du Paris historique).

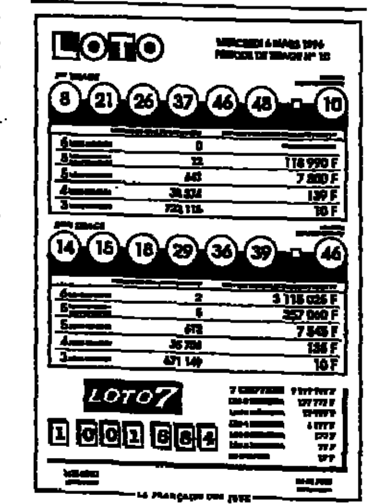
■ **LE QUARTIER ALMA-CHAILLOT** (60 F), 15 heures, sortie du métro Champs-Elysées-Clemenceau (Vincent de Langlade).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

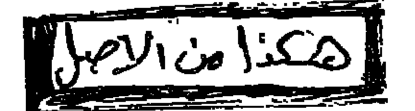
■ **LE QUARTIER SUFFREN-GARIBALDI** (50 F), 15 heures, sortie du métro Ségur (Emilie de Langlade).

■ **LES INVALIDES** et le tombeau de Napoléon (50 F), 15 h 30, devant la grille d'entrée principale côté esplanade (Claude Marti).

JEUX



هكذا من الاصل



ART Le Musée Rath de Genève présente, jusqu'au 7 avril, la rétrospective la plus complète de Bram Van Velde (1895-1981). Cet artiste hollandais, qui a essentiellement vécu en France, est sans doute le plus grand peintre européen abstrait de la seconde moitié du siècle, l'équivalent de l'Américain De Kooning. On retrouve en Suisse toutes les périodes de l'œuvre et, surtout, les toiles et gouaches des années 40 et 50. ● LE VISITEUR sort déconcerté d'une telle démonstration, tant la peinture de Bram Van Velde échappe à toute analyse. ● LA PAUVRETÉ a toujours poursuivi cet artiste influencé par Picasso, qui a d'abord été peintre en bâtiment, avant de rejoindre les expressionnistes allemands près de Brême. Installé définitivement en France en 1937, il est longtemps resté confidentiel malgré le soutien de Beckett, Giacometti et De Kooning.

Bram Van Velde, peintre majeur de l'abstraction, reste une énigme

Le Musée Rath de Genève accueille une rétrospective éclatante d'un peintre expressionniste qui a surtout travaillé en France. Comment cette œuvre peut-elle tenir si bien selon une logique si peu visible ?

BRAM VAN VELDE, Rétrospective du centenaire, Musée Rath, 1, place Neuve, 1204, Genève. Tél. : 19-41-22-310-52-70. De mardi à dimanche de 10 h à 17 h, le mercredi de 12 h à 21 h. Jusqu'au 7 avril. Catalogue, 336 p., 60 francs suisses.

L'histoire de la peinture dans la seconde moitié du XXe siècle n'est pas encore écrite. Encombrée encore de réputations établies à force de bruit, saturée de lieux communs – à commencer par celui qui affirme la supériorité de l'art américain –, confuse et chaotique, elle se fixe lentement. Des gloires s'évanouissent sans que l'on y prenne garde. Des hiérarchies s'effacent peu à peu, auxquelles il était jusque-là rassurant de croire. Ainsi en est-il de l'expressionnisme abstrait, tel qu'il s'est dégagé du surréalisme pendant et aussitôt après la deuxième guerre mondiale. Qui faut-il retenir, du côté européen ? Quels ont été les grands contemporains de Gorky et De Kooning ? Wols assurément. Michaux, pour ses encres et ses aquarelles brouillées. Et non moins évidemment Bram Van Velde.

A qui en douterait, la visite de la rétrospective du centenaire de la naissance de Bram Van Velde, à Genève, s'impose comme un devoir. A tout amateur de peinture, elle promet un plaisir et un émoi intenses. C'est simple : dans les salles du Musée Rath, se développe la démonstration d'une puissance écrasante. Il y a là, en Suisse, toutes les périodes de l'œuvre et, surtout, dans les années 40 et 50, des toiles et des gouaches admirables, d'autant plus admirables qu'elles échappent à l'analyse avec une exaspérante facilité.



GENÈVE MUSÉE RATH

Sans titre, Grimaud, août 1977.

Expérience : vous vous asseyez devant une grande gouache sur papier, qui n'a pas de titre, tout juste un surnom commode – « Grande gouache brune » – et dont on sait seulement qu'elle fut peinte à Montrouge en 1939. Vous êtes devant. Vous la parcourez du regard. Un peu partout, des bruns, balançant entre l'ocre et le sang séché. Vers le centre, des formes tracées en noir qui suggèrent vaguement une main et un œil. En dessous, un morceau de cercle blanc, un bleu dur en dents de scie et une courbe rouge clair. Tout cela s'appuie sur une sorte de socle noir où sont tracés deux ronds blancs. De part et d'autre, sur une surface qui est peut-être une surface – on ne sait pas, cela dépend des instants – des lignes claires, noires et rouges dessinent des ellipses, des boucles et des zigzags. On ne peut énumérer, ni caractériser, ni définir tous ces signes. Ils sont trop nombreux et ne relèvent d'aucune géométrie régulière.

Voilà pour l'inventaire. Et ensuite ? Comment comprendre que, de cette composition très complexe, naissent des sensations changeantes, où, étrangement, la jubilation et l'inquiétude alternent ? L'histoire des références et des influences n'est pas d'une grande aide. La mémoire reconnaît des traces du Picasso surréalisant du début des années 30. D'autres peintures de la même époque avouent franchement la dette. Les déformations et éclatements de l'anatomie, que Picasso expérimente dans l'entre-deux-guerres, autorisent Bram Van Velde à user à son tour des ressources de la fragmentation et de la dislocation.

Miro et Masson l'ont précédé dans cette voie. Sans doute connaît-il leurs travaux, comme il connaît ceux de Braque, comme il connaît Gonzalez et les statuaires africaine et océanienne. Cette généalogie a laissé sa marque dans ses œuvres jusque vers 1940 justement.

De la « Grande gouache brune », elle n'explique à peu près rien. Tout au plus peut-on écrire que celle-ci se situe au moment où Bram Van Velde s'écarte de Picasso en réduisant à presque rien les signes figuratifs. Son langage pictural se fonde ainsi sur l'affrontement ou l'alliance de formes irrégulières et ébréchées, sur les heurts et les ententes éphémères de couleurs déposées en larges mouvements fluides, sur le dynamisme de compositions ascendantes ou enveloppantes, contractions et expansions alternées. Dans l'atelier de Montrouge, entre 1939 et 1940, Bram vérifie la cohérence et l'efficacité de cette nouvelle manière de peindre, allant du petit format jusqu'à des compositions qui semblent monumentales tant elles sont puissamment compartimentées, scandées par des dissonances chromatiques.

« UNE HISTOIRE BIZARRE »

A quoi les comparer ? A ces cosmogonies médiévales où un fleuve infini glisse entre des terres découpées comme des profils, parsemées de montagnes dentelées et de routes serpentines. Après quatre ans d'interruption durant l'Occupation, il recommence en 1945, inventant des constructions déconcertantes, hérissées, instables, soutenues par les lignes noires, traversées par des lueurs blanches et violettes. La matière picturale est d'abord épaisse, figée en peau de rhinocéros, puis elle s'assouplit et se débarrasse de toute pesanteur.

Quelle que soit l'œuvre devant laquelle on s'arrête – toutes dénommées *Sans titre* –, la question réapparaît : comment se fait-il que l'œuvre tienne si bien, selon une logique si peu visible ? Comment Bram Van Velde s'est-il avancé jusqu'à ce point où tout semble évident, absolument en place, absolument juste, c'est-à-dire doué de sens ? Inutile de l'interroger. Les très rares phrases que l'on conserve de lui avouent l'énigme et refusent tout éclaircissement. *« C'est aussi difficile à voir qu'à faire »*, répond-il. *« Le plus drôle de la démarche*, dit-il en 1973, *c'est que je ne sais rien faire... C'est une histoire bizarre, parce que... une fois commencé, il faut en sortir. »*

Il en sort par des chemins ouverts entre les couleurs qui pleuvent, entre les lignes qui s'épaississent et se changent, dans les dernières années, en larges coulures. Après un moment de clarté où l'azur et des roses sanguins allègent l'œuvre jusqu'à l'évanescence, la dernière décennie est celle de la réduction à deux dominantes ennemies, un rouge qui tourne au fuschia et un gris qui tourne au noir. A Grimaud (Var), durant l'été 1979, la simplification atteint son plus haut degré de violence, celui où la gouache fait mal aux yeux et communique un sentiment de douleur proche de l'accablement. Conscience que l'on pourrait dire organique de l'être, déréliction d'un corps qui n'en peut plus, désespoir sans cesse recommençant et sans cesse tenu en respect, atteinte de la mort que le geste de peindre retarde : tout cela passe dans la peinture, on ne sait pas comment.

Philippe Dagen

Une vie marquée par la douleur

Bram Van Velde naît à La Haye en 1895, sous le signe de la misère, qui l'a poursuivi très longtemps. Après avoir été peintre en bâtiment, il rejoint en 1922 les expressionnistes allemands établis à Worpswede, près de Brême, mais vient à Paris en 1924 et s'installe à Meudon. Ces années de formation et d'initiation à l'art moderne, à Picasso et à Matisse, sont aussi celles d'une pauvreté affreuse, qui l'incite à aller vivre à Majorque, dont le chasse la guerre civile. A Montrouge, à partir de 1937, dans une solitude que seules brisent les visites de Beckett, il définit son style. Les expositions de l'après-guerre se soldent par des échecs complets, en dépit du soutien de Giacometti, en France, et De Kooning, à New York.

Il faut attendre 1958 pour qu'une première rétrospective ait lieu, à Berne, suivie d'une progressive diffusion de l'œuvre, grâce aux efforts du poète Jacques Putman, et de l'amélioration de son existence. Bram Van Velde meurt à Grimaud en 1981.

Ling Fei photographie la Chine de Deng et du Coca-Cola

LES TRIBULATIONS D'UN CHINOIS EN CHINE, Passage de Retz, 9, rue Charlot, 75003, Paris. Tél. : 48-04-37-99. Jusqu'au 18 mars.

On doit à Ling Fei, Pékinois installé à Paris, ancien basketteur mesurant 1,93 mètres, une image à rendre jaloux le photoreporter le plus chevronné : un adolescent, regard exorbité et bouche volontaire, brandit un étendard de fortune pendant le mouvement étudiant de Tienanmen. L'image a fait le tour du monde. Mais son auteur était resté dans l'ombre, caché par un pseudonyme. Cette photo, on la retrouve dans la cour du beau passage de Retz, en format affiche, sorte d'emblème protecteur qui domine une centaine d'images couleurs et noir et blanc prises entre 1985 et 1995. L'ensemble est ludique, avec textes explicatifs parfois imprimés sur des toiles rouges, légendes instructives, musique kitsch, salon de thé et livres spécialisés.

Ling Fei photographie deux Chines – traditionnelle ou gagnée par la folie de la consommation à la mode américaine. Partout, un point commun : *« je cherche à montrer un corps vivant, longtemps comprimé, et traversé par des énergies contraires qui jaillissent aujourd'hui dans tous les sens »*, dit-il. Il n'y a qu'un Chinois pour montrer des prisonniers de droit commun – tête baissée, visage dans les mains – jugés par un tribunal populaire dans la province de Shanxi, au nord du pays. *« Pour tous, l'objet du délit compte presque moins que l'humiliation à laquelle ils sont soumis*, explique le photographe, *perdre la face, c'est ce qu'il y a de plus terrible pour un Chinois »*. Il n'y a que Ling Fei pour dénicher en Mongolie intérieure ce qu'il appelle *« une immortelle »* : une arrière-grand-mère de quatre-vingt-douze ans, portant des nattes blanches et arborant un costume noir et une chemise blanche qui semblent empruntés à un styliste japonais.

L'APPARENCE REINE

On retiendra surtout dans les dernières salles, le formidable travail d'anthropologue, en couleur, sur la jeunesse des villes gagnée par les attributs occidentaux. *« J'ai grandi dans une Chine où l'on disait que la télé, le frigo, le coca-cola, les parfums, les minijupes, c'était pour les étrangers et juste pour eux »*, dit Ling Fei. Et ce dernier d'accumuler les images où l'apparence est reine : vêtements aux coupes hasardeuses, robes sexy aux couleurs criardes qui défient les lois de l'harmonie, jeune fille en jupe léopard, concours de mannequins avec bas soyeux, *« gendre idéal »*, cheveux gominés et costume rayé, hôtesses dans un bar karaoké. Et puis partout des coupes de cheveux qui swinguent, des maquillages débordants, des bijoux toc, des intérieurs kitsch, des bibelots américains, un téléphone sans fil, des fleurs en plastique...

« Dans ce pays où il existe des dizaines de revues sur le mariage et la famille et pas une seule sur le sexe », Ling Fei montre le centre Adam et Eve *« où l'on vend des stimulants en tous genres, des godemichés et huiles anti-sida »*. Ling Fei cadre au scalpel, cerne le détail, comme les multiples griffes au revers d'une veste (*Maxim's de Paris*) dans un pays pris par la folie des marques au point que certains croient que *« Cardin est président de la République »*. Le reportage photographique n'est jamais aussi indispensable que lorsqu'il fait découvrir ce que l'on voit rarement. Tout simplement, sans effet de style ni esthétisme gratuit. Ling Fei en apporte une preuve convaincante avec ce travail que l'on attend maintenant dans un livre.

Michel Guerrin

Angélique Ionatos retrouve la poésie lumineuse d'Odysseus Elytis

La chanteuse et compositrice grecque tente de cerner la musicalité des mots

En 1992, le poète Odysseus Elytis offrait à Angélique Ionatos un petit livre en accordéon, recueil de photos d'enfance parcouru de phrases. En les recopiant, elle en fait un poème. C'est aujourd'hui un spectacle, mis en musique avec élégance par la compositrice, qui chante avec le baryton grec Spyros Sakkas. Cinq musiciens les accompagnent, dessinant les contours d'une musique d'un clacissisme méditerranéen.

PAROLE DE JUILLET, d'Angélique Ionatos, orchestration d'Henri Agnel, d'après les *Élégies de la dernière pierre* d'Odysseus Elytis. Avec Spyros Sakkas (baryton), Henri Agnel (cordes pincées), Jean-François Roger (percussions), Bruno Sansalone (clarinettes, violon, tuba, contrebasse), Didier Malbec (basson), Michael Mick (violon).
***THÉÂTRE DE LA VILLE*, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 8 et 9 mars. Tél. : 42-74-22-77. 90 F.**

De grands draps blancs, posés à terre, ou suspendus comme des *voiles au vent, servent de décor* au nouveau spectacle de la compositrice et chanteuse grecque Angélique Ionatos. Inspirée des *Élégies de la dernière pierre*, dernière œuvre en date du poète Odysseus Elytis, né en Crète en 1911 et Prix Nobel de littérature en *1979*, cette composition scénique maintient la rigueur des précédentes expériences musicales de cette jeune femme qui, adolescente, a quitté la Grèce pour la Belgique, en 1969. De *Marie des brumes* (Elytis), en 1984, à *O Erotas* (Sappho de Mytilène), en 1991, cette opposante têtue, mais à distance, par la force des choses, à la Grèce des colonels, tente de cerner la musicalité des mots, leur saveur, en les habillant d'une musique élégante, construite en ellipse, et enrobée d'un brillant tout méditerranéen.

Angélique Ionatos est une habituée du Théâtre de la Ville, où elle a présenté tous ses spectacles, dont *Mia Thalassa*, il y a un an, suite d'une quinzaine de courtes pièces dont la musique était signée Mikis Théodorakis *et le texte* Dimitra Manda. Elle est passée entre-temps sous les ors défaits des Bouffes du Nord, avec sa congénère, la chanteuse Nena Venetsanou, ou sur la scène mythique de l'Olympia, sans tourner le dos à son statut d'artiste *associé du Théâtre de Sartrouville.* Excellente chanteuse, elle ne possède, en tant que compositrice, ni la grâce fluide ni le romantisme flamboyant d'un Théodorakis. Tout *chez elle tend à la recherche en* profondeur. Elle creuse sa mémoire de la Grèce, où l'antique et le moderne se chevauchent sans cesse. Des images de bateaux à voile, accompagnées des chants de cigales *« du Péloponnèse »*, sont projetées en *mi-teintes quand vient l'heure* de la déclamation, traduction oblige : le public français est sous le charme, mais ne possède pas toujours la compréhension du grec moderne...

UNE FORMULE EN DUO

Parole de juillet est une longue et lumineuse élégie extraite d'une œuvre sombre. Léger, empreint des rêves de l'enfance et de la lumière crétoise, le poème s'écoule avec une finesse distante : *« Les écritures d'oiseaux que le vent pose sur la fenêtre à l'heure où tu dors... »* Angélique Ionatos les hachure avec une *habileté un peu froide.* Elle a en tête la première ébauche du long poème qu'Elytis lui a offert, il y a quelques années : une série de photos collées en accordéon, et légendées. Un percussionniste qui joue aussi du xylophone (Jean-François Roger), le son insistant du basson (Bruno Sansalone), les jeux de guitare, de bouzouki, de violon forment un maquis d'où émergent les voix : celle d'Angélique Ionatos, *ferme, vibrante, celle d'un enfant*, et celle du baryton Spyros Sakkas.

Cette formule en duo est une nouveauté dans le parcours d'Angélique Ionatos. Elle y gagne en vivacité, et le brio naturel de Spyros Sakkas prend de la douceur à l'exercice. La salle, transportée, leur fait la fête. Aux rappels, les deux chanteurs et leurs complices, orchestrés par Henri Agnel, montrent qu'il eût suffit d'un peu moins de cérémonie pour que, en plus, pendant cet exercice de dégustation poétique, l'on s'amuse franchement, l'on joue comme un enfant qui vient d'étancher sa soif sous un soleil de plomb.

Véronique Mortaigne

Les Victoires de la musique reprises en main par la profession

Un nouveau code de déontologie est à l'étude

LE 13 FÉVRIER 1996, Stephend, une quasi-inconnue, était élue « Révélation féminine » de l'année par le jury des Victoires de la musique (*Le Monde* des 15 et 28 février). La chanteuse était sous contrat avec Tedi, une société du groupe Télescope Audiovisuel qui produit les soirées télévisées des Victoires et est dirigée par Denys Limon et Claude Fléouter, le créateur de la manifestation et propriétaire pour un tiers du nom de la manifestation. Coup de zoom sur l'anarchie régnant dans le show-business, l'« affaire » Stephend déclenchait une avalanche de critiques sur l'équivalent musical des Césars du cinéma.

Lundi 4 mars, le conseil d'administration de l'Association des Victoires, où siègent les représentants de la profession (producteurs de disques et de spectacles, sociétés civiles...), a tiré les conséquences *« des dysfonctionnements observés à l'occasion de l'édition 96 »*, indiquait un communiqué publié le 5 mars (*Le Monde* du 7 mars). Présidé par Régis Talar, par ailleurs vice-président du label indépendant Tréma, le conseil a décidé *« de séparer à l'avenir les fonctions de délégué général et celles de producteur des émissions télévisées »*, jusque-là assurées par le seul Claude Fléouter. Le CA a *« proposé »* au groupe Télescope Audiovisuel *« la conclusion, pour un an, d'un contrat de production exécutive... l'Association se chargeant par ailleurs de conclure, dans les meilleurs délais, un contrat avec un diffuseur »*, les accords avec France 2 et France 3 étant arrivés à échéance.

Le président du CA a d'autre part annoncé que *« le nouveau délégué général sera appointé et choisi parmi les personnalités capables de fédérer la profession, et en premier lieu les artistes, qui sont à l'heure actuelle réticents vis-à-vis des Victoires »*. Outre une refonte en profondeur du mode de scrutin, un nouveau code de déontologie est, selon Régis Talar, à l'étude. Il devrait notamment interdire à la société produisant l'émission des Victoires de présenter ses artistes-maison. Les critères de sélection des 3 154 électeurs, dont le fichier est géré par la société Télescope et non par l'Association des Victoires, devraient également être redéfinis, ainsi que le mode de scrutin. En effet, adressés à la Sacem, les bulletins de vote ne sont pas numérotés, ce qui interdit, selon Me Petey, huissier de justice chargé du dépouillement, *« un contrôle en amont »*, même si le comptage final des votes ne saurait être mis en cause.

« UN ÉPIPHÉNOMÈNE »

Suggérée depuis plusieurs années, la réforme s'impose aujourd'hui. *« C'est l'image du métier qui est en jeu »*, déclare Jean-Michel Boris, président du Fonds de soutien des variétés, directeur de l'Olympia et membre du conseil d'administration de l'Association des Victoires. *Eparpillée, divisée*, habituée au cumul des fonctions, la profession craint de voir, dans les Victoires de la musique, son reflet et le symbole de sa démobilisation. Car les Victoires souffrent en plus d'un taux d'abstention qui relativise les résultats : au premier tour de vote, les trois premiers prétendants au titre d'« Artiste masculin de l'année » avaient obtenu 67 voix (Maxime Le Forestier), 65 voix (Michel Sardou) et 61 voix (Johnny Hallyday), tandis que, chez les femmes, Véronique Sanson arrivait en tête avec 233 voix.

Aux yeux des professionnels, les Victoires de la musique restent malgré tout indispensables : en *prime-time* à la télévision, la soirée *variété des Victoires a mobilisé plus* de 5 millions de téléspectateurs sur France 2 le 13 février dernier (contre 9,5 millions pour *Colombo* sur la Une). Les producteurs de disques et de spectacle reprochent cependant aux soirées des Victoires de ne pas être le reflet du paysage de la chanson ou du rock français. Son rôle de délégué général perdu, *Claude Fléouter, pour qui l'affaire* Stephend *« est un épiphénomène »*, devient l'otage d'une profession en quête d'identité.

V. Mo.

Blur et The Rentals plébiscités à l'Olympia

BLUR, à l'Olympia, 28, boulevard *des Capucines, Paris 8e. 20 h 30,* le 5 mars.

Un mot d'abord sur les Rentals, ce groupe californien qui, mardi 5 mars, servait d'apéritif aux fans de Blur venus en masse. Loin de subir le sort peu enviable souvent réservé aux premières parties, ces Américains ont donné à la salle *des allures de college party* enthousiaste. Matt Sharp, chanteur et bassiste (transfuge de Weezer), a emprunté à Buddy Holly son *look* d'expert-comptable à grosses lunettes d'écaille. Le rock des Rentals joue à plaisir des clins d'œil rétros et de la naïveté. Trois claviers (dont deux tenus par Petra et Rachel Haden, filles du grand jazzman Charlie Haden) ne mobilisent guère plus de six doigts et quatre notes mais leur humeur enfantine se marie à merveille aux mélodies acidulées des chœurs féminins. On pense aux références *sixties* du Blondie première période, aux B'52's, ou aux sucreries des Cars, le groupe de Ric Ocasek qui, au début des années 80, avait obtenu un immense succès en usant de la candeur avec rouerie. Ici, les sautillements ingénus sont épaulés par un trio guitare-basse-batterie dont l'agressivité rappelle les origines punk. Matt Sharp chante ses bluettes avec les accents *« je-m'en-foutistes » dont raffole* le rock alternatif américain. Les chansons de leur premier album, *Return Of The Rentals*, sont à deux doigts de la niaiserie et à un pas du classicisme pop.

Blur aime détourner les sons et les naïvetés d'autrefois au profit de chansons bondissantes. Quand les quatre Anglais déboulent sur scène, ne se lancent-ils pas dans l'interprétation foldingue d'une musique de manège ? Nous sommes dans une fête foraine sur le *pier* de Brighton, au-dessus des plages où s'affrontaient mods et rockers dans les années 60. Avec le *même cœur. Blur a échangé quel*ques gnons avec ses rivaux d'Oasis. Cette bagarre pour la suprématie de la pop britannique a *rythmé outre-Manche le second* semestre 1995. Blur crut prendre l'avantage, mais c'est le groupe de Manchester, fort de son récent succès américain, qui, finalement, triomphe. Mardi soir, on remettait aux Londoniens un disque d'or pour *The Great Escape*, leur dernier album. Oasis en avait reçu un double quelques semaines auparavant.

HUMOUR ET CHARME

Souvent présentés comme les gentils (à la façon des Beatles) face aux méchants (les allures « stoniennes » d'Oasis), Blur démontre vite qu'ils n'ont de leçons de frénésie rock à recevoir de personne. Chanteur à ressorts, Damon Albarn saute à pieds joints sur son synthétiseur et rebondit en tout sens contre la guitare de Graham Coxon, la basse d'Alex James ou la batterie de Dave Rowntree. Au *plafond, des pilules roses et* blanches servent de rampe d'éclairage. Soigneusement ouvragés, leurs disques laissent mal deviner cette puissance. Leur performance scénique rappelle l'excitation des premiers concerts punks de la fin des années 70, qui renvoyaient elle-même aux grands pionniers de la pop britannique.

Arrogantes et stylées, leurs mélodies anglocentristes dominent celles de leurs rivaux d'un malicieux sourire en coin. *Parklife, Tracy Jacks, Charmless Man.* Avec une gouaille de garnement cockney et un sens de l'observation qui doit *beaucoup aux Kinks de Ray Da*vies, Damon conte les histoires de l'Angleterre d'aujourd'hui. Des hamburgers géants décorent le fond de scène mais la musique embaume surtout le *fish'n'chips* et le thé de cinq heures. Les vieilles affiches des coulisses de l'Olympia ravivent les fantasmes nostalgiques. Damon dédie à *« Françoise, où qu'elle soit »*, *To The End*, ballade romantique enregistrée en duo avec Françoise Hardy. A majorité féminin, le public remplace en chœur la compagne de Jacques Dutronc.

A tout moment, le chanteur joue de son charme. Pas avec l'arrogance machiste de son confrère d'Oasis, Liam Gallagher, mais avec un humour qui en fait pour beaucoup un *sex symbol* plus crédible. Sur un des plus gros tubes de Blur, *Girls & Boys*, sorte de disco subversif, Damon et ses fans chantent des relations amoureuses qui ignorent les logiques de la morale conservatrice. A Paris, filles et garçons en semblaient enchantés.

Stéphane Davet

Perles de Shanghaï au Festival du film chinois de Montpellier

SEUL festival français – et même occidental depuis la disparition de la manifestation spécialisée de Montréal – entièrement consacré aux cinémas chinois, le Festival de Montpellier est aujourd'hui menacé de mort par le maire de la ville, Georges Frêche. Sa douzième édition, du 23 février au 3 mars, a pourtant, de nouveau, prouvé sa qualité et sa nécessité. Elle présentait cette année, outre un hommage au Taïwanais Edward Yang (dont le nouveau film, *Mahjong*, vient *d'être présenté à Berlin) et un coup de chapeau à Ma*bel Cheung, une douzaine de films récents.

S'en détachait *Super Citizen Ko*, de Van Jen (Taïwan, 1995), critique des séquelles du régime instauré par le Kuomintang, à travers le portrait d'un survivant de l'opposition parti à la recherche de son ami, jadis condamné à mort. Autre film taïwanais sur le désenchantement d'une génération, *L'Île du chagrin* de Hsu Hsiao-ming atteste de la volonté critique de jeunes réalisateurs dans la mouvance de Hou Hsiao-hsien, alors que la plupart des autres films de Hongkong ou Taïwan proposent plutôt des variations sur les grands genres cinématographiques, notamment *Poisson tropical*, de Chen Yusun, récompensé d'un Panda d'or.

Mais le principal événement du festival était constitué par une quinzaine de films de ou sur Shanghaï, cité mythique de l'exotisme cinématographique depuis *les années 30. L'ensemble étant complété par une pe*tite mais remarquable exposition sur le même thème.

Quelques raretés ont pu être projetées, tel *Amour et devoir*, mélodrame muet de 1931, redécouvert l'an dernier par les Archives du film de Taïpeh, où l'actrice Ruan Lingyu, « la Garbo du cinéma chinois », tient un double rôle de femme aux amours malheureuses, sous la direction de Bu Wancang (un réalisateur « progressiste » qui émigrera à Hongkong).

LA FASCINATION D'UNE VILLE

La Ruelle aux fleurs, réalisé par Yue Feng en 1950, présente un microcosme de la société chinoise prise entre le marteau japonais et l'enclume de la guerre civile. Dans les années 60, le cinéma de Chine populaire proposait une vision plus simple des choses, que ce soit dans le « ballet révolutionnaire » *La Société des petits couteaux*, de Ye Ming (1961), ou dans le chromo exemplaire, *Les Sentinelles sous les néons*, de Wang Ping et Ce Xin (1964), où les soldats de l'armée de Mao montrent la voie aux hésitants, petit Livre rouge au poing.

Ces perles shanghaïennes, mêlées aux diamants classiques déjà consacrés (*Les Anges du boulevard, Corbeaux et moineaux, Sœurs de scène*), attestaient à leur manière de la fascination exercée par la ville, jusqu'au *Shanghai Triad* de Zhang Yimou, par-delà les évolutions politiques et esthétiques.

Max Tessier

« Alceste » clôture la trilogie de Gluck à l'Opéra du Rhin

ALCESTE de Christoph-Willibald Gluck. Opéra du Rhin, le 23 février. Puis les 10 et 12 mars à 20 heures. Places de 60 F à 300 F. Tél. : 88-75-48-23.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Moshe Leiser, Patrice Caurier et Louis Langrée ont achevé la trilogie gluckiste (*Iphigénie en Tauride*, 1994 ; *Orphée et Eurydice*, 1995 ; *Alceste*, 1996) voulue par Laurent Spielmann, directeur de l'Opéra du Rhin. Elle s'achève sur les teintes bleues baignant *un décor* d'une nudité totale, comme en ont l'habitude Leiser et Caurier : inclinés, en quinconce, à la verticale, deux pans de mur composent des espaces investis par des lumières réglées avec imagination par Hervé Audibert.

Sans jouer une carte sur-esthétisante qui pourrait à la longue leur être fatale (espace nu mais *design*, bougies – que l'on retrouve dans le catalogue de la très chic Conran Shop), les deux metteurs en scène savent occuper avec grâce cet espace minimal. Mais cette grâce n'est pas que décorative : les deux metteurs en scène, qui aiment à travailler avec des *« natures »* vocales et théâtrales (notamment Sylvie Brunet), savent diriger les acteurs. De ce point de vue, le traitement d'un chœur omniprésent, de longs récitatifs accompagnés d'airs animés mais où rien ne « bouge » vraiment, mérite tous les éloges.

L'ennui de cette production est *que sa justesse scénique, sa perfec*tion plastique ne sont pas relayées par la fosse d'orchestre. L'Orchestre philharmonique de Strasbourg (en formation réduite) doit se ficher d'une musique qui lui semble sans doute trop « simple ». Trop simple ? Si l'on en juge à leurs traits savonnés, à la justesse des violons, très approximative, ils sont encore loin de restituer une simplicité nette, professionnelle.

On regrettera ce rendez-vous manqué, car il a été souvent prouvé qu'un orchestre traditionnel pouvait *correctement jouer* la musique baroque ou classique (Simon Rattle a récemment fait travailler *Les Boréades* de Rameau au Philharmonique de Berlin, éberlué mais convaincu...). Afin d'en finir avec ce *no man's land* stylistique, le travail à accomplir n'est pas mince : diction, mobilité expressive du chœur, légèreté de l'orchestre, etc.

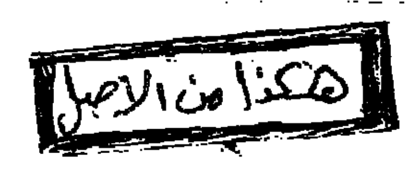
L'écueil principal d'*Alceste* est son rôle-titre, qui demande une tessiture large. Souvent requis dans le médium, il exige les aigus les plus solides. Ceux de Shirley Close sont, hélas ! d'une dureté redoutable. *Plus* convaincante dans la tessiture de mezzo-soprano, qui fut autrefois la sienne, la chanteuse américaine convainc par sa présence scénique, en dépit d'une diction approximative. Le ténor australien Glenn Winslade se dépense sans compter dans le rôle éperdu d'Admète. Sa voix est riche, belle, sa diction très intelligible.

Une mention particulière pour le Chœur de l'Opéra du Rhin, préparé par la jeune Chinoise taïwanaise Ching-Lien Wu : si l'intonation n'est pas toujours parfaite, si les quelques interventions solistes manquent d'assurance, le travail et la volonté de bien faire sont audibles – et le résultat infiniment plus convaincant que celui de leurs collègues dans la fosse.

Renaud Machart

■ **PALAIS DU CINÉMA : Michel Bassi devrait être chargé du futur Palais du cinéma, en remplacement de** *Dominique Wallon.* L'ancien directeur du Centre national du cinéma avait été chargé en décembre 1995 d'une mission *« de coordination et d'organisation »*, dans le cadre de la transformation du Palais de Tokyo, à Paris, en un Palais du Cinéma qui doit abriter trois grandes institutions cinématographiques, la Cinémathèque, *la Femis* (école de cinéma) et Bifi (bibliothèque-filmothèque). M. Wallon avait démissionné *après un désaccord* avec la tutelle. Michel Bassi a quitté fin février la présidence de la Société française de production. – (AFP).

■ **ART : le tribunal de grande instance de Paris a rejeté,** mercredi 6 mars, la demande des propriétaires du château de Quintin (Côtes-d'Armor), qui réclamaient un million de francs de dommages-intérêts à la Réunion des Musées nationaux pour avoir indiqué dans le catalogue de l'exposition Poussin, réalisée à Paris en 1994, qu'une copie des *« Israélites cueillant la manne dans le désert »* existait au château de Quintin. La famille Frottier de Bagneux soutenait que sa toile n'était pas une copie et que la mentionner multipliait les risques de vol. Le tribunal a estimé que l'appréciation des experts n'était pas en cause, et que les risques de vol étaient donc réduits. Les magistrats ont ajouté qu'ils ne pouvaient juger de l'authenticité d'un tableau.



هكذا من الأصل

Jiri Kylian à Strasbourg

Pour annoncer le printemps, vingt chorégraphies du Nederlands Dans Theater



D'ORIGINE TCHÈQUE, Jiri Kylian fuit son pays, trouve refuge en Allemagne, avant de reprendre à La Haye le Nederlands Dans Theater et d'en faire une des meilleures compagnies du monde. Le chorégraphe, que l'on dit un peu vite néoclassique, a su faire évoluer son œuvre, la remettre en question, avec toujours des interprètes superbes. Par amour pour les danseurs, par respect aussi, il a organisé le ballet en trois groupes, dont un Nederlands Dans Theater 3 réservé aux plus âgés. Rarissime dans une profession où le danseur classique prend sa retraite à quarante ans. Chaque groupe – les très jeunes (NDT2), les grands solistes (NDT1), et les aînés (NDT 3) – apporte à l'Opéra du Rhin des ballets composés en fonction de leurs qualités particulières. Il y a de nombreux ballets de Kylian – dont les très connus *Symphonie des psaumes* et *Falling Angels* – mais aussi de Hans Van Manen, chorégraphe attaché au Nederlands. Quelques grandes soirées en perspective

★ Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. Jusqu'au 31 mars. Tél. : 88-75-48-23 et 88-27-61-81/91. De 60 F à 230 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Sons of the Desert
Comme s'ils inventaient la musique folk d'un pays qui n'est répertorié sur aucune carte, les Sons of The Desert intègrent et détournent harmonies celtiques, ondulations orientales, dérapage rock et poésie de cabaret. Leur nouvel album – *Greedy* – est enfin à la hauteur des concerts.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 7 mars. Tél. : 47-00-02-71. 80 F.

Les Z'années zazous
Reprise, avec modifications de circonstances, de *La Java des mémoires*, spectacle produit par Roger Louret, auteur des *Années twist*. Le fil conducteur est identique – l'histoire de France passée sous l'éclairage de la chanson –, la légèreté, la bonne humeur sont de rigueur. De bons chanteurs, une mise en scène *clean*.
Folies Bergère, 32, rue Richer, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. Cadet. 21 heures, jusqu'au 31 mars. Tél. : 44-79-98-98. De 150 F à 320 F.

Patricio Villaroel Trio
Fondateur, au début des années 70 du Matchi Oul Band, pianiste créatif comme dans le Double Face Quartet, Patricio Villaroel présente un nouveau trio avec Philippe Deschepper (guitare) et François Merville (batterie).
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil (93). Mº Robespierre. 20 h 30, le 7. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Xavier Richardeau
Un jeune saxophoniste baryton en qui le Duc des Lombards croit. Richardeau vient d'enregistrer *Aube brune* (Elabeth/Night & Day) ; belle sonorité, lyrisme, des idées de composition, surtout dans le tempo lent.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 7 mars. Tél.: 42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions

VERNISSAGES

Pepe Cerda
Galerie Colombani-Robin, 58, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-74-16-47. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 9 mars 1996 au 4 mai 1996.

Barry Flanagan
Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mº Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre, bus 39, 48, 67, 74, 85. Tél. : 47-03-81-10. De 12 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Du 7 mars 1996 au 18 mai 1996. Entrée libre.

EXPOSITIONS PARIS

Magdalena Abakanowicz
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mº Tuileries. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 30 mars 1996.

Art brut et compagnie
Halle Saint-Pierre, Musée en herbe, 2, rue Ronsard, Paris 18e. Mº Anvers. Tél. : 42-58-72-89. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin 1996. 40 F.

Miquel Barcelo
Galerie Lucie Weill-Seligmann, 6, rue Bonaparte, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 43-54-71-95. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 6 avril 1996.
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 avril 1996.

Miquel Barcelo, Philippe Favier
Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 28 avril 1996. 35 F.

Victor Brauner dans les collections du Musée national d'art moderne
Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et j. fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mai 1996. 35 F.

Christopher Le Brun, Jaume Plensa, Piero Pizzi Cannella
Galerie Vidal-Saint-Phalle, 10, rue du Trésor, Paris 4e. Mº Saint-Paul. Tél. : 42-76-06-05. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 mars 1996.

By Night
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mº Raspail. Tél. : 42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Les Soirées nomades les jeudi à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai 1996. 30 F.

Les Carnets de dessins de Picasso
Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Mº Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mai 1996. 36 F.

Les Cases conjuguées.
Hommage à Teeny Duchamp
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mº Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 28 avril 1996.

Francesco Clemente
Galerie Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mº Alma-Marceau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 20 mars 1996.

Nathalie Contenay
Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-13-44. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 16 mars 1996.

Corot, 1796-1875
Grand Palais, galeries nationales, entrée avenue du Général-Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mercredi 1er mai. Fermé mardi. Jusqu'au 27 mai 1996. 45 F.

Tony Cragg
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril 1996. 27 F.
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars 1996.

Richard Davies
Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers, Paris 15e. Mº Charles-Michels, Boucicaut, bus : 42, 62. Tél. : 45-77-93-71. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 16 mars 1996.

Des Allemands contre le nazisme, 1933-1945
Mémorial du maréchal Leclerc de Hauteclocque et Musée Jean-Moulin, 23, allée de la 2e-DB, dalle-jardin Atlantique, Paris 15e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 40-64-39-44. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mai 1996. 27 F.

Design japonais, 1950-1995
Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 avril 1996. 27 F.

Dimensions de l'infini
Galerie Pierre Brullé, 25, rue de Tournon, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-25-18-73. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars 1996.

Diplômés 1995
avec les félicitations du jury
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 3 mars 1996. 20 F.

Robert Droulers, 1920-1994
Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol, Paris 4e. Mº Châtelet. Tél. : 42-78-01-91. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars 1996.

Les Dubuffet de Dubuffet
Musée des arts décoratifs, niveau 5 et 6 du pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Tuileries ou Palais-Royal. Tél. : 44-55-57-50. De 12 h 30 à 18 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 30 juin 1996. 20 F.

Edouard Baldus photographe
Musée des monuments français, palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Tél. : 44-05-39-10. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril 1996. 32 F.

Sylvie Fajfrowska
Galerie B. Jordan-M. Devarrieux, 5, rue Chapon, Paris 3e. Mº Arts-et-Métiers. Tél. : 42-77-19-61. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 mars 1996.

Gary Hill
Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-78-05-77. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 avril 1996.

Kim en Joong
Galerie Larock-Granoff, 13, quai de Conti, Paris 6e. Mº Pont-Neuf. Tél. : 43-54-41-92. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi matin. Jusqu'au 9 mars 1996.
Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine, Paris 8e. Mº Monceau. Tél. : 45-63-52-00. De 11 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures ; samedi de 10 h 30 à 12 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 9 mars 1996.

Hubert Lampert, Georg Malin, Bruno Kaufmann, Miriam Prantl
Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 48-87-73-94. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars 1996.

Jonas Mekas
Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour, Paris 1er. Mº Les Halles. Tél. : 42-33-43-40. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 16 mars 1996.

Mélios
Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne, Paris 11e. Mº Ledru-Rollin. Tél. : 47-00-88-18. De 14 heures à 20 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 mars 1996.

Passions privées, art moderne et contemporain dans les collections
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Animations pour enfants les mercredis après-midi à 14 h 30 ; tarif : 25 F. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 24 mars 1996. 45 F.

Anne et Patrick Poirier
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-79-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 mars 1996.

Serge Poliakoff
Fondation Dina Vierny-Musée Maillol, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac, bus : 63, 68, 83, 84. Tél. : 42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mai 1996.

Rodin et la Hollande
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mº Varenne, RER Invalides, bus : 28, 49, 69, 82, 92. Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 16 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mars 1996. 28 F.

Bruno Rousselot
Galerie Zürcher, 56, rue Chapon, Paris 3e. Mº Arts-et-Métiers. Tél. : 42-72-82-20. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 16 mars 1996.

Sebastiao Salgado
Fnac Etoile, 26-30, avenue des Ternes, Paris 17e. Mº Ternes. Tél. : 48-88-58-00. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 9 mars 1996.

Emmanuel Saulnier
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mº RER Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs, bus : 38, 82, 83, 91. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.

Antoni Tapies
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars 1996.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Sinje Dillenkofer
LE CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.

Jackie Kayser, Catherine Melin
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.

Peintures ? Peintures !
LE CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BROKEN ARROW
Film américain de John Woo, avec John Travolta, Christian Slater, Samantha Mathis, Delroy Lindo, Frank Whaley, Bob Gunton (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

CHAMANE
Film français de Bartabas, avec Igor Gotsman, Spartak Fedotov, Vladimir Yakovlev, Sergueï Emilianov, Stefan Beliaev, Aliocha Egounov (1 h 35).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LE CRI DE TARZAN
Film français de Thomas Bardinet, avec Julien Haurant, Hamida Bedjaoui, Marie Vialle, Martine Erhel, Michel Jeanjan, Kader Touati (1 h 52)
Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

FLIRT
Film américain de Hal Hartley, avec Bill Sage, Parker Posey, Martin Donovan, Dwight Ewell, Geno Lechner, Elina Löwensohn (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LES MENTEURS
Film français d'Elie Chouraqui, avec Jean-Hugues Anglade, Lorraine Bracco, Valéria Bruni-Tedeschi, Sami Frey, Julie Gayet, Christian Charmetant (1 h 47).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

NOS ANNÉES SAUVAGES
Film de Wong Kar-Wai, avec Leslie Cheung, Andy Lau, Maggie Cheung, Carina Lau, Rebecca Pan, Jacky Cheung (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

PERSONNE NE PARLERA DE NOUS QUAND NOUS SERONS MORTES (*)
Film espagnol d'Agustin Diaz Yanes, avec Victoria Abril, Federico Luppi, Pilar Bardem, Daniel Gimenez Cacho, Ana Ofelia Murgia, Guillermo Gil (1 h 44).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24) ; Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10).

SEPT EN ATTENTE
Film francais de Françoise Etchegaray, avec Clémentine Amouroux, Richard Bean, Gwenola Bothorel, Myriam David, Marpessa Dawn, Cécile Pares (1 h 30).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

EXCLUSIVITÉS

L'ARMÉE DES 12 SINGES
de Terry Gilliam,
avec Bruce Willis, Madeleine Stowe, Brad Pitt, Christopher Plummer, Franck Gorshin.
Américain (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

BABE LE COCHON DEVENU BERGER
de Chris Noonan,
avec James Cromwell, Magda Szubanski.
Américain (1 h 31).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.
Portugais (2 h 43).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10).

LES ENFANTS DU SOLEIL
de Bernard Dartigues,
avec Philippe Caubère.
Français (3 heures).
14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

ERMO
de Zhou Xiaowen,
avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
Chinois (1 h 30).
VO : Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).

GOLDENEYE
de Martin Campbell,
avec Pierce Brosnan, Sean Bean, Izabella Scorupco, Famke Janssen, Joe Don Baker, Robbie Coltrane.
Britannique (2 h 10).
VF : Les Montparnos, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES GRANDS-DUCS
de Patrice Leconte,
avec Jean-Pierre Marielle, Philippe Noiret, Jean Rochefort, Catherine Jacob, Michel Blanc, Clotilde Courau.
Français (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA HAINE
de Mathieu Kassovitz,
avec Vincent Cassel, Hubert Kounde, Saïd Taghmaoui, Karim Belkhadra, Edouard Montoute, François Levantal.
Français, noir et blanc (1 h 35).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).

HEAT
de Michael Mann,
avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore.
Américain (2 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux, avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

JUMANJI
de Joe Johnston,
avec Robin Williams, Kirsten Dunst, David Alan Grier, Adam Hann-Byrd, Bonnie Hunt, Jonathan Hyde.
Américain (1 h 40).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JUSTINO,
L'ASSASSIN DU TROISIÈME AGE
de La Cuadrilla (Luis Guridi, Santiago Aguilar),
avec Saturnino Garcia, Carlos Lucas, Carmen Segarra, Francisco Maestre, Concha Salinas, Carlos de Gabriel.
Espagnol, noir et blanc (1 h 34).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE MAÎTRE DES ÉLÉPHANTS
de Patrick Grandperret,
avec Jacques Dutronc, Erwan Baynaud, Sotigui Kouyate, Sidy Lamine Diarra, Halilou Bouba, Victor Tige Zra.
Français (1 h 35).
Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

MAUDITE APHRODITE
de Woody Allen,
avec Woody Allen, F. Murray Abraham, Helena Bonham Carter, David Ogden Stiers, Mira Sorvino, Michael Rapaport.
Américain (1 h 34).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

MUSSULMAN
de Vladimir Khotinenko,
avec Evgueni Mironov, Nina Usatova, Evdokia Germanova, Alexandre Baluev, Alexandre Peskov, Piotr Saitchenko.
Russe (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

NELLY ET M. ARNAUD
de Claude Sautet,
avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglade, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque.
Français (1 h 46).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-68-32-24) ; Bretagne, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

RAISON ET SENTIMENTS
de Ang Lee,
avec Emma Thompson, Alan Rickman, Kate Winslet, Hugh Grant, Greg Wise, Emilie François.
Américain (2 h 15).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

WEEK-END EN FAMILLE
de Jodie Foster,
avec Holly Hunter, Robert Downey Jr., Anne Bancroft, Dylan McDermott, Charles Durning, Geraldine Chaplin.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

(*) interdit aux moins de 12 ans.
(**) interdit aux moins de 16 ans.

Un nouveau numéro un de la presse de télévision

Le groupe britannique Emap achète 1,4 milliard de francs « Télé Star » et « Top Santé »

EMAP N'A PAS LÉSINÉ sur les moyens. Le groupe britannique est prêt à débourser en deux fois 1,4 milliard de francs – 1,1 milliard de francs, si l'on compte les 300 millions de francs présents *dans la trésorerie de la société* – pour reprendre les deux magazines de la CLT, *Télé Star* et *Top Santé* (*Le Monde* des 6 et 7 mars). Les deux titres sont de bonnes affaires, dégageant un résultat d'exploitation de 96,5 millions de francs, mais l'acquisition de *Télé Star* (2 millions d'exemplaires) permet à Emap de devenir le premier éditeur de presse de télévision, puisqu'il possède déjà *Télé-Poche* (1,4 million d'exemplaires). L'affrontement entre les trois grands de la presse magazine – Hachette, Prisma Presse, Emap – passera par la télévision. Emap vient de passer à l'offensive. Le groupe d'Axel Ganz reste relativement loin derrière avec *Télé Loisirs* (1,5 million d'exemplaires).

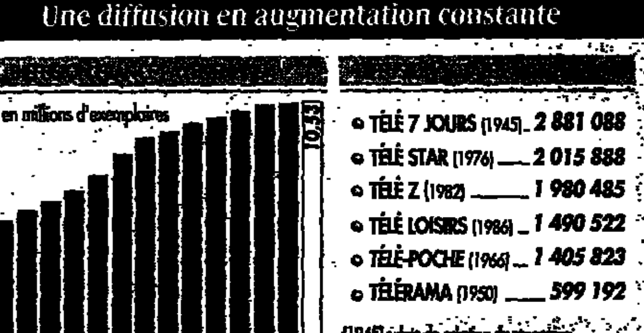
Kevin Hand a l'intention de remanier *Télé-Poche*, qui est le grand malade de la presse de télévision car, dans une période de forte croissance de ce secteur, il a perdu 400 000 exemplaires en dix ans. Son format le rapproche des guides de programmes, comme *Télé Z*, alors que son prix est le même que celui de *Télé Star* (6 francs). Les salariés des deux entreprises redoutent de sévères restructurations dans les journaux. De 1982 à 1992, le chiffre d'affaires du secteur est passé de 2 milliards à 4 milliards de francs, dont un quart est représenté par les recettes publicitaires. Dans la même période, la diffusion de *Télé 7 jours* a légèrement décliné : il est passé en dessous de la barre des 3 millions d'exemplaires, mais il reste le numéro un, en diffusion. Kevin Hand annonce clairement sa stratégie qui vise, les publicitaires : offrir un couplage *Télé Star/Télé-Poche*, pour dépasser le titre-phare du groupe Hachette.

Cela valait-il plus de 1 milliard de francs ? La somme paraît énorme alors que le marché de la presse de télévision a trouvé une certaine stabilité au-dessus de 10 millions d'exemplaires depuis trois ans. Les prévisions de croissance publicitaire incitent plutôt à la prudence. Enfin, cette acquisition intervient alors que cette presse va entrer dans une nouvelle ère.

Le bouleversement provoqué par l'arrivée de la télévision numérique qui multipliera le nombre de chaînes va obliger les journaux de télévision à repenser la présentation des programmes. Cela ne va *pas entraîner la mort de ces journaux*. Les guides audiovisuels accessibles sur écran ne sont pas encore au point et pas d'une utilisation simple et souple. La conséquence de la multiplication des chaînes risquent d'être une *multiplication de magazines de télévision*, spécialisés dans les sports, les films, etc. C'est un nouveau marché porteur, mais qui aura de nouvelles règles et nécessitera des tâtonnements et des risques pour les éditeurs.

A. S.

Une diffusion en augmentation constante



Depuis 1981, la diffusion des journaux de télévision a pratiquement doublé. Parmi ces magazines, Télé Star et Télé Loisirs ont fortement progressé, alors que Télé-Poche déclinait.

Kevin Hand, PDG d'Emap France

« Le lancement de magazines est la prochaine étape avant d'aborder l'Espagne »

« Le coût d'acquisition de *Télé Star* et *Top Santé* ne vous semble-t-il pas trop élevé ?

– Ce n'est pas un prix inconsidéré. L'opportunité d'acheter deux titres comme ceux-ci est rare. Ce sont des titres rentables et en bonne santé et leur diffusion est à la hausse depuis *plusieurs années* : 1,1 milliard de francs, ce n'est donc pas un prix trop élevé. De surcroît, l'acquisition des magazines des Éditions mondiales et de ceux du groupe Hersant, il y a dix-huit mois, nous avait permis d'avoir un pôle auto puissant, avec *Auto-Plus* et *L'Auto-Journal*. Nous disposons maintenant d'un pôle important dans le secteur médias-programmes de télévision.

– N'y a-t-il pas risque de concurrence acharnée, voire de phagocytage, entre ces deux magazines de programmes ?

– Ils rassemblent à eux deux treize millions de lecteurs ; un million leur est commun. En plus, les deux titres ont une forte identité. *Auto-Plus* et *L'Auto-journal* sont dans la même situation, cela ne les empêche pas de se développer sur la base de leur propre identité. Ils se complètent plutôt. Il en va de même de *Télé-Poche*, qui est de petit format, plutôt familial, et de *Télé Star*, qui est l'hebdo des stars : ils sont complémentaires. *Télé-Poche* a un peu baissé en diffusion, mais nous allons y remédier : une nouvelle rédaction en chef et des investissements en marketing vont être réalisés. Il bénéficiera donc d'idées et d'argent. *Télé Star* est quant à lui très bien géré, très bien fait, nous allons acquérir du savoir-faire grâce à lui.

– L'arrivée des télévisions numériques va obliger les journaux de programmes à intégrer ces nouvelles chaînes. Pensez-vous qu'à terme les guides télévisés concurrenceront le support papier ?

– Davantage d'informations, cela oblige à faire plus de choix. Un magazine de programmes de télévision, ce n'est ni un catalogue ni un listing. Ce sont les chaînes qui nous bousculent pour que l'on mette leurs programmes dans nos pages. A nous de fabriquer des journaux capables d'associer à la fois plaisir et anticipation. Quant à la concurrence d'autres médias, je n'y crois pas. En matière de programmes, les journaux ne peuvent pas être remplacés par d'autres médias.

» Il y a encore du travail à faire pour développer cette presse de programmes télévision, notamment vis-à-vis des publicitaires et des annonceurs. Avec deux magazines complémentaires comme *Télé-Poche* et *Télé Star*, dotés d'une diffusion et d'un lectorat importants, j'ai quelque chose à offrir. Prenons un exemple : pourquoi Renault, quand il passe un spot de 30 secondes au petit écran, ne déciderait-il pas plutôt passer sa pub sur une double page à la fois dans *Télé-Poche* et *Télé Star* ?

– Y a-t-il des licenciements prévus au sein du personnel des deux titres que vous venez d'acheter ?

– Rien n'est prévu, à part la clause de cession. Mais il appartient aux cadres et aux journalistes de prendre la décision de partir ou de continuer à travailler avec nous. Ce n'est pas la mienne.

– Comment voyez-vous votre avenir en France, ou ailleurs ?

– Aujourd'hui, nous avons atteint le seuil que nous espérions, nous avons une base solide puisque Emap détient 15 % du marché de la presse magazine et se situe juste derrière Prisma Presse, en troisième position donc. Mes actionnaires sont convaincus que nous allons dans le bon sens en France. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons acheté *Top Santé* et *Télé Star*. Mais ils sont prêts à aller plus loin. Notre prochaine étape, c'est le lancement de titres. Emap a 15 % du marché, mais ne va pas en rester là. Peut-être aussi en Espagne, mais lorsque la situation y sera stabilisée. »

Propos recueillis par Yves-Marie Labé

■ **PRESSE** : Le quotidien *La Tribune-Desfossés* n'a pas paru jeudi 7 mars en raison d'une grève de 24 heures reconductible décidée par la rédaction. La rédaction proteste contre le licenciement de personnels de la documentation du journal et sur les conditions de réorganisation de ce service. Le mouvement a été décidé mercredi en assemblée générale. La rédaction demande la suspension des licenciements. *La Tribune-Desfossés* appartient au groupe de Bernard Arnault, LVMH.

JEUDI 7 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. C'est la faute à Bogota. Feuilleton.
15.20 Rick Hunter, inspecteur choc. Un enfant trop fragile. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.40 Club Dorothée vacances.
17.30 Les Années fac. Petite surprise. Série.
18.05 L'Un contre l'autre. Série.
18.30 Le Miracle de l'amour. Série.
19.05 Agence tous risques. La pêche miraculeuse. Série.
20.00 Journal, Météo.

20.40

FOOTBALL
En direct. Quart de finale aller de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe : *Parme AC-Paris SG, à Parme* ; 21.30, Mi-temps, Tiercé, la Minute hippique ; 21.45, 2[e] période (120 min). 528910

Le PSG convalescent se rend en Italie.

22.40

J'Y CROIS, J'Y CROIS PAS
Magazine présenté par Tina Kieffer. Peut-on faire confiance à son médecin ? Avec le professeur Cabrol et le professeur Schwartzenberg (135 min). 3030620

0.55 Journal, Météo.

1.05 et 3.10, 5.05 Histoires naturelles. 1.55 et 3.00, 4.00 TF 1 nuit. 2.05 Histoire de la vie. 4.10 Intrigues. 5.00 Musique.

France 2

12.59 Journal, Loto.
13.45 Derrick. Série.
14.45 Le Renard. Mal branché.
15.35 Tiercé. En direct d'Evry.
15.50 et 5.20 La Chance aux chansons. Surprise-party chez Sevran.
16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ?
17.30 La Fête à la maison.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. La lune.
19.20 et 2.15 Studio Gabriel.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial. Eliahou Ben Elissar Nissim Zwilli, Bernard Kouchner et Jean-François Deniau.
20.45 Météo, Point route.

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin et Paul Nahon qui sera en duplex de Jérusalem. *Virus mortel* ; Petits commerçants : le syndicat ; Post-scriptum : SOS Terre (125 min). 8486858

23.00 Expression directe. CGPME.

23.05

RAPID FIRE
Film américain de Dwight H. Little avec Brandon Lee (1992, 100 min). 7417533

Sous-produit exploitant sans vergogne les recettes des films de Bruce Lee pour faire de son fils Brandon une star.

0.40 Journal, Bourse, Météo.
1.05 Le Cercle de minuit. Vivent les femmes : sur le thème des nouvelles féministes. (80 min). 2750858

2.50 Bas les masques (rediff.). 4.00 *24 heures d'info*. 5.10 Loubard des neiges. 5.55 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 La croisière s'amuse. [1/2 et 2/2]. Les matadors. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Un faux dur. Série.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Dernier Soupir du Maure*, de Salman Rushdie.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

GREYSTOKE ■ ■
Film britannique de Hugh Hudson (1984, 135 min). 75097736

La première adaptation vraiment fidèle du roman d'Edgar Rice Burroughs. Performance de Christophe Lambert en Tarzan.

23.10 Journal, Météo.

23.15

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson. Hommage à Marguerite Duras. Invités : Alain Virondelet, Jean-François Josselin, Elisabeth Depardieu, Jeanne Balibar et Anne Gaspere. (85 min). 3088571

0.40 Espace francophone. Olympe Bhely-Quenum, écrivain béninois. 1.05 Dynastie. Une si belle robe. 1.50 *Musique Graffiti. Quatuor n° 2*, de Tchaïkovski, par le Quatuor Anton (25 min).

La Cinquième

13.00 Les Lumières du music-hall. Georges Guétary. 13.30 Attention santé. le calcium. 13.35 Défi. 14.05 A tous vents. Vie et mort de l'America. 15.00 L'Aventure des sciences ● Lire ci-dessus. 16.00 Planète blanche. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. Série. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Ma souris bien-aimée. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. [24/28] L'Apparition, d'Arthur Hiller, avec Boris Karloff, Torin Thatcher (30 min). 2084
19.30 7 1/2. *Magazine présenté par Désirée Bethge (30 min).* 5303
20.00 Palettes. *Documentaire. Rubens, la gloire de la chair : les portraits d'Hélène Fourment, d'Alain Jaubert (30 min).* 2216
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA SUÈDE, LA FINLANDE ET L'EUROPE
Proposée par Peter von Rüden, présentée et animée par Hervé Claude.

20.46 Au terme de la troisième voie. Documentaire. *La Suède met le cap sur l'Europe*, de Christian Herrendoerfer (54 min). 109805194

21.40

LE GARDE DU CORPS ■
Film suédois de Suzanne Osten avec Philip Zanden, Etienne Glaser (1990, 104 min). 4755736

Réalisé par une artiste marquante du théâtre suédois, ce film, inédit en France, est présenté en version doublée.

23.25 Le Sacrifice des paysans. Documentaire (30 min). 8727113
23.55 Suédois et Finlandais sur le qui-vive. Documentaire. *Une politique de défense en Europe du Nord*, de Claudia Buckenmaier (20 min). 2487910
0.15 La Splendeur des Vasa. Documentaire. *Histoire d'une dynastie*, de Hans-Peter Rodenberg (35 min). 1381587

0.50 Drôle de drame ■ ■ ■ *Film français de Marcel Carné* (1937, N., rediff., 95 min). 68000533 2.25 Collection Hollywood 1950 (rediff.). Série. [13/28] Les Bottes du général (25 min). 5768484

M 6

13.25 Mamie attend un bébé. Téléfilm de Bill Bixby (90 min). 9057200 *Deux quadragénaires viennent de convoler en justes noces. C'est le moment que choisissent les quatre enfants de la nouvelle épousée, qui vient d'apprendre qu'elle est enceinte, pour revenir à la maison.*
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin.
19.00 Code Quantum. Série. Le couloir de la mort.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple.

20.45

CHÂTEAU MAGOT
Téléfilm de Jean-Louis Lorenzi (91 min). 878723

Un riche viticulteur, veuf et avare, décide de se remarier pour payer moins d'impôts. Mais la fiancée se révèle être la maîtresse de son fils.

22.30

FURIE ■
Film américain de Brian De Palma avec Kirk Douglas, John Cassavetes (1978, 112 min). 88397

Intrigue embrouillée, confuse, mais brillants morceaux de bravoure dans la violence et le fantastique.

0.30 Culture rock. Magazine présenté par Christophe Crenel.
1.25 Best of Trash.

2.55 Rock express. Magazine. 3.25 La Saga de la chanson française. Documentaire. Juliette Gréco. 4.15 Aventure en océan Indien. Documentaire (50 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Quand Harriet découpe Charlie. Film américain de Thomas Schlamme (1994, 90 min). 3625755
15.15 La Belle et la Bête. Documentaire. Le léopard et le phacochère, de Richard Goss (52 min). 6804533
16.10 Priscilla, folle du désert ■ ■ Film australien de Stephan Elliott (1994, 99 min). 3110910
17.55 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help. Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

GRAINE DE STAR
Film américain de James Lapine avec Michael J. Fox (1993, 93 min). 937688

22.00 Flash d'information.
22.10 Surf d'enfer à Waïmea Bay. Documentaire de Fabien Le Bouchet (20 min). 744910

22.30

AU NOM DU PÈRE ■ ■
Film irlandais de Jim Sheridan (1993, v.o., 128 min). 8886129

L'histoire vraie d'un petit cambrioleur irlandais, arrêté avec trois de ses amis à Londres en 1975, et condamné pour un acte de terrorisme commis par un membre de l'IRA.

0.40 et 2.52 Surprises.
0.45 Afrique, paradis des insectes. Documentaire (44 min). 5755485
1.30 Ticks ■ Film américain de Tony Randel (1993, v. o., 82 min). 8585026

Radio

France-Culture

20.30 *Lieux de mémoire.* La poule au pot.
21.32 Fiction. Le Dimanche des réparations, de Sophie Chérer.
22.40 Nuits magnétiques. Mais qu'est-ce qu'elles disent quand elles en parlent ? 3. Dîner de filles.

0.05 Du jour au lendemain. François Poirié (Rire le cœur). 0.50 Musique : Coda. Si Leconte de Lisle m'était chanté (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct de Copenhague, par l'Orchestre symphonique de la Radio nationale du Danemark, dir. Ulf Schirmer : Symphonie n° 94 La Surprise, de Haydn ; Œuvres de Brahms : Variations sur un thème de Haydn op. 56a ; Concerto pour piano et orchestre n° 1.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. Extrait du concert donné le 11 février, par l'Ensemble 2e2m. Œuvres de Tan Dun, Zhu Shi-Rui.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Vainberg.

0.00 Tapage nocturne. Présences 96. Concert donné le 23 février, salle Olivier-Messiaen, à Radio-France : De prolatio (canon) pour percussion solo (création mondiale), de Pauset ; Liens pour percussion et neuf instruments (création mondiale), d'Alsina ; Improvisation en duo, d'Auzet et Humair. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Paul Dukas, critique musical. La Péri, de Dukas, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Ernest Ansermet ; Quintette K. 516, de Mozart, par le Quatuor Melos, Franz Beyer, alto ; Lieder, de F. Schubert, Christa Ludwig, mezzo-soprano, Irwin Gage, piano ; Extraits de Roméo et Juliette, de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein ; Vallée d'Obermann, de Liszt, Claudio Arrau, piano ; Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg, ouverture, de Wagner, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Antal Dorati.

22.40 Les Soirées... (suite). Quatuor, de Debussy ; Variations, interlude et finale sur un thème de Rameau, de Dukas ; Tosca, de Puccini ; Une vie de héros, poème symphonique op. 40, de R. Strauss ; Huit Miniatures instrumentales, de Stravinsky. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

20.00 L'Eté en pente douce ■ Film de Gérard Krawczyk (1987, 100 min) 46044378

21.40 L'Enterrement. 22.00 Journal (France 2). 22.20 Correspondances. 22.35 *La Marche du siècle* (France 3 du 6/3/96). 0.05 Tell quel. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 15 min).

Planète

20.35 Les Mille Compagnons. 21.35 Mozu, le singe des neiges. 22.25 La Dernière Vie de Nirmala. 23.20 Himalaya. [5/13] Des animaux étonnants dans un environnement unique. 23.50 Histoire de l'aviation. [1/7] Voler ! Des origines à 1909. 0.45 Le Musée égyptien du Caire. [1/2]. (55 min).

Paris Première

21.00 Morroco (Cœurs brûlés) ■ ■ ■ Film de Josef von Sternberg (1930, N., v.o., 90 min) 4935587

23.00 Concert : Perahia joue Beethoven. Enregistré au Royal Festival Hall à Londres, en 1988 (90 min). 5828552

0.30 Musiques en scènes. Invité : Luc Bondy, metteur en scène de « Don Carlos », de Verdi, au Théâtre du Châtelet (30 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Le Bel Age ■ Film de Pierre Kast (1959, N., 105 min) 5823668
22.15 Les Enfants du paradis ■ ■ ■ Film de Marcel Carné [1/2] Le Boulevard du crime (1943-1944, N., 100 min) 2048804

23.55 Le Club. Irvin Kershner.
1.10 *Le Réveil* de la Sorcière Rouge ■ *Film d'Edward Ludwig* (1948, N., v.o., 105 min) 11033327

Ciné Cinémas

20.30 La Lance brisée ■ ■ Film d'Edward Dmytryk (1954, 95 min) 5914910
22.05 Dans la soirée ■ Film de Francesca Archibugi (1990, 95 min) 27904755
23.40 Lacombe Lucien ■ ■ Film de Louis Malle (1974, 135 min) 48583587
1.55 Hollywood 26.
2.25 La Querelle ■ Film d'Eli Cohen (1991, 90 min) 73151243

Série Club

20.20 Ne mangez pas les marguerites. Martha. 20.45 (et 23.45) Anthelme Collet. 21.40 (et 0.40) Jim Bergerac. Racketter n'est pas jouer. 22.30 *Alfred Hitchcock présente*. Le procureur. 1.30 L'Homme du Picardie (60 min).

Canal Jimmy

20.00 Barocco ■ ■ ■ Film d'André Téchiné (1976, 105 min) 28459007

21.45 Quatre en un. 22.15 Chronique du front.
22.20 Voyageurs sans permis Film d'Andrei Konchalovski (1989, v.o., 95 min) 83078604

23.55 Numéro un Johnny Hallyday. 0.55 Father Ted. Donnez-lui le repos éternel. 1.25 Cobra Girls (25 min).

RTL 9

20.30 Une femme d'affaires. Film d'Alan J. Pakula (1981, 125 min), avec Jane Fonda. *Drame*. 22.35 Leader. 22.40 Les Rescapés de Gloria. 0.25 Télé-achat. 0.40 Les Chinois à Paris. Film de Jean Yanne (1974, 110 min), avec Jean Yanne. *Comédie*.

TMC

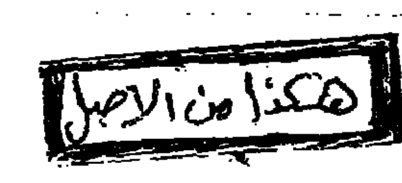
20.00 Marc et Sophie. Marque et Sophie. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Ta mère ou moi ! Film de Chris Columbus (1991, 105 min), avec John Candy. *Comédie*. 22.20 Paroles de femmes. Invitée : Josiane Balasko. 23.30 Tant qu'il y aura des hommes (70 min).

Eurosport

18.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Rotterdam (Pays-Bas) Huitièmes de finale (210 min). 17729378

22.00 Football : Coupes d'Europe. Deportivo La Corogne, Real Saragosse et Parme-Paris-SG.
0.00 Formule 1. En direct. Grand Prix d'Australie. Essais libres, à Melbourne (70 min). 71455601

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



En mer avec les seigneurs de Béring

Pour « Thalassa », Patrick Boitet et Frédéric Tonolli ont suivi pendant des semaines les chasseurs de morses et de baleines aux limites de la Russie

LA MER EST LIBRE, entre Orient et Occident. Profitant de la fonte des glaces, qui dure à peine cinq mois, les Tchouktches, seigneurs de Béring, lancent leurs embarcations sur le détroit. Au harpon ou au fusil, à la rame ou au moteur, ils partent chasser le morse et la baleine, qui pullulent dans ces eaux froides. Le but n'est pas de faire de l'argent, mais simplement d'accumuler assez de viande pour tenir pendant l'hiver. Ici, on mange ce que la mer fournit et que la terre conserve. Le sous-sol gelé de ce pays du bout du monde est la meilleure chambre froide.

La caméra de Frédéric Tonolli colle aux gestes des chasseurs. Dès quatre heures du matin, saisissant au passage un lever de soleil sur des plaines de néant, elle cadre posément les silhouettes solides et la tension des visages. Une prise, c'est l'assurance que les femmes et les enfants auront le ventre plein durant plusieurs jours. Mais une campagne, c'est aussi la vie des hommes risquée mille fois sur des bateaux qui chavirent sur un simple coup de nageoire. Jacques Tonolli épouse ces angoisses. Il filme la traque, l'œil qui scrute l'horizon, le geste qui pourfend la bête, l'accrochage des bouées, banderilles qui empêcheront l'animal de couler. Et, lorsque cette corrida tourne mal, lorsque le groupe se trouve encerclé par une colonie de morses, il maintient fermement l'objectif de sa caméra.



Le travail de l'équipe de tournage a duré six semaines. Un délai inhabituel, pour un « Thalassa » exceptionnellement constitué d'un seul sujet de cinquante-deux minutes. A vrai dire, tout ce temps n'a pas été utilisé à récolter des images. Parvenir au détroit de Béring ne constituait déjà pas une mince affaire : *« Lorsque vous demandez à l'ambassade de Russie en France s'il faut une autorisation pour aller dans cette région, on vous répond que la Russie est un pays libre,* raconte Patrick Boitet, le réalisateur. *Mais une carte éditée en 1995 m'avait alerté : elle montrait de très nombreuses bases militaires, au-dessus desquelles les avions pouvaient être abattus sans sommations. Je me méfiais. »*

La zone est en effet stratégique. Ainsi que le montrent des archives insérées dans le document, en pleine guerre froide cet étroit passage entre l'Union Soviétique et les Etats-Unis fut longtemps un enjeu d'importance. *« Avant de prendre l'avion pour Anadyr, la capitale régionale de la Tchoukotka, située elle-même à huit cents kilomètres du détroit, je me suis donc fait établir un visa à Moscou. Ce qui n'a pas empêché les tracasseries administratives à Anadyr : les gardes-côtes ont exigé une autorisation de l'administration régionale, qui elle-même nous a renvoyés sur les douanes, puis sur la culture, puis sur l'académie des beaux-arts... Et, lorsque nous sommes arrivés sur le détroit proprement dit, tout cela ne valait rien, puisque nous n'avions pas l'aval du ministère de la défense. En conséquence, interdiction absolue d'aller en mer. »*

Sur place, les autorités finissent par fermer les yeux, et les pêcheurs jouent le jeu. L'équipe s'installe chez l'habitant et guette, avec les villageois, le premier jour de beau temps. Les jours s'écoulent. *« Ensuite, nous avons tourné,* continue Patrick Boitet, *sans savoir si nous serions autorisés à ramener les rushes »*...

Pour éviter les ennuis, le document a été entièrement centré autour du quotidien des Tchouktches, qui représentent environ 10 % des 150 000 habitants de ce territoire grand comme la France. Mais, même ici, la politique n'est jamais loin : les tribus tchouktches ont été massivement « russifiées » sous Staline. A côté des villages, on a implanté des fermes spécialisées dans l'élevage de renards qui n'ont jamais été rentables. Aujourd'hui, les subventions n'arrivent plus, et les salaires sont payés avec retard. Les Tchouktches n'ont d'autre choix que de renouer avec le mode de vie autarcique de leurs ancêtres. La nécessité suscite, ici, le retour aux racines.

Jean-Louis André

★ « Thalassa » : France 3, vendredi 8 mars à 20 h 50.

Fait divers

par Agathe Logeart

AVANT la manifestation du Trocadéro, avant Israël, avant Papon, avant toute autre chose : Véronique et Sébastien. France 2 n'a pas hésité à ouvrir son édition de 20 heures par le fait divers dont les deux adolescents aux mains sanglantes sont les mystérieux héros. L'affaire est tragique, évidemment. Valait-elle pour autant ce premier rang, ce premier prix dans l'ordre des choses qu'il est indispensable de connaître ? Quel appétit d'horreur s'agit-il là de combler ? On s'interrogeait en regardant le sujet, en écoutant les commentaires qui l'accompagnaient.

Résumons. Dimanche matin, en se levant, le père de Sébastien découvre dans la chambre de son fils des draps noyés de sang. Sa voiture a disparu. Sous les dalles de la terrasse de ce pavillon d'une rue résidentielle d'une petite ville de la banlieue parisienne, la police déterre le cadavre mal dissimulé d'un autre adolescent, Abdeladim, seize ans, tué de plusieurs dizaines de coups de couteau. Sébastien, dix-sept ans, a pris la fuite avec son amie Véronique, dix-huit ans. Ils sont tous deux soupçonnés de ce meurtre incompréhensible, commis alors que la famille faisait la fête à l'étage au-dessus. Pendant deux jours et deux nuits, toutes les polices de France sont lancées à leurs trousses. C'est à Aurillac qu'ils seront interpellés, après avoir été signalés par un pompiste dont ils n'avaient pas payé l'essence. Placés en garde à vue, ils auraient avoué avoir tué leur copain.

Voilà. Des faits, on ne sait rien de plus. Sans qu'il vienne à l'idée de crier au scandale, cette histoire aurait pu être reléguée en brève à la fin du journal, juste avant l'incontournable reportage de saison sur les sports d'hiver. Mais si l'on a choisi d'en faire le sujet d'ouverture, c'est qu'il recèle les ingrédients du parfait cocktail à fantasmes, qu'il représente l'archétype de la « bonne » histoire. Daniel Bilalian ne s'y est pas trompé : c'est moins le tragique de l'affaire qui a mis la télévision en appétit que son illisibilité : *« Pour l'instant, rien n'explique vraiment ce meurtre »*, a expliqué le présentateur. *« Le milieu dans lequel évoluaient ces trois jeunes, dont la victime, n'est pas celui de la marginalité ou de la délinquance. »* L'allure ordinaire du pavillon, l'interview du père de la jeune fille pour qui *« c'était une fille bien, qui faisait des maquettes et des dessins »*, celle de la pompiste qui explique que non, ces jeunes-là ne ressemblaient pas à des voyous, mais avaient l'air *« de gens comme moi, comme vous, des gens bien apparemment »*, disaient assez la singularité de cette histoire. Véronique et Sébastien étaient des adolescents apparemment transparents, des enfants sans histoires, dont le geste ne pourrait s'expliquer, avec la facilité habituelle, par leurs origines sociales. Ils n'étaient que des mômes avec leurs insondables mystères.

Epoustouflée par tant de banalité, la télévision, implicitement, invitait à se méfier de l'eau qui dort, sournoise, dans les têtes des adolescents de tous les jours.

VENDREDI 8 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.25 Dallas. Jeux d'ombres.
15.20 Rick Hunter, inspecteur choc. Délation humanitaire. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.40 Club Dorothée vacances.
17.30 Les Années fac. Transformation. Série.
18.05 L'Un contre l'autre. Série.
18.30 Le Miracle de l'amour. Série.
19.05 Agence tous risques. Histoire d'eau. Série.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Trafic info.

20.50

UNE FAMILLE FORMIDABLE
Feuilleton [5/9]. Des vacances mouvementées, de Joël Santoni (100 min). 658798
Au Portugal, les Beaumont doivent rejoindre la sœur de Catherine et son ami. Les aventures d'une « tribu » bourgeoise mais sympathique.

22.30

FAMILLE, JE VOUS AIME
Magazine présenté par Isabelle Quenin. Les Vuarnet ; Les traditions japonaises ; Les bébés nageurs ; La greffe ; Les potins du gotha ; Ophélie Winter (85 min). 6541798
23.55 Handball. Sport. Tournoi international de Paris-Bercy : France-Hongrie (65 min). 4473917
1.00 Journal, Météo.

1.15 et 3.00, 5.05 Histoires naturelles. 1.45 et 2.50, 3.55, 4.35 TF 1 nuit. 1.55 Histoire de la vie. 4.05 Mésaventures. 4.45 Musique.

France 2

12.59 Journal, Point route.
13.45 Derrick. La clé. Série.
14.50 Le Renard. Une mort douce. Série.
15.50 et 5.35 La Chance aux chansons. Surprise-party chez Sevran.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
16.55 Quoi de neuf, docteur ? Maggie, mon fils. Série.
17.25 La Fête à la maison. Démission d'émission.
18.05 et 3.25 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Je te tiens par la barbichette.
19.20 et 0.50 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50

LES CINQ DERNIÈRES MINUTES
Le quincaillier amoureux, de Jean Marboeuf, avec Pierre Santini (105 min). 658069
Un quincailler, amateur de femmes mariées, est retrouvé brûlé dans sa voiture...

22.35

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. Invitée : Danielle Mitterrand pour son livre *En toutes libertés* (65 min). 8369885
23.40 Géopolis. Magazine présenté par Claude Sérillon. La Libye (50 min). 230866
0.30 Journal, Bourse, Météo.

1.20 Envoyé spécial (rediff.). 4.00 24 heures d'info. 5.10 Portrait d'artiste. Raynaud. 6.05 Dessin animé.

France 3

13.40 La croisière s'amuse. [1/2 et 2/2]. Le trésor de l'empereur. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. La revenante. Série.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé. Divertissement.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Leçons d'histoire de la pensée médicale*, de Philippe Meyer et Patrick Triadou.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Les seigneurs de Béring (60 min). 8595886
Pour survivre, les Tchouktches utilisent des techniques de pêche vieilles de deux mille cinq cents ans.
● Lire ci-dessus.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Murray Head. Népal : la petite reine de Bhaktapur, de Frédéric Soltan, Dominique Rabotteau et Jean-Jacques Révérend ; France : Le Mans, stand 34, de Frédéric Dézert, Philippe Attuel et Thierry Blouin ; Espagne : l'exorcisme par le feu, de Pedro Secorun et Ferran Figuerola (60 min). 7842243
22.50 Journal, Météo.
23.20 Comment ça va ? La douleur. Comment vit-on la douleur ou l'absence de douleur ? (55 min). 3376886

0.15 Dynastie. Valez. 1.00 Musique Graffiti. Musique populaire par Daniel Colin, accordéon (20 min).

La Cinquième

13.00 Détours de France. Le musée de l'absinthe. 13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.00 Portrait de Marguerite Duras. Présenté par Bertrand Poirot-Delpech. 15.00 Le Sens de l'Histoire. Les civils allemands : la vie dans le Reich. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. Série. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Affaires publiques. 18.15 Les Clefs de la nature. Médecine sangsuelle. 18.30 Le Monde des animaux. A la découverte des animaux des îles : la cité des ours.

Arte

19.00 Mirages - miroirs magiques à l'horizon. Documentaire de Michael Engler (60 min). 2972
Les mirages, Fata morgana pour reprendre l'expression arabe, nourrissent l'imagination des hommes en se situant toujours aux confins du rêve et de la réalité.
20.00 Brut. Magazine de Claire Doutriaux et Paul Ouazan (30 min). 8175
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

AU REVOIR L'AMÉRIQUE
Téléfilm de Jan Schütte, avec Otto Tausig, Jakov Bodo (80 min). 788088
Un couple de juifs new-yorkais décide de retourner dans leur pays d'origine, la Pologne, pour y passer Noël. Après moult péripéties, le périple s'achève au prix de quelques désillusions.

22.05

▶ GRAND FORMAT : CONTES ET COMPTES DE LA COUR
Documentaire d'Eliane de Latour (100 min). 5509408
Au Niger, les quatre épouses d'un chef traditionnel ne sont pas autorisées à sortir du palais. Elles n'en dirigent pas moins d'intenses activités commerciales. La réalisatrice a partagé leur vie pendant neuf semaines.
23.45 Le Cadre de fer, l'art russe du XX[e] siècle. Documentaire. [1/3] Le nouveau départ, d'Olga Bruweleit (60 min). 2143953
Premier volet d'un tryptique sur l'art russe du XX[e] siècle et ses rapports avec la société et la politique.

0.45 Le Lâche. Téléfilm indien de Satyajit Ray avec Soumitra Chatterjee (1965, N., v. o., rediff.). 1.50 Music Planet. Tina Turner (rediff., 65 min).

M 6

13.25 Mon grand-père est génial. Téléfilm de Karen Arthur, avec Kirk Douglas (88 min). 9024972
Le grand-père d'un garçon de neuf ans se lance dans la politique pour défendre les intérêts d'exploitants conchyliculteurs...
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin. L'affaire Tournesol.
19.00 Code Quantum. Série. Cœur de catcheur.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 et 23.25 Capital 6.

20.45

OTAGES EN HAUTE MER
Téléfilm de Camilo Vila (87 min). 951972
Un couple d'Américains en croisière dans le golfe du Mexique est pris en otage par des trafiquants qui veulent utiliser leur voilier pour passer de la cocaïne aux Etats-Unis.

22.30

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série. Sous le lit, avec Timothy Busfield, Barbara Williams (55 min). 94088
23.35 Sexy Zap. Magazine.
0.00 Le meilleur de la pop mondiale. Brit Award 1996, présenté par Ophélie Winter (70 min). 6083392
1.10 Best of rap. Musique.

2.50 Jazz 6. Magazine. 3.45 Fanzine. Magazine. 4.15 Culture rock. Magazine (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Intersection. Film américain de Mark Rydell (1993, 94 min). 8890089
15.20 Babylon V. Série.
16.00 Le Journal du cinéma (rediff.).
16.05 Jack l'Eclair. Film de Simon Wincer (1994, 94 min). 6547088
17.55 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help. Série.
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Daniel Cohn-Bendit.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LES MONSTRES DE NOS CAUCHEMARS
Documentaire de Florence Andréa (40 min). 5537791
Composé d'extraits de vieux films fantastiques montés avec des images réelles des animaux qui hantent nos cauchemars.

21.15

BRÈVES DE COMPTOIR
Pièce de Jean-Marie Gourio, mise en scène de Jean-Michel Ribes (97 min). 8242311
22.50 Flash d'information.
23.00 L'Affaire Pélican ■ Film d'Alan J. Pakula (1993, 136 min). 4876175
1.15 Les Trois Mousquetaires. Film d'André Hunebelle (1953, 112 min). 9046089
3.20 Les Allumés.
3.45 L'Affaire McCoy ■ Film Russell Mulcahy (1993, v. o., 101 min). 9427934

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine : nouveautés sur l'adénome de la prostate (2).
20.00 Le Rythme et la Raison. Présence 96 : Le Porc-Epic clignotant. Mauricio Kagel tel qu'en lui-même (5).
20.30 Radio Archives. Oscar Wilde.
21.32 Black and Blue. Du tambour aux drums. Avec Georges Paczynski.
22.40 Nuits magnétiques. Mais qu'est-ce-qu'elles disent quand elles en parlent ? (4).

0.05 Du jour au lendemain. Michel Butel. 0.50 Coda. (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). L'Avant-guerre des immigrés (4) ; 1.59, Polynésie : deux ou trois choses que je sais d'îles (3) ; 3.21, Trois poètes de l'obscur (1) ; 4.02, Entretien avec Pedrag Matvejevitch ; 5.01, Sergio Leone ; 6.25, Naissance des écritures.

France-Musique

18.30 Jazz musique. Jazz au féminin.
19.05 Domaine privé. De Brigitte Lefèvre.
20.00 Concert franco-allemand. Emis de Sarrebruck, et retransmis simultanément sur la Radio de Leipzig, Francfort et Berlin. Concert donné le 3 mars, à la Salle des Congrès, à Sarrebruck, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Philippe Herreweghe : Ouverture tragique op. 81, de Brahms ; Concerto pour violoncelle et orchestre op. 129, de R. Schumann ; Symphonie n° 2, de Beethoven.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. Présence 1996. Œuvres de Kagel, Chen Yi.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Bruch, Beethoven, Britten.

0.00 Jazz club. En direct du Sunset, à Paris : Emmanuel Bex, orgue, Eric Le Lann, trompette, Michel Graillier, piano, Aldo Romano, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Anton Diabelli. Symphonie P. 31, de Haydn ; Trio n° 1, de F. Schubert ; Messe n° 2, Jubel-Messe op. 76, de Weber ; Pièces pour flûte et guitare, de Diabelli ; Die Schmetterlinge op. 65, de Lanner, ; Pour une fête, ouverture, de Beethoven.

22.35 Les Soirées... (Suite). Anton Diabelli. Œuvres de F. Schubert : Erlkönig, Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Gerald Moore, piano ; Gretchen am Spinnrade, Christa Ludwig, mezzo-soprano, Irwin Gage, piano ; Quatuor K. 387, de Mozart, par le Quatuor Alban Berg ; Variations Diabelli op. 120, de Beethoven, Alfred Brendel, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF). 20.00 Fort Boyard. 21.30 Itinéraire d'un gourmet. 22.00 Journal (France 2). 22.30 Taratata (France 2 du 3/3/96). 23.50 Intérieur nuit. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (TSR, 30 min).

Planète

20.35 Igor, l'enfant de Tchernobyl. 21.25 Dante, le robot des enfers. 22.15 Marseille en mars. Législatives 93. 23.15 Les Nouveaux Explorateurs. [8/12] La java fait sa physique. 23.45 Uranium en Limousin. 0.10 Les Mille Compagnons (60 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. 21.00 ▶ Le Grand Petit Chemin de Mireille. D'Eric Le Seney. 21.55 Musiques en scènes. 22.25 La Bohème. Opéra en quatre actes de Giacomo Puccini Enregistré à l'Opéra de San Francisco en 1989. 0.50 Premières loges (30 min).

Ciné Cinéfil

18.40 Le Réveil de la sorcière rouge ■ Film d'Edward Ludwig (1948, N., 110 min). 46844576
20.30 Sans famille ■ ■ Film de Marc Allégret (1934, N., 100 min). 5982311
22.10 Secret de femme ■ ■ Film de Nicholas Ray (1949, N., v.o., 80 min). 78662381
23.30 Lancer Spy ■ Film de Gregory Ratoff (1937, N., v.o., 80 min). 52634359
0.50 Les jeux sont faits ■ Film de Jean Delannoy (1947, N., 90 min). 90007426

Ciné Cinémas

18.35 L'Amour tagué. Téléfilm français de Bruno Carrière (1995). 20.05 Le Bazar de Ciné Cinémas.
21.00 L'Année du Dragon ■ ■ Film de Michael Cimino (1985, 130 min). 87163330
23.10 Je me fais du cinéma ■ Film de Herbert Ross (1982, v.o., 105 min). 43202156
0.55 Histoires d'outre-tombe ■ Film de Freddie Francis (1972, 95 min). 37820170

Série Club

20.20 Ne mangez pas les marguerites. La chasse aux canards. 20.45 (et 23.45) Le Masque. Meurtres sur un plateau. 21.40 (et 0.30) Jim Bergerac. Mauvais souvenirs. 22.30. Alfred Hitchcock présente. A mourir de rire. 1.15 L'Homme du Picardie (45 min).

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invitée : Crystal Gayle. 20.30 Les Envahisseurs. Les espions. 21.20 M.A.S.H. Le testament. 21.50 Cobra Girls. 22.10 Chronique moscovite. 22.15 Dream On. Eddie, le petit orphelin. 22.45 Seinfeld. Jimmy. 23.15 Country Box. 23.40 La semaine sur Jimmy. 23.50 New York Police Blues. Episode n° 38.

RTL 9

19.55 La Vie de famille. *Généraux sacrifiés.* 20.30 Francesca. 23.25 Leader. 23.30 La Femme pervertie. Film de Joe D'Amato (1985, 95 min), avec Isabelle Guzon. *Erotique.* 1.05 Téléachat. 1.20 Les Aventuriers du cobra d'or. Film d'Anthony M. Dawson (1982, 95 min), avec David Warbeck. *Aventures.*

TMC

20.00 Marc et Sophie. Les demoiselles du Grand Fjord. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Tant qu'il y aura des hommes. 22.15 26 minutes aux courses. 22.45 Déchirée entre deux amours. 0.20 La Semaine sur Jimmy. 0.30 Secret bancaire. Les trésors de l'Adriatique (55 min).

Eurosport

12.30 Athlétisme. En direct. Championnats d'Europe en salle, à Stockholm (Suède, 450 min). 24430392
19.55 Football. En direct. Championnat de France D2. 31[e] journée. Laval-Marseille, à Laval (125 min). 1878359
22.00 Formule 1. 23.00 Golf. 0.00 Athlétisme. 1.30 Tennis.
2.55 Formule 1. En direct. Grand Prix d'Australie. Essais qualificatifs, à Melbourne (70 min). 71422373

Le Monde
VENDREDI 8 MARS 1996

L'apaiseur

par Pierre Georges

BORIS ELTSINE a eu, au moins, le mérite de l'avouer. Les médias, il les veut *« apaisants »*. Apaisants dans le ton. Apaisants sur le fond. L'apaisement des cimetières de l'information.

Le président russe disait là tout haut, et à propos des élections prochaines, ce que beaucoup de politiques et d'autres pensent tout bas. La presse, ah ! si seulement la presse voulait bien nous f... l'apaisement ! Si elle voulait bien ne parler que des choses qui ne fâchent, ni ne grattent, ni ne dérangent. Si seulement elle cessait, un instant ou toujours, d'aboyer la mauvaise nouvelle !

Couchée, la presse ! Aux pieds la presse ! C'est ainsi que beaucoup la voudraient. Bien sage, fidèle, animal de compagnie sachant rester à sa place. Sur la carpette notamment. Une presse apaisée. Une presse en rose. Une douce presse qui se le tiendrait pour dit, une fois pour toutes, pas là pour déranger, au sifflet et aux ordres.

L'apaisement, un joli métier, l'apaisement. Autrefois certains l'exerçaient, d'ailleurs, qui s'appelaient des « apaiseurs ». C'était, avant l'heure, des médiateurs, des officiers municipaux à vocation extinctrice dans les querelles de voisinage. On se chamaillait pour une clôture, un bout de gras impayé, un mot de trop ? SOS apaiseurs !

Apaiseur, le rêve ! Avec carte professionnelle, code déontologique des bons usages et bonnes mœurs et relecture permanente de cette phrase de Montesquieu promue devise : *« Il (elle) cède à la main qui le flatte ou à la voix qui l'apaise »*. La presse deviendrait ainsi la plus noble conquête de l'homme politique, son doux et gentil miroir d'agrément permanent et d'émerveillement perpétuel.

Dans les écoles de journalisme, on formerait des générations de bons petits. Elevés aux meilleurs principes. Ne rien voir, rien dire, rien écrire qui n'ait été soigneusement aseptisé, peint en rose presse et parfumé à l'encens. Ne pas déranger, surtout ne jamais déranger, car le désordre des choses engendre le trouble des esprits. Apprendre le mot qui flatte, la voix qui apaise. Se perfectionner, cent fois sur le métier, dans l'art du compliment de presse, avec titre de gloire.

Ce serait tellement bien. Et tellement moins usant ! J'écris, donc je flatte. Je parle, donc je rassure. Je filme, donc je cache. Définitivement apaisant ! Prenons par exemple une nouvelle du jour. Qui n'est pas du jour d'ailleurs, mais sans doute qu'ici nous étions sur cette affaire dans un état proche de l'apaisement.

Cette affaire n'a rien à voir avec Eltsine. Plutôt avec la Journée des femmes qui ressemble assez à une tentative annuelle d'apaisement du front féministe. Il paraîtrait, selon la presse télévisuelle, qu'une jeune femme venue d'Erythrée et employée de maison chez des diplomates libanais vivait à Boulogne-Billancourt un statut proche de l'esclavage. Privée de papiers. Interdite de sortie. Bonne à tout faire et à beaucoup servir, de 6 heures à 21 heures. Jamais payée. Des images l'ont montrée tremblante, terrorisée, s'échappant de sa geôle domestique, ses maigres affaires dans un sac-poubelle.

C'est une façon de voir les choses. Une presse apaisante n'eût pas accordé à l'affaire tant d'importance. Nourrie, logée, blanchie à Boulogne-Billancourt quand on est âgée de vingt-cinq ans et qu'on vient d'Erythrée ! Où est le problème ?

M. Auberger, rapporteur général du budget pourrait être évincé de la direction du RPR

Il lui est reproché d'avoir critiqué le gouvernement à l'Assemblée nationale

DÉPUTÉ (RPR) de l'Yonne et rapporteur général du budget au sein de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Philippe Auberger sera-t-il, après Alain Madelin, la nouvelle victime de l'autoritarisme du premier ministre et président du RPR ? Délégué général du budget au sein du RPR et unique balladurien dans la première mouture de la commision exécutive du mouvement néo-gaulliste, M. Auberger a été sévèrement rappelé à l'ordre, mercredi 6 mars, dès sa sortie de l'hémicycle de l'Assemblée nationale, après la séance des questions au gouvernement.

« J'ai appris ce qui allait m'échoir », nous a-t-il déclaré. Son interlocuteur n'était autre que le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, qui lui a signifié qu'en raison de ses critiques, publiques (*Le Monde* du 5 mars), sur le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF), il ne pourra plus exercer à l'avenir ses fonctions au sein de la direction du RPR.

Cet épisode avait été précédé, la veille, lors de la réunion du bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale, d'un échange entre l'intéressé et le premier ministre. M. Auberger aurait, alors, indiqué à Alain Juppé qu'*« il ne fallait pas dramatiser »* les interrogations d'une partie de la majorité. *« Je n'ai jamais failli à la règle de la solidarité gouvernementale »*, explique le député de l'Yonne. M. Auberger estime, toutefois, qu'entre ses différentes fonctions, celle qu'il occupe au sein de la commission des finances prime. *« Le rapporteur général du budget ne peut pas être toujours d'accord à 100 % avec le gouvernement*, explique-t-il. *C'est le jeu normal des institutions démocratiques. Les critiques que j'ai émises sur le DDOEF étaient celles de la grande majorité de la commission, mais ce premier ministre n'accepte pas la critique. »* M. Auberger assure s'être entretenu de ce sujet avec le président de la République.

Le contentieux entre le député de l'Yonne, qui avait pris parti pour Edouard Balladur à l'élection présidentielle, et le gouvernement n'est pas nouveau. Dès le « collectif » budgétaire de juillet 1995, puis lors de la discussion du projet de loi de finances pour 1996, le délégué général au budget du RPR, épaulé par Pierre Méhaignerie, président (UDF-FD) de la commission des finances, avait multiplié les réflexions sur la méthode et l'efficacité de la politique économique du gouvernement, tout en affirmant une solidarité sans faille dans la presse interne du RPR. Au début du mois de janvier, lors de la présentation de ses vœux aux parlementaires, M. Juppé avait affirmé sa volonté de tenir compte des sentiments de sa majorité. Celle-ci paraît avoir trouvé aujourd'hui ses limites.

Jean-Louis Saux

Le Congrès américain renforce l'embargo contre Cuba

La Commission de Bruxelles et le Canada protestent contre ces mesures de rétorsion commerciale

WASHINGTON
de notre correspondant

La loi dite *« de liberté et solidarité démocratique avec Cuba »*, adoptée définitivement, mercredi 6 mars, par le Congrès américain, représente une offensive politique et diplomatique sans précédent de Washington contre La Havane. Elle marque un coup d'arrêt par rapport à la ligne suivie depuis plus de deux ans par l'administration Clinton, consistant à favoriser une évolution démocratique à Cuba tout en maintenant l'embargo économique et commercial en vigueur depuis 1960. Elle constitue aussi une sérieuse pomme de discorde entre les Etats-Unis et plusieurs de leurs alliés, notamment le Canada et certains pays européens, dont les relations commerciales avec Cuba sont directement visées par les mesures de rétorsion prévues par ce texte.

Ce revirement américain est essentiellement dû à la soudaine tension dans les relations bilatérales qui a suivi la destruction de deux avions civils de l'organisation anticastriste Frères du secours, le 24 février, par la chasse cubaine. Il est aussi lié au vote supposé de la puissante communauté cubano-américaine de Floride, un Etat-clé dans la perspective du scrutin présidentiel de novembre. Le Congrès ainsi que le chef de la Maison Blanche – qui a annoncé son intention de signer le texte – se sont donc prononcés sous l'influence d'évènements et d'échéances fortement marqués par la passion et l'émotion, comme l'a fait remarquer le sénateur démocrate Christopher Dodd, l'un des rares adversaires de la loi. La chute du gouvernement de Fidel Castro demeure l'objectif des promoteurs de cette législation, dont font partie le sénateur républicain Jesse Helms ainsi que Robert Dole, chef de la majorité sénatoriale et favori dans la course à l'investiture républicaine. Le texte comporte deux dispositions majeures, dont l'une a la particularité de dessaisir le président américain d'une partie de ses prérogatives diplomatiques à l'égard de Cuba, l'autre, le pouvoir d'entraîner une série de complications internationales pour les Etats-Unis.

La première transforme en dispositions législatives toutes les décisions prises par l'exécutif (*executive orders*) s'agissant de l'imposition et du renforcement de l'embargo contre Cuba. Cela signifie que Bill Clinton et ses successeurs ne pourront pas revenir sur ces dispositions sans l'aval du Congrès. Il s'agit là d'une rare incursion législative dans les pouvoirs traditionnels du chef de la Maison Blanche, d'autant plus qu'il est précisé que l'embargo imposé par Washington ne pourra être levé avant qu'une réelle transition vers la démocratie ait lieu à Cuba. Le président américain est, d'autre part, autorisé à aider le « mouvement démocratique » à Cuba, et invité à rechercher un embargo international contre l'île.

Les mesures les plus controversées sont celles qui ont pour but de dissuader tout investissement étranger à Cuba. Les citoyens américains (notamment ceux d'origine cubaine) dont les propriétés ont été confisquées depuis la révolution castriste de 1959 pourront poursuivre devant la justice américaine tout gouvernement, société étrangère ou individu qui aura exploité ces biens. En outre, les intéressés seront *de facto* interdits de visa américain. Ces dispositions ont provoqué de vives protestations au Canada, ainsi que de la part de l'Union européenne. La Commission de Bruxelles comme le gouvernement d'Ottawa estiment que l'entrée en vigueur de la loi reviendrait à accorder à la législation américaine une application extraterritoriale. Une telle extension n'a pas de *« base légale internationale »*, a-t-on souligné à Bruxelles, alors que le ministre canadien du commerce international, Art Eggleton, a dénoncé une violation de l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena). Le Canada est en effet l'un des principaux partenaires commerciaux de Cuba, et serait la première victime de cette législation.

La faiblesse du volume des échanges entre les Occidentaux et Cuba montre que les conséquences de la loi Helms-Burton seront, en pratique, assez limitées. Elles pourraient se traduire par des actions en justice de la part d'Américano-Cubains. Selon certaines estimations, quelque 800 dossiers sont d'ores et déjà en cours de préparation à Miami, les plaignants s'apprêtant à réclamer des dommages et intérêts s'élevant à plusieurs milliards de dollars. Mais il s'agit d'une situation encore théorique : la loi accorde en effet au président Clinton le droit de s'opposer aux actions en justice – pendant une période de six mois renouvelable – dès lors que l'*« intérêt national »* est en jeu. Tout comme l'embargo économique américain, le nouvel arsenal législatif dont se dotent les Etats-Unis devrait surtout jouer un rôle dissuasif vis-à-vis d'investisseurs potentiels.

Laurent Zecchini

Ottawa, premier partenaire de La Havane

Le volume des échanges annuels du Canada avec La Havane s'élève à environ 500 millions de dollars (2,5 milliards de francs). Près de 100 000 touristes canadiens se rendent dans l'île chaque année ; il existe plus d'une trentaine de joint-venture entre des entreprises canadiennes et cubaines. Par comparaison, les échanges commerciaux de la France avec Cuba sont nettement plus limités : ils s'élèvent à 1,1 milliard de francs (dont 850 millions de francs d'exportations françaises). Une vingtaine d'entreprises françaises sont représentées à Cuba, mais les investissements locaux sont quasiment nuls. Quelque 230 sociétés étrangères ont investi dans l'île ou sont associées à des entreprises cubaines, le total de leurs investissements s'élevant à 2,1 millions de dollars (environ 10,5 millions de francs).

■ **Le Conseil** de l'organisation de l'aviation civile internationale (Oaci), dont le siège est à Montréal, a décidé, mercredi 6 mars, d'ouvrir une enquête sur les circonstances de la destruction de deux avions civils américains par la chasse cubaine, le 24 février. Un rapport doit être présenté au Conseil dans un délai de soixante jours. – *(Reuter.)*

La COB ne retient pas de délit d'initiés sur le titre Eurotunnel

LA COMMISSION des opérations de Bourse (COB) se trouve rarement là où on l'attend. Après avoir réalisé une longue enquête à la suite d'opérations suspectes autour de l'action d'Eurotunnel en 1994 et transmis en juillet 1995 le dossier au parquet, la COB a décidé, mercredi 6 mars, de ne pas donner suite à la procédure de sanction engagée contre deux banques.

L'affaire se résume en deux dates. Dans la nuit du 2 au 3 janvier 1994, la dizaine d'établissements qui mènent les négociations avec Eurotunnel au nom du syndicat bancaire (220 banques) établit un plan de financement de 14 milliards de francs à raison de 7 milliards d'augmentation de capital en Bourse et de 7 milliards de prêts. L'augmentation de capital est annoncée le 26 mai 1994 au prix de 22,50 francs par titre. Entre janvier 1994 et le 26 mai, le cours de l'action Eurotunnel s'effondre de plus de 50 francs à moins de 30 francs. Les établissements et leurs clients qui ont pris des positions de vente vont gagner des sommes considérables.

La COB ouvre une enquête le 27 mai 1994 et la conclut en juillet 1995. Elle indique alors dans un communiqué (*Le Monde* du 27 juillet) que : *« D'importantes opérations de vente à découvert, apparemment non justifiées par d'éventuels besoins de couverture, ont été effectuées par certains établissements garants de l'augmentation de capital. »* La COB annonce que le dossier a été transmis au parquet. Deux établissements sont alors suspectés de *« délit d'initiés »*. Leur nom n'est pas cité, mais la Société de banque suisse et Salomon Brothers reconnaissent être soupçonnés tout en affirmant n'avoir rien à se reprocher.

Huit mois plus tard, la COB renonce et indique, mercredi 6 mars : *« Au vu des éléments recueillis dans le cadre de cette procédure, un manquement d'initiés (...) n'a pas été établi. »* La décision de ne pas donner suite *« ne permet pas de préjuger des suites d'autres procédures en cours »*, précise toutefois le gendarme des marchés. Certes, il est difficile de prouver un délit d'initiés. Mais la décision annoncée mercredi soir amène à s'interroger sur la compétence de la COB. Soit la transmission du dossier au parquet et la publication d'un communiqué sévère en juillet étaient prématurées, soit l'abandon de la procédure de sanction est un aveu d'impuissance. La seconde hypothèse semble la plus probable puisque, dans son dernier communiqué, la COB indique qu'elle a fait part aux établissements soupçonnés de *« l'intérêt de renforcer leurs procédures internes en matière de confidentialité »*.

Eric Leser

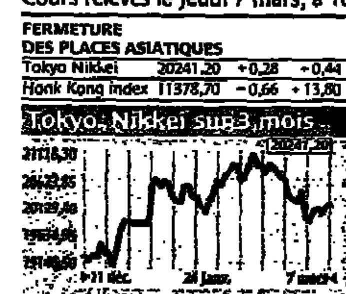
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 7 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20241,20	+0,28	+0,44
Honk Kong index	11378,70	−0,66	+13,80



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 06/03	Var. en % 05/03	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2005,89	+0,20	+7,15
Londres FT 100	3766,10	−0,29	+2,08
Zurich	1610,02	—	+5,24
Milan MIB 30	1000	−5,03	+7,41
Francfort Dax 30	2466,91	−0,49	+9,45
Bruxelles	1724,37	−0,15	+10,56
Suisse SBS	1407,51	—	−3,43
Madrid Ibex 35	326,76	+0,82	+2,09
Amsterdam CBS	344,90	−0,17	+7,27

Tirage du *Monde* daté jeudi 7 mars 1996 : 454 438 exemplaires 3

L'Ukraine débordée par les migrations

L'UKRAINE VIENT DE SIGNER un accord avec l'Office international des migrations (*OIM*) de Genève pour une assistance technique en matière de gestion de l'immigration, d'information et d'aide aux réfugiés. Le gouvernement de Kiev doit en effet faire face à plusieurs mouvements à la fois : le passage d'un nombre croissant de migrants illégaux et le retour d'une masse d'Ukrainiens et de membres de minorités nationales installées dans le pays, qui furent déportés dans les années 40. En même temps ont repris les départs en direction de la Russie, où la situation économique est moins mauvaise. Comme son grand voisin (*Le Monde* du 7 février 1995), l'Ukraine est devenue un pays de passage, et les autorités ne parviennent plus à contrôler ces migrations.

Depuis l'effondrement de l'Union soviétique, l'Ukraine, qui a 8 000 kilomètres de frontières avec la Russie méridionale et, à l'ouest, la Pologne et les Balkans, a reçu en effet, selon les autorités, environ 300 000 immigrants illégaux. Provenant en grande majorité d'Asie du Sud et du Sud-Est, ceux-ci cherchent en fait à passer en Europe, et c'est souvent aux frontières occidentales qu'ils sont repérés et arrêtés : le nombre d'étrangers en situation irrégulière arrêtés ainsi est passé de 45 en 1991 à 20 529 en 1994. Kiev essaie de les renvoyer en Russie et en tire argument pour demander l'aide des autres pays. Mais ces passages ne sont qu'un des mouvements de migration auxquels le pays est confronté. Avec la déliquescence progressive de l'ex-URSS, les déplacements naguère organisés pour satisfaire aux besoins de main-d'œuvre se défont. Les départs vers l'Est et la Sibérie, en particulier, ne sont plus soutenus, les retours de Russie augmentent. Reviennent aussi les familles des déportés – *« koulaks »* dans les années 30, populations entières comme les Tatars dans les années 40.

DIFFICULTÉS D'ACCUEIL

Ces rapatriés représentaient près de la moitié des immigrants en 1992, contre un tiers en 1987 : à eux seuls, les Tatars ont été plus de 250 000 à revenir en Crimée, où ils résidaient auparavant. S'y ajoutent encore, comme en Russie, les réfugiés à la suite des conflits en Transcaucasie, puis en Moldavie (la guerre dans ce dernier pays a entraîné l'arrivée de 60 000 personnes) et enfin en Tchétchénie.

Au total, du début de 1992 à la mi-1995, on a compté près de 1 million de retours de Russie, des ex-Républiques d'Asie centrale (particulièrement d'Ouzbékistan et du Kazakhstan), de Transcaucasie et des pays baltes. Les autorités ukrainiennes ont du mal à assurer logement, aide et travail à ces immigrants, dans une économie déprimée (le produit intérieur brut a baissé de 50 % entre 1991 et 1994), alors que le déficit budgétaire dépassait 7,3 % du PIB en 1995. Dans un pays où les revenus sont mangés par une inflation galopante (180 % en 1995, après 500 % en 1994), les rapatriés, notamment ceux des minorités, apparaissent souvent comme des privilégiés.

Le flux a diminué en 1995, précisément par suite des difficultés d'accueil. Mais il n'est pas près de s'interrompre, en raison du nombre de candidats résidant encore à l'étranger : il resterait encore hors d'Ukraine autant de Tatars qu'il n'en est rentré dans le pays depuis quatre ans. C'est ce qui a poussé le gouvernement de Kiev à faire appel à l'aide de l'Office international des migrations.

Parallèlement, la dégradation du niveau de vie en Ukraine a mené un nombre croissant d'habitants à quitter le pays, au moins provisoirement. En 1994, ils ont ainsi été 241 000, Ukrainiens ou Russes, à émigrer en Russie, s'ajoutant à l'*« émigration ethnique »* (Juifs, Allemands, Grecs) notamment vers Israël (21 000), l'Allemagne (9 000) et les Etats-Unis. Cet exode semble s'être ralenti au premier semestre 1995, peut-être en raison de la baisse de l'inflation au cours de cette période. Mais une bonne partie de la population active (les estimations vont de 5 % à 20 %) va travailler quelques jours... ou quelques mois par an en Russie ou en Pologne sur les marchés ou les chantiers pour améliorer ses revenus. Ces va-et-vient expliquent que les autorités aient dénombré 87 millions de passages aux frontières en 1994.

Guy Herzlich

